



HAL
open science

Marqueurs et polyphonie en anglais contemporain : étude de cas

Pauline Levillain

► **To cite this version:**

Pauline Levillain. Marqueurs et polyphonie en anglais contemporain : étude de cas. Littératures. Université Rennes 2, 2013. Français. NNT : 2013REN20041 . tel-00919899

HAL Id: tel-00919899

<https://theses.hal.science/tel-00919899>

Submitted on 17 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE / Université Rennes 2
*sous le sceau de l'Université Européenne de
Bretagne*
pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE RENNES 2
Mention : Anglais
Ecole doctorale Arts, Lettres, Langues

présentée par
Pauline LEVILLAIN

Préparée au laboratoire Anglophonie :
Communautés et Ecritures
Equipe d'accueil 1796
Université Rennes 2

Marqueurs et polyphonie en anglais contemporain : étude de cas

Thèse soutenue le 18 novembre 2013
devant le jury composé de :

M. Jean ALBRESPIT

Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
/ *rapporteur*

Mme Catherine COLLIN

Professeur à l'Université de Nantes / *rapporteur*

Mme Catherine DOUAY

Professeur à l'Université d'Amiens / *examineur*

Mme Marie-Claude LE BOT

Professeur à l'Université Rennes 2 / *examineur*

M. Daniel ROULLAND

Professeur à l'Université Rennes 2 / *directeur de thèse*

SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ EUROPEENNE DE BRETAGNE

UNIVERSITÉ RENNES 2

Ecole Doctorale – Arts, Lettres, Langues.

Equipe d'Accueil 1796
Laboratoire ACE
Anglophonie : Communautés et Ecritures

MARQUEURS ET POLYPHONIE EN ANGLAIS CONTEMPORAIN

ETUDE DE CAS

Thèse de Doctorat

Discipline : Anglais

Présentée par Pauline LEVILLAIN

Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Daniel ROULLAND

Soutenue le 18 novembre 2013

Composition du jury

M. Jean ALBRESPIT, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
(Rapporteur)

Mme Catherine COLLIN, Professeur à l'Université de Nantes (Rapporteur)

Mme Catherine DOUAY, Professeur à l'Université d'Amiens (Examineur)

Mme Marie-Claude LE BOT, Professeur à l'Université Rennes 2 (Examineur)

M. Daniel ROULLAND, Professeur à l'Université Rennes 2 (Directeur)

La couverture représente l’affiche du film *Short Cuts*, l’adaptation de plusieurs nouvelles de Raymond Carver par le réalisateur Robert Altman, primé en 1993 à la Mostra de Venise.

De gauche à droite sont représentés les acteurs et actrices Andie MacDowell, Tom Waits, Tim Robbins, Lily Tomlin, Fred Ward, Anne Archer, Lili Taylor, Robert Downey Jr., Lyle Lovett, Chris Penn, et Jennifer Jason Leigh.

Remerciements

Je souhaiterais tout d'abord remercier Monsieur le Professeur Daniel Roulland du soutien indéfectible qu'il m'a apporté, de ses conseils, toujours avisés, de l'attention scrupuleuse qu'il a portée à mon travail en toute circonstance, et de ses encouragements en les temps les plus difficiles. Je le remercie pour son écoute et sa disponibilité. Il représente pour moi un modèle que je tenterai de suivre tout au long de ma carrière, que ce soit pour ses qualités aussi bien professionnelles qu'humaines.

J'aimerais aussi remercier Bertrand Richet et Didier Bottineau, qui ont répondu à mes courriels avec une grande ouverture d'esprit et une extrême sympathie, sans oublier André Rousseau avec qui j'ai pu échanger lors du colloque intitulé « L'interlocution comme paramètre » organisé à Amiens en janvier 2011.

Je souhaiterais aussi saluer le travail remarquable de mes enseignants d'anglais du secondaire, sans qui je ne serais peut-être pas là aujourd'hui. Ils ont fait naître en moi une véritable passion pour l'anglais et m'ont transmis le goût pour ce métier formidable.

Ensuite j'ai une pensée particulière pour mes collègues et amis des Universités de Nantes et Rennes 2.

Enfin, je ne saurais suffisamment saluer mon entourage, famille et amis, à qui je dédicace cet ouvrage : ils m'ont soutenue au quotidien, ce qui a facilité la réalisation de ce projet jusqu'à son terme.

A mes proches

Table des matières

Introduction 11

1. Présentation générale 20

- 1.1. La polyphonie 20
- 1.2. La polyphonie selon Oswald Ducrot 25
- 1.3. Le cercle scandinave de la ScaPoLine 33
 - 1.3.1. Henning Nølke et la négation dans *Le Regard du locuteur*. 38
- 1.4. Polyphonie *versus* dialogisme 45
 - 1.4.1. Le Dialogisme dans l'approche praxématique 45
 - 1.4.2. Dialogal 46
 - 1.4.3. Dialogique 47
 - 1.4.4. Types de dialogisme 48
- 1.5. Conclusion du chapitre 1 50

2. Le cas de l'interro-négative 52

- 2.1. Description formelle générale 52
- 2.2. Fonctions 54
- 2.3. De l'importance de la réponse 56
- 2.4. Du mélange des domaines : les paradigmes sont-ils brouillés ? 58
 - 2.4.1. L'interrogation 58
 - 2.4.2. La négation 61
- 2.5. Les interro-négatives 70
 - 2.5.1. Approche contrastive des interro-négatives en français et en anglais 72
 - 2.5.2. Interro-négative et orientation positive 74
 - 2.5.3. Les questions rhétoriques 76
 - 2.5.4. Interro-négatives et demandes 81
- 2.6. Conclusion du chapitre 2 83

3. Polyphonie et argumentation 85

- 3.1. Genèse de l'argumentation : de la rhétorique aux modèles de communication du XXe siècle 86
 - 3.1.1. Les Sophistes 86
 - 3.1.2. La *Rhétorique* d'Aristote : l'art de persuader 87

3.1.3.	L'argumentation au service du politique	89
3.1.4.	La communication selon Karl Bühler	91
3.1.5.	Le modèle de communication de Roman Jakobson	96
3.1.6.	Le principe de coopération et les maximes de Herbert Paul Grice	99
3.2.	Théories contemporaines de l'argumentation	102
3.2.1.	Chaïm Perelman et la <i>Nouvelle Rhétorique</i>	102
3.2.2.	<i>The Uses of Argument</i> (1958) de Stephen Toulmin : l'argumentation et la logique	105
3.2.3.	J.-C. Anscombe et O. Ducrot, <i>L'Argumentation dans la langue</i> (1983)	108
3.2.4.	Le principe de pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson	113
3.2.5.	Esquisses d'autres théories de l'argumentation	116
3.3.	Conclusion du chapitre 3	121
4.	La structure interro-négative < ISN'T + SN₁ + SN₂/SAdj + ? >	123
4.1.	Corpus <i>BNCweb</i>	123
4.1.1.	Point méthodologique	124
4.1.2.	L'interro-négative participe de la construction de point de vue	125
4.1.3.	Recherche de l'adhésion de l'auditoire	129
4.1.4.	Application au deuxième exemple du <i>BNCweb</i>	131
4.1.5.	Les adverbes métalinguistiques : des marqueurs argumentatifs	133
4.1.6.	Conclusion partielle	133
4.2.	Quel attribut du sujet dans ces interro-négatives ?	135
4.2.1.	Un contenu sémantique générique ?	135
4.2.2.	Retour sur les occurrences du <i>BNCweb</i> : des interro-négatives au contenu informationnel générique ?	136
4.3.	Ouverture du corpus	137
4.3.1.	Les nouvelles de Raymond Carver	137
4.3.2.	Nouvelle « Neighbors »	138
4.3.3.	Nouvelle « Are You a Doctor? »	141
4.3.4.	Nouvelle « The Father »	146
4.3.5.	Nouvelle « Nobody Said Anything »	149
4.3.6.	Nouvelle « What We What We talk About When We Talk About Love »	151
4.3.7.	Ouverture aux grands classiques : point méthodologique	159

4.4.	Conclusion du chapitre 4	167
5.	Les structures interro-négatives en < DON'T ... ? > et < DIDN'T ... ? >	172
5.1.	< DON'T YOU... ? >	172
5.1.1.	Du mélange des paradigmes : les « questions exclamatives » de Maurice Vialard	173
5.1.2.	L'interro-négative : une morpho-syntaxe flexible ?	181
5.1.3.	< DON'T YOU + prédicat cognitif ? >	187
5.1.4.	< DON'T YOU ... ? > : l'appel à la norme	198
5.1.5.	La « question-écho » en < DON'T YOU? >	202
5.2.	< DIDN'T + S + P + ? >	208
5.2.1.	< DIDN'T YOU ... ? > sur le <i>BNCweb</i>	208
5.2.2.	Nouvelle « Nobody Said Anything »	211
5.2.3.	Conclusion partielle sur les occurrences de la nouvelle	213
5.3.	Les interro-négatives sous forme de « questions alternatives »	213
5.3.1.	Nouvelle « They're Not Your Husband »	220
5.3.2.	Nouvelle « Collectors »	221
5.3.3.	Nouvelle « Put Yourself in My Shoes »	222
5.3.4.	Conclusion partielle sur les questions alternatives	224
5.4.	Conclusion du chapitre 5	225
6.	Les structures interro-négatives en <i>why</i>	227
6.1.	Point méthodologique	227
6.2.	< <i>Why not</i> (+ BV/SN +) ? > sur le <i>BNCweb</i> et dans les grands classiques	230
6.3.	< <i>Why</i> + AUX + S + <i>not</i> + P + ? >	237
6.3.1.	< <i>Why</i> + AUX + S + <i>not</i> + P + ? > sur le <i>BNCweb</i>	237
6.3.2.	Ouverture aux grands classiques	242
6.3.3.	Conclusion partielle	245
6.4.	< <i>Why</i> + AUX + <i>not</i> + S + P + ? >	246
6.4.1.	< <i>Why don't you... ?</i> > : au présent, l'interro-négative suggère	247
6.4.2.	< <i>Why didn't you... ?</i> > : au passé, l'interro-négative exprime un reproche	263
6.5.	Conclusion du chapitre 6	272
7.	Les interro-négatives sous forme de <i>question-tags</i>	275
7.1.	Tags et polarité : description formelle	275

7.1.1.	<i>Tags sans changement de polarité : copy-tags.</i>	277
7.1.2.	<i>Tags à changement de polarité : checking-tags.</i>	279
7.2.	Les <i>question-tags</i> dans les nouvelles de Raymond Carver	286
7.2.1.	Nouvelle « Are You a Doctor? »	286
7.2.2.	Nouvelle « What We Talk About When We Talk About Love »	301
7.2.3.	Nouvelle « Put Yourself in My Shoes »	311
7.3.	Les <i>question-tags</i> extraites des Grands Classiques	313
7.3.1.	Extrait de <i>The Importance of Being Earnest</i>	313
7.3.2.	Extrait de <i>The Adventures of Sherlock Holmes</i>	315
7.4.	Conclusion du chapitre 7	317
Conclusion		322
Références bibliographiques		327
Éléments constituant le corpus		337
Index des auteurs et notions cités		343

Introduction

Selon l'étymologie, la polyphonie fait référence à « plusieurs voix ». La polysémicité de ce terme, transdisciplinaire, lui permet de se décliner sous autant de métaphores que de champs d'application y ont recours dans les analyses : polyphonie musicale, littéraire ou linguistique. C'est cette dernière, la polyphonie linguistique, qui nous intéresse au premier chef.

Dès les années 1930, un fort précédent, littéraire, pose les premiers jalons de l'entreprise polyphonique. En effet, s'inspirant de la métaphore musicale, Mikhaïl Bakhtine, théoricien en littérature, affirme dans *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*¹ que Dostoïevski est le créateur du roman polyphonique, en ce qu'il met en scène une multiplicité de voix. L'application linguistique du concept se nourrit alors de tout ce travail déjà effectué en amont en littérature et de l'émulation qu'il génère pour en faire jaillir les premières théories polyphoniques linguistiques, notamment celle d'Oswald Ducrot.

On considère en effet que la théorie ducrotienne est l'extension linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature. Ducrot lui-même dit avoir emprunté le concept bakhtinien à la fin de son ouvrage *Le Dire et le dit*², dans le chapitre « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » (1984 : 171-233) qui lui est consacré. Nous notons toutefois la différence suivante : en linguistique, la réflexion polyphonique tend à être appliquée à des marqueurs, qui forment des énoncés, alors qu'en littérature, les recherches de Bakhtine considèrent les œuvres dans leur ensemble.

Dès 1980, année de publication des *Mots du Discours*³, les travaux de Ducrot sur la polyphonie prêtent une attention toute particulière à l'allocutaire, plus précisément à la construction de sa « double image » par le locuteur (1980 : 235), lorsqu'ils abordent le marqueur du français *d'ailleurs*. Quatre ans plus tard, ses recherches sur les marqueurs du français, théorisées dans son « Esquisse de théorie polyphonique » (1984), font autorité. Le

¹ M. Bakhtine, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'Âge d'homme, 1929. L'ouvrage sera ensuite réédité en 1963, 1970 et 1998.

² O. Ducrot, *Le Dire et le dit*, Paris : Les Editions de Minuit, 1984.

³ O. Ducrot, *Les Mots du discours*, Paris : Les Editions de Minuit, 1980.

concept de polyphonie est effectivement très productif en ce qu'il permet de faire le jour sur la multiplicité des voix à l'œuvre dans le discours argumentatif. Ces travaux, entre autres, sont novateurs dans la mesure où ils contribuent à mettre en cause un postulat longtemps considéré comme incontestable en sciences du langage, celui de l'unicité du sujet parlant. Ainsi, Ducrot démontre que les marqueurs du français tels que *puisque*, *d'ailleurs*, ou encore, à un autre niveau – syntaxique – la négation, sont polyphoniques, c'est-à-dire qu'ils mettent en scène une pluralité d'énonciateurs au sein d'un même sujet parlant.

La négation étant aussi examinée par les linguistes du cercle scandinave de la ScaPoLine, héritiers directs de la théorie ducrotienne, nous ne pourrions pas faire l'économie de leurs travaux, dont plus particulièrement ceux de Henning Nølke, à titre de comparaison. Nous ne manquerons pas d'examiner en quels points les approches sont similaires et en quoi elles se distinguent.

Au fil de nos lectures et à mesure que le concept de polyphonie se densifie, le terme de dialogisme lui fait face de plus en plus régulièrement. Certains chercheurs utilisent même les deux concepts de manière indifférenciée. Il nous paraît alors important de faire le point sur ces deux notions. Pour ce faire, l'approche praxématique nous sera très utile, en ce qui concerne le dialogisme, notamment le dictionnaire de *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*⁴ de Catherine Détrie *et al.* (2001). Toutefois, nous verrons que la lumière apportée sur ces deux concepts n'aura pas raison de la confusion qui subsiste : en effet, les définitions sont relativement peu figées, donc chacun a sa propre lecture des diverses définitions proposées par les différents auteurs ou courants.

Au terme de ces analyses, synthétisées dans le chapitre 1, nous nous rendons compte qu'une majeure partie des travaux portent sur le français. En effet, l'analyse linguistique en termes polyphoniques émane d'un héritage linguistique français, voire franco-centré. C'est pourquoi, à la suite de ces observations, nous nous demandons si ces réflexions menées sur les marqueurs du français sont applicables à leurs homologues anglais. Notre travail s'attachera donc à vérifier si l'entreprise polyphonique est opératoire sur les marqueurs de l'anglais également. Nous tenterons ainsi de répondre à la question suivante : la polyphonie

⁴ C. Détrie, P. Siblot, B. Verine, *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion, 2001.

est-elle un concept utile en linguistique anglaise ? Renseigne-t-elle le fonctionnement de la langue anglaise ?

Pour ce faire, nous nous proposons de mener une étude de cas. Au fil de nos lectures, nous portons très rapidement notre attention sur le cas de la proposition interro-négative en anglais, qui suscite notre intérêt depuis un certain temps déjà. En effet, malgré sa faible représentation dans la littérature, nous prenons progressivement conscience de sa complexité et, de ce fait, des nombreuses perspectives qu'elle ouvre.

Le chapitre 2 se propose d'aborder dans le détail les premières caractéristiques du cas de l'interro-négative, cette forme syntaxique complexe. En effet, elle mêle deux traits syntaxiques : l'interrogation et la négation. Elle questionne alors directement les domaines mêmes de la négation et de l'interrogation. Jaillissent alors les questions suivantes : l'un prévaut-il sur l'autre ? Exercent-ils une influence égale ? Leurs effets de sens sont-ils additionnés, superposés ou multipliés ? L'interro-négatif doit-il être considéré comme un trait syntaxique unique, comme l'affirment J. J. Katz et P. M. Postal dans *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*⁵, ou comme l'accumulation de deux traits syntaxiques, chacun conservant ses caractéristiques propres ? Enfin, qu'est-ce qui différencie l'interro-négative de l'interrogative dite « classique », positive ? Nous prendrons rapidement conscience que la première convoque beaucoup plus d'éléments que ne le font les interrogatives positives, questionnant en règle générale des contenus informationnels.

De plus, mettant en lumière le caractère indissociable des membres qui composent la paire adjacente « question-réponse » – deux tours de parole émanant de deux locuteurs différents qui se succèdent – le trait interrogatif soulève le point suivant : la proposition interro-négative est-elle une « vraie question », au vu de l'absence, récurrente, de réponse effective ? Le caractère rhétorique est en effet un aspect incontournable de cette forme. Il nous amènera alors naturellement à chercher plus avant dans les théories de l'argumentation. C'est ce que nous ferons dans le chapitre 3.

⁵ J. J. Katz, P. M. Postal, *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, Cambridge : Massachusetts Institute of Technology Press, 1964.

Nous commencerons par examiner les origines de l'argumentation au sein de la *Rhétorique* d'Aristote pour ensuite traverser les siècles jusqu'au XXe et atteindre la *Sprachtheorie*⁶ de Karl Bühler. Nous n'omettrons pas d'aborder les incontournables de linguistique générale que sont le schéma de la communication de Roman Jakobson⁷ ou encore les maximes de Herbert Paul Grice dans *Logic and Conversation*⁸.

Chemin faisant, nous nous concentrerons progressivement sur les notions d'argumentation vues au travers du spectre polyphonique ; nous développerons alors principalement les apports de *La nouvelle rhétorique*⁹ de Chaïm Perelman et de *The Uses of Argument*¹⁰ de Stephen Toulmin, ensuite ceux de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot dans *L'Argumentation dans la langue*¹¹ et enfin ceux de Dan Sperber et Deirdre Wilson dans *Relevance*¹².

Le trait négatif, quant à lui, convoque instamment les débats sur le caractère polyphonique de ce marqueur. La négation est-elle toujours une opération secondaire, c'est-à-dire appliquée à une première assertion, positive, qui est par la suite niée ? Ou pouvons-nous penser un énoncé négatif ? Nous nous devons de faire le point à cet égard en faisant référence plus particulièrement aux contributions majeures d'Oswald Ducrot, de Henning Nølke, et de Claude Muller.

Ainsi, le cas de l'interro-négative, associant ces deux traits syntaxiques, se révèle de plus en plus pertinent.

Au terme du parcours des différentes théories, nous nous attacherons à examiner des occurrences d'interro-négatives dans des extraits de littérature anglo-saxonne contemporaine en adoptant une démarche sémasiologique. Ainsi, nous analyserons les occurrences repérées

⁶ K. Bühler, *Théorie du langage*, Marseille : Editions Agone, 1934, traduit en français et réédité par Didier Samain en 2009.

⁷ R. Jakobson, « Linguistique et Poétique » in *Essais de linguistique générale*, tome 1, Paris : Les Editions de Minuit, 1963.

⁸ H. P. Grice, "Logic and Conversation" in P. Cole et J. L. Morgan (éds.), *Syntax and Semantics 3: Speech arts*, Academic Press, 1975.

⁹ C. Perelman, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, 1^{re} éd., Paris : Presses Universitaires de France, 1958, ensuite Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

¹⁰ S. Toulmin, *The Uses of Argument*, Cambridge : Cambridge University Press, 1^{re} éd. 1958, réédité en 2003

¹¹ J.-C. Anscombe, O. Ducrot, *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga, 1997 (3^e éd., 1^e éd. 1983).

¹² D. Sperber, D. Wilson, *Relevance: Communication and Cognition*, 142, Cambridge : Harvard University Press, 1986.

dans le but d'en extraire des invariants, tout en gardant à l'esprit le contenu de nos lectures préalables, afin de confronter les différentes approches et confirmer, ou infirmer, les hypothèses formulées.

Notre projet s'inscrit donc dans une recherche portant sur l'analyse du discours, au souci intra-discursif uniquement, c'est-à-dire que nous n'analyserons que les marqueurs du discours pour leur intérêt linguistique. Les développements psychologiques ou sociologiques à l'égard du discours des locuteurs ne seront pas au cœur de nos recherches ; ils seront en effet écartés puisqu'ils relèvent respectivement des domaines de la psycholinguistique et de la sociolinguistique, qui ne sont pas au cœur de notre réflexion.

En revanche, à l'instar de nombreux linguistes, comme l'analyste du discours américaine Deborah Schiffrin, dont les ouvrages *Discourse Markers*¹³ et *Approaches to Discourse*¹⁴ font autorité, nous inscrivons nos travaux dans une perspective communicationnelle. En effet, nous pensons que tout message, quel qu'il soit, est construit pour communiquer avec l'interlocuteur. Selon nous, un message n'est construit que dans l'optique qu'il soit effectivement bien reçu par l'interlocuteur.

En ce qui concerne notre corpus, nous prenons, dans un premier temps, la mesure de la fréquence d'usage des différentes formes d'interro-négatives *via* l'examen des occurrences proposées par le *British National Corpus* en ligne, le *BNCweb*. Cette version, gratuite, du corpus britannique de référence présente l'avantage d'être aisément accessible. Toutefois, elle présente aussi l'inconvénient de ne communiquer qu'un nombre restreint d'items de contexte. Ainsi, nous décidons de les conserver pour l'intérêt statistique que représentent ces occurrences.

Nous l'avons déjà évoqué, selon nous, toute construction de message est soumise à une plus large visée communicationnelle aux fondements même du langage. Le contexte qui entoure le message est donc un élément majeur à prendre en compte. C'est pourquoi, pour pallier le manque que nous rencontrons en utilisant le *BNCweb*, nous décidons de compléter notre corpus avec des occurrences contextualisées. Pour ce faire, nous nous proposons

¹³ D. Schiffrin, *Discourse Markers, Studies in interactional Sociolinguistics*, 5, Cambridge : Cambridge University Press, 1987.

¹⁴ D. Schiffrin, *Approaches to Discourse*, New Jersey : Wiley-Blackwell, 1994.

d'examiner les occurrences des nouvelles de Raymond Carver, un auteur américain reconnu pour son œuvre littéraire.

Ce choix délibéré du genre de la nouvelle présente plusieurs avantages : il propose au lecteur un texte intégral, formant une unité, en un minimum de pages – quelquefois deux seulement. La contrainte de concision caractérisant le texte tend donc à le rendre volontairement condensé et riche. De plus, l'auteur étant attaché à retranscrire des scènes au plus proches du quotidien – ce qui lui a valu l'étiquette d'auteur du *social realism* – ses nouvelles proposent des personnages en situation de dialogue, impliqués dans des scènes réalistes, du quotidien, auxquelles tout lecteur peut aisément s'identifier. Ainsi, ce réalisme, qui guide l'écriture de Raymond Carver, est garant du caractère authentique de la langue que nous analysons.

Enfin, dans le souci de ne pas restreindre notre étude à une variété d'anglais américain et pour ouvrir nos perspectives de recherche, nous décidons d'étoffer notre corpus grâce aux possibilités qu'offre le logiciel concordancier *Wordsmith*. Ainsi, nous nous chargeons de récupérer, dans un premier temps, des textes influents de la littérature anglo-saxonne, sous format *texte* (.txt), puis nous les soumettons au concordancier *Wordsmith*. Ce dernier extrait les occurrences d'interro-négatives que nous lui suggérons. Nous pouvons alors approfondir les recherches menées au préalable sur le corpus des nouvelles de Raymond Carver en les mettant à l'épreuve de nouvelles occurrences des grands classiques de la littérature anglo-saxonne.

Pour l'intérêt linguistique que présente notre travail, nous décidons de classer toutes ces formes interro-négatives selon les structures rencontrées les plus récurrentes. Nous examinerons tout d'abord les questions fermées, ou *Yes/No questions*, qui ne sont pas introduites par un pronom interrogatif, afin de nous concentrer, dans ce premier temps, sur l'interro-négative elle-même : ce sont d'abord les structures en *isn't* dans le chapitre 4 puis celles en *don't* et *didn't* dans le chapitre 5 qui seront abordées. Ce même chapitre 5 inclura des analyses portant non seulement sur la « question-écho¹⁵ » en anglais, à la suite de Jean

¹⁵ J. Albrespit, *Construire l'énoncé en anglais : voix, négation, exclamation, interrogation*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2011, p. 138.

Albrespit, mais aussi sur les « question(s) de choix¹⁶ » de Bertrand Richet, présentées lors du Congrès de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur en 2004. Ayant à l'esprit les remarques de Ducrot sur le non-dit en général, et plus particulièrement sur l'implicite, les sous-entendus et les présupposés, nous ne manquerons pas de mentionner les éléments du contexte, au sens large, que ces formes convoquent à l'instant T de l'énonciation.

Une fois cette première analyse terminée et les bases de l'interro-négative posées, nous pourrons ajouter un élément supplémentaire à notre examen : le pronom interrogatif. En effet, le sémantisme qu'il véhicule est une donnée importante qu'il convient de prendre en compte. Dans le chapitre 6, et ce au terme de l'examen des possibilités de pronom interrogatif, nous nous concentrerons rapidement sur la forme qui s'avère la plus complexe, et, de ce fait, la plus intéressante : l'interro-négative en *why*. Elle sera en effet un passage obligé au vu de sa fréquence d'usage, très élevée. Nous verrons qu'à nouveau, les prédicats des interro-négatives peuvent être conjugués au présent comme au passé. Néanmoins, les effets de sens diffèrent. Nous y reviendrons.

Enfin, le chapitre 7 ponctuera notre entreprise. Nous y mettrons en avant la dimension interlocutive dans les occurrences d'interro-négatives que représentent les *question-tags*, ces formes si spécifiques de l'anglais. Pour ce faire, la *Linguistique et grammaire de l'anglais*¹⁷ de J.-R. Lapaire et W. Rotgé sera une référence majeure. En observant l'ensemble des structures relevées, la sur-représentation du pronom personnel sujet *you* ouvre la voie vers de nouvelles perspectives : le rôle crucial de l'interlocuteur. Ce point tend alors à confirmer l'hypothèse que la relation locuteur-interlocuteur est une relation privilégiée dans la construction de discours. Il conviendra toutefois de préciser quelle est la place de l'interlocution dans le système anglais.

Au fur et à mesure de nos recherches, l'interro-négative apparaît très vite comme exemplaire à plusieurs titres : son caractère interrogatif met en lumière le rapport conversationnel qu'elle instaure entre les deux instances communicantes, et de fait, elle pose

¹⁶ B. Richet, « Question(s) de choix : quelques exemples de parcours interrogatif », Actes du 44^e Congrès de la SAES de 2004 à St-Quentin-en-Yvelines, 2005.

¹⁷ J.-R. Lapaire, W. Rotgé, *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2002 (1^e éd.1998).

la contribution d'Autrui comme nécessaire et indispensable à tout échange. Ainsi, toute production s'avère dépendante de ce qui l'entoure, en l'occurrence, de la production d'Autrui.

La polyphonie fait évidemment référence à la multiplicité de voix en action dans un message. Il conviendra de nous interroger quant à la nature de ces voix. Nous prendrons conscience au cours de notre travail que ces voix véhiculent des points de vue et c'est en cela que les marqueurs de l'anglais sont polyphoniques : ils intègrent une multiplicité de points de vue, et plus précisément les points de vue des deux instances impliquées dans l'échange bilatéral qui les unit. Ainsi, le vaste domaine de la polyphonie semble se resserrer sur la notion de réponse à une voix autre, celle de l'interlocuteur. Et c'est cette dépendance, par rapport à cette autre voix, qui est des plus intéressante.

L'interro-négative fait donc naturellement écho à tout ce dont nous avons pris connaissance en lisant Oswald Ducrot : d'une part, structurellement, elle met en œuvre la négation, et de l'autre, d'un point de vue plus strictement argumentatif, elle fait la lumière sur le non-dit, avec les sous-entendus, l'implicite et les divers effets de sens qu'elle véhicule. Les paraphrases utilisées mettent en avant l'expression du point de vue du locuteur et la sollicitation de l'interlocuteur, dont l'adhésion est toujours visée par le premier. Il semble alors se dessiner que l'interro-négative en anglais, à l'instar des marqueurs du français examinés par Ducrot, se fait l'écho d'un discours antérieur, déjà posé au préalable, un discours antérieur dont toute production ne peut faire l'économie. Cette dépendance à une production autre révélerait alors toute l'importance de la réponse de l'interlocuteur. Nous nous devons de faire le jour sur ce point.

Enfin, il conviendra de décrire cette dépendance, qui semble double, dans la mesure où d'une part, toute production dépend des productions antérieures, elle est une réponse et, de l'autre, par sa nature argumentative, elle génère elle-même une réponse. L'interro-négative deviendrait alors un cas exemplaire en ce qu'elle témoignerait de la base interlocutive du fonctionnement linguistique : elle illustrerait la relation interlocutive inhérente à tout échange et révélerait la place de l'interlocution dans le système anglais. Nous nous devons de le confirmer.

Nous prenons donc, ici même, part au débat en nous ralliant à la cause défendue par Oswald Ducrot en confirmant l'hypothèse suivante : l'argumentation est au cœur du fonctionnement de la langue anglaise. Pour étayer notre propos, nous démontrerons que tout discours est argumentatif. Intégrant des points de vue, les marqueurs étudiés servent le dessein argumentatif de tout message. La sollicitation systématique de l'interlocuteur révélera alors le rôle crucial qu'il occupe dans l'échange. Ainsi, nous proposerons que l'interlocuteur est intégré au système linguistique ; en d'autres termes, il est « systématisé », il est en co-présence, avec le locuteur, dans le système. Trop longtemps considéré comme un simple récepteur ou destinataire de message, nous lui attribuerons, à maintes reprises au cours de nos travaux, le rôle de co-constructeur de message, en ce qu'il co-participe activement à la construction du message.

1. Présentation générale

1.1. La polyphonie

Le concept linguistique de polyphonie provient du domaine musical où elle désigne alors un assemblage de voix multiples, indépendantes mais liées de manière à former un ensemble harmonieux. Nous pouvons lire, dans *Le Dictionnaire des termes musicaux* de Marc Pincherle, la définition suivante :

« Polyphonie : système de composition à plusieurs voix (à partir de deux voix), où chaque partie ou voix présente un sens mélodique. Pratiquement, se dit de toute musique où domine l'écriture contrapuntique¹⁸ ».

Un détour par l'étymologie du terme grec *poluphonía* (πολυφωνία) met aussi au jour cette « composition de plusieurs voix » en nous proposant « un grand nombre de voix ou de sons¹⁹ ». Il est aisé pour quiconque de se remémorer un air de polyphonies corses. Notons, au demeurant, que la multiplicité des voix est doublement marquée dans l'usage, dans la mesure où l'expression consacrée est la suivante : *les polyphonies corses* (ou *basques*, selon les préférences) avec le substantif au pluriel²⁰. Ce que nous retiendrons tout particulièrement, c'est l'idée que cette multitude, parfois considérée négativement²¹, contribue à former un ensemble harmonieux. L'écoute de ce chœur corse ou basque est très appréciable alors que celle de chacune des voix, considérée séparément, ne saurait procurer un tel plaisir.

¹⁸ M. Pincherle, *Le Dictionnaire des termes musicaux*, Paris : Editions Choudens, 1973, p. 35. Le contrepoint est défini comme suit : « Contrepoint : mode de composition dans lequel une partie mélodique étant donnée, une ou plusieurs autres parties évoluent simultanément autour d'elle, chacune d'elles présentant un sens mélodique satisfaisant. Ce mode d'écriture obéit à des règles plus ou moins strictes, selon les époques et les écoles ».

¹⁹ Entrée « polyphonie » dans le dictionnaire d'étymologie en ligne du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) récupéré de <<http://www.cnrtl.fr/etymologie/polyphonie>>. La définition nous propose « voix ou sons » car à la fin du XIXe siècle, ce terme caractérisait principalement la multitude de mélodies jouées à la flûte ou les chants d'oiseaux.

²⁰ Notons qu'une simple recherche sur le moteur Google de « polyphonie corse » au singulier génère environ 71400 résultats alors que son homologue au pluriel en génère 125000, soit presque le double.

²¹ La multitude est, dans ces cas, à rapprocher de l'hétérogénéité ou de l'hétéroclisme, des notions qui tendent à mettre en avant une certaine dispersion des contenus ou des activités, avec pour sous-entendu, un manque de concentration et de cohérence, au détriment de la qualité le plus souvent.

Ensuite, c'est en littérature que le concept est très productif : la polyphonie littéraire désigne alors la pluralité de voix narratives au sein d'un même texte. Les écrits de Bakhtine/Volochinov font autorité dans ce domaine.

En linguistique, le concept de polyphonie permet d'expliquer certains phénomènes linguistiques. Il illustre notamment en quoi les pratiques langagières reposent sur une multiplicité de signes, formant un système régi par la co-présence du locuteur et de l'interlocuteur, en d'autres termes par l'interaction verbale. Cette dernière, que l'on peut décomposer en *inter-action* verbale, peut se résumer ainsi : un locuteur *agit* sur son interlocuteur en lui parlant, en échangeant avec lui. La dimension performative du langage a été largement développée dès les années 1960, notamment dans les travaux de J. L. Austin, dont l'ouvrage fondateur sur la question est *How To Do Things With Words*²². Côté francophone, Catherine Kerbrat-Orecchioni a déclaré : « Parler, c'est échanger et c'est changer en échangeant²³ ». C'est une citation intéressante pour notre propos.

Nous venons de le voir, la polyphonie est un concept transdisciplinaire qui se décline sous diverses métaphores et trouve sa pertinence dans de multiples champs d'étude. Sa capacité d'adaptation à ces domaines tient sans doute non seulement à la polysémie du terme de « voix » lui-même, mais aussi à l'omniprésence des voix, quelles qu'elles soient : voix humaines, qui chantent, narrent, ou tout simplement s'expriment. Nous nous intéresserons, dans cette étude, à ce que ces voix représentent, véhiculent ou expriment : des messages ? Des points de vue ? Des « positions » ou « attitudes », une terminologie chère à Ducrot ? Des opinions ? N'oublions pas l'acception civique et politique de la voix au sens électoral : le pouvoir qu'a un individu de s'exprimer, de faire porter sa voix en faveur de ou contre une décision. Cette dernière acception n'est pas si éloignée de notre champ d'étude en ce qu'elle rejoint l'analyse de Henning Nølke et de son collectif de chercheurs scandinaves polyphonistes, la ScaPoLine, où la voix est synonyme de point de vue. Nølke écrit à ce propos : « la polyphonie, c'est bien évidemment cette présence de **différents points de vue ou de voix** dans un seul énoncé²⁴ ». Des points de vue, ou voix, émanant de quelles instances ? Du locuteur ? De l'interlocuteur ? De l'opinion publique ? Nous nous devons

²² J. L. Austin, *How To Do Things With Words*, Oxford : Clarendon Press, 1962.

²³ C. Kerbrat-Orecchioni, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin, 1995, p. 17.

²⁴ H. Nølke, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Paris : Peeters, 1994, p. 146. C'est moi qui souligne.

alors de faire le jour sur cette complexité, tout comme sur les potentialités d'un même message.

A ce stade, munie de cette vision globale des différentes métaphores que revêt le concept de polyphonie, il semble possible et opératoire de le définir comme une pluralité de voix, et sur cette base, tous les domaines s'accordent. Ces « voix » multiples sont omniprésentes dans notre quotidien. C'est un fait. L'essayiste et philosophe Tzvetan Todorov écrit en 1981, dans *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* : « j'entends partout des voix, et des rapports dialogiques entre elles²⁵ ». Dès les origines d'ailleurs, plus de trois cents ans avant notre ère, Aristote affirme dans *La Politique* que : « l'Homme est un animal politique », dans le sens où, en grec ancien, *pólis* signifie « la cité ». Un autre passage extrait du même ouvrage nous rappelle très justement que la différence entre l'Homme et l'animal réside en ce qu'il est doté non seulement d'une voix (ce qu'ont les animaux également, pour exprimer la joie ou la peine), mais de la parole : « La nature en effet ne fait rien en vain ; et l'Homme, seul de tous les animaux, possède la parole (*logos*) [...] le discours sert à exprimer l'utile et le nuisible, et par suite, le juste et l'injuste²⁶ ». En effet, même si tout être vivant en ce monde communique à sa manière, la faculté humaine qu'est l'expression du discours n'a pas son pareil ; c'est effectivement par le discours qu'il tient que l'Homme se distingue des autres mammifères. La communication est ce qui définit l'Homme : il est un être communicant, et ce, de manière encore plus marquée de nos jours, à l'heure de la communication à outrance *via* des moyens de communication de plus en plus divers et variés.

Faisant intervenir cette pluralité de voix, ayant pour vocation de s'exprimer, la polyphonie est, selon nous, indissociable de la visée communicative du langage. La communication étant un vaste domaine, de nature multi-canal, nous restreignons notre champ de recherche au langage verbal mais n'excluons pas, ponctuellement, le recours à des faits linguistiques paraverbaux ou non-verbaux²⁷. Selon nous, un message est par essence destiné à être adressé, avant même toute réponse, *de facto*, d'un potentiel destinataire. Tout acte de parole implique un échange de propos, en d'autres termes une relation interlocutive unissant le locuteur à l'interlocuteur. Ainsi, tout énoncé, même monologal par sa forme (par

²⁵ T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, Le principe dialogique*, Paris : Seuil, 1981.

²⁶ Aristote, éd. R. Weil, *La Politique*, livre I, Paris : Armand Colin, 1966, p.2.

²⁷ Nous pensons plus particulièrement à la gestuelle, qui semble avoir beaucoup à apporter à l'étude de phénomènes linguistiques, notamment en termes des réponses pas toujours verbalisées à la suite des questions.

exemple, le discours d'un homme politique, le monologue d'un acteur de théâtre, etc.) est en réalité dialogal en ce qu'il présuppose un interlocuteur, malgré les apparences. Nous verrons ainsi en quoi la finalité de tout message réside en Autrui, en l'interlocuteur, ce paramètre indispensable à toute construction de message ; Autrui, un terme volontairement vague dans le sens où il doit s'entendre comme une variable, comme le « rôle » de récepteur de message²⁸. Cette conception du langage va à l'encontre de ceux qui pensent que certaines pratiques verbales excluent toute possibilité de réponse. Néanmoins, ce courant est porteur depuis plus d'une trentaine d'années. En effet, il a fallu attendre les années 1970 aux Etats-Unis, puis les années 1980 en France, pour que cette linguistique de l'usage communicationnel du langage se développe. A cette époque, il a semblé important de redonner à la grande absente de certains discours – notamment le discours d'Austin sur la pragmatique ou de Gustave Guillaume sur les systèmes – qu'est l'interlocution, sa place dans le paysage linguistique.

Après avoir émis l'hypothèse que la langue anglaise fonctionne selon un modèle dialogal, que tout énoncé prend en compte une dimension interlocutive, que tout discours individuel suppose un échange, nous montrerons en quoi l'approche polyphonique permet de faire le jour sur le fonctionnement du système de l'anglais. Ainsi, la pertinence de la polyphonie linguistique est d'autant plus prégnante qu'elle semble avoir la capacité de réunir deux paramètres trop souvent dissociés, à savoir la langue et le discours, en d'autres termes, le code, ou système, et la pratique. Nous pensons, en effet, qu'il convient de réintroduire de la pratique dans le système et, ce faisant, de nous pencher sur la rencontre de ces deux paramètres, plus précisément sur l'articulation langue-discours. Nous nous demandons au demeurant si la polyphonie en elle-même est pertinente et opératoire pour l'exploration du système *via* l'analyse des marqueurs offerts par la langue. Le questionnement du concept nous mènera donc à une réflexion plus générale sur la structure même du discours. Ce projet s'inscrit dans une recherche portant sur l'analyse de discours, au souci intra-discursif uniquement : nous ne traiterons que les marqueurs du discours, non les relations psychologiques ou sociologiques qui relèvent, quant à elles, respectivement des domaines de la psycholinguistique et de la sociolinguistique.

²⁸ C'est en ces termes qu'il est fait référence à l'instance de réception dans la *Théorie de la Relation Interlocutive* de Catherine Douay, in *Eléments pour une théorie de l'interlocution : un autre regard sur la grammaire anglaise*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000, p.111.

La réflexion linguistique sur la polyphonie est très actuelle, comme l'attestent deux colloques internationaux récents : celui intitulé « Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques » qui s'est tenu au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle (Manche) en septembre 2004 et le colloque « La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage » en octobre 2008 à l'Université de Metz et à l'Université du Luxembourg²⁹. Les interventions sont souvent classifiables en deux types : d'une part, celles plutôt définitoires, théoriques, adoptant une démarche onomasiologique partant de la langue et des spéculations faites sur le fonctionnement du système vers les expressions du discours. Ces recherches posent les bases des concepts en question (nous pensons ici à Oswald Ducrot principalement). De l'autre, celles qui adoptent une démarche inverse, sémasiologique, prenant pour base les marqueurs du discours pour en extraire des invariants théoriques. C'est ce que font Jacques Bres, souvent associé à Bertrand Verine ou Aleksandra Nowakowska, Robert Vion, et Catherine Détrie, entre autres. Notons que la littérature est abondante sur les marqueurs du français, beaucoup moins lorsque la langue à l'étude est l'anglais. Nous pourrions penser que cette absence d'étude est imputable à la langue et au pays dans lequel ces recherches sont menées. Il s'avère que non, puisque même la linguistique dominante, *mainstream*, anglo-saxonne n'a que très – trop ? – peu étudié le concept. Au mieux, il est question d'intersubjectivité et de relation interpersonnelle³⁰. A cet égard, les travaux de Deborah Schiffrin sont remarquables. Nous pensons au premier chef aux références *Discourse Markers*³¹ et *Approaches to Discourse*³². L'approche adoptée est intéressante pour notre étude puisque la linguiste inscrit aussi sa réflexion dans une perspective communicationnelle du langage. Selon elle, l'analyse de tout énoncé est inséparable d'une optique plus large de communication. Chaque émetteur de message s'adresse à un récepteur ou, au moins, en a l'intention. La chercheuse s'intéresse aussi grandement à la construction de la relation interpersonnelle, notamment en quoi la cohérence d'une séquence discursive renforce la relation inter-sujets. A ce propos, elle se pose la question cruciale suivante : les marqueurs

²⁹ M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin & A. Petitjean (éds.), *Actes du colloque international Polyphonie dialogisme, La question polyphonique (ou dialogique) en sciences du langage*, organisé par les Universités de Metz et du Luxembourg en octobre 2008, Université de Metz, *Recherches linguistiques*, n° 31, p. 3-13.

³⁰ Notons au demeurant les difficultés que nous rencontrons pour traduire le terme même de polyphonie, très usité en français. Malgré l'existence de *polyphony* dans les dictionnaires d'anglais, ce terme n'est que très peu employé en anglais. Sa traduction, plus ou moins fidèle suivant les contextes, mais néanmoins la plus courante, est *intersubjectivity* ou encore *interpersonal relation*.

³¹ D. Schiffrin, *Discourse Markers, Studies in interactional Sociolinguistics, op. cit.*

³² D. Schiffrin, *Approaches to Discourse, op. cit.*

reflètent-ils la cohérence de la séquence discursive ou en sont-ils à l'origine ? (*We saw that cohesive devices reflect underlying connections between propositions. But can markers ever create cohesion*³³?). Pour y répondre, une brillante étude des marqueurs et de leur co-texte est menée, ce qui permet à la linguiste de dresser un relevé précis des marqueurs et des « rôles » qu'ils jouent – pour reprendre les termes de sa conclusion – ou des effets de sens qu'ils donnent au discours (en quelques mots, « *oh* » indique des changements d'orientation du discours, aux effets pragmatiques forts, *Y'know/I mean* un ajustement de la production, un désir de faire participer son interlocuteur).

Excepté au sein de ces travaux, ce domaine de la linguistique de l'anglais semble être quelque peu négligé. Nous nous interrogeons sur les raisons de ce manque si flagrant. L'approche polyphonique est-elle opératoire pour l'étude des marqueurs de l'anglais ? Si oui, comment se fait-il que les recherches sur la polyphonie soient si franco-centrées ? Ces questionnements constituent la raison d'être du travail de recherche que nous entreprenons. Nous tentons de pallier ce manque en explorant en quoi la polyphonie peut renseigner le fonctionnement du système de l'anglais.

1.2. La polyphonie selon Oswald Ducrot

A la fin du XXe siècle, le terme de polyphonie apparaît dans les écrits d'Oswald Ducrot, plus précisément en 1980 avec la parution de *Les Mots du discours*. En fin d'ouvrage, par le biais de l'étude du marqueur du français *d'ailleurs*, nous pouvons lire :

« C'est la **notion de polyphonie** entraînant la distinction entre le rôle d'allocutaire, relatif à l'énonciation, et celui de destinataire, relatif à l'activité illocutoire, qui permet de parler de destinataires différents sans rien préjuger sur l'unicité ou la non-unicité de l'allocutaire³⁴ ».

A partir de là, la polyphonie fera l'objet de nombreux ouvrages et articles à travers les décennies. Pour n'en citer que quelques uns :

³³ D. Schiffrin, *Discourse Markers*, *op. cit.*, p. 61.

³⁴ O. Ducrot, *Les Mots du discours*, *op. cit.*, p. 236.

- « *Puisque*, essai de description polyphonique » in *Revue Romane* 24, 1983
- « Charles Bally et la pragmatique » in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 40, 1986
- *Logique, Structure et Énonciation*, 1989
- « A quoi sert le concept de modalité ? » in *Modalité et acquisition des langues*, 1993
- « Quelques raisons de distinguer « locuteurs » et « énonciateurs » in *Polyphonie – linguistique et littéraire*, 3, 2001...

C'est toutefois en 1984 que la théorie polyphonique de Ducrot est mise au jour avec le chapitre VIII de *Le Dire et le dit*, intitulé « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation³⁵ ». Même si la notion de polyphonie est mentionnée dès le chapitre VII, ce chapitre VIII demeure la référence en termes de définition de la polyphonie selon Ducrot. Théorie de la polyphonie ou théorie de l'énonciation, le débat reste ouvert³⁶. Dans la droite lignée des travaux non seulement de Bakhtine mais aussi de Plénat (1975) et d'Authier (1978), la théorie ducrotienne telle qu'elle est présentée en 1984 a pour principal objet la remise en cause d'un postulat longtemps considéré comme incontestable en sciences du langage, à savoir celui de l'unicité du sujet parlant (cf. *Le Dire et le dit*). En d'autres termes, selon ce dernier, chaque énoncé ne fait entendre qu'une seule voix. Ducrot, quant à lui, pose que ne doit pas être considéré comme anormal, littéralement hors normes, en dehors du standard, un énoncé qui fait entendre plusieurs voix, auxquelles correspond une pluralité de points de vue.

En effet, Bakhtine dès la fin des années 1920, parlait de polyphonie pour qualifier un certain type de romans ou textes, « où coexistent une pluralité de modes narratifs différents, et qui donnent au lecteur l'impression que plusieurs narrateurs s'expriment ». En effet, selon lui, il est fréquent que, dans un texte, plusieurs voix parlent simultanément, sans qu'une soit prépondérante ou juge les autres (il a alors à l'esprit la littérature populaire ou carnavalesque³⁷). Cette théorie était appliquée aux textes dans leur ensemble, mais jamais aux

³⁵ O. Ducrot, *Le Dire et le dit*, Paris : Les Editions de Minuit, 1984, p. 171.

³⁶ Cf. P. Larcher, « Le concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot » in *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Robert Vion (éd.), Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 1998, p. 203-224.

³⁷ O. Ducrot, *Le Dire et le dit*, op. cit., p. 171.

énoncés dont sont constitués les textes³⁸. La théorie ducrotienne est alors cette extension à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature.

Par ailleurs, le linguiste suisse Charles Bally, disciple et proche de Ferdinand de Saussure, pour lequel il dirige à titre posthume la publication du *Cours de linguistique générale*, fut aussi une grande inspiration pour Ducrot. Ce dernier s'en réclame ouvertement dans l'article « Charles Bally et la pragmatique » in *Cahiers Ferdinand de Saussure* :

« C'est en lisant Bally, et spécialement le début de *Linguistique générale et linguistique française* que j'ai été amené à esquisser une théorie linguistique de la polyphonie³⁹ ».

Pour faire écho aux passages introductifs qui précèdent ce développement, Ducrot pose sa théorie en ayant massivement recours à la notion de *voix*. Ce terme fait-il alors référence aux locuteurs qui s'expriment par leurs énoncés, ou « aux points de vue, positions ou attitudes » (*Le Dire et le dit*, 1984 : 204) de ces instances énonciatives, aussi appelées « êtres discursifs » ? Choix délibéré d'un terme vague, ou imprécision à l'époque, il en résulte, somme toute assez logiquement, deux définitions de « polyphonie », à savoir lorsqu'un seul et même énoncé présente une pluralité d'instances énonciatives ou une pluralité de points de vue⁴⁰.

Le cadrage théorique que propose Ducrot en 1984 est composé de plusieurs instances énonciatives ; à chacune d'elles, un rôle précis est attribué. Nous tentons d'en restituer les principaux éléments, en en gardant le caractère original, autant que faire se peut.

Tout d'abord, le **locuteur** est le responsable de l'énoncé, « c'est-à-dire quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de l'énoncé » (204), et « est désigné par les marques de la première personne » (190). Ducrot va plus loin en faisant la distinction, au sein même de la notion de locuteur, entre le *locuteur en tant que tel* (L), qui est la source de l'énonciation – il n'a que cette propriété qui lui est définitoire – et le *locuteur en tant qu'être du monde* (λ) qui

³⁸ Notons que cette distinction texte global vs. énoncés a son importance car elle est aux fondations mêmes de l'opposition polyphonie vs. dialogisme.

³⁹ O. Ducrot, « Charles Bally et la pragmatique » in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, vol. 40, Genève : Droz, 1986, p. 37.

⁴⁰ Encore une fois, à l'instar du *distingo* entre polyphonie du texte ou polyphonie des énoncés composant le texte, ces distinctions entre locuteurs ou points de vue de locuteurs sont d'une grande importance en ce qu'elles sont à la croisée des chemins entre les théories de polyphonie ou de dialogisme.

est une personne complète, et de ce fait, a d'autres propriétés, dont la propriété d'être aussi à l'origine de l'énoncé (200). Ainsi, l'être discursif que désigne la première personne *je* est toujours un locuteur en tant qu'être du monde, même si l'identité de cette personne n'est accessible qu'à travers son apparition comme L. Par souci de clarification d'une terminologie quelquefois un peu opaque, Ducrot illustre son propos en posant que le souhait par exemple, est ressenti, éprouvé par λ . Mais « l'acte de souhait, qui n'existe que dans la parole où il se réalise, appartient typiquement à L : L réalise l'acte de souhait en assertant que λ désire quelque chose » (202). Par définition, la mise en discours, soit le passage de λ à L, est un passage obligé pour la réalisation de ces actes illocutoires.

Les locuteurs sont à dissocier des **énonciateurs**, symbolisés par E, qui, quant à eux, expriment des « points de vue, des positions, des attitudes ». L'énonciation est vue comme « exprimant les points de vue des énonciateurs, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (204). Il peut y avoir et il y a, en présence de phénomène polyphonique, plusieurs énonciateurs qui s'expriment. Ils sont alors notés E_1, E_2, \dots . Cette distinction entre locuteur et énonciateur se trouve être le point névralgique de la théorie polyphonique de Ducrot. En effet, Marc Plénat écrit en 1979, soit quelques années avant la parution de *Le Dire et le dit*, que, dans une communication personnelle, Ducrot lui conseille d'utiliser la distinction « locuteur » (celui qui prononce) et « énonciateur » (celui qui assume les actes illocutoires⁴¹). Ces remarques constituaient sans aucun doute les premiers éléments fondateurs d'une théorie en devenir.

Si nous revenons aux énonciateurs, les **points de vue** exprimés par ces derniers sont définis comme des « entités sémantiques abstraites », « des propositions au sens logique » (*Le Dire et le dit*, 1984 : 218-219). Les points de vue sont définis à nouveau un peu plus tard dans *Logique, Structure et Énonciation* comme « des façons de voir les faits⁴² ». En résumé, tout énoncé contient un point de vue. Il est ainsi intéressant d'examiner la relation qu'entretient le locuteur avec l'énonciateur : y a-t-il adhésion, collaboration ou distanciation ?

⁴¹ Ces éléments sont cités dans H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén, *ScaPoLine : La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Editions Kimé, 2004, p. 18.

⁴² O. Ducrot, *Logique, Structure et énonciation*, Paris : Editions de Minuit, 1989, p. 190.

Enfin, le **producteur empirique** est à rapprocher du locuteur en tant qu'être du monde (λ) en ce qu'il est la personne qui a physiquement produit l'énoncé. Il intervient dans le discours uniquement sous sa facette de locuteur.

Nous ne pouvons pas aborder les contributions – majeures – de Ducrot aux théories de l'argumentation et faire l'économie de la mention de ses travaux sur la présupposition et les sous-entendus, deux concepts explorés dans *Le Dire et le dit*.

Ces deux concepts ont été définis comme suit : « Le présupposé est inscrit dans la phrase alors que le second est au niveau de l'énoncé [...]. Il [*le présupposé*] est présenté comme une évidence, comme un cadre incontestable, où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours » (*Le Dire et le dit*, 1984 : 20).

Des développements de Ducrot sur la présupposition, nous retenons l'exemple suivant : la phrase *Pierre a cessé de fumer* implique le présupposé que Pierre fumait autrefois... Ainsi, selon Ducrot, « cet énoncé présente deux énonciateurs, E_1 et E_2 , responsables des contenus respectivement présupposé et posé en discours » (1984 : 231).

Les citations suivantes, relevées chez Ducrot, sont importantes en ce qu'elles permettent de dessiner des contours toujours plus fins de ces deux concepts : « le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé » alors que, dans le même passage, nous lisons que « présupposés et posés apparaissent eux comme des apports propres de l'énoncé » (1984 : 21). En d'autres termes, le présupposé correspond au savoir partagé qui unit les instances dans la situation de communication. En revanche, le sous-entendu, quant à lui, est laissé au libre arbitre de l'interlocuteur, à la réception et à l'interprétation du message par l'allocutaire ; il est alors hors énoncé, il succède à la production de ce dernier alors que le présupposé gravite autour de ce qui est posé en discours ; il en fait partie intégrante, en tant que savoir partagé, nous pouvons même aller jusqu'à dire qu'il lui est antérieur (d'où le préfixe *pré-*) et qu'il sert de cadrage communicationnel au discours posé.

Un peu plus loin dans l'ouvrage, nous pouvons lire la définition suivante de « présupposés » :

« J'appellerai 'présupposés' d'un énoncé les indications qu'il apporte, mais sur lesquels l'énonciateur ne veut pas (c'est-à-dire fait comme s'il ne voulait pas) faire porter l'enchaînement. Il s'agit d'indications que l'on donne, mais que l'on donne comme étant en marge de la ligne argumentative du discours [...] Est présupposé, dans un énoncé, ce qui est apporté dans un énoncé, mais n'est pas apporté de façon argumentative, en entendant par là que ce n'est pas *présenté* comme devant orienter la continuation du discours ». (1984 : 40).

Ainsi, le caractère indirect, périphérique voire satellitaire du présupposé, gravitant autour du message produit en discours, n'est plus à démontrer à la lumière de ces remarques.

Et Ducrot de conclure sur la présupposition un plus loin :

« Tout en prenant la responsabilité d'un contenu, on ne prend pas la responsabilité de l'assertion de son contenu, on ne fait pas de cette assertion le but avoué de sa propre parole ». (1984 : 232)

L'opposition « responsabilité de contenu » *versus* « responsabilité de l'assertion de son contenu » nous semble intéressante puisqu'elle détache le contenu d'un message de l'acte d'assertion, un acte de langage. Ce faisant, elle permet d'ancrer les instances de production et de réception de message dans la situation d'interlocution et, *de facto*, dans la construction de discours, ce qui attribue d'emblée une dimension argumentative au message.

Enfin, nous ne pouvons mentionner les travaux de Ducrot sur la présupposition et les sous-entendus sans faire un détour par ses tout premiers travaux, plus anciens, sur l'implicite. En effet, nous faisons ici référence à *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*⁴³.

La responsabilité mentionnée *supra* est une notion prégnante dans les analyses de Ducrot. Nous pouvons lire : « Il est des situations où on aimerait dire sans dire d'une façon telle qu'on puisse refuser la responsabilité de leur énonciation » (*Dire et ne pas dire*, 1972 : 5) Juste après, nous prenons connaissance d'une des raisons pour lesquelles l'implicite relève du domaine du nécessaire selon Ducrot : il permet de « laisser entendre sans encourir la responsabilité d'avoir dit » (5).

⁴³ O. Ducrot, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann, 1972.

Dans ce même chapitre, soit en début d'ouvrage, une typologie de l'implicite est proposée. Nous avons, d'une part, l'implicite se fondant sur le contenu de l'énoncé, ou *implicite de l'énoncé* : ces implicites sont directement liés au raisonnement logique qu'implique l'énoncé (à savoir les relations sémantiques de type cause-conséquence entre deux énoncés, dont seulement un est formulé), des syllogismes, ou autres conventions oratoires caractérisant les actes de conseiller (forcément pour le bien du destinataire du conseil), etc.

D'autre part, l'implicite peut mettre en cause le fait de l'énonciation. Ce type d'implicite se rapproche de ce que l'on appelle communément les « lois du discours », selon lesquelles tout acte de parole n'est pas libre mais régi par des lois tacites et motivé par des besoins discursifs. Au demeurant, Ducrot rappelle à ce propos quelques principes fondamentaux dans le chapitre 5 de *Le Dire et le dit* :

« On admet que la collectivité linguistique à l'intérieur de laquelle se déroule le processus de communication impose à l'acte d'énonciation certaines normes, que j'appelle « lois de discours ». Pour citer l'une des moins controversées, on admettra que, dans la société moderne occidentale au moins, il faut lorsqu'on prétend fournir des informations au destinataire sur un sujet, lui donner, parmi les informations dont on dispose, celles que l'on croit les plus importantes pour lui » (1984 : 100).

Ces lois ou « réglementations propres à chaque acte de parole » - l'acte d'interroger affirme la signification implicite, abrégée en *Si*, suivante : le droit d'interroger et l'obligation pour le destinataire de l'interrogation d'y répondre, etc. – constituent pour Ducrot des éléments importants, qu'il appelle des « majeures », non des « mineures » comme les considèreraient les grammaires traditionnelles. Il est donc intéressant de voir que les paradigmes sont renversés puisque le non-dit, les conventions discursives, soit, en somme, tout ce qui intervient dans le contexte communicationnel, dans la situation d'interlocution, occupent un rôle plus conséquent que le contenu, ce qui est dit. Dans ce cas, selon Ducrot : « l'implicite, ici, n'est plus à chercher au niveau de l'énoncé [...] mais à un niveau plus profond, comme une condition d'existence de l'acte d'énonciation » (*Dire et ne pas dire*, 1972 : 9).

Ce qu'il convient de retenir, pour conclure ce passage introductif aux travaux de Ducrot qui nous sont pertinents, c'est d'abord que les énoncés incluent des énoncés périphériques, pas toujours verbalisés. Ainsi la présupposition semble avoir « une fonction initiatrice » (56) dans le sens où elle semble permettre la continuité avec un dialogue plus ancien, laissé en suspens, et instaure un cadre pour le dialogue nouveau. Cela rejoint ce qu'a pu dire Noam Chomsky sur la richesse d'un énoncé : il est complexe car il inclut dans sa structure profonde une multitude d'énoncés imbriqués les uns dans les autres. En ce point, la thèse polyphonique prend tout son sens.

Deuxièmement, nous souhaitons souligner l'importance que Ducrot accorde au rôle de récepteur dans la situation d'interlocution. En effet, en ce qui concerne l'implicite, la présupposition et le sous-entendu, le non-formulé par le locuteur peut venir et vient souvent à l'esprit de son allocutaire, bien que cette signification implicite n'ait pas fait l'objet d'une verbalisation. De deux choses l'une : soit le récepteur de message, que nous appelons l'interlocuteur, ou selon les conventions « loc B » quand le locuteur premier, questionneur est « loc A », prend en compte ce contenu implicite dans son interprétation et sa compréhension de message ; soit il fait référence à ce contenu explicitement, auquel cas le premier locuteur pourra rétorquer : « ce n'est pas moi qui le dis/qui l'ai dit » ou « c'est toi qui le dis... » (12).

La responsabilité de l'acte d'assertion par loc A est alors rejetée. Ce travail de co-construction d'un même message par les deux instances de la situation d'interlocution nous semble des plus pertinents. Nous y reviendrons ultérieurement.

Ces extraits ne sont que des tentatives de résumés, trop simplifiés, de morceaux choisis parmi des travaux qui ne mériteraient pas que nous les synthétisions en ces quelques lignes. Une place plus large sera accordée aux travaux ducrotiens sur la négation ultérieurement. Nous allons maintenant aborder, logiquement, à la suite de Ducrot, les recherches des polyphonistes scandinaves car ils se disent « fidèles à la conception ducrotienne de la polyphonie – du moins en principe⁴⁴ ». Cette dernière locution n'est pas anodine ; nous allons au demeurant voir en quoi les élèves peuvent aussi prendre leurs distances par rapport à leur maître.

⁴⁴ H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén, *ScaPoLine : La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, op. cit., p. 19. Cet ouvrage est une référence majeure pour notre propos.

1.3. Le cercle scandinave de la ScaPoLine

C'est principalement à Henning Nølke que nous devons la théorie scandinave de la polyphonie. En effet, après Ducrot (1984), Nølke tente dès le milieu des années 1980, de mettre en place son projet de recherches sur la polyphonie, un projet fédérateur, concernant les domaines à la fois linguistique et littéraire. En effet, il convient, selon Nølke, de traiter de « la manifestation polyphonique au niveau de la parole également. C'est là que s'effectue l'interprétation, c'est donc là que s'établit la collaboration avec les littéraires, qui est au centre de notre projet » (*ScaPoLine*, 2004, 13). Le versant littéraire de ce projet, bien que très intéressant, ne nous concerne pas au premier chef ; c'est pourquoi nous le laissons de côté.

A la fin du XXe siècle naît la ScaPoLine, ou théorie SCAndinave de la POlyphonie LINguistiquE, grâce à la collaboration d'autres linguistes scandinaves : Kjersti Fløttum et Coco Norén. Il faut cependant attendre la parution de l'ouvrage en 2004 de H. Nølke, K. Fløttum, C. Norén, *ScaPoLine : La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, pour pouvoir se référer à la modélisation du cercle la plus aboutie.

Nølke *et al.* reconnaissent d'emblée l'influence majeure de Ducrot. Toutefois, ils reprochent à ce dernier et à ses successeurs, de n'avoir appliqué leur modèle polyphonique qu'aux « phénomènes relevant de la langue » (*ScaPoLine*, 2004 : 19) alors que, selon Nølke, « cela est vrai de tout phénomène linguistique : nous n'avons jamais un accès direct au système de la langue, il faut toujours passer par des observations de faits de parole » (19). Une lente prise de distance s'opère donc dès Nølke (1994), *Linguistique modulaire*⁴⁵, puisque, pour les besoins du projet, devaient être mis « en rapport de manière opérationnelle le sens polyphonique des énoncés et de la forme de la langue » (19), ce qui a, à moyen terme, conduit à l'abandon de certains des concepts ducrotiens tels que « énonciateur », remplacé par « source de point de vue ». Le projet était donc d'appliquer non seulement à la langue mais aussi aux énoncés du discours une théorie polyphonique qui se voulait opératoire, « un instrument d'analyse à valeur explicative », « un appareil opérationnel d'analyses textuelles » (20), alors que, rappelons-le, les travaux de Ducrot relevaient plutôt d'une description

⁴⁵ H. Nølke, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, vol. 28, Louvain : Peeters Publishers, 1994.

sémantique de la langue. Regardons à présent le cadrage théorique que le cercle scandinave propose.

Tout comme Ducrot, Nølke écrit en 1994 que : « la polyphonie, c'est bien évidemment cette présence de différents points de vue, ou de « voix » dans un seul énoncé » (146). Pour le moment, aucune divergence à noter par rapport aux définitions ducrotiennes. Dix ans plus tard, les « voix » ont disparu pour le bénéfice des seuls points de vue, présents dans la définition de la polyphonie selon la ScaPoLine : « si la phrase véhicule plus d'un pdv, on la qualifiera de polyphonique (à proprement parler) » (*ScaPoLine*, 2004 : 52). Ce même paragraphe pose aussi la distinction entre les deux types de polyphonie : **polyphonie externe** et **polyphonie interne** « selon la présence ou non d'un autre ê-d que les images du locuteur » (52). Nous y reviendrons.

Une différence majeure réside en le fait que les Scandinaves, bien qu'ils conservent la distinction *sens/signification* faite par Ducrot, considèrent le sens comme « un ensemble d'instructions présentées par l'émetteur afin de permettre au(x) récepteur(s) d'arriver à la bonne interprétation intentionnée » (2004 : 23), une hypothèse déjà développée chez Nølke (1994 : 48-49). Par ailleurs, la signification demeure « la description sémantique de la phrase », et l'énoncé « un élément de parole auquel est associé une description sémantique appelé sens » (2004 : 23). A l'instar de Ducrot, l'énoncé est « l'image de l'énonciation ».

L'interprétation est cruciale dans le cadrage théorique de la ScaPoLine. Un tableau récapitulatif du modèle d'interprétation est proposé (2004 : 24) ; les instructions mentionnées *supra* y occupent un rôle majeur en ce qu'elles orientent la signification. A cela viennent s'ajouter le co(n)texte, puis, enfin, les stratégies interprétatives qui régissent l'interprétation. Quelques pages plus loin, il est mis un point d'honneur à distinguer la *structure polyphonique* de la *configuration polyphonique*. La première concerne « le niveau de la langue ou de la phrase ». Son étude passe par « l'examen des co(n)textes auxquels les énoncés sont susceptibles de s'intégrer » et « elle fournit les instructions relatives à l'interprétation de l'énoncé de la phrase, ou plus précisément aux interprétations possibles de celui-ci » (2004 : 28).

La configuration polyphonique, quant à elle, « est liée au niveau de l'énoncé étant ainsi un fait observable », alors que la structure polyphonique est, elle, un fait de langue. La

configuration est « un élément de la description sémantique de l'énoncé ». Ce dernier étant lui-même l'image de l'énonciation, il en résulte que « la configuration renferme les images des instances énonciatives et notamment celle du locuteur qui, en effet, est l'élément constitutif de la configuration » (2004 : 30). La configuration est donc construite par le locuteur, et se compose des quatre éléments suivants :

- **le locuteur-en-tant-que-constructeur** (abrégé en LOC)

Nous retiendrons principalement qu'il est « l'auteur de l'énonciation, vue comme un événement historique associé à une situation énonciative avec tout ce que cela implique » (2004 : 31). Pour reprendre la métaphore théâtrale chère à Ducrot, « chaque énoncé est un drame dont LOC est à la fois l'auteur et le metteur en scène ». A ce titre, « il communique à travers des acteurs qu'il met en scène. Il n'entre jamais en scène lui-même [*comme source d'un pdv* (37)] mais peut faire parler un acteur en son nom » (31).

- **les points de vue** (abrégés en *pdv*) sont des « entités sémantiques composées d'une source, d'un jugement et d'un contenu propositionnel » (34). Jugement et contenu sont à rapprocher de la distinction *modus/dictum*. Il y a toujours au moins un *pdv* marqué dans la signification d'une phrase. A cet égard, les *pdv* constituent « l'ossature de la structure polyphonique ». En quelques mots, le **pdv** peut être **simple** : il est indépendant des autres *pdv* du même énoncé ; il prend alors la forme d'une prédication, et est constitué d'un contenu sémantique sur lequel porte un jugement, par défaut correspondant à la modalité « il est vrai que... ».

Les **points de vue complexes**, quant à eux, « mettent en jeu plusieurs *pdv* dans la mesure où ils expriment le rapport entre plusieurs *pdv* pour cerner leur sémantique⁴⁶ ». Et Nølke de poursuivre : « Contrairement aux points de vue simples, les *pdv* complexes ne prennent pas la forme d'une proposition qui prédit quelque chose sur l'état des choses : leur caractère référentiel n'est pas saturé » (34). Les points de vue complexes opèrent sur les points de vue simples qu'ils englobent selon deux manières, correspondant aux deux sous-catégories de *pdv* complexes suivantes : **les *pdv* complexes hiérarchiques ou relationnels**. Les premiers, très logiquement, se composent de *pdv* simples organisés hiérarchiquement :

⁴⁶ H. Nølke, M.Olsen, « Polyphonie : théorie et terminologie », in *Polyphonie – linguistique et littéraire*, II, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde, 2000, p. 51-52.

« ils permettent de faire porter des jugements extérieurs sur d'autres jugements » (34). Ainsi, la négation *ne...pas* dépend du point de vue simple sous-jacent positif, à l'instar des développements de Ducrot. Pareillement, un énoncé avec l'adverbe épistémique *peut-être* résulte en fait d'une intégration du pdv₁ simple, énoncé de base, sans l'occurrence de *peut-être*, par le pdv₂, plus large et englobant. Cela donne la formule pdv₂ = (peut-être) pdv₁. Enfin, le discours rapporté, ou, pour employer l'expression générique utilisée dans le chapitre 3 de l'ouvrage « discours représenté⁴⁷ », est indubitablement un cas de superposition de points de vue : « il est le phénomène textuel polyphonique par excellence » (57), et ce à juste titre, puisque, par le discours rapporté, le locuteur représente dans sa propre énonciation, le discours d'un locuteur autre (par sa voix ou sa pensée). Dans la théorie scandinave, LOC est alors « responsable de l'énonciation qui sert à représenter l'énonciation d'un Autre » (57).

La deuxième sous-catégorie de pdv complexes correspond aux **pdv relationnels**. Il est dit de ces derniers qu'ils « relient des pdv simples ou complexes entre eux sur l'axe syntagmatique » (35), par l'intermédiaire notamment des **connecteurs discursifs**, des marqueurs dont la contribution sémantique est majeure : « le sens d'un énoncé ne peut être saisi sans les deux termes qu'il relie » (35). Ainsi, une illustration en est donnée avec le connecteur *parce que* :

Il tomba par terre parce qu'il était mort.

« Le pdv exprimé par *parce que* est « X est une conséquence de Y ». Les termes X et Y sont saturés par les deux pdv simples pdv₁ 'il tomba par terre' et pdv₂ 'il était mort' ». (*ScaPoLine*, 2004 : 35).

Enfin, une différence notoire entre les deux théories, ducrotienne et scandinave, en termes de définitions de la notion de « points de vue », réside en le fait que la première exclut la composante référentielle à l'intérieur du pdv alors que la seconde l'admet. Ainsi, Ducrot en rejetant toute référentialité des points de vue, exclut par la même occasion non seulement le contenu propositionnel ou *dictum* avec représentation, mais aussi, de fait, le *modus* portant sur ce même *dictum*, les deux étant indissociables.

⁴⁷ L'expression « discours représenté » est une référence directe aux travaux de Norman Fairclough, *Language and Power*, London : Longman, 1988. Elle fait référence à tous les types de discours rapporté.

- **les êtres discursifs** sources de pdv (ê-d) sont construits par LOC comme « des images de différentes *personnes linguistiques* présentes dans le discours⁴⁸ ». C'est LOC qui choisit de les présenter sous tel ou tel angle, ainsi il s'agit toujours d'images subjectives. Deux des ê-d se distinguent en fonction du rôle important qu'ils jouent dans la situation d'énonciation, le locuteur LOC et le deuxième protagoniste, l'allocutaire (ALLOC). Ce dernier est « celui à qui l'énonciation est destinée » (*ScaPoLine*, 2004 : 38). Il est une entité abstraite, il convient ainsi de veiller à ne pas confondre celui-ci avec « l'auditeur, individu physique et réel dans l'interaction » (38). Pour ces deux premières instances, il est fait la distinction entre le **locuteur de l'énoncé**, soit une « image de lui-même au moment de la parole », et le **locuteur textuel**, présenté comme « ayant tous les aspects d'une personne complète » (38). Il en est de même pour l'**allocutaire de l'énoncé**, l'image de l'allocutaire au moment de la parole, et l'**allocutaire textuel**, l'image générale de l'allocutaire, à tout moment de son histoire.

Les autres ê-d, sans rapport direct avec LOC ou ALLOC, sont appelés **ê-d tiers** : ils sont représentés par la troisième personne, ils peuvent être individuels ou collectifs (en l'occurrence, symbolisés par ON, « l'opinion générale », un concept qui a ensuite donné naissance au ON-polyphonique, un collectif hétérogène, constitué de tous les membres susceptibles de prendre la parole).

- Enfin, les **liens énonciatifs** (abrégés en *liens*) viennent ponctuer cette liste des composantes de la configuration polyphonique selon la ScaPoLine. Ces liens relient les ê-d aux pdv, en d'autres termes, ils « précisent la position des divers ê-d par rapport aux différents pdv exprimés dans la configuration » (43). Ils se déclinent en **liens de responsabilité**, une notion cruciale dans l'analyse polyphonique. Selon la théorie, « être responsable de » signifie « être à la source de ». Pour tout autre pdv dont le locuteur n'est pas responsable, le lien établi est alors un **lien de non-responsabilité**, tel que le lien d'accord, de désaccord, de réfutation⁴⁹, etc. Notons que selon la théorie scandinave, c'est l'interpréteur qui établit le lien qui relie le locuteur au pdv en question.

⁴⁸ K. Fløttum, « Polyphonie dans les textes scientifiques. Étude de deux cas français », in *Polyphonie – linguistique et littéraire*, 2003, p. 118.

⁴⁹ L'interprétation occupe effectivement une place très importante chez les Scandinaves.

Au terme de ce survol de la théorie scandinave de la polyphonie, il convient de revenir sur les travaux d'un des contributeurs majeurs du collectif : Henning Nølke. En effet, deux de ses ouvrages nous intéressent au premier chef.

1.3.1. Henning Nølke et la négation dans *Le Regard du locuteur*.

Les travaux qu'a entrepris Henning Nølke sur la négation nous intéressent au premier plan puisque la négation est un des phénomènes linguistiques en jeu dans le cas de l'anglais de que nous allons examiner : l'interro-négative. De plus, la négation a fait l'objet de longs développements chez Ducrot.

*Le Regard du locuteur*⁵⁰ publié en 1993, soit en amont du collectif ScaPoLine, est un ouvrage important en ce qu'il pose les prémisses de la théorie scandinave polyphoniste. Nous lisons, en introduction au chapitre 4 intitulé « La négation » que les marqueurs *ne...pas* véhiculent toute une « gamme nuancée de regards qui se reflètent dans la forme même de l'énoncé » (Nølke, 1993 : 213). Le sous-titre de ce même chapitre nous interpelle en ce qu'il évoque le concept de polyphonie : « Formes et emplois des énoncés négatifs : polyphonie et syntaxe de *ne...pas*⁵¹ ». Il nous incombe alors de voir quelle conception de la polyphonie est invoquée ici, et en quoi les marqueurs de la négation sont polyphoniques selon Nølke.

1.3.1.1. *Formes et emplois des énoncés négatifs*

D'emblée, Nølke (1993) s'inscrit dans la droite lignée des travaux de Ducrot (1984) en rappelant les trois types de négation : métalinguistique, descriptive et polémique, en précisant que cette dernière caractérise l'emploi fondamental de *ne...pas*.

La négation **métalinguistique** selon Nølke :

« [...] demande la présence d'un autre locuteur, elle est seule à ne pas garder les présupposés, et par le fait qu'elle a trait à la forme de l'énoncé (pouvant concerner

⁵⁰ H. Nølke, *Le Regard du locuteur*, tome 1, Paris : Editions Kimé, 1993.

⁵¹ H. Nølke, *Le Regard du locuteur*, op. cit., p. 215.

le choix d'un mot par exemple), elle ne pose guère de contraintes syntaxiques sur la position de *ne... pas*. [...] Elle porte sur la forme d'un énoncé. Elle est une instance d'un type particulier de polyphonie appelé *citation* ». (Nølke, 1993 : 217-218)

En revanche, les deux autres types de négation, descriptive et polémique, ne sont pas définis aussi distinctement et, en l'absence d'un contexte clair et explicite, il est parfois difficile de trancher entre le premier ou le deuxième type.

Il est ajouté qu'en somme, toute négation peut être considérée comme **descriptive** dans le sens où elle décrit un objet. Sa valeur est descriptive lorsque l'emploi de la négation met en avant sa valeur descriptive plus que les autres, soit « quand la description est la raison d'être de la négation » (218). La négation « effectue une assertion (d'un contenu formellement négatif) » et porte alors « sur un contenu, en le transformant en un nouveau contenu (complémentaire du premier). Elle sert à présenter une propriété (formellement négative considérée comme pertinente pour la caractérisation d'un individu ou d'un état de choses » (217-218). Un peu plus loin, il est mentionné que ce type de négation est la négation que l'on retrouve toujours dans les subordonnées relatives indépendantes, principalement car elles ont une lecture référentielle (226-227).

La négation **polémique**, quant à elle, « effectue un acte de refus (d'un énoncé explicite ou implicite) » et « porte sur un énoncé » (218). Avec la négation polémique, « l'alternatif positif (réfuté) est actualisé » (218).

Dans son analyse polyphonique, Nølke considère la théorie polyphonique de Ducrot comme « un cadre susceptible d'avoir une valeur explicative » (219). Il rappelle que la théorie ducrotienne pose que « tout énoncé est susceptible de contenir plusieurs discours encastrés » ou encore que « le sens de l'énoncé est constitué par la superposition de plusieurs discours élémentaires » (219). Cet écho, faisant une référence directe à la co-présence des êtres discursifs, est le propre des langues naturelles. En effet, celles-ci font toujours référence à leur propre emploi, elles ont pour essence d'être « sui-référentielles » (219).

Par la suite, un des enjeux majeurs de la théorie de la polyphonie est mis en avant. Il est formulé comme suit :

« Le principal intérêt de la polyphonie réside dans le fait qu'elle permet la formalisation de toutes ces nuances [*juste au-dessus nous lisons que les phénomènes linguistiques dont fait partie la négation introduisent des structures polyphoniques*], ce qui rendra possible l'explication d'une large gamme de relations entre la forme de l'énoncé et son interprétation. En effet, le locuteur peut présenter plusieurs points de vue dans un seul et même énoncé, et il peut établir toute une série de relations différentes entre ces points de vue, d'un côté, et les êtres discursifs, y compris lui-même, de l'autre. Cruciale pour la compréhension de l'énoncé sera alors la détection de ces relations ». (Nølke, 1993 : 220-221)

Après avoir mis à l'épreuve l'hypothèse polyphonique de la négation, et ce, même lorsque la négation semble n'affirmer qu'un contenu propositionnel⁵², en l'occurrence négatif, Nølke décide de privilégier l'unicité face à la pluralité, soit l'hypothèse polyphonique unique appliquée aux trois types de négation, face à deux, voire trois, analyses distinctes de la négation polémique, descriptive et métalinguistique. En effet, il conclut que la négation polémique est « l'emploi non marqué de *ne...pas* » et la négation descriptive en est une « valeur dérivée⁵³ », dans laquelle « le point de vue e_1 est effacé » pour ne laisser place qu'au seul point de vue du locuteur. Nølke précise au demeurant ce qu'il entend par « contextes bloqueurs » ou « déclencheurs » (223) de polyphonie, ces deux concepts pourront nous être utiles par la suite. En effet, le contexte occupe une place cruciale en matière d'interprétation. Le linguiste nous précise d'ailleurs que bien d'autres marqueurs introduisent de la polyphonie en discours, entre autres le *si* hypothétique et le conditionnel comme dans les exemples qu'il cite (225), comme « renfermant intrinsèquement l'idée d'un alternatif ».

Pour conclure son analyse de la négation, Nølke maintient que la négation *ne...pas* est unique et polémique : « la lecture polémique est primaire pour autant qu'on en retrouve toujours des vestiges indépendamment de toutes contraintes structurelles » (231). Tout autre emploi est, selon lui, « le résultat d'une dérivation qui peut être marquée au niveau syntaxique » (231, ce qu'il a exploité *via* les contextes bloqueurs ou déclencheurs). Il conclut

⁵² C'est le cas dans les énoncés de négation descriptive.

⁵³ Ce à quoi la dérivation descriptive fait référence.

donc ce chapitre en réaffirmant l'importance, à ses yeux, de la syntaxe dans l'interprétation de la négation.

Le chapitre suivant, dédié à l'argumentation, nous propose deux articles. Le premier nous intéresse au premier chef puisqu'il pose un lien direct entre la microstructure polyphonique et la macrostructure argumentative de la langue ; il est intitulé : « contraintes sémantiques sur l'argumentation » (261).

1.3.1.2. Une langue fondamentalement polyphonique et argumentative

D'emblée, Nølke prend le parti de plaider en faveur de la thèse suivante : « le langage pose des contraintes sémantiques sur l'argumentation » (Nølke, 1993 : 259). En effet, selon lui, les micro-structures, ou structures linguistiques morpho-syntaxiques, posent des contraintes de type sémantique sur la structure plus large de l'argumentation. Cette approche permet donc d'élucider certains mystères de la structuration argumentative en faisant le jour sur les rapports directs qu'entretiennent la forme (concrètement les marqueurs linguistiques utilisés par le locuteur) et la structure argumentative plus large de l'extrait. En d'autres termes, cet article mesure la contribution argumentative de chaque fragment de discours au sein d'une plus large entreprise argumentative. Pour ce faire, l'interprétation joue un rôle crucial dans le sens où c'est en son processus que chaque marqueur acquiert un poids sémantique et argumentatif. Soit c'est par le biais de l'instance de réception de message que le dessein argumentatif prend tout son sens. Nous y reviendrons.

Nølke reprend à son compte la théorie aristotélicienne des « *topoi* », ou « principes argumentatifs généraux, acceptés universellement par la communauté dans laquelle elles sont appliquées » (264). Ils correspondent plus ou moins à la notion empruntée à la sociolinguistique de « savoir social ». Ce sont ces *topoi* qui font que tel ou tel énoncé est compréhensible, ou non, par l'instance de réception de message. Ainsi, nous pouvons suggérer que ces *topoi* contribuent à la genèse du sens.

Il est expliqué que les *topoi* fonctionnent selon un modèle binaire, en paires. En effet, Anscombe et Ducrot ont dit à ce propos : « on ne saurait introduire un *topos* sans prendre en

charge en même temps son *topos* convers⁵⁴ ». Ils sont en général reliés par des connecteurs logiques comme *mais*, etc. qui mettent au jour la relation logique qui unit les *topoi*. Les relations qui unissent les *topoi* sont cruciales, tout comme les relations qu'entretiennent les énoncés avec le contexte. L'exemple qui illustre souvent ce point est à nouveau le connecteur *mais* : il a pour propriété de coordonner, i.e. il place les éléments coordonnés sur un même niveau, et d'opposer les éléments coordonnés, donc les *topoi* reliés par *mais* sont inverses. Ainsi, pour reprendre le projet initial de Nølke de mise au jour des conséquences de la sélection de tel mot plutôt qu'un autre, nous voyons que le connecteur *mais* renferme, à lui seul, des indications sémantiques qui orientent le processus d'interprétation du récepteur de message. Pour que deux énoncés reliés par *mais* fassent sens, ils doivent être opposés, soit nous aurons en première instance l'argument, suivi ensuite du contre-argument. Ainsi, l'exemple suivant, proposé par Nølke, est incompréhensible car les arguments ne sont pas opposés sémantiquement (il convient effectivement, selon le savoir social, de rester au lit quand on a de la fièvre : ces *topoi* sont donc convers) :

Pierre a beaucoup de fièvre mais il reste au lit.

Le connecteur *mais* n'est donc pas approprié dans ce contexte en fonction des indications sémantiques qu'il véhicule et qui composent son orientation argumentative. Il en résulte que la phrase n'est pas compréhensible par l'instance de réception de message.

A ce propos, un article débat du niveau où se situent les *topoi*. Nous faisons ici référence à Anscombe (1995), « La théorie des *topoi* ». J.-C. Anscombe est allé plus loin en proposant que le lexique intégrait à un niveau profond des instructions pragmatiques :

« Nous estimons que ce serait ne pas décrire de façon adéquate un énoncé comme *J'exige que vous répondiez* que de ne pas inclure dans son sens la valeur de demande pressante qu'accomplit son énonciation. Et pour nous, une telle valeur non seulement est dans le sens, mais doit être déjà prévue dès le niveau sémantique profond. Si l'on entend par pragmatique l'étude des valeurs d'action

⁵⁴ J.-C. Anscombe, O. Ducrot, « Argumentativity and informativity » in *From Metaphysics to Rhetoric*, Pays-Bas : Springer, 1989, p. 71-87. En effet, les formes topiques sont soit converses, elles vont alors dans le même sens, soit inverses, elles sont de de sens contraires.

des énoncés, notre position affirme qu'il y a du pragmatique dès le niveau sémantique profond. C'est l'hypothèse de la pragmatique intégrée⁵⁵ ».

Et Anscombe de poursuivre, à l'instar de Nølke quand il évoque le « savoir social » : « L'existence ou non de tel *topos* particulier est l'affaire d'idéologie, de civilisation » (Anscombe, 1995 : 191). Il définit les *topoi* comme suit :

- Ce sont des « principes généraux qui servent d'appui au raisonnement mais ne sont pas ce raisonnement » (190, cf. les relations logiques entre les énoncés *supra*).
- Ils sont « intralinguistiques, présents en langue », [...] et « fondent les notions » (celle de *gratitude* est l'exemple donné dans l'article pour ce qui est de l'attitude reconnaissante à adopter après un service rendu par un tiers) [...] et plus encore, « ils définissent le sens de ce mot ». Il conclut cette deuxième propriété en posant : « le sens d'un mot n'est rien d'autre que le faisceau de *topoi* attaché à ce mot » (191).
- Les *topoi* sont graduels et permettent le passage d'un argument à une conclusion dans un enchaînement : « Il y a donc une force persuasive plus ou moins grande résultant de l'application du *topos* » (191).

Ainsi, progressivement, en franchissant les différents niveaux, du micro-linguistique et de ses niveaux plus profonds de la morpho-syntaxe, aux plus larges unités de discours, la pluralité de micro-actes argumentatifs exprimés par les énoncés combinés les uns aux autres *via* des connecteurs tels que *mais*, *puisque*, etc., constitue une macro-structure argumentative plus large. Elle est donc composée de l'ensemble des indications sémantiques inhérentes aux plus petites unités de discours. Au final, la structuration argumentative repose sur l'unité que constitue le *topos*.

Nous retenons de l'article d'Anscombe le *topos* comme « principe général permettant l'enchaînement de l'argument à la conclusion » (192). Il est dit dans sa conclusion que ces *topoi* sont principalement constitués d'énoncés génériques, dont font partie les proverbes ou autres formes sentencieuses – ce qui permet à l'auteur de faire le lien avec la théorie des stéréotypes, dont il n'est pas question ici même : « Dire que derrière les mots il y a un faisceau de *topoi*, revient à dire qu'il y a « sous les mots » des faisceaux d'énoncés

⁵⁵ J.-C. Anscombe, « La théorie des *topoi* : sémantique ou rhétorique ? », in *Fascicule thématique : Argumentation et rhétorique*, I, Paris : Hermès 15, 1995, p. 186.

génériques » (196, les guillemets étaient déjà présents dans le texte d'origine). Nous pensons que « ce faisceau d'énoncés génériques » sous-jacent est l'écho de toutes les pratiques langagières existantes et inhérentes à la communauté linguistique. Il constitue le déjà-là ou déjà-dit qui est à ses fondements mêmes. En cela, ces *topoi* sont polyphoniques et ce sont ces relations au déjà-dit, cette expérience commune du langage que partagent locuteurs et interlocuteurs, qui permettent l'accès au sens.

Il convient enfin de faire référence à deux concepts très clairement définis par Nølke : les **opérateurs argumentatifs** et les **connecteurs argumentatifs**. Les premiers sont « les formules argumentatives dont la fonction essentielle est de faire exécuter la sélection : ils posent alors des contraintes sur l'interprétation des points de vue particuliers en spécifiant leurs orientations » (Nølke, 1993 : 268). Sont évoqués à ce propos les rôles des adverbes de gradation tels que *très, trop*, etc. qui sélectionnent les occurrences de l'unité lexicale qui les suit.

Les seconds ont pour fonction de « faire exécuter la combinaison », de « combiner des points de vue en créant des structures⁵⁶ ». Ces connecteurs, comme *mais, même, enfin*, semblent donc se situer à un niveau plus élevé du discours, dans le sens où les unités combinées sont souvent plus larges – des propositions – et c'est cette combinaison d'énoncés qui produit le sens qui sera interprété par le récepteur de message.

Nølke ne manque pas de conclure son analyse en réitérant la conviction qui est la sienne, et la nôtre au demeurant :

« Le langage est fondamentalement polyphonique et argumentatif. En effet, sa nature dialogique se reflète même dans sa structure lexicale. Le langage est prédéterminé à exécuter de l'argumentation : il contient des structures argumentatives en embryon, pour ainsi dire » (272).

Nous allons maintenant prendre quelque distance avec la vision polyphoniste telle qu'elle a été exploitée par Ducrot ou les Scandinaves pour aborder l'autre concept souvent mentionné dans les études portant sur la polyphonie, à savoir le dialogisme. Un point

⁵⁶ La sélection est un des deux types de contrainte sémantique sur l'argumentation. La combinaison est l'autre type de contrainte sémantique selon Nølke (1993), p. 268.

s'impose puisqu'il est important « de savoir de quoi on parle⁵⁷ » quand on fait référence à ces concepts.

1.4. Polyphonie *versus* dialogisme

Ces deux concepts font souvent l'objet de confusion ; certains les utilisant l'un pour l'autre et *vice versa*. Nous nous devons de faire le point à ce propos en définissant précisément le dialogisme.

1.4.1. Le Dialogisme dans l'approche praxématique

C'est principalement à Jacques Bres, seul ou en collaboration avec Aleksandra Nowakowska ou Bertrand Verine, entre autres, que nous ferons ici référence. Les bases du dialogisme semblent être posées dès la fin du XXe siècle, dans une série d'articles (Bres 1996, 1998 et 1999). Ce courant linguistique est donc très récent. La parution du dictionnaire *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique* de Catherine Détrie, Paul Siblot et Bertrand Verine en 2001⁵⁸, ancre définitivement cette nouvelle approche dans le paysage linguistique actuel en proposant des définitions des termes linguistiques à la lumière des recherches du laboratoire Praxiling⁵⁹ de l'Université Paul Valéry, Montpellier 3.

L'entrée « polyphonie » de ce dictionnaire ne nous renseigne que très furtivement : elle occupe la moitié de la page 256 – ce qui est très peu comparé à d'autres entrées – et sur cette moitié de page, deux tiers sont consacrés à la polyphonie littéraire et aux recherches de Bakhtine qui ont fait le jour sur les relations qu'entretient l'auteur avec son héros. D'un point de vue plus strictement linguistique, le dernier tiers de section nous renseigne brièvement sur le concept de polyphonie, tel qu'il a été repris par Ducrot en 1984 : il correspond, selon les

⁵⁷ Une expression polyphonique en soi, en écho au titre de la communication de Jacques Bres au colloque de Cerisy-la-Salle (Manche) en septembre 2004.

⁵⁸ C. Détrie, P. Siblot, B. Verine, *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, *op. cit.*, 2001.

⁵⁹ Laboratoire Praxiling UMR 5267 CNRS, Université Paul-Valéry, Montpellier 3.

auteurs, au concept de dialogisme de Bakhtine. La définition générale, communément admise, de « remise en cause de l'unicité du sujet parlant » est enfin donnée en quelques mots.

Cette entrée ne nous satisfaisant guère, nous nous tournons alors vers d'autres contenus. C'est à l'entrée « dialogisme » de C. Détrie *et al.* que nous pouvons lire des développements beaucoup plus intéressants : nous lisons que le dialogisme est « la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (Détrie, 2001 : 83). La pluralité des voix demeure le point commun à toutes ces différentes approches jusqu'ici. En revanche, le dialogisme revendique la paternité de Bakhtine et se réclame d'un retour aux sources de ses écrits des années 1930. En cela, le dialogisme diverge quelque peu de la théorie proposée par Ducrot.

Bakhtine voit l'interaction verbale comme « la réalité des pratiques langagières » ou « la réalité première du langage », ayant pour forme prototypique « le dialogue de la conversation » (83). De ces bases jaillit le concept crucial d'orientation dialogique de l'énoncé. Les analyses du discours adoptant cette approche ont abondamment recours aux notions d'« énoncés », de « dialogue », aux adjectifs « dialogal » et « dialogique », des termes qu'il convient d'explicitier⁶⁰. Nous terminerons l'exploration des définitions par celle de la théorie linguistique de la « praxématique ».

1.4.2. Dialogal

L'adjectif « dialogal » caractérise « tout ce qui a trait au dialogue⁶¹ ». Il est proche de l'expression « dialogue externe » développée par Bakhtine. Les phénomènes dialogaux prennent la forme par exemple de l'alternance *in praesentia* des locuteurs, des pauses, des phatiques, des régulateurs, etc. soit ils font référence à la structure externe du dialogue. L'interaction dialogale est alors définie comme « deux locuteurs ou plus partageant le même élément, le fil du discours, du dire, de l'interaction » (Bres, 2005 : 55). L'adjectif « dialogal »

⁶⁰ Jacques Bres a communiqué à ce propos au colloque de Cerisy-la-salle 2004. Son intervention : « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal ; dialogique ; dialogisme, polyphonie... » est restituée dans les actes du colloque *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Louvain : Éditions De Boeck Duculot, 2005, p. 49.

⁶¹ J. Bres, « Savoir de quoi on parle », *op. cit.*, p. 49.

est l'antonyme de « monologal » qui caractérise le genre de discours n'ayant qu'un locuteur unique. A l'entrée « dialogal » du dictionnaire de praxématique, nous pouvons lire :

« Le genre du discours est dialogal lorsque les textes qui se réalisent dans son cadre prennent la forme textuelle non du monologue (une seul énoncé produit – le plus souvent – par un seul locuteur) mais du dialogue, c'est-à-dire lorsqu'ils se développent comme enchaînement d'au moins deux tours de parole, produits par des locuteurs différents. La conversation, l'interview par exemple sont des genres dialogaux » (Détrie, 2001 : 83).

1.4.3. Dialogique

L'adjectif « dialogique », quant à lui, décrit « l'orientation d'un énoncé vers d'autres énoncés », il correspond alors au « dialogue interne » (Bres, 2005 : 49) de Bakhtine ; interne dans le sens où :

« Dans un énoncé appartenant à un seul et même tour de parole, un même locuteur fait interagir, plus ou moins explicitement, deux (ou plusieurs) énonciateurs dont les voix sont parfois clairement distinctes, parfois superposées, entremêlées jusqu'à l'inextricable. **Le dialogisme est cette dimension constitutive qui tient à ce que le discours, dans sa production, rencontre (presque obligatoirement) d'autres discours.** » (C'est moi qui souligne, Détrie 2001 : 84).

Dans un sens, cette opposition « dialogue externe » *versus* « dialogue interne », pour faire respectivement référence au « dialogal » *versus* « dialogique », pourrait tendre à poser les phénomènes linguistiques du premier comme relevant plutôt du macro-texte, alors que le dernier ferait appel au micro-textuel. Ce n'est pas aussi simple que cela, nous allons le voir.

L'entrée « dialogique » du dictionnaire de praxématique est intéressante en ce qu'elle synthétise aussi, grâce au contraste entre les deux antonymes notamment, « monologique » *versus* « dialogique », le contenu de l'entrée « monologique ». On nous propose alors :

« Est dit dialogique un énoncé dans lequel la modalisation du sujet énonciateur s'applique non à un dictum (contenu propositionnel), comme dans l'énoncé monologique, mais à une unité ayant déjà statut

d'énoncé, c'est-à-dire ayant déjà fait l'objet d'une modalisation par un autre énonciateur » (84).

Dans les actes du colloque de 2004, Bres nous apprend que l'adjectif « dialogal », étant peu usité, est souvent remplacé par « dialogique », ce qui est une erreur et contribue à semer la confusion sur le sujet. Dans la même communication, il suggère que l'adjectif « dialogique » caractérise « l'orientation de tout énoncé vers des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours et vers la réponse qu'il sollicite » (52). Le terme d'« orientation » évoque donc un processus dynamique, un mouvement, qui plus est, à double sens, non seulement vers l'amont de la conversation auquel il se rattache, mais aussi vers son aval, à savoir la réception du message par l'interlocuteur. Ce point nous intéresse au premier chef et sera pertinent pour les développements à venir.

1.4.4. Types de dialogisme

Dès à présent, à travers ces quelques définitions commencent à se dessiner les traits caractérisant le dialogisme. Continuons à tracer les contours encore plus fins de cette théorie. Pour ce faire, nous allons tout d'abord explorer l'entrée « dialogisme » du dictionnaire de praxématique, une entrée qui développe les trois types de dialogisme, selon « la/les voix qui feuillette(nt) l'énoncé » (2001 : 84).

Le **dialogisme interdiscursif** correspond au type de dialogisme évoqué ci-dessus : tout discours « rencontre les autres discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction. Par cet aspect, dialogisme est quasi-synonyme d'intertextualité⁶² ». Ce point est un écho évident de Bakhtine : « Le discours rencontre le discours d'Autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense⁶³ ». En ce sens, ce type de dialogisme n'est pas micro-textuel comme proposé *supra*, mais bien macro-textuel

⁶² Une notion relevant plutôt des analyses littéraires que linguistiques, in Détrie (2001 : 84).

⁶³ M. Bakhtine, « Du discours romanesque » in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, 1978, p. 92.

puisque'il fait intervenir des discours possiblement lointains, par leur émetteur ou leur situation d'énonciation...

Le **dialogisme interlocutif**, quant à lui, caractérise la situation au cours de laquelle un énonciateur s'adresse à son énonciataire « sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper⁶⁴ ». Bakhtine avait déjà posé dès 1935 que : « tout discours est érigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu » (103). A nouveau, ce propos nous semble pertinent pour nos travaux en ce qu'il met en exergue le rôle crucial que joue l'interlocuteur. Nous y reviendrons.

Enfin, l'**autodialogisme**, que Bres préfère nommer « **dialogisme intralocutif** », décrit une situation où l'énonciateur dialogue avec son propre discours. Il est souvent ajouté que ce type de dialogisme n'est pas celui qui est le plus étudié, sans doute parce que la voix-écho qui feuillette l'énoncé est trop évidente et explicite. Ce n'est qu'une hypothèse.

Ces trois manifestations de dialogisme montrent à quel point les résonances sont multiples. A la lumière de ces remarques, il est incontestable et incontesté que tout énoncé ne doit jamais être isolé ni de son contexte, ni de la situation d'interlocution dont il dépend inextricablement.

Enfin, l'**énoncé** occupe un rôle crucial. Notons que, dans cette théorie, ce sont métaphoriquement les discours, les énoncés, qui dialoguent entre eux, et non les énonciateurs. En effet, à l'instar des liens énonciatifs de la ScaPoLine, les énoncés sont analysés selon les liens de hiérarchie⁶⁵ qu'ils entretiennent entre eux. En découle alors une théorie fondée sur les liens qui unissent ces énoncés. Par exemple, nous pouvons lire que *E* est l'énoncé « enchâssant », auquel correspond l'énonciateur *E1*, et *e* l'énoncé enchâssé, logiquement désigné par une minuscule car subordonné, imbriqué, également pourvu de *e1*. Les énonciataires sont désignés par les coordonnées secondaires (2), soit respectivement *E2* et *e2*.

Pour conclure ce passage sur la théorie du dialogisme, il convient d'ajouter quelques mots sur le cadrage plus global dans lequel s'inscrit cette théorie, l'**approche praxématique**, figurant aussi dans l'intitulé du dictionnaire de Détrie *et al.*

⁶⁴ C. Détrie *et al.*, *op. cit.*, 2001, p. 84. Entrée « dialogisme ». Notons que Bres, dans sa communication au colloque de Cerisy quelques années plus tard, parle, lui, de locuteur/interlocuteur dans les définitions des divers types de dialogisme.

⁶⁵ Cette hiérarchie est une divergence majeure par rapport à la théorie ducrotienne.

Dans cet ouvrage même, qui se veut l'illustration de l'entreprise collective menée à ses débuts par, chronologiquement Lafont, Gardès-Madray, Siblot, et Barbéris, des années 1970 à la fin des années 1980, l'entrée « praxématique » nous enseigne que cette théorie linguistique est centrée sur « l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste » (2001 : 261). En effet, la *praxis*, concept issu du domaine philosophique, vient du verbe *πράσσειν* (*prassein* qui signifie « pratiquer, réaliser, achever, réussir bien ou mal »), soit fait référence à une pratique, une action, un effort. Au-delà des considérations philosophiques, qui n'en sont pas moins intéressantes, nous retiendrons que, dans son application au domaine linguistique, la praxématique met au premier plan le statut de l'homme comme individu doté de pensée, de parole, et d'action. Ainsi, la situation de communication et les intentionnalités de message sont des aspects essentiels dans cette approche. Ce point nous semble pertinent puisque, selon nous, une étude de la langue, du système est indissociable de l'analyse du discours, réel, effectif, concret. C'est aussi ce que revendique l'approche praxématique, à savoir un ancrage dans la réalité indissociable de la production du discours. Plus précisément, l'approche praxématique offre un cadre qui permet⁶⁶ l'analyse dialogique des énoncés, à savoir l'orientation obligée d'un énoncé vers d'autres énoncés. Les énoncés sont alors considérés comme les produits de l'interaction des hommes et de leurs discours. En ce point, ils font résonner des voix autres que celle du locuteur. Cette double interaction avec le discours d'Autrui, qui nous intéresse au premier chef, était, au demeurant, présente dans les écrits de Bakhtine :

« L'expression d'un énoncé est toujours, à des degrés divers, une réponse, autrement dit : elle manifeste non seulement son propre rapport à l'objet de l'énoncé, mais aussi le rapport du locuteur aux énoncés d'Autrui ». (Détrie, 2001 : 87).

1.5. Conclusion du chapitre 1

Au terme de ce panorama polyphonique pluriel, nous sommes sensible à toutes ces influences que nous considérons complémentaires pour notre entreprise. Nous nous positionnons dans la droite lignée des travaux de Ducrot dont ceux sur la négation, faisant

⁶⁶ « Permettre » au sens de « rendre possible ».

autorité dans le domaine, nous sont d'un grand intérêt et d'une grande utilité pour l'étude du cas que nous avons choisi d'examiner d'une part. De l'autre, ses travaux théoriques, révolutionnaires, ont fait la lumière non seulement sur le fonctionnement du système du français, mais aussi sur la complexité et la richesse d'un même énoncé, pourtant simple ou banal de prime abord. En ayant recours à la notion de point de vue comme unité de base dans ses analyses linguistiques, Ducrot a, d'emblée, inscrit ses travaux dans une exploration de la dimension argumentative de la langue.

La ScaPoLine et le dialogisme selon l'approche praxématique sont intéressants en ce qu'ils revendiquent tous deux un ancrage dans la réalité du discours. Ils présentent la volonté très forte d'une part d'examiner les énoncés pour ce qu'ils sont, à la lumière de la thèse incontestable qu'un énoncé doit être analysé en prenant en compte les éléments de son co(n)texte (du discours immédiatement antérieur ou postérieur à l'énoncé à la situation d'interlocution plus générale), d'autre part d'établir des liens avec les éléments théoriques fournis par Ducrot ou Bakhtine. Ces deux approches, qui toutefois ne se revendiquent pas des mêmes influences, mettent toutes deux en exergue le rôle important que joue l'interlocuteur.

Ce point est capital selon nous. La visée communicative du langage n'est plus à démontrer. Nous faisons alors l'hypothèse que tous les paramètres devant être pris en compte pour l'émission et la réception de message sont, au final, tous à mettre au compte de la variable de la réception, une instance trop souvent négligée. Nous développerons ce point ultérieurement.

Ces trois courants théoriques présentent des travaux portant sur le français. Nous nous proposons donc de continuer à explorer les pistes polyphoniques proposées par ces trois courants en appliquant cette réflexion sur la polyphonie à des énoncés anglais. En effet, nous pensons que ces analyses mettent au jour des phénomènes linguistiques fondamentaux qui profitent à la linguistique du français mais qui pourraient également contribuer à éclairer le fonctionnement du système anglais. Nous nous proposons alors d'appliquer l'hypothèse polyphonique aux marqueurs de l'anglais et d'en examiner son caractère opératoire. Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier le cas de l'interro-négative en anglais.

2. Le cas de l'interro-négative

Nous avons choisi de porter une attention toute particulière aux propositions interro-négatives (également appelées « questions négatives ») dans la mesure où elles semblent mettre en jeu des phénomènes linguistiques beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît de prime abord. Structurellement, elles sont décrites comme des questions « classiques », positives, sur lesquelles sont affixées la marque négative : *not*.

2.1. Description formelle générale

Ces formes sont complexes puisque, formellement, morphologiquement, elles synthétisent, comme leur nom l'indique, à la fois les marques de l'interrogation et de la négation⁶⁷. Son expression la plus simple est au demeurant très productive : nous faisons référence ici à l'énoncé *why not*, suivi ou non d'un point d'interrogation. Cette simple variante relative à la ponctuation, ayant fort probablement des implications prosodiques, attire dès à présent notre attention et pose question quant au caractère interrogatif de cette expression. Est-ce une « vraie question » comme nous pouvons souvent l'entendre dire, par opposition aux « fausses questions », ou assertions dissimulées derrière des formes interrogatives ? La réflexion sur le caractère rhétorique des interro-négatives et leur contribution à la construction plus générale du discours occupera une large place dans notre recherche.

Un détour par la version en ligne du concordancier *British National Corpus*, le corpus d'anglais britannique de référence, *BNCweb*, nous amène à nous pencher sur 241 occurrences de *why not*, suivies ou non d'un syntagme. Sur cet ensemble, 101 occurrences ne sont composées que du mot interrogatif *why* suivi de la particule négative *not*. Les 140 occurrences restantes se partagent en *why + not* (+ base verbale + argument du verbe ou

⁶⁷ D'un point de vue syntaxique, nous garderons à l'esprit les remarques de J. J. Katz & P. M. Postal, in *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions, op. cit.*, deux syntacticiens générativistes, pour lesquels l'interro-négative est non pas la combinaison de deux traits syntaxiques, mais un trait syntaxique unique.

circonstant) – là encore, le point d'interrogation n'est pas systématique – et *why + not +* syntagme nominal (désormais abrégé en SN). En voici quelques exemples, extraits du corpus *BNCweb* :

Why not?

Why not come along?

'Jinny, why not tell me what you're after?

While you are confused, why not prepare yourself for a chat with your bank manager?

So why not Shaw?

'If you need an instant military presence, why not the marines?

L'un d'entre eux est particulièrement intéressant en ce qu'il est doublement marqué, l'interro-négative en déclenchant une autre immédiatement, sans que le tour de parole soit attribué à l'interlocuteur entre temps, comme le veulent les lois qui régissent communément le discours.

Why not, why didn't you vote Liberal Democrat?

En effet, lorsque *why not* n'est pas suivi d'un syntagme nominal, nous pouvons observer, pour ce qui est de la forme interrogative en anglais, syntaxiquement, l'apparition de l'auxiliaire – si celui-ci n'est pas présent en forme non interrogative, en d'autres termes si ce n'est pas déjà une forme négative, puisque l'affirmation non marquée n'a pas recours à l'auxiliaire – et sa montée⁶⁸, selon le schéma suivant :

< (WH-) + AUX + S + V (+ compléments ou circonstants⁶⁹) + ? >

On dit de l'anglais que c'est une langue ayant pour structure « SVO », c'est-à-dire que, à l'instar du français, la structure canonique de l'affirmation comprend pour premier

⁶⁸ Notons qu'une grande différence entre les interro-négatives en français et en anglais tient en le fait qu'en français, à l'oral, au registre courant ou familier, l'inversion Sujet-Verbe n'a pas lieu, l'inversion étant réservée exclusivement au registre soutenu de l'oral et à l'écrit. L'exemple que Brown et Levinson ont utilisé est le suivant : « T'as pas une cigarette ? » En aucun cas ne rencontrerions-nous « N'as-tu pas une cigarette ? » à l'oral. En anglais, l'inversion subsiste à l'écrit comme à l'oral, quels que soient les registres (notons tout de même que des formes sans inversion peuvent être utilisées : dans ce cas, seuls l'intonation – à l'oral - et le point d'interrogation – à l'écrit - montrent que nous avons affaire à une forme interrogative).

⁶⁹ Les parenthèses signalent le caractère facultatif des syntagmes. De plus, nous souhaitons mentionner que ce schéma interrogatif est toujours respecté à une exception près : lorsque le locuteur interroge sur le sujet de l'action, comme dans *Who would like some more bread?* l'auxiliaire et le sujet du verbe disparaissent de la structure de surface pour ne laisser place qu'au seul pronom interrogatif *what* ou *who*.

élément, thématique, le Sujet, puis le Verbe, suivi de son Objet. C'est pourquoi nous parlons de montée de l'auxiliaire devant le sujet puisque ce n'est pas la place qui lui est initialement attribuée.

La présence ou l'absence du mot interrogatif en WH- nous permettent de classer les questions en, respectivement, questions « ouvertes », ou « interrogatives partielles », impliquant une réponse qui peut prendre la forme d'infinies possibilités, et qui par conséquent doit être développée par l'interlocuteur. Sans pronom interrogatif, la question est « fermée » : elle est également appelée « interrogative totale ». En anglais, on parle de *Yes/No questions* puisqu'elles appellent une réponse courte de type *Yes/No*.

2.2. Fonctions

La littérature a abondamment traité la forme interrogative ; les définitions de l'interrogation sont nombreuses. Pour n'en citer que quelques unes, nous pensons tout d'abord à *Logic and Conversation* de H. P. Grice⁷⁰, auquel nous ferons référence ultérieurement. Ce texte a été repris par Jacqueline Léon dans ses recherches sur la paire Question-Réponse, intitulées « Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique⁷¹ ». Son article nous indique que sur le **plan informationnel**, les trois conditions à réunir pour avoir une forme interrogative sont les suivantes :

- le questionneur ne connaît pas l'information demandée
- il désire obtenir cette information
- il cherche à obtenir du destinataire cette information (38).

Nous notons que ces premières caractéristiques de la forme interrogative sont centrées sur le questionneur qui est le centre névralgique de l'acte d'interrogation. L'interlocuteur n'est seulement envisagé qu'en tant que destinataire de la question. Ce qui semble compter ici, c'est l'expression de l'incertitude et la recherche de l'information manquante. En anglais, on parle *d'information gap*.

⁷⁰ H. P. Grice, "Logic and Conversation", *op. cit.*

⁷¹ J. Léon, « Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique : le couple Q-R, questions alternatives et questions rhétoriques », in *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, vol. N°1, 1997.

En analyse du discours, lorsqu'un locuteur pose une question, il sollicite son interlocuteur qui a pour obligation d'y répondre⁷². Oswald Ducrot (1972) le montre très clairement : « les questions ont essentiellement pour effet de mettre l'interlocuteur dans une situation particulière où il est obligé de fournir ce type de comportement qu'on appelle réponse⁷³ ». Nous lisons, par ailleurs, une dizaine d'années plus tard, toujours chez Ducrot, que « les trois actes qu'accomplit le locuteur en posant une question sont : la mise en scène de l'assertion préalable⁷⁴, l'expression de son incertitude et l'obligation de réponse de son interlocuteur ».

En termes d'organisation des séquences parlées, le regroupement des tours de parole question-réponse est un exemple de ce que E. Schegloff (1991) et Schegloff et Sacks (1973), appellent une « paire adjacente⁷⁵ ». Ces deux tours se succèdent et sont interdépendants. Jacqueline Léon tire une conclusion sensiblement identique en se réappropriant l'adjectif qualificatif *adjacent* : « En résumé, toutes les approches ont en commun de ne pas pouvoir faire l'économie de la réponse et de concevoir implicitement la question et la réponse comme appartenant à deux tours de parole adjacents » (Léon, 1997 : 25). Les caractéristiques les plus courantes de ces paires adjacentes sont les suivantes :

- elles sont composées de deux tours produits par des locuteurs différents
- les tours sont placés l'un à côté de l'autre dans leur forme basique et minimale, ils sont ordonnés et se différencient en types de paires
- certains énoncés sont produits pour initier des actions suivantes alors que d'autres sont réalisés pour compléter l'action initiée. Ces formes d'énoncés qui initient des actions, soit les questions, sont appelées première partie de paire (PPP), ou en anglais *first pair part* (FPP), tandis que ceux qui résultent de ces actions initiées, les réponses, sont appelés seconde partie de paire (SPP) ou *second pair part* (SPP).

⁷² En analyse conversationnelle, on parle de paire adjacente question/réponse, témoignant de l'inséparabilité des deux composantes. Il est d'ailleurs considéré anormal ou impoli de ne pas répondre à une question d'un point de vue formel (silence) ou sur le fond (réponse non adéquate). On imagine très bien dans ces cas respectivement *Hello? Are you listening to me?* ou encore *You're not answering my question?*

⁷³ O. Ducrot, *Dire et ne pas dire*, *op. cit.*, p. 20.

⁷⁴ Notons au demeurant que Ducrot préfère la locution « assertion préalable » ou « sous-jacente » à « réponse attendue », une assertion sous-jacente négative en l'occurrence, en ce qui concerne l'interrogation. Ducrot (1983) est cité par Jacqueline Léon, *op. cit.*, 1997, p. 26.

⁷⁵ E. Schegloff, « Conversation Analysis and Socially Shared Cognition » in L. Resnick, J. Levine and S. Teasley (eds.), *Perspectives on Socially Shared Cognition*, Washington D.C. : American Psychological Association, 1991, p. 150-171.

E. Schegloff, H. Sacks, « Opening Up Closings », in *Semiotica*, VIII, 4, 1973, p. 289-327.

- les types de paires adjacentes les plus fréquents sont question-réponse, salutation-salutation, injonction-réponse, annonce-acceptation⁷⁶.

Gérard Moignet (1966) analyse, quant à lui, la forme interrogative en termes de fonctions. Il nous dit de la forme interrogative, en introduction à son article « Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative⁷⁷ », que :

« Elle peut faire appel à une information auprès de l'interlocuteur sur quelque chose que le questionneur ignore, traduire l'incertitude, faire confirmer ce dont on vient d'être informé et qu'on accueille avec étonnement, affirmer ou nier avec vigueur (dans le cas de l'interrogative oratoire), elle peut aussi permettre de commander ou de formuler une hypothèse. Elle se caractérise, à l'écrit, par un point d'interrogation qui clôt la phrase, à l'oral par une intonation propre à l'interrogation » (1966 : 49).

Nous venons de le lire, les fonctions de l'interrogation sont nombreuses. Il sera important de mettre au jour la ou les fonction(s) de l'interrogation dans l'analyse de notre cas.

2.3. De l'importance de la réponse

Du côté de la réception de la question, deux possibilités sont offertes à l'interlocuteur pour constituer sa réponse : valider la relation prédicative proposée dans l'interrogation, soit valider P, ou ne pas la valider, qui résulte en non-P (symbolisé par convention par $\sim P$). En d'autres termes, lorsque le locuteur pose une question, il ne se prononce pas quant à la validation de la relation prédicative, au contraire, il remet en question cette dernière. La relation prédicative demeure en suspens, en attente de validation. Le locuteur-questionneur s'en remet alors pleinement à son interlocuteur à qui il incombe la tâche d'opérer un choix : il se devra d'asserter ou ne pas asserter P. Jean Albrespit dit du questionneur, dans le cas de

⁷⁶ Ces propriétés sont issues du document de travail proposé par l'Université de Lyon 2, disponible *via* le lien hypertexte suivant, consulté pour la dernière fois le 25 avril 2013.

<http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.colon_de_carvajal_i&part=277082>

⁷⁷ G. Moignet, « Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative » in *Langages*, n°3, 1966, p. 49. Cet article de Moignet est une lecture importante en ce qu'il est l'héritier direct de la pensée guillaumienne.

« vraies questions » ou questions « classiques », qu'il : « demande à son interlocuteur d'opérer un choix, sans préjuger de la réponse⁷⁸ ». Nous adhérons à l'argument du « choix à opérer », nécessaire. Nous pensons toutefois que la réponse revêt une importance considérable dans le choix. Selon nous, l'interlocuteur ne peut pas « ne pas préjuger de la réponse » puisque l'échange même est fondé sur la relation interlocutive et sur l'anticipation permanente de l'intervention à venir de l'interlocuteur. Nous y reviendrons.

Tout au long de nos démarches, nous apporterons une attention particulière au rôle de l'interlocuteur dans l'échange communicatif. Il sera donc essentiel – au sens propre, nous entendons ici selon l'essence même de la forme interrogative – d'analyser, le cas échéant, les réponses produites à la suite des interro-négatives. Nous examinerons donc, d'une part, les occurrences de notre corpus en regardant si elles appellent toujours une réponse, comme nous pourrions le penser, puisqu'elles partagent le caractère de sollicitation de l'interlocuteur de toute forme interrogative. Le cas échéant, nous nous intéresserons à sa forme.

D'autre part, les occurrences qui ne sont pas suivies de réponse effective sauront susciter notre intérêt également puisque, dans ces cas précis, l'interrogation ne remplit pas sa fonction première, à savoir appeler une réponse. Si une telle fonction n'est pas remplie, et selon le principe d'économie qui régit le discours – nous ne marquons la langue que lorsque nous avons besoin de signaler une attitude particulière, qui ne va pas de soi, par rapport à l'énoncé – nous nous demanderons alors pourquoi le locuteur utilise une forme interrogative. Dans ce cas précis, l'usage même d'une telle forme interrogative nous prouve que celle-ci remplit au moins une, voire d'autres, fonction(s), fort probablement sur un autre plan – discursif ? Argumentatif ? Il nous incombera alors la tâche de la – les ? – mettre au jour. Par ailleurs, si la fonction première de la forme interrogative est remise en cause dans les interro-négatives, nous devons examiner la valeur d'assertion de tels marqueurs, bien que, formellement, la forme interrogative subsiste.

L'unité fonctionnelle de paire adjacente « question-réponse » est cruciale dans l'exploration de l'interro-négative puisque notre approche tente de réhabiliter le rôle de récepteur de message, souvent placé au second plan. Selon nous, il convient d'aborder toute

⁷⁸ J. Albrespit, *Construire l'énoncé en anglais : voix, négation, exclamation, interrogation*, op. cit., p. 134. Le passage cité est extrait d'un plus large paragraphe consacré à l'étude contrastive des « questions classiques », positives, et interro-négatives.

analyse de phénomène linguistique en gardant à l'esprit la visée communicative du langage. En effet, la vision maintenant dépassée selon laquelle la langue permettait de représenter le monde, doit laisser place à une vision fondée sur l'unité « message » considéré comme un message adressé à un interlocuteur parce qu'il est pertinent de l'exprimer à tel ou tel moment, en fonction du contexte communicatif, ou de la situation interlocutive unissant les deux locuteurs dans l'échange interactionnel. Ainsi, nous allons jusqu'à suggérer que selon nous, ce sont les réponses qui, même par leur absence, nous révéleront les propriétés des interro-négatives et partant, feront le jour sur le fonctionnement du système de l'anglais.

2.4. Du mélange des domaines : les paradigmes sont-ils brouillés ?

Nous avons pu le voir dès la première importation d'occurrences d'interro-négatives en *why not (?)* sur le *BNCweb*, le caractère interrogatif ou assertif, en fonction de la présence ou non du point d'interrogation, nous interpelle.

2.4.1. L'interrogation

2.4.1.1. *Interrogation et assertion positive*

Cette réflexion nous amène à remettre en question les frontières, somme toute poreuses, entre les domaines de l'assertion, positive et négative, et l'interrogation. Nous l'avons mentionné dès les premières lignes de ce développement, certaines questions négatives ne sont pas ponctuées du point d'interrogation mais d'un point classique. Cela pose fondamentalement question.

De plus, il n'est pas un hasard que la *Théorie des Opérations Énonciatives (TOE)* d'Antoine Culioli développée dans *Pour une Linguistique de l'énonciation, Opérations et*

*Représentations*⁷⁹ classe les formes interrogatives dans la modalité de type 1, puisqu'au final, il s'agit bien ici d'une assertion, non pas celle du locuteur mais de son allocutaire. Cette même modalité 1 comprend également l'assertion (positive ou négative), l'injonction, soit le mode impératif, et l'assertion fictive, appelée aussi « hypothétique ». Ce sont ce que nous appelons couramment les modalités de phrase, ou prises de position du sujet énonciateur quant à la relation prédicative.

2.4.1.2. *Interrogation et assertion négative*

Par ailleurs, à la lecture de Anscombre et Ducrot (1981), nous prenons conscience que l'interrogation partage de nombreux traits avec l'assertion négative. Il en ressort que : « interroger, mettre en question un prédicat, exprimer une incertitude quant à la validation d'une relation prédicative, revient à nier l'existence de ce prédicat (symbolisé par $\sim P$)⁸⁰ ». Ce sont des considérations que nous garderons à l'esprit tout au long de notre analyse des interrogatives négatives.

L'article de Gérard Moignet déjà mentionné *supra* nous éclaire aussi à ce propos. Même s'il reconnaît que « le mouvement au moins qui sous-tend la phrase interrogative s'avance beaucoup moins en lui-même que le mouvement à la nullitude qui sous-tend la négation » (1966 : 55), l'interrogation conteste un énoncé (mais ne l'annihile pas comme le fait la négation). Ce qu'il faut retenir selon lui, c'est le *mouvement*⁸¹, une notion chère à Gustave Guillaume : « tout s'opère par mouvement et quantité de mouvement⁸² ». Une illustration pertinente en est donnée dans sa définition de la négation, reprise plus tard dans André Joly, dont les travaux sont dans la droite lignée de ceux d'Otto Jespersen : « la négation est une forme modelée par les opérations mentales qui accompagnent son occurrence⁸³ » :

⁷⁹ A. Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, tome 1, Paris : Ophrys, 1990.

⁸⁰ J.-C. Anscombre, O. Ducrot, « Interrogation et argumentation », in *Langue française*, n°52, Paris : Armand Collin, 1981, 5-22.

⁸¹ Il évoque aussi le terme de « cinétisme ».

⁸² G. Guillaume, R. Valin, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1941-1942*, vol. 17, Québec : Presses Universitaires de Laval, 1971, p. 305.

⁸³ A. Joly, « Structure psychique et structure sémiologique de la négation nexale dans les langues indo-européennes », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 76, 1981, p. 99-154.

« Les opérations sont décrites comme un double mouvement, qui va du positif vers le négatif, puis du négatif vers le positif, soit le premier mouvement consiste à nier un énoncé positif sous-jacent (présupposé pragmatique), le second à construire du sens positif pour l'énoncé négatif (assertion négative)⁸⁴ ».

Au demeurant, G. Moignet met en exergue la proximité entre négation et interrogation par le biais des langues anciennes ou mortes, du latin ou du sanscrit. Il démontre que : « de mêmes mots, particules [...] dans certaines langues, veulent à la fois signifier une forme interrogative et une forme négative » (Moignet, 1966 : 56). L'exemple qu'il donne est la particule *nu* en sanscrit : elle peut avoir une fonction interrogative comme une fonction négative, entre autres emplois temporels – signifiant l'immédiateté (56). Dans des langues qui nous sont moins étrangères, nous ne pouvons nier la forte productivité des cas mêlant à la fois marques négatives et interrogatives, témoignant explicitement d'une proximité des deux domaines : en français, le « Tu viens ou pas ? » est caractéristique des questions de l'oral relevant du registre courant voire familier, comme si négation et interrogation étaient intimement liées. Indéniablement, il s'avère que l'acte d'assertion de P n'est jamais très éloigné de la complémentaire de P, ou P' en *TOE*, ou extérieur du domaine. En effet, P et sa complémentaire P' semblent indissociables et sont souvent, en discours, notamment à l'aide du coordonnant *or*, indissociés. Ils forment tous deux un tout, un bloc, une unité. L'un semble toujours être sous-jacent à l'autre, comme l'atteste la célèbre réplique de la pièce Hamlet, de William Shakespeare (Acte 3, scène 1) “*To be, or not to be: that is the question*”. Assertions négative et positive sont-elles inséparables ?

Moignet nous livre aussi une conception hiérarchisée de ces deux domaines. En effet, selon lui, « la négation est instituée en langue, alors que l'interrogation n'intervient qu'au niveau de la phrase, dans la transition de la langue au discours » (56). De la même manière, il pose une hiérarchie entre le négatif et le positif : « le positif est prépondérant en pensée, et la négation, forme linguistique marquée, se définit secondairement par rapport à lui » (63). Selon lui, le positif est premier, d'où sa supériorité sur le négatif, toujours secondaire. Nous verrons que cette conception n'est pas celle adoptée par tous les linguistes⁸⁵.

⁸⁴ Ces références sont reprises par C. Muller, *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève : Droz, 1991.

⁸⁵ En effet, bon nombre de linguistes pensent qu'un énoncé peut être pensé négativement, qu'il ne résulte pas d'une transformation de la forme affirmative à la forme négative.

Après avoir posé qu'interrogation et assertion sont des formes qui résultent du passage de la langue à la mise en discours, Moignet conclut en posant l'interrogation comme « une mise en discussion d'un procès », soit un mouvement négatif, ou dans sa théorie, « allant vers l'étroit », qui est « l'inversion du mouvement thétiq ue ouvrant porteur de la phrase assertive » (63).

Le versant interrogatif des questions négatives soulève déjà beaucoup de réflexions quant à la dynamique de question/sollicitation de réponse. Ces cas, où la forme vient à l'encontre de la fonction première de l'interrogative, ou quand la fonction anticipée n'est pas confirmée dans l'usage, seront d'un grand intérêt pour nous, et il nous faudra expliquer la raison d'être de ces marques. Pour étayer notre thèse, il conviendra alors de nous placer sur un plan différent de l'apport informationnel d'un tel marqueur pour mettre au jour les stratégies interlocutives mises en place à des fins argumentatives.

2.4.2. La négation

L'autre marque qui compose l'interro-négative est la négation. Négation *versus* affirmation, assertion positive *versus* assertion négative, nous considérons la négation en tant qu'action sur le discours ou « procédure grammaticale⁸⁶ », permise par le discours. Nous avons alors affaire au substantif du verbe *nier*, à l'adjectif « négatif » (que l'on oppose à « positif ») qui caractérise la polarité (« polarité *négative* »), une procédure grammaticale qui est marquée par la présence formelle de la particule adverbiale *not* dans l'énoncé, particule affixée, plus précisément suffixée à l'auxiliaire dans la majeure partie des cas.

Pour toute négation, nous nous devons d'expliciter ce qui est nié par la particule adverbiale, quelle est alors la portée de la négation. Est-ce le prédicat (c'est ce que fait la

⁸⁶ Entrée « négation », in J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin (éds.), *Grand Dictionnaire de Linguistique et Sciences du Langage*, Paris : Larousse, 2007, 1^{ère} éd. 1994, p. 321. Les énonciativistes parlent alors de l'extérieur (E) de la notion.

négation « partielle »), l'énoncé dans son intégralité (on parle alors de « négation totale⁸⁷ »), la validation de la relation prédicative, ou encore l'interrogation sur la validité de la relation prédicative ? Pour ce faire, il conviendra de mettre en parallèle forme et sens, soit regarder la position syntaxique de la particule négative et mettre en rapport cette position avec la portée de la négation. En effet, même si les grammaires prescriptives préconisent l'affixation de la particule négative à l'auxiliaire, soit en position 2 (ou 3 en cas de présence d'un mot interrogatif), qu'en est-il de la cinquantaine d'occurrences⁸⁸, grammaticales, où *not* apparaît entre le sujet et le prédicat, soit en position 3 (ou 4 en présence d'un mot interrogatif, cf. le schéma ci-dessous) :

< (WH-) AUX + S + NOT + P + ? >

En voici deux exemples :

“Why should we not live there?”

“Why had they not said so?”

Quelle est alors la portée de la négation, au sens de C. Muller (1991), soit « le domaine dans lequel cet opérateur peut agir, [...] le domaine de l'énoncé où se manifeste la négation » (Muller, 1991 : 101) ? Ces différentes positions syntaxiques impliquent-elles des effets de sens différents ? Le cas échéant, en quoi diffèrent-ils ? Un co-texte particulier⁸⁹ favorise-t-il ces formes ?

Avant de répondre à ces questions, il convient de faire un détour par la théorie sur le sujet. Pour ce faire, nous ferons référence à quelques travaux qui ont marqué les recherches sur la négation. Nous pensons plus particulièrement à ceux d'Oswald Ducrot (1984), *Le Dire et le dit*.

⁸⁷ « Négation partielle » ou « totale », ces deux types de négation sont développés dans le *Grand Dictionnaire de Linguistique et Sciences du Langage*, *op. cit.*, p. 321.

⁸⁸ 52 occurrences plus précisément, extraites du *BNCweb*, après avoir activé la recherche < WH- + aux+ S + not + P > dans le concordancier *BNCweb*.

⁸⁹ Je pense ici plus particulièrement aux modaux.

2.4.2.1. La négation vue par Oswald Ducrot

Après une première classification divisée en deux catégories dans Ducrot (1973), *La Preuve et le dire*⁹⁰, la négation **descriptive** et la négation **polémique**, Ducrot (1984), *Le Dire et le dit*, ajoute la négation **métalinguistique** qu'il définit comme suit :

« Elle contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose. Je dirai que l'énoncé négatif s'en prend alors à un *locuteur*⁹¹ qui a énoncé son correspondant positif. C'est cette négation métalinguistique qui permet par exemple d'annuler les présupposés du positif sous-jacent, comme c'est le cas dans *Pierre n'a pas cessé de fumer* ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie ». (Ducrot, 1984 : 217)

En effet, ici, le présupposé que *Pierre fumait* s'il a arrêté de fumer, est nié par la négation. Puisque ce présupposé est nié, l'explicitation en deuxième partie de phrase, la proposition juxtaposée, est obligatoire ici pour que l'interlocuteur comprenne l'énoncé.

La négation est habituellement connotée négativement, vue comme abaissante ou privative. Ducrot souligne que cet usage de la négation métalinguistique permet à titre exceptionnel d'accompagner la négation d'une connotation positive, d'un effet majorant, comme dans : *Pierre n'est pas intelligent, il est génial*.

Dans cet énoncé, le locuteur signale que le qualificatif *intelligent* ne correspond pas à la réalité, à la personnalité de Pierre, il le majore et propose alors le qualificatif *génial* comme correspondant mieux à ce qu'il souhaite exprimer (les qualités de Pierre). Cet usage n'est possible qu'avec de tels adjectifs gradables, qualitatifs, pouvant être ordonnés sur une échelle graduée. Encore une fois, il est indéniable que cet énoncé répond à un premier énoncé selon lequel *Pierre est intelligent*. Nous en convenons, la négation est, ici, une opération fondamentalement seconde d'un point de vue formel. D'un point de vue argumentatif toutefois, elle semble être toute autre. En effet, elle permet, d'une part, de faire écho au discours antérieur, au co-texte gauche dont il dépend, et ainsi d'inscrire le discours dans une continuité, selon des règles tacites de pertinence et de logique, et de l'autre, de surenchérir

⁹⁰ O. Ducrot, *La Preuve et le dire*, Tours : Editeurs Mame, 1973.

⁹¹ Déjà en italiques dans le texte original.

pour les besoins du discours, à des fins argumentatives. Ce tour linguistique a selon nous, une haute valeur argumentative.

Le deuxième type de négation décrit dans Ducrot (1984 : 217) est la négation **polémique**, qui reprend quelques éléments de Ducrot (1973). Ce type de négation correspond selon l'auteur à la plupart des énoncés négatifs. Par rapport à l'exemple ci-dessus, Ducrot propose :

« Le locuteur de *Pierre n'est pas intelligent*, en s'assimilant à l'énonciateur E₂ du refus, s'oppose non pas à un *locuteur* mais à un *énonciateur* E₁ qu'il met en scène dans son discours même et qui peut n'être assimilé à l'auteur d'aucun discours effectif. L'attitude positive à laquelle le locuteur s'oppose est interne au discours dans lequel elle est contestée. Cette négation polémique a toujours un effet abaissant, et maintient les présupposés » (les expressions en italiques le sont déjà dans le texte original, Ducrot, 1984 : 217).

Le caractère polémique est aisément justifié par le fait qu'il est question ici d'opposition d'énonciateurs aux opinions divergentes ; il ne s'agit plus d'une opération métalinguistique de reformulation, de recherche du terme le plus approprié à la situation de communication.

La négation **descriptive** enfin, est conservée telle qu'elle avait été présentée dès 1973. Elle ne représente qu'un « état de choses », « affirme un contenu négatif », elle n'est pas oppositive à un discours adverse et en cela, elle n'est qu'un « dérivé délocutif de la négation polémique ». Ces derniers éléments « d'énonciateur(s) au(x)quel(s) le locuteur s'oppose ou se distancie, dont le point de vue est déclaré inadmissible, ou d'autres énonciateurs auxquels le locuteur s'assimile » (1984 : 217) sont cruciaux dans l'analyse de la négation par Ducrot. Toutes ses analyses y font référence. Cette distinction locuteur/énonciateur a son importance car ces deux instances n'ont pas le même rôle dans la théorie :

« L'énoncé positif sous-jacent à l'énoncé négatif n'est pas un énoncé imputable à un locuteur, mais une attitude, une position prise par un énonciateur vis-à-vis d'un certain contenu » (1984 : 218).

En d'autres termes, la marque unique de la négation, déclinée sous ses trois types, contribue à mettre en scène, au sein d'un énoncé, des énonciateurs pluriels, soutenant des points de vue divergents. C'est en ce sens que la négation, vue au travers du prisme de la théorie ducrotienne, par le biais d'un rejet du discours positif antérieur, est polyphonique.

2.4.2.2. *La négation reprise par Henning Nølke*

Henning Nølke, dans *Le Regard du locuteur*, volume 1 (1993), reprend abondamment les analyses de Ducrot ; certaines varient toutefois quelque peu. Les définitions qu'il pose dans l'ouvrage trouvent leur inspiration directe chez Ducrot (1984) :

- « La négation **polémique** connaît deux variantes : la négation **métalinguistique** peut porter sur les présuppositions ou sur le choix même des matériaux linguistiques ; la négation **polémique à proprement parler** maintient, quant à elle, les présupposés et a toujours l'effet abaissant.
- La négation **descriptive** décrit un état du monde et n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire » (Nølke, 1993 : 235).

Après avoir rappelé l'importance du contexte et de la prosodie relative à l'énoncé dans le processus interprétatif, Nølke poursuit en proposant son analyse polyphonique de la négation. Il commence par rejeter l'hypothèse de l'existence de plusieurs types de négation puisqu'une même phrase, selon lui, peut recevoir des lectures différentes suivant sa prosodie. Ainsi, il propose que la négation polémique est primaire et que toutes les autres interprétations n'en sont que des lectures dérivées. En effet, la négation **métalinguistique** est « une variante de la négation polémique si le pdv_1 , soit l'énoncé sous-jacent positif, est associé à un locuteur autre que le locuteur de l'énoncé négatif » (241). La négation est **descriptive** si pdv_1 est effacé⁹². Pour obtenir une lecture descriptive, la négation polémique doit subir une dérivation descriptive, dont la condition est formulée ainsi :

⁹² Nølke cite Moeschler (1992), « Une, deux ou trois négations ? » in *Langue française* 94, Paris : Armand Collin, 8-25, qui, à ce propos, a parlé d' « inférences invitées » pour faire référence aux différentes lectures de la négation.

« **Condition nécessaire (non suffisante) pour la dérivation descriptive** : le modus de la portée de la négation doit être le contenu propositionnel et la négation doit être associée au foyer neutre de cette portée » (249).

Pour comprendre cette définition, il convient de rappeler que, selon Nølke, la portée de la négation est : « le fragment de phrase sur lequel des unités porteuses de scope (abrégées en UPS) exercent une certaine influence ; la portée est un domaine de dépendance » (243). Le foyer est quant à lui « le segment de l'énoncé qui véhicule une parcelle d'information marquée comme essentielle » (245). La dérivation descriptive ayant lieu au moment de l'énonciation, il convient alors d'accorder une importance toute particulière au contexte. En effet, certains sont plus aptes à favoriser cette dérivation descriptive que d'autres. Le linguiste parle alors de contextes déclencheurs (ou CD) et de contextes bloqueurs (CB) de dérivation. Qui plus est, ces derniers peuvent être forts ou faibles : respectivement ils excluent ou favorisent la lecture descriptive. L'idée qui en ressort est que la négation est par défaut polémique, puisque : « il reste toujours des traces du point de vue contraire auquel s'oppose le locuteur, même dans l'interprétation descriptive » (251).

2.4.2.3. La négation vue selon l'approche praxématique

L'approche praxématique vue par Détrie *et al.* (2001) nous propose une définition de la négation qui se décline sous trois angles : le premier voit la négation comme « un procédé morphosyntaxique, de portée variable, mais dont la fonction sémantique consiste à lever la référentialité d'un ou plusieurs signes (*ne...pas*, le *non* réfutatif, le *non-* morphème privatif...) » (199). Ensuite, la négation est « un type d'assertion dans lequel sujet et prédicat sont dissociés » (199). Enfin, la négation peut renvoyer à « un signe dont le contenu sémantique contient la représentation d'une inexistence. Il correspond alors à un « mot négatif » (199). Ces remarques préliminaires posées, la question de la portée de la négation surgit tout naturellement. Pour l'expliquer, les praxématiciens ont recours aux concepts de *modus*, ou commentaire, et *dictum*, ce qui est dit, pour distinguer la portée de la négation dans la phrase suivante :

Cette table n'est pas blanche.

Dans le premier cas, c'est l'ensemble de la phrase qui est nié. L'énoncé est alors paraphrasable comme suit : *il n'est pas vrai que [cette table est blanche]* : le *dictum*, ce qui est posé, reste alors positif, c'est le *modus* qui est négatif dans *il n'est pas vrai que + dictum*.

Une deuxième analyse envisage cette fois une portée de la négation sur le *dictum*, le *modus* demeure une assertion positive : *il est vrai que [cette table n'est pas blanche]*. Ce simple exemple condense les points qui font débat. En effet, les linguistes sont partagés sur la question de la portée de la négation. Historiquement, Aristote voyait la négation comme une modalité, il en était de même dans la *Grammaire* de Port-Royal : dans ces deux perspectives, la négation est « une opération seconde portant sur un contenu préalablement positif » (Détrie, 2001 : 200). Il en est de même chez Bergson (1941/1994 : 287-289) : « la négation n'est qu'une attitude prise par l'esprit vis-à-vis d'une affirmation éventuelle », Bakhtine ou Ducrot, chez qui la négation rejette un énoncé contraire, positif. Ce courant de pensée est le courant majoritaire en ce qui concerne la négation ; nous nous devons de nous positionner dans ce débat en confrontant cette réflexion sur la portée de la négation à notre cas de l'interro-négative en anglais.

2.4.2.4. La négation en français selon Claude Muller

Toujours sur le français, nous ferons aussi mention des recherches contrastives de Claude Muller sur la négation en français, dans *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes* (1991).

Après avoir défini la négation comme « un connecteur un peu particulier qui, combiné avec une unité sémantique quelconque, donnera un sens global opposé, ou complémentaire » (1991 : 15), Muller revient sur l'importance de l'usage de la négation. En effet, sans mise en discours, la négation n'est rien. C'est, selon lui, une « *notion opératoire* [...] à définir parmi les catégories énonciatives, c'est-à-dire les opérateurs de l'utilisation de l'énoncé, et non parmi les catégories sémantiques constituant l'énoncé » (17). Il faut l'examiner tout comme les autres notions opératoires, à savoir « l'assertion, l'interrogation ou l'ordre » (17). Donc, nous notons au demeurant que l'objet de notre étude, l'interro-négative, combine deux notions opératoires.

Selon Muller, l'énoncé négatif est soit « formé de l'amalgame d'une négation et de l'énoncé qu'elle rejette (sur lequel elle porte), soit un énoncé comportant une négation et faisant référence à l'énoncé rejeté » (20). Quelques pages plus loin, la négation est définie à nouveau : « la négation est la réalisation sous forme assertée du rejet, ainsi que toute marque ayant pour valeur de base de signifier le rejet d'un énoncé potentiel ou réel, soit sous la forme d'assertion de ce rejet faisant référence à l'énoncé, soit sous la forme de l'assertion d'un énoncé formé en amalgamant cette marque à l'énoncé rejeté » (24).

Ainsi, Muller définit la **négation descriptive**, reprise essentiellement de Ducrot, par : « la négation est associée à l'énoncé, et il en résulte que la combinaison a un contenu informatif plus précis que le constat d'inadéquation de l'énoncé positif » (51).

En revanche, la **négation polémique** devient « négation-rejet ». Muller affirme que cette dernière « joue pleinement son rôle » lorsqu'elle rejette un énoncé potentiel car ainsi, « elle asserte son inadéquation » (21). Alors que l'énoncé positif est centré sur le réel que le locuteur tente de décrire, sur le référent, le négatif quant à lui, est « centré sur un énoncé potentiel à rejeter, soit sur un autre énoncé ». Bergson (1957) allait déjà dans ce même sens dès la fin des années 1950 : « la négation affirme quelque chose d'une affirmation qui, elle, affirme quelque chose d'un objet⁹³ ». En cela, la nature de la négation est pleinement métalinguistique et opératoire : « par la négation, le locuteur exhibe ce qu'il rejette, ou au moins y réfère, et marque ce rejet » (Muller, 1991 : 23).

2.4.2.5. *Négation et rejet*

Nous retiendrons donc de Muller (1991) que la notion de rejet est fondamentale dans son analyse de la négation. Selon lui, toute marque négative a pour valeur de base de « signifier le rejet d'un énoncé potentiel ou réel, soit sous la forme d'assertion de ce rejet faisant référence à l'énoncé, soit sous la forme de l'assertion d'un énoncé formé en amalgamant cette marque à l'énoncé rejeté » (Muller, 1991 : 24). En somme, il nous faudra examiner dans notre corpus la portée de la négation et voir ainsi si ce qui est nié dans nos occurrences de questions négatives, ce sont les prédicats P, issus des questions, ou s'il y a

⁹³ H. Bergson, *L'Evolution créatrice*, Paris : Presses Universitaires de France, 1957, p. 287.

assertion du prédicat nié non-P, ou $\sim P$, soit respectivement des négations polémiques ou descriptives à la suite de Ducrot.

Par ailleurs, nous lisons souvent qu'il y a *amalgame, combinaisons, associations...* de plusieurs éléments, mais ce qui est intéressant et mis en exergue par Muller, c'est que cette « combinaison », cet « amalgame » ou « association », n'est pas uniquement une somme mathématique de deux éléments, mais au contraire un produit, si nous devons filer la métaphore mathématique : « la combinaison de la négation et d'un énoncé positif produit du sens » (24). Asserter, sous la forme positive ou négative, c'est avant tout selon Muller, s'exprimer en termes de croyance, jugement et vérité. Par l'acte d'interrogation, le locuteur *demande au destinataire s'il est vrai que P* ; il lui « demande d'avoir le jugement P (affirmatif) ou non-P (négatif) », et il ajoute que « cette dernière est une véritable croyance, sous la forme d'énoncé négatif » (26). En cas de rejet, il demande alors au destinataire de *tenir pour faux que P*. Pour une négation descriptive, il demande *de tenir pour vrai que non-P*, c'est une véritable assertion dans laquelle la négation n'est qu'un élément constitutif de la phrase.

Ducrot (1984) avait une vision quelque peu différente : selon lui, le rejet n'était pas un rejet métalinguistique, endophorique, de l'énoncé, mais le rejet avait lieu en dehors de l'échange. Cette dynamique intérieur/extérieur à l'échange – à ne pas prendre au sens du domaine notionnel culiolien – est assez récurrente. Horn (1985) parle de négation « interne » ou « externe⁹⁴ » en précisant que ne pouvant rejeter qu'un élément externe, la négation polémique (ou « rejet » de Muller) est « externe, séparée de l'énoncé positif, pour être plus apte à en exprimer son rejet » (Muller, 1991 : 26). Selon lui, isolée de l'énoncé à rejeter, cette négation est plus efficace qu'une négation intégrée. Ce même auteur, en collaboration avec Attal⁹⁵, a synthétisé sa théorie de la négation en posant une « unicité de la négation », seules des « valeurs » se distinguent dans l'usage. Muller y adhère et ajoute que : « le contexte dira si c'est un emploi de rejet ou un emploi descriptif ». Il considère enfin « cette valeur de rejet comme valeur de base de la négation » (26).

Si nous résumons l'argument de Muller, rejeter un énoncé revient à exprimer son inadéquation. Un passage a retenu notre attention lorsqu'il mentionne la valeur pragmatique

⁹⁴ L. R. Horn, "Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity" in *Language*, 1985, 121-174.

⁹⁵ P. Attal et C. Muller, *La négation*, Paris : Larousse, 1984.

de la négation, à savoir qu' « elle n'est pas dans l'énoncé négatif mais au-delà, dans le réexamen qu'elle impose à l'interlocuteur » (26). Ce dernier argument impliquant le processus interprétatif de l'interlocuteur est intéressant.

La négation est, nous le percevons dès ces étapes préliminaires, très complexe. Antoine Culioli l'a très justement souligné dans la citation suivante : « Que serait le langage sans les détours et les jeux que, seule, permet la négation, à travers l'entrelacs des marqueurs et des opérations⁹⁶ ? ».

Nous tenterons d'apporter quelques réponses aux questions soulevées dans cette sous-partie relative à la négation. Pour ce faire, nos développements se déclineront en termes de structure informationnelle et mettront en exergue les dimensions discursive, interlocutive et argumentative de telles formes.

2.5. Les interro-négatives

Nos recherches sur la polyphonie des marqueurs de l'anglais puisent naturellement une très large inspiration dans les travaux d'Oswald Ducrot, dont les études sur la polyphonie et la négation font autorité. Sa théorisation de certains marqueurs du français (*d'ailleurs, même, certes, peu/ un peu...*) est exceptionnelle. Les analyses du linguiste-philosophe ont suscité notre intérêt à tel point que la perspective d'un travail similaire sur la négation, la présupposition et l'implicite des marqueurs de l'anglais, nous a séduite.

De prime abord, les interro-négatives semblent partager nombre de ces traits : bien sûr, elles comprennent les traits de la négation et de l'interrogation, toutes deux encodées par l'auxiliaire, marqué par les *NICE properties*⁹⁷, mais bien plus encore, il nous semble que ces formes apportent beaucoup plus sur les plans discursif et argumentatif.

⁹⁶ A. Culioli, *Pour une Linguistique de l'énonciation*, op. cit., p. 113.

⁹⁷ L'expression *NICE properties* est abondamment utilisée en syntaxe anglaise. Elle provient de l'article de Rodney Huddleston, "Some theoretical issues in the description of the English verb" in *Lingua*, 40, vol. 4, 1976, 333-334. Les *NICE properties* font référence aux propriétés de l'auxiliaire. L'acronyme *NICE* correspond respectivement à *Negation*, *Interrogation*, *Code* et *Emphasis*. Ces propriétés permettent de distinguer un verbe lexical d'un auxiliaire.

En effet, cette forme complexe, mêlant à la fois les marques de l'interrogation et de la négation, est une forme excessivement marquée, qui le sera d'autant plus à l'oral avec des courbes intonatives d'amplitude plus ou moins grande, ascendantes ou descendantes selon les occurrences, leur caractère sollicitateur ou rhétorique, ouvert ou fermé. En effet, l'interrogative, à elle seule, fait l'objet de nombreuses études : sur les plans syntaxique, informationnel, conversationnel, argumentatif (Anscombe-Ducrot, « Interrogation et argumentation » in *Langue française* n°52, 1981). Il en est de même pour la négation : Ducrot (1984), Claude Muller (1991), déjà cités, et Liliane Haegeman (1995), *The Syntax of Negation*⁹⁸.

Ce qui pose fondamentalement question ici, c'est la combinaison de ce que certains linguistes appellent deux « modalités », cette association de la forme négative à la forme interrogative. Pour quel(s) effet(s) ? Est-ce un nouveau trait syntaxique, unique, ayant synthétisé les deux modes ? Ou conservons-nous les propriétés de chacun ? Nous l'avons vu, les paradigmes sont brouillés donc il convient d'explorer les différentes dimensions en jeu dans le cas de l'interro-négative. Notre réflexion nous permettra de prendre la mesure du rôle que joue la négation au sein de la forme interro-négative. Comme évoqué précédemment, cette synthèse ne résulte sans doute pas d'une somme des deux valeurs que l'on retrouverait juxtaposées dans l'énoncé interro-négatif. Au contraire, elle produit du sens nouveau et révèle des stratégies argumentatives inhérentes à la relation d'interlocution qui unit les deux locuteurs. A ce propos, J. Katz et P. M. Postal ont toujours maintenu que l'interro-négative ne présentait « qu'un trait unique⁹⁹ ». Il en sera débattu ici même.

Pour mettre au jour les tenants et les aboutissants de ce « produit », nous adopterons, entre autres, une approche comparative des interro-négatives face aux interrogatives « classiques », ou interrogations positives, quand cela est possible et s'avère pertinent. Avant cela, il convient maintenant de faire le point sur la littérature qui a déjà traité le cas de l'interro-négative.

⁹⁸ L. Haegeman, *The Syntax of Negation*, vol. 75, Cambridge : Cambridge University Press, 1995.

⁹⁹ J. J. Katz, P. M. Postal, *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, *op. cit.*, cité dans H. Savin et E. Perchonok, « La structure grammaticale et le rappel immédiat des phrases anglaises », in *Langages*, n°16, 1969, p. 92.

2.5.1. Approche contrastive des interro-négatives en français et en anglais

Pour ce faire, nous allons tout d'abord prêter une attention toute particulière aux deux articles de Suzanne Pons-Ridler et Geneviève Quillard traitant de l'interro-négative et de la négation plus largement, respectivement « Stylistique comparée : la forme interro-négative en anglais et en français¹⁰⁰ » et « Pédagogie de la négation¹⁰¹ ».

Elles ont tout d'abord démontré que le français est une langue qui a une plus forte tendance à la négativité :

« Les francophones emploient fréquemment une forme négative dans des situations qui, en anglais, donnent généralement lieu à une forme affirmative ». (*Stylistique comparée* : 111)

En effet, dans leur approche contrastive des deux langues, et surtout en étudiant de près des traductions de version, soit de l'anglais vers le français, elles ont pu remarquer que dans de nombreux tours, de manière générale, et ce « quasi-systématiquement, l'anglais est traduit par une forme négative en français » (*Pédagogie de la négation* : 113). Les exemples d'anglais courant qu'elles utilisent sont les suivants, entre autres : *hardly* traduit par *pas encore* ou *remember* par *n'oublie pas*¹⁰² Elles ajoutent que les interro-négatives sont fréquemment utilisées pour les questions de la vie courante (demandes d'information, d'argent ou de service) et que les questions rhétoriques en français ont une propension à être plutôt négatives que positives.

La question qui se pose est la suivante : pourquoi formuler des questions sous la forme négative ? La négation apporte-elle une fonction particulière à la question ? Les auteures suggèrent que la forme négative « permet d'éviter un impératif qui serait assimilé à un ordre » (*Pédagogie de la négation* : 116), jamais perçu de manière agréable. Nous ajoutons donc que la négation a une fonction communicative : elle permet d'améliorer les conditions

¹⁰⁰ S. Pons-Ridler et G. Quillard, « Stylistique comparée : la forme interro-négative en anglais et en français » in *La Linguistique*, vol.27, 1991.

¹⁰¹ G. Quillard et S. Pons-Ridler. « Pédagogie de la négation » in *TTR : Traduction, Terminologie, Rédaction*, vol. 5, n°1, 1992.

¹⁰² En technique de traduction, le procédé de traduction dont ce mécanisme relève est le procédé de modulation.

de réception de message par l'interlocuteur. Aussi, elles ajoutent que l'interro-négative « projette au contraire un désir de réponse positive » (*Stylistique comparée* : 112).

Il est intéressant de constater que, en ce qui concerne l'anglais, Geoffrey Leech et Jan Svartvik (1975) ont décrit les questions négatives comme suit : “*this construction usually expresses some degree of surprise (or even disappointment or annoyance). The speaker would normally assume the positive meaning, but now expects the negative*¹⁰³”.

Comment se fait-il que ces deux définitions soient si éloignées l'une de l'autre ? Les interro-négatives ont-elles une fonction si radicalement différente d'une langue à l'autre ? Cette approche comparative entre les deux langues est enrichissante puisqu'à la lecture de ces différents articles, nous apprenons que ces questions négatives sont typiquement françaises : en effet, leur très grand nombre est rendu possible, entre autres, grâce à la possibilité qu'a le français, et non l'anglais, de marquer la contradiction grâce à la réponse *si* affirmative, et non *oui*. Selon les auteures : « *si* affirmatif enlève toute ambiguïté à la réponse et engage peut-être le francophone à poser des questions plus souvent à la forme négative¹⁰⁴ ».

Par exemple :

- Donc si j'ai bien compris, tu ne viens pas ce soir ?

- *Si !*

L'anglais ne dispose pas de cet outil¹⁰⁵, au contraire de l'allemand qui, comme le français, a conservé cette distinction, en l'occurrence *ja/doch*. Est-ce la seule raison expliquant la forte productivité des interro-négatives françaises ? Là n'est point le cœur de notre réflexion. Cependant, même si ces questions sont perçues comme des formes interrogatives foncièrement françaises, nous pouvons nous interroger sur leur raison d'être en

¹⁰³ G. N. Leech, J. Svartvik, *A Communicative Grammar of English*, London : Longman, 1975, p. 113.

¹⁰⁴ S. Pons-Ridler et G. Quillard, « *Stylistique comparée : la forme interro-négative en anglais et en français* », *op. cit.*, p. 118.

¹⁰⁵ En anglais, les chercheuses ajoutent qu'on a souvent, à la suite d'une réponse en *yes*, un énoncé tel que : *yes what?* de manière à montrer le manque de précision quant à la possibilité de *yes* à valider l'affirmation ou la négation. En effet, seule, la réponse *yes* n'apporte pas la contradiction attendue avec autant de force que le *si* français. Toutefois, nous ajouterons que l'anglais dispose tout de même de marqueurs d'assertion contradictoire, nous pensons ici aux reprises emphatiques de l'auxiliaire utilisé dans la forme interrogative avec polarité négative ou positive suivant la forme interrogative précédente.

En anglais, la traduction de *si* se fait à l'aide de la reprise de l'auxiliaire également : cf. exemple de notre corpus de *BNCweb* < *Don't you* > : “*The world has much to thank the Chinese ancients for, don't you agree?*” “*Indeed, I do, Governor*”.

anglais. En effet, cette proportion non-négligeable d'interro-négatives de notre corpus nous invite tout de même à réfléchir sur leur apport discursif, alors qu'il est régulièrement dit dans la littérature, que de manière générale, en anglais, les questions sont de forme positive. Il nous incombe alors la tâche de mettre au jour leur fonction et leur intérêt discursif.

Selon la loi d'économie qui régule le discours, un locuteur ne marque que ce qu'il est nécessaire de marquer, donc une question négative a forcément une fonction différente à remplir par rapport à son homologue positif. Nous pensons que les interro-négatives ont une valeur argumentative cruciale au sein de la plus large relation interlocutive qu'entretient le locuteur avec son interlocuteur.

2.5.2. Interro-négative et orientation positive

Nous avons commencé à évoquer le caractère poreux des frontières entre les domaines de l'interrogation et de l'assertion principalement. Cet argument est majeur dans les diverses analyses des interro-négatives puisque tous les linguistes s'accordent à dire que l'interro-négative correspond à une forme d'assertion positive¹⁰⁶.

Par exemple, chez Moignet (1966) sur l'un des schémas illustrant l'argument principal de son article, nous pouvons lire que l'exemple donné pour la « phrase interrogative orientée vers le positif » est : « Ne vient-il pas ? », soit une interro-négative. Et l'auteur de poursuivre, après avoir démontré que l'interrogation classique orientait vers le négatif, ou non-P :

« Négative par son contenu notionnel, allant à l'étroit par sa forme interrogative, la phrase est finalement positivante par la conjugaison des deux vecteurs ». Cela rejoint la formule mathématique : (-) et (-) donnent (+). Nous savons que la négation oriente vers le négatif, l'interrogation faisant de même, le résultat est une orientation positive, soit vers le contenu notionnel positif » (1966 : 55).

Tout comme nous pouvons lire quelques pages plus loin : « Si l'interrogation [...] est affectée de négativité, le résultat obtenu est du quasi-positif. L'interrogation négative est,

¹⁰⁶ Nous insistons sur la « correspondance », et non « l'équivalence ». Dans la mesure où le locuteur utilise une forme différente, cette dernière ne peut être l'équivalente d'une autre forme. Elle peut, au mieux, s'en approcher.

comme on sait, un moyen expressif de suggérer ce qui est jugé réel » (1966 : 63). Un autre exemple illustre son propos : « Dire qu'on ne saurait haïr, n'est-ce pas dire qu'on pardonne¹⁰⁷ ? ».

Le propos d'Antoine Culioli (1990) est sensiblement identique : « la mise en question de la position en E *il n'existe pas* produit l'interro-négative *n'existe-il pas ?*, qui équivaut à *il existe* » (1990 : 110). Il ajoute par ailleurs que les interro-négatives sont des demandes de confirmation qui sont toujours biaisées, c'est-à-dire pondérées d'un côté ou de l'autre (vers le oui ou le non, soit vers la validation ou la non-validation).

Tous les exemples mentionnés ci-dessus illustrent ce que l'on nomme questions « orientées ». Catherine Kerbrat-Orecchioni (2001) les définit dans son article « Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu » de la manière suivante : « elles [*les questions orientées*] attendent de préférence une réponse de type positif ou négatif, comportant ainsi en leur sein une part d'assertion¹⁰⁸ ». L'affirmation est explicitement développée quelques pages plus loin : « les interro-négatives sont considérées comme étant dotées d'une orientation positive » (*Oui, non, si* : 110). Cette orientation positive est d'ailleurs confirmée dans plusieurs langues, comme le montrent Brown et Levinson dans *Politeness*¹⁰⁹. Pour poursuivre dans ce versant anglophone de la recherche, nous lisons dans un article du Professeur de Sociologie de l'Université de Californie, John Heritage, que : “*These questions are strongly designed for ‘yes’ answers*¹¹⁰”. Et Heritage de poursuivre : “*reversing the polarity of this negatively formulated question conveys an expectation for a positive response*” (2002 : 1429).

Pour revenir à Kerbrat, elle ajoute toutefois que, même si ce phénomène paraît intuitivement accessible à tout locuteur, l'analyse linguistique des questions orientées n'en reste pas moins complexe, cela étant dû essentiellement à la multiplicité des « orientateurs » (*Oui, non, si* : 109). Elle ajoute, par ailleurs, que ce sont les réponses qui révèlent l'interprétation de l'interlocuteur, et, ce faisant, permettent de savoir si la question était orientée ou non : « c'est toujours la réponse qui montre si la question est orientée,

¹⁰⁷ Exemple extrait de Molière, *Amphitryon*, Acte 2, scène 6.

¹⁰⁸ C. Kerbrat-Orecchioni, « Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu » in *Marges Linguistiques*, n°2, 2001, p. 108.

¹⁰⁹ P. Brown, S. Levinson, *Politeness*, vol. 4, Cambridge : Cambridge University Press, 1987, p. 122-123.

¹¹⁰ J. Heritage, “The limits of questioning: negative interrogatives and hostile question content” in *Journal of Pragmatics*, 34, 2002, 1441.

interprétation aussi de l'interlocuteur en fonction de sa réception de la question » (110). Encore une fois, nous sommes sensible à cet argument.

Gustave Guillaume, maintes fois cité dans de nombreux ouvrages, dont la thèse de Christian Plantin (1978), parle de « compénétration de deux mouvements de pensée, le mouvement interrogatif et le mouvement affirmatif¹¹¹ ». Le caractère affirmatif de cette forme n'est ici plus à remettre en question.

Il semble poindre dès à présent que ces questions ne sont pas de « véritables questions », comme le dit Muller : « *Pourquoi ne pas...* n'est pas une vraie question sur la cause » (1991 : 244), la paraphrase la plus appropriée d'une interro-négative étant selon l'auteur : « *ça aurait dû être le cas que P* », soit une assertion positive. A l'instar de Muller, Jolanta Sikorska-Golianek (2009) résume très justement ces deux derniers points. Dans son article sur *déjà* en contexte de négation, elle dit de l'interro-négative :

« Elle n'est pas une vraie demande d'information adressée à un interlocuteur, ms plutôt une **demande de confirmation**. En effet, le locuteur n'a nul besoin de chercher à déterminer la valeur de vérité de l'ensemble de la phrase ou d'un de ses éléments, puisqu'il la connaît déjà. Il demande simplement à l'interlocuteur de la confirmer et il attend précisément que cette valeur s'inverse sous la négation et revête dans la réponse un sens affirmatif¹¹² ».

A la lumière de ces remarques, nous nous devons maintenant d'aborder les questions rhétoriques.

2.5.3. Les questions rhétoriques

Les définitions que nous pouvons trouver des questions rhétoriques reprennent en partie les points précédemment évoqués. En effet, les questions rhétoriques, quelquefois appelées « fausses questions » sont des questions orientées particulières dans le sens où elles n'appellent pas de réponse. A cet égard, nous lisons chez Anscombe et Ducrot (1981) que :

¹¹¹ C. Plantin, *Oui, non, si : étude des enchaînements dans le dialogue*, Thèse de Doctorat sous la direction d'Oswald Ducrot, Université Paris VIII, 1978, p. 141.

¹¹² J. Sikorska-Golianek, Etude de cas : « déjà » en contexte de négation, in *Synergies Pologne*, n°6, 2009, p. 139. C'est moi qui souligne.

« Le locuteur de l'énoncé interrogatif fait comme si la réponse à la question allait de soi, aussi bien pour lui que pour l'allocutaire [et] la question n'est là que pour rappeler cette réponse. Elle joue alors à **peu près le rôle de l'assertion** de cette dernière, présentée comme une vérité admise » (14, c'est moi qui souligne).

Muller rejoint les linguistes sur ce point :

« Ces questions rhétoriques sont l'équivalent de phrases positives – on se trouve encore devant un cas de **polarité positive**, résultant d'une mise en question d'un procès négatif. Aucune réponse n'est donc attendue ». (1991 : 242, c'est moi qui souligne).

En effet, aucune réponse n'a lieu d'être puisque la composante *question* de la question rhétorique a disparu. Nous proposons que, pour le cas de la question rhétorique, la composante assertive sature, au point de l'annihiler, la composante *question* originelle, inhérente.

2.5.3.1. *Les questions rhétoriques chez Jacqueline Léon (1997)*

Jacqueline Léon (1997) explore en détail le couple question-réponse et plus particulièrement les questions rhétoriques. Après avoir rappelé les quatre caractéristiques des questions rhétoriques suivantes :

- Il n'y a pas d'échange d'information, pas d'intention d'obtenir une réponse
- La question n'exige pas de réponse : elle est juste posée pour susciter l'adhésion du locuteur ou lui rappeler des informations déjà connues
- La réponse est présentée comme évidente – un problème rhétorique dans l'Antiquité était un problème dont on avait déjà trouvé la solution
- La question rhétorique construit une réponse anti-orientée¹¹³.

J. Léon pose que les questions rhétoriques construisent à la fois le présupposé (l'exemple qu'elle cite est la question : « Existe-un endroit où il n'est pas allé ? ») et la

¹¹³ J. Léon, Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique : le couple Q-R, questions alternatives et questions rhétoriques, *op. cit.*, p. 36.

réponse à cette question (Il est allé partout). Elle ajoute que, souvent, les questions rhétoriques sont des « rappels », visant à « activer¹¹⁴ » des informations que le locuteur considère comme pertinentes pour l'auditeur – elle fait ici même référence aux travaux de D. Sperber et D. Wilson (1986), *Relevance*¹¹⁵.

Nous adhérons à cette conception de loi de pertinence des informations par rapport aux données du contexte de construction de message, dans un plus large cadre communicationnel. Selon nous, un message n'est construit que dans l'optique qu'il soit bien reçu par l'interlocuteur et que la communication soit effective. La pertinence du propos sera alors un des critères, sinon *le* critère déterminant, favorisant la communication entre les deux locuteurs.

J. Léon conclut son article en posant que les questions rhétoriques sont des « questions partielles exprimant une vérité générale » (40). Nous gardons cette remarque à l'esprit et y reviendrons dans l'analyse détaillée de notre corpus. De même, J. Léon insiste sur la place des questions rhétoriques au sein du tour de parole. Elle suggère que :

« Situées en fin de tour, dans une séquence de clôture, elles concluent une argumentation et expriment la morale de l'histoire. Le questionneur sollicite alors l'adhésion du destinataire qui lui accorde son appui [en répondant] » (40).

La place dans le discours – en fin de tour de parole – de tels segments est-elle aussi influente que d'aucuns veulent le penser ? Nous y réfléchissons. Toujours est-il que les fins argumentatives sous-jacentes à de telles questions ne sont plus à remettre en question et leur positionnement en fin de tour semble effectivement permettre de rendre compte de leur rôle argumentatif. Il sera intéressant de croiser ces deux paramètres –rôle argumentatif en parallèle du positionnement dans le tour de parole – afin de mettre au jour une potentielle échelle de valeurs argumentatives, plus ou moins prégnantes en fonction de leur positionnement au sein du tour de parole. Pour ce faire, nous mettrons cette hypothèse à l'épreuve de plus larges extraits, ce que le *BNCweb* ne nous permet pas de faire. Nous confronterons alors ces

¹¹⁴ Nous préférons pour notre part le terme de « réactivation » à « activation » dans la mesure où comme le souligne J. Léon, les informations ont la plupart du temps déjà été mentionnées (elle parle de « rappels » d'information).

¹¹⁵ D. Sperber, D. Wilson, *Relevance: Communication and cognition*, *op. cit.*, p. 379.

hypothèses aux occurrences d'interro-négatives extraites de nouvelles¹¹⁶, en l'occurrence celles de Raymond Carver, ou d'autres romans d'anglais contemporain.

Enfin, J. Léon cite abondamment les travaux de Ducrot pour étayer son propos sur l'absence de réponse. Elle nous rappelle que Ducrot (1983) est allé plus loin que la simple « obligation de réponse » évoquée à propos des caractéristiques de l'interrogation. Pour rappel :

« La langue est telle qu'on ne peut pas poser une question sans se poser comme imposant à l'autre des obligations de ce genre – ou ce n'est plus une question » (Ducrot, 1983 : 30).

En effet, Ducrot a ajouté que c'est une réponse bien particulière qui est attendue : « c'est à un aveu que le questionneur prétend contraindre son interlocuteur¹¹⁷ ». Nous devons réfléchir à cette possibilité et mettre à l'épreuve cette hypothèse.

J. Léon rappelle également les recherches de Ducrot (1984) et Anscombe et Ducrot (1981), (1983) et (1984) sur les questions rhétoriques à proprement parler. D'une part, Ducrot (1984) considère la question rhétorique selon une conception polyphonique où : « le locuteur fait entendre la voix de l'allocutaire se posant cette question », « le questionneur présente la réponse comme évidente en dissociant le locuteur et l'énonciateur de la question », et « la question n'est là que pour rappeler la réponse¹¹⁸ ». D'autre part, selon Ducrot et Anscombe (1983)¹¹⁹, les questions rhétoriques ont « un rôle d'argumentation », et ce sont « les seules questions où la valeur argumentative est véritablement exploitée pour l'accomplissement d'un acte d'argumenter » (Léon, 1997 : 37). L'argumentation occupe une place très importante dans notre réflexion ; nous l'avons souligné à de multiples reprises. C'est pourquoi ces dernières hypothèses seront considérées à leur juste valeur dans notre analyse des interro-négatives.

¹¹⁶ Le genre de la nouvelle présente l'intérêt, en quelques pages, de proposer une unité narrative. De plus, cette contrainte de concision implique de proposer au lecteur suffisamment d'éléments contextuels pour que la lecture soit compréhensible.

¹¹⁷ O. Ducrot (1983) cité dans J. Léon (1997 : 36).

¹¹⁸ J.-C. Anscombe, O. Ducrot, « Interrogation et argumentation », *op. cit.*, p. 14.

¹¹⁹ J.-C. Anscombe, O. Ducrot, *L'Argumentation dans la langue*, *op. cit.*

2.5.3.2. Conclusion partielle sur les questions rhétoriques

Pour conclure, l'absence de réponse effective suivant la question rhétorique est justifiée par une autre référence, P. Fontanier (1830), une référence ancienne mais qui fait autorité en ce qui concerne les figures du discours :

« Ce tour interrogatif [existe] non pour marquer un doute ou provoquer une réponse mais pour indiquer au contraire la plus grande persuasion et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre¹²⁰ ».

Cette citation illustre particulièrement bien plusieurs points dont il a été question précédemment : non seulement elle remet en question l'expression de l'incertitude et l'obligation de réponse, mais elle met aussi au jour très explicitement la valeur argumentative caractéristique de la question rhétorique mentionnée précédemment.

A la lecture de ces divers extraits, nous remettons en cause l'utilisation du nom « question » au sein de l'expression « question rhétorique » puisque, systématiquement, ces « questions » n'appellent pas de réponse, ce qui est pourtant le propre d'une question. Donc d'un point de vue discursif, la question ne remplit pas sa fonction. Elle n'a de *question* que sa forme, interrogative.

Le caractère rhétorique des interro-négatives sera abordé à de multiples reprises et tout particulièrement lors de l'analyse des – nombreuses – occurrences d'interro-négatives n'étant pas suivies de réponses effectives. Nous devons toutefois garder à l'esprit que les interro-négatives ne sont pas toutes des questions orientées n'appelant qu'une réponse ; dans certains cas, les deux réponses (validation ou non validation de P) sont envisagées. La valeur interrogative classique, i.e. la demande d'information, des interro-négatives étant maintenant largement remise en cause, nous devons mettre au jour la fonction argumentative d'un tel marqueur.

¹²⁰ P. Fontanier, *les Figures du Discours*, Paris : Flammarion, 1977 (1830), p. 368.

2.5.4. Interro-négatives et demandes

Nous l'avons vu, les interro-négatives ne sont pas toujours de « véritables questions » dans le sens où elles ne permettent pas toujours d'obtenir une information inconnue du locuteur mais, le cas échéant, quelles demandes permettent-elles de formuler ?

2.5.4.1. Demande de confirmation

A l'unisson, nombreux sont les linguistes qui présentent l'interro-négative comme une demande de confirmation. Par exemple, Jean Albrespit soutient que :

« Avec une forme négative, la question devient une demande de confirmation, [le locuteur ne demande] pas d'opérer un choix, sans préjuger de la réponse (ce qu'on fait avec une question classique)¹²¹ ».

Andrée Borillo (1979) dit des interro-négatives, après avoir ajouté que « c'est la négation de l'interro-négative qui lui confère le rôle d'orientateur », qu'elles sont « des demandes de confirmation que P », ou « confirm-OUI¹²² ». Nous développerons plus largement cet argument lorsque nous analyserons les occurrences d'interro-négatives à la lumière de notre corpus. Il nous incombera alors la tâche de préciser s'il y a bien confirmation et le cas échéant, confirmation de quel élément : d'un événement ? d'un point de vue ? de l'adhésion au point de vue exprimé ?

¹²¹ J. Albrespit, *Construire l'énoncé en anglais : voix, négation, exclamation, interrogation*, op. cit., p. 133.

¹²² A. Borillo, « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », in *Langue française*, vol.44, Paris : Armand Collin, 1979, 27-41. Cet avis est partagé par de nombreux linguistes. Une nuance doit toutefois être apportée en ce que A. Culioli dit des interrogatives rhétoriques : « on ne part ni d'une demande d'information, ni d'une demande de confirmation (= interrogation biaisée) mais de la mise en question de la position que l'on attribue à Autrui, un Autrui fictif, c'est-à-dire un co-énonciateur qui n'est pas un interlocuteur », extrait de *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, tome 1. Cette exception est liée au cadrage théorique que ses travaux impliquent, mais plus généralement, A. Culioli partage avec ses collègues la valeur de demande de confirmation des interrogations biaisées.

2.5.4.2. *Demande d'adhésion*

J. Sikorska-Golianek (2009) a analysé le marqueur *déjà* en contexte de négation :

« Au sein d'interro-négatives, *déjà* n'a pour fonction de valider la réorientation du parcours vers la valeur affirmative, réorientation à laquelle l'interlocuteur est requis de donner pleinement son adhésion¹²³ ».

Cette remarque est intéressante, l'interlocuteur est effectivement sollicité pour donner son adhésion. Avec le glissement vers l'adhésion de points de vue, l'interro-négative revêt pleinement sa valeur argumentative. A l'instar de J. Sikorska, Ronald Jenn (2008) explore les effets de l'interro-négatives et nous livre qu'en ayant recours à ce marqueur : « le personnage d'Huckleberry Finn attend l'approbation de sa tante, la question orientant la validation vers l'interlocuteur¹²⁴ ». Il ajoute quelques lignes plus loin que : « le locuteur cherche un assentiment en forçant l'autre protagoniste du discours à adopter son point de vue » (13). Ce qui se dégage ici est une démarche véritablement coercitive qu'exprime le verbe « forcer ». Notons toutefois que l'interlocuteur détient toujours la possibilité de rejeter l'énoncé en question : « ce dernier reste cependant libre de revenir sur l'alternative proposée pour la rejeter » (13).

A ce stade, les stratégies plus ou moins autoritaires et contraignantes se dégagent. Avec les dynamiques d'expression de l'accord ou du désaccord, l'interro-négative s'inscrit pleinement dans le domaine argumentatif, tout comme l'implique le syntagme verbal causatif « faire admettre » comme suit : Corinne Rossari et Anna Razgouliaeva présentent la question comme une « demande d'adhésion, qui cherche à faire admettre au destinataire un certain état de choses¹²⁵ ».

Une étude précise de la relation interlocutive pour chaque occurrence nous permettra de voir si cette valeur coercitive est prédominante. Pour ce faire, il sera pertinent de regarder la teneur polémique du contexte de communication. Entre autres, il est tout aussi intéressant

¹²³ J. Sikorska-Golianek, « Etude de cas : « déjà » en contexte de négation », *op. cit.*, p. 140.

¹²⁴ R. Jenn, « Voix, rythme et interpellation. Les évolutions théoriques à l'épreuve du Paraverbal », in *Synergies Pologne*, n°5, 2008, p. 13.

¹²⁵ A propos du marqueur du français *donc* chez C. Rossari, A. Razgouliaeva, « Comment utilise-t-on les actes illocutoires dans les enchaînements monologiques et dans les enchaînements dialogiques ? », in *Cahiers de Linguistique Française*, vol. 26, 2004, p. 47.

de prêter une attention particulière à la « projection de l'image de l'état de connaissances que se fait le locuteur de son interlocuteur » (Rossari-Razgouliaeva, 2004 : 46). En effet, dans ce même article, C. Rossari et A. Razgouliaeva ajoutent, en faisant référence à A. Borillo (1981)¹²⁶, que de telles interrogatives contribuent à marquer :

« Les attentes du locuteur au sujet de l'état des connaissances de son destinataire : le locuteur fait comme si au moment de l'énonciation de la question, le destinataire devait savoir que Pierre est venu, donc que cette proposition pouvait faire partie de son état de connaissances » (Rossari-Razgouliaeva, 2004 : 47).

Cette analyse rejoint, sous d'autres termes, les analyses de Ducrot sur la présupposition et l'implicite.

2.6. Conclusion du chapitre 2

Pour conclure ce préambule théorique sur l'interro-négative, nous souhaiterions mettre en avant trois points :

Tout d'abord, nous aimerions citer un extrait de Kerbrat (2001) qui résume très bien ce qui se passe lors de la synthèse des marques de l'interrogation avec celles de la négation : « avec la négation, la question affirme, sans la négation, elle nie¹²⁷ ». Il est effectivement surprenant, et d'autant plus intéressant, de voir qu'associée à l'interrogation, la négation remplit les fonctions inverses. En d'autres termes, l'orientation de l'énoncé ne va pas dans le sens de la structure formelle, de surface.

Ensuite, nous aimerions signaler que nous prenons parti aux côtés de Brown et Levinson en suggérant que l'interro-négative est un trait syntaxique unique. Nous allons même plus loin que ces deux auteurs en proposant que ce trait unique revêt des fonctions multiples, et c'est en cela qu'il corrobore notre thèse polyphonique de l'anglais. Nous réfutons la thèse des deux auteurs selon laquelle l'usage de l'interro-négative est commandé

¹²⁶ A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », in *Revue de Linguistique*, vol. 25, 1981, p. 1-33.

¹²⁷ C. Kerbrat-Orrechioni, « Oui, non, si », *op. cit.*, p. 108. La linguiste reprend P. Fontanier (1830 : 368) : « Une singularité frappante, c'est qu'avec la négation, elle affirme ce que sans négation elle nie ».

par une simple dialectique de politesse et de registres de langue. Pour reprendre l'exemple des linguistes, « T'as pas une cigarette ? » n'est pas plus poli que « T'as une cigarette ? ». Nous comprenons que la première formulation soit jugée plus acceptable, mais elle l'est uniquement parce que, selon nous, de par sa forme négative, elle offre à l'interlocuteur une possibilité réelle de rejeter l'énoncé en question et répondre par la négative. D'où l'effet de sens « plus poli », dans la mesure où le rejet de l'énoncé par l'interlocuteur est envisagé à part entière. Une première stratégie argumentative de l'interro-négative s'avère donc être de permettre à l'interlocuteur de choisir de valider ou d'invalidier, en toute liberté, la relation prédicative de l'énoncé en question. L'interro-négative permet alors de faire une demande prudente et subtile, où la requête est atténuée afin de ne pas contrarier l'interlocuteur qui, par conséquent, aura fort probablement plus de chances de répondre favorablement à cette même demande. C'est pourquoi nous proposons d'examiner la polyphonie des marqueurs de l'interro-négative à la lumière du domaine de l'argumentation.

Nous le remarquons aisément, l'interlocuteur occupe une place cruciale dans l'analyse des interro-négatives. C'est pourquoi nous proposons de réhabiliter sa place et son rôle au sein de l'échange communicatif en mettant en exergue le travail collaboratif inhérent à toute construction de message. En effet, il n'est pas qu'un « destinataire de message » mais à la place, il est une composante obligatoire et fondamentale à l'échange. Kerbrat (*Oui, non, si* : 2001) va dans ce sens également : elle démontre que le discours est « polygéré », que c'est une « construction collective », « le produit d'un travail collaboratif », « un phénomène de construction collectivement négociée des sens et des référents » (2001 : 97). Effectivement, nous proposons, à l'instar des travaux de Catherine Détrie (2010) sur les ponctuations du discours¹²⁸, de substituer à la construction du discours, le terme de plus collaboratif de « co-construction » du discours, impliquant une minimisation du rôle du locuteur pour le bénéfice de la réhabilitation de celui de l'interlocuteur. Nous proposons donc en dernière partie de mettre en regard les concepts de polyphonie et d'interlocution pour l'étude du cas de l'interro-négative.

¹²⁸ C. Détrie, « Le rôle de la spectacularisation du savoir dans l'interlocution : les contours interpersonnels et les types d'intersubjectivité engagés par la particule *tu sais / vous savez* » in *L'Interlocution comme paramètre*, Actes du colloque d'Amiens de janvier 2011, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 123.

3. Polyphonie et argumentation

A l'instar de la polyphonie, l'argumentation est un vaste domaine, souvent considéré au carrefour de plusieurs disciplines : sciences du langage ou sciences sociales, pour ne citer principalement qu'elles. Raphaël Micheli nous dit dans l'avant-propos au numéro d'*A Contrario* qu'il a dirigé, que :

« L'argumentation est sans nul doute l'exemple d'une notion dont aucune approche disciplinaire ne peut prétendre au monopole : elle intéresse les logiciens, les philosophes et les linguistes, mais aussi les sociologues, les politologues et les historiens¹²⁹ ».

En rappelant l'objectif général de ce numéro, il met en avant la « vitalité des recherches [...] qui prennent pour objet l'argumentation » (3), tout particulièrement dans l'espace francophone. Nous nous proposons de poursuivre cette réflexion en l'appliquant aux interro-négatives de l'anglais.

Nous avons pu commencer à le constater, l'interro-négative semble se distinguer de l'interrogative « classique », positive, par les traits argumentatifs qu'elle revêt systématiquement. L'influence qu'ont les travaux de Ducrot sur notre travail nous amène donc à examiner les interro-négatives à la lumière des théories de l'argumentation qui ont été proposées, notamment par lui-même et J.-C. Anscombe, entre autres, à la suite des théories francophone et anglophone qui ont émergé à la fin des années 1950, respectivement celles de Chaïm Perelman et de sa *Nouvelle Rhétorique* (1958), et celle de Stephen Toulmin. Nous allons ici même nous interroger sur le fonctionnement de la langue, i.e. du système linguistique dans son ensemble. Nous nous demandons comment la langue parvient à suggérer ce qu'elle ne verbalise pas, à convaincre sans avouer son but. Pour répondre à nos questions, nous allons tout d'abord examiner la genèse de l'argumentation au sein de la rhétorique, avant d'aborder plus précisément les théories de l'argumentation à proprement parler.

¹²⁹ R. Micheli, « L'Argumentation au carrefour des disciplines : sciences du langage et sciences sociales », in *A Contrario*, n°16, 2011/2, p. 3.

3.1. Genèse de l'argumentation : de la rhétorique aux modèles de communication du XXe siècle

L'argumentation n'est pas une discipline récente. Nos recherches sur ses origines nous invitent à remonter au Ve siècle avant notre ère et à explorer son évolution jusqu'au XXe siècle, siècle de la communication, qui a vu émaner plusieurs propositions de modèles.

3.1.1. Les Sophistes

En effet, nous lisons qu'à l'époque : « les sophistes, dont Protagoras d'Abdère, sont les premiers à théoriser la puissance de la parole. [...] La sophistique inaugure la conscience durable d'un vertige, celui d'un monde qui serait entièrement relatif au langage, créé et contenu dans la seule parole humaine¹³⁰ ». L'intérêt pour les mots est effectivement croissant à cette période. N'oublions pas que les rhéteurs allaient de ville en ville vendre leur savoir, enseigner l'éloquence. En ce qui nous concerne, les plus célèbres sont Gorgias, maître en rhétorique, et Prodicos, passionné par la grammaire et le langage (Breton *et al.*, 2011 : 16). Donc l'argumentation provient de l'Antiquité, plus précisément des débats sur la rhétorique de l'époque.

Art, science, ou technique oratoire, un certain flou accompagne la naissance de la rhétorique. L'apparition de cette toute nouvelle réflexion sur la parole est, toutefois, sans conteste à mettre au compte de l'avènement de la démocratie « qui invite à discuter de tout là où, traditionnellement, on utilisait plutôt des arguments d'autorité ou d'appui sur des valeurs, des lieux ou des présupposés communs » (17). C'est une nouveauté à l'époque : on s'attache désormais aussi aux discours d'ordre privé : la rhétorique concerne « les discours prononcés non seulement dans les tribunaux et dans toutes les autres assemblées publiques, mais aussi dans des réunions privées » (18).

¹³⁰ P. Breton, G. Gauthier, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris : Editions La Découverte, 2011, p. 15.

Cette nouvelle réflexion n'a pas fait l'unanimité. La rhétorique a été critiquée à ses débuts. Nous lisons que : « Aristophane se moque de ceux qui s'occupent des mots plutôt que des choses, vise le rhéteur Socrate plus particulièrement » (19). Cet art est parfois considéré comme un « outil de manipulation » (19), comme une « technique immorale » (19), ce à quoi répondent les sophistes en disant que l'usage peut être immoral, mais la technique elle-même ne l'est pas. D'autres critiquent la rhétorique car elle donne du pouvoir au peuple ; elle sert la démocratie (20). Socrate, puis Platon, son disciple, contribuent tous deux au développement de la philosophie morale de l'époque. Il faut attendre Aristote et les années 329 - 323 av. J.-C., pour apprécier une théorie particulièrement aboutie sur la rhétorique. En effet, faire le point sur les origines des théories de l'argumentation nous oblige inévitablement à examiner les origines de la rhétorique aristotélicienne.

3.1.2. La Rhétorique d'Aristote : l'art de persuader

Elle est rédigée en trois livres : le premier concerne précisément la rhétorique, le deuxième, la psychologie des locuteurs et le dernier, les effets de style. Son œuvre se distingue des développements de l'époque en ce que la rhétorique, telle qu'elle est définie par Aristote, se sépare des valeurs morales et de vérité qui lui étaient traditionnellement associées, au profit d'une rhétorique indifférente à la morale et plutôt axée sur le vraisemblable que sur le vrai¹³¹. La rhétorique, ainsi libérée, peut alors se développer en tant que technique légitime des débats de l'espace public de la Cité (alors qu'elle était cantonnée aux tribunaux et discussions philosophiques auparavant, 21). C'est une rhétorique du raisonnement plutôt que celle des passions (22).

Aristote fut un précurseur en termes de théorisation de la communication puisqu'il posa dès cet ouvrage, trois paramètres indispensables : celui qui parle, le sujet sur lequel il parle, et celui à qui il parle¹³². En fonction de la situation de communication, des genres de discours sont établis. Les auditeurs sont classés selon trois types : le spectateur, le juge d'une situation passée et le juge d'une situation future. Ces trois auditeurs déterminent trois

¹³¹ P. Breton *et al.* (2011 : 21) fait ici référence au livre I de *Rhétorique* d'Aristote, 1355b. Réédition récente chez Paris : Les Belles Lettres, 2003.

¹³² P. Breton fait ici référence au livre I, 3, de *Rhétorique* d'Aristote, 1358b.

situations ayant chacune leur propre genre de discours : dans la première, l'auditeur reçoit un discours « épideictique » (2011 : 23), dont l'éloge – des soldats morts à la guerre par exemple – est le prototype. Même si l'éloge est ancien, la nouveauté réside en le fait qu'Aristote l'inclut à part entière dans sa théorisation. Le deuxième est juge au sens strict du procès, c'est le genre « judiciaire » (2011 : 23). Quant au troisième, c'est le citoyen qui doit choisir une politique à venir, le discours est « délibératif » (23). Nous voyons bien que tout l'espace public est concerné ici ; en cela, c'est un changement radical. De même, pour nous qui sommes très attachée non seulement au statut mais aussi au rôle qu'a « l'auditeur », pour reprendre les termes d'Aristote, dans la situation de communication, nous sommes très sensible à cette classification. Ainsi, l'art de persuader s'enseigne à des fins utiles pour le citoyen : pour louer ou blâmer, juger, délibérer et décider. La rhétorique est ici pragmatique.

Enfin, Aristote nous propose un autre triptyque : trois types de « preuves » mises en action par le discours argumentatif. Premièrement, l'*ethos* s'appuie sur le caractère de l'orateur, sur la dimension morale ou éthique de son discours (25). Ensuite, le *logos* concerne le contenu du discours, il suit principalement un raisonnement logique (25), il sert par ailleurs de lien entre l'*ethos* et le *pathos*. Enfin, ce dernier est la preuve du sentiment, il renseigne les passions et les émotions de l'auditeur. En développant le *pathos*, l'orateur cherche à capter l'attention de son auditoire : c'est la *captatio benevolentiae* où l'orateur cherche à s'attirer la bienveillance de son auditoire (25).

En prenant un léger recul, nous constatons que la rhétorique fait partie des sciences dites « poétiques » de l'époque, qui sont la connaissance des règles d'un art donné, en l'occurrence, l'art d'argumenter (28). De technique oratoire empirique, la rhétorique est passée, grâce à Aristote, à une technique formalisée, théorisée, qui a toutefois su garder sa proximité avec son application concrète qu'est l'observation du discours de la Cité ; tout cela, grâce à l'essor de la démocratie à cette époque.

Au demeurant, nous lisons une remarque fort intéressante sur les théories de l'argumentation au sein de la rhétorique, très pertinente pour notre propos :

« La rhétorique n'est pas une méthode pour produire des idées ou des opinions, mais pour les défendre et les argumenter. Dans ce sens, la rhétorique est une théorie de la mise en forme de l'opinion, à destination de l'auditoire » (31).

Le caractère interlocutif de la situation se dessine assez nettement dans cette affirmation. En effet, le message n'est, d'une part, pas un message classique, il est une « opinion » - cela rejoint notre définition de la polyphonie selon laquelle une multiplicité de points de vue s'expriment. De l'autre, il est « à destination de l'auditoire » : selon nous, le paramètre de la réception est trop souvent négligé pour le bénéfice du seul émetteur de message. Nous pensons que l'allocutaire est une donnée incontournable qui doit être prise en compte. Il semble qu'Aristote avait déjà pris ce parti dans sa théorisation de la rhétorique.

Avec le temps, la rhétorique, telle qu'elle est définie dans les années 300 av. J.-C., va peu à peu perdre sa dimension argumentative et le domaine de persuasion pour rejoindre la poétique et la théorie littéraire. Comme le dit P. Breton, « l'art de dire l'emporte peu à peu sur l'art de convaincre » (33). Excepté lors de la Renaissance italienne, nostalgique de l'âge de l'éloquence antique, c'est plutôt l'esthétique du discours, et plus particulièrement les figures de style qui le composent, qui suscitent l'intérêt vers le XVIIe siècle (32). Au final, courant XIXe, les sciences et l'histoire littéraire se partagent les bribes de ce qu'il reste de la rhétorique. Début XXe, la rhétorique ne fait plus l'objet d'aucun enseignement en France, alors qu'elle résiste outre-Atlantique sous les traits de *critical thinking* ou *speech communication* (33).

3.1.3. L'argumentation au service du politique

Durant la première moitié du XXe siècle, l'Histoire nous a montré que l'argumentation était au cœur des discours politiques. En effet, les différents contextes de propagande ont utilisé le langage à des fins bien particulières, à savoir capter les foules. L'historien Stéphane Olivesi montre à quel point « communication » et « propagande » sont proches dans son article intitulé « De la propagande à la communication : éléments pour une généalogie », publié dans la Revue d'Histoire Critique *Cahiers d'Histoire* :

« Les notions de *propagande* et de *communication* désignent *a priori* des réalités de nature similaire. Elles se rapportent à la diffusion de l'information et aux stratégies qui la sous-tendent. La seule différence qui, dans le langage courant, permet de les distinguer renvoie souvent à leur connotation¹³³ ».

Il poursuit en montrant à quel point les modèles de communication qui se sont mis en place ont utilisé le langage à des fins politiques :

« Aux États-Unis, puis en France, les évolutions des modes d'intervention propres aux leaders politiques en témoignent : l'inscription de leur prestation à l'intérieur d'un espace structuré de communication en modifie les coordonnées. **Non seulement leurs discours et leurs présentations en public se transforment sous l'effet de la connaissance des conditions d'une action efficace en regard des attentes, des goûts et des opinions du public, mais leurs calendriers d'action, leurs modalités d'intervention, leurs choix de cibles s'appuient sur une connaissance qui s'avère à la fois contraignante et structurante** puisqu'elle fonctionne comme un principe discriminant de rationalité. Les connaissances ainsi produites au moyen d'enquêtes et d'études permettent en effet d'établir ce qui est à faire et ce qui est à ne pas faire. » (S. Olivesi, 2002 : 22, c'est moi qui souligne)

Ainsi, nous voyons que l'étude du langage et de ses effets a pu susciter un fort intérêt puisqu'elle permettait d'atteindre des objectifs précis, préalablement définis. En effet, les années 1930 en Europe ont vu se développer de manière spectaculaire le nazisme en Allemagne, le fascisme en Italie et la propagande du Général Franco en Espagne. Ces régimes totalitaires avaient fort intérêt à soigner leurs messages afin de rallier un maximum de disciples. La langue était alors au service du besoin de convaincre : tout message était conditionné par une intention sous-jacente.

Evoquer les théories de l'argumentation nous amène naturellement à faire référence aux modèles de communication proposés au XXe siècle. Après ce détour historique, nous nous tournons maintenant vers le théoricien du langage et psychologue allemand, Karl Bühler.

¹³³ S. Olivesi, « De la propagande à la communication : éléments pour une généalogie » in *Cahiers d'Histoire*, 86, 2002, p. 13. Déjà en italiques dans le texte original.

3.1.4. La communication selon Karl Bühler

Karl Bühler (1879-1963), résistant à la menace nazie en émigrant au Royaume-Uni puis aux Etats-Unis, propose au monde germanophone, en 1934, sa *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache. ou Théorie du langage. La fonction représentationnelle*¹³⁴. C'est un ouvrage de référence majeur du XXe siècle selon nous, non seulement pour sa contribution en linguistique générale mais aussi en histoire et philosophie du langage. Malgré la force du propos, Jacques Bouveresse souligne, dans sa préface à l'ouvrage traduit de l'allemand par Didier Samain, que K. Bühler n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur :

« Les contributions de Bühler à la linguistique et à la théorie et à la philosophie du langage sont, de façon générale, loin d'être connues autant qu'elles le mériteraient, et elles le sont rarement de façon directe » (11).

Sandrine Persyn-Vialard fait de même dans sa conclusion générale de *La Linguistique de Karl Bühler* :

« Il semble toutefois souhaitable de redonner à ce linguiste, longtemps méconnu, la place qui lui revient dans l'évolution de la pensée linguistique contemporaine, en reconnaissant à leur juste valeur les apports décisifs et substantiels dont elle lui est redevable¹³⁵ ».

Attardons-nous quelques instants sur sa *Théorie du langage*. Cet ouvrage fut traduit tardivement en français, en 2009, soit soixante-quinze ans après sa parution en Allemagne, ce qui a longtemps constitué un obstacle majeur à sa diffusion alors que les linguistes germanophones ont évidemment pu profiter des apports de l'ouvrage dès 1934, les anglophones dès 1990 – soit presque vingt ans avec les francophones¹³⁶. Avant les années 1990 et 2009, l'ouvrage étant réputé d'un abord difficile, l'accès à son contenu était réservé uniquement aux locuteurs germanophones. « Le lecteur ne doit pas s'attendre à avoir un accès

¹³⁴ K. Bühler, *Théorie du langage*, op. cit.

¹³⁵ S. Persyn-Vialard, *La Linguistique de Karl Bühler, examen critique de la Sprachtheorie et de sa filiation*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 243.

¹³⁶ Traduction de l'allemand vers l'anglais de Donald Fraser Goodwin, introduite par Achim Eschbach, directeur de la collection *Foundations of Semiotics* où elle fut publiée. Ces informations sont extraites du compte-rendu de lecture de *Sprachtheorie* de Frank Vonk, in *Philosophiques*, vol. 37, n° 2, 2010, p. 566-573. Le compte-rendu est récupérable à l'adresse <id.erudit.org/iderudit/045208ar> consulté pour la dernière fois le 4 juillet 2013.

facile à la *Sprachtheorie* » nous dit Janette Friedrich dans sa présentation de la vie et de l'œuvre de Karl Bühler (*Théorie du langage*, 2009 : 22). En effet, Bühler travaille à la croisée des chemins de la psychologie, de la philosophie et de la linguistique. L'interdisciplinarité de ses travaux les rend d'autant plus complexes. De plus, il se nourrit des travaux de Saussure et de Husserl, il est proche de Hilbert et tisse des liens avec le cercle de Vienne¹³⁷... Les travaux de Bühler se veulent donc une synthèse de tous les travaux majeurs de ses contemporains. Ainsi, il n'est pas aisé à qui n'a pas les connaissances préalables, d'appréhender les propositions du théoricien.

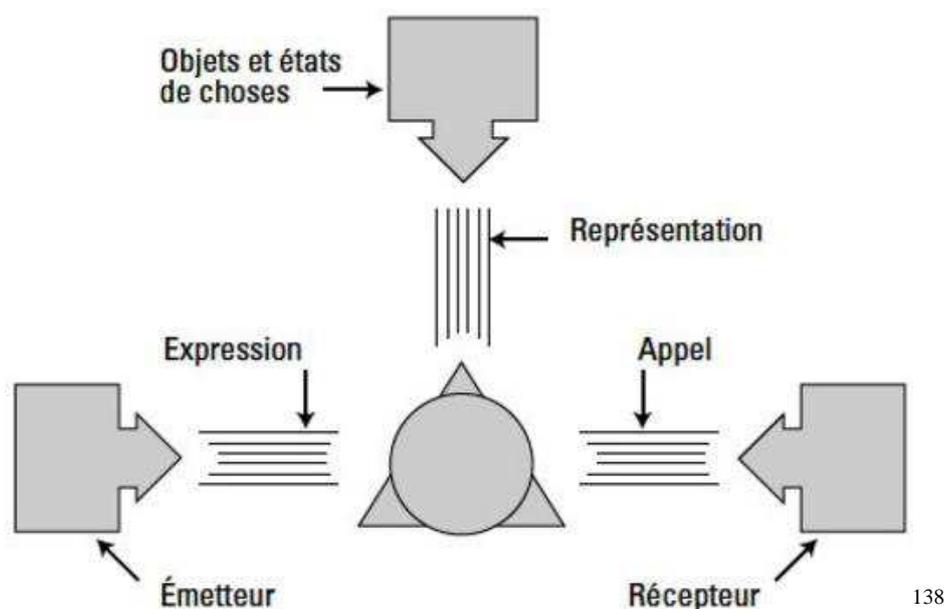
Les travaux de Karl Bühler ont permis d'initier une théorisation du langage selon ses fonctions, au nombre de trois, ce qui le place directement comme un des fondateurs de la pragmatique. Ces trois fonctions ont pour genèse les trois concepts fondamentaux de « manifestation », « déclenchement » et « représentation », en allemand respectivement *Ausdruck*, *Appell*, et *Darstellung* (*Théorie*, 110). Les deux premiers termes, « manifestation » et « déclenchement » étant très vite remplacés par « expression » et « appel ». Ces trois concepts, sur lesquels Bühler insiste en tant que concepts « sémantiques » (110), font émerger les fonctions suivantes du langage :

- la fonction **expressive** ou symptomatique – de l'allemand *Ausdruck* : le signe est transmis à l'issue de l'expérience du locuteur (*Erlebnis*)
- la fonction **appellative** ou signalétique – *Appell* : le signe indique un appel
- la fonction **représentationnelle** ou descriptive – *Darstellung* : le signe représente un objet (11).

Ces trois fonctions relient trois instances : « l'émetteur de message », « le récepteur de message » et « les objets et états de choses » (109). Ces instances sont représentées schématiquement par des rectangles dont le quatrième côté est une flèche dirigée vers le point central, constitué de la rencontre entre ces dites instances. En effet, la théorie du langage de Bühler est une théorie de la relation, comme en témoignent les flèches et droites parallèles ci-après.

¹³⁷ Ces références sont mises en avant sur la quatrième de couverture de sa *Théorie*.

Ce modèle est appelé *Organonmodell*, ou *modèle de l'organon*, puisque selon Bühler, le langage est « un organon qui permet à quelqu'un de transmettre à quelqu'un d'autre quelque chose à propos des choses » (109). Le modèle instrumental du langage de Bühler, reproduit ci-après, représente les trois fonctions par, chacune, six droites parallèles. Les trois concepts fondamentaux sont indiqués à côté de ces droites.



Karl Bühler apporte les indications suivantes pour faciliter l'accès au fonctionnement de son modèle¹³⁹ :

« Le cercle du milieu symbolise le phénomène sonore concret. Trois facteurs variables y sont convoqués qui l'élèvent au rang de signe de trois façons différentes. Les côtés du triangle superposé au cercle symbolisent ces trois moments. D'un certain point de vue, le triangle inclut moins que le cercle (principe de la pertinence abstraite). Mais d'un autre côté, il déborde du cercle, pour indiquer que ce qui est donné aux sens est toujours complété par l'aperception. Les séries de lignes symbolisent les fonctions sémantiques du signe

¹³⁸ Cette figure, représentée dans la *Théorie du langage*, *op. cit.*, p. 109, est reproduite dans les actes du colloque de Corfou II, en l'occurrence celui de Sandrine Persyn-Vialard, intitulé « La conception fonctionnelle du langage chez Karl Bühler » in *La Linguistique*, vol. 47, Paris : Presses Universitaires de France, 2011, 151-162.

¹³⁹ Aucune modification n'est apportée au texte original traduit par Didier Samain, p. 109.

langagier (complexe). Ce dernier est *symbole* en vertu de sa coordination aux objets et aux états de choses, il est *symptôme* (indice, *Anzeichen, indicium*), en vertu de sa dépendance par rapport à l'émetteur dont il exprime l'intériorité, et il est *signal* en vertu de son appel à l'auditeur, dont il guide le comportement externe ou interne comme d'autres signes [d'un système] de communication. » (109, les mots en italiques le sont déjà dans le texte de D. Samain)

K. Bühler définit, au demeurant, ce qu'il entend par les positions d'émetteur et récepteur :

« [...] Dans la constitution de la situation de parole, aussi bien l'émetteur que le récepteur possèdent des positions qui leur sont propres – l'émetteur en tant qu'auteur de l'acte de parole, en tant qu'il est le *sujet* de l'action de parole, le récepteur en tant qu'allocutaire, en tant qu'il est le *destinataire* de l'action de parole. Ces derniers ne sont pas simplement une pièce de ce à *propos de quoi* la communication a lieu. Ils sont les partenaires de l'échange. » (112, déjà en italiques dans le texte).

La visée communicative du langage est ici indéniable, et nous semble d'autant plus pertinente qu'elle était novatrice à l'époque. Nous adhérons pleinement au trait collaboratif de l'échange entre les instances, et sommes encore plus sensible à l'importance qu'est donnée à la réception du message. En effet, le rôle principal dans l'échange revient au récepteur, qui se doit d'interpréter les relations afin de comprendre ce qui est dit. Ainsi, ce qui semble importer dans cette approche du langage, c'est la position de récepteur de message, non celle de l'émetteur pourtant prédominante traditionnellement dans de nombreux modèles de communication.

Les relations entre les trois instances reposent sur deux champs : déictique (*Zeigfeld*) et symbolique (*Symbolfeld*). Le premier est relatif à la situation d'énonciation, à l'environnement du locuteur ; il est défini comme suit :

« [...] tout ce qui est déictique dans le langage présente le trait commun de ne pas recevoir son remplissement de signification et sa précision de signification dans le champ symbolique, mais de les recevoir au cas par cas dans le champ déictique du langage ; et de ne *pouvoir* les recevoir *que* dans ce champ. Ce que sont *ici* et *là* change avec la position du locuteur, tout comme le *je* et *tu* sautent d'un partenaire de parole à l'autre avec la permutation des rôles d'émetteur et récepteur. Le concept de champ déictique est destiné à faire de ce phénomène, pour nous tout à la fois familier et remarquable, le point de départ de la réflexion » (175-176).

Le second, le champ symbolique, « offre une seconde classe d'auxiliaires de construction et compréhension qu'on peut résumer sous le nom de *contexte* » (260). Bühler résume avec concision l'apport de ces deux champs en disant que : « En bref, la situation et le contexte, sont donc les deux sources où l'on puise dans chaque cas l'interprétation précise des expressions linguistiques » (260). Sandrine Persyn-Vialard ré-affirme, dans son examen critique, que « la théorie des deux champs stipule que le sens est le fruit d'une interaction entre les signes linguistiques et leur environnement, dont le locuteur et l'interlocuteur doivent opérer la synthèse » (Persyn-Vialard, 226).

A la lecture de la *Théorie*, nous prenons la mesure d'un argument récurrent dans le propos de Bühler, celui du rôle crucial du récepteur dans la construction du sens. En effet, et Sandrine Persyn-Vialard va dans ce sens, l'interlocuteur doit compléter le discours émis par le locuteur avec des connaissances dont il dispose dans son environnement cognitif. C'est ce que Bühler appelle « l'aperception complémentaire » définie comme suit : « la mobilisation par l'interlocuteur de données extralinguistiques venant compléter les informations proprement linguistiques fournies par le discours » (Persyn-Vialard, 225). La théorie de Bühler s'avère véritablement relationnelle et synthétique :

« C'est une théorie de la relation des signes linguistiques avec les éléments constitutifs de l'environnement dans lequel ils apparaissent, mais aussi comme une théorie de la synthèse au plan immanent, réalisée par le sujet dans le processus de compréhension. Par exemple, pour saisir le sens de « Nouveau médecin, nouveau cimetière », l'interlocuteur doit opérer une synthèse entre les données informatives contenues dans l'énoncé et ses propres connaissances » (Persyn-Vialard, 225).

En effet, l'interlocuteur reçoit les données linguistiques qui composent le discours mais il ne peut, en même temps, faire l'économie des données extralinguistiques fournies par la situation de communication¹⁴⁰. Ainsi le sens n'est pas donné, mais construit par le locuteur d'une part, et reconstruit par l'interlocuteur *via* le processus interprétatif. La conception bühlerienne est constructiviste.

¹⁴⁰ C'est ce qu'on appelle communément l'inférence à partir de données linguistiques.

Après un tel postulat, il est désormais impossible de concevoir un schéma de communication fondé sur la toute-puissance de l'émetteur de message, qui souhaite décrire le monde qui l'entoure, selon une fonction référentialiste du langage. Le récepteur se révèle être plus qu'un participant ; il est un véritable co-participant, contribuant aussi à la construction de message. Nous allons même jusqu'à poser le rôle de récepteur comme condition de tout échange. La théorie de Bühler est foncièrement moderne.

Cette théorisation fut reprise par celui que Bühler a dirigé lors de son doctorat, Karl Popper (1902-1994). Ce dernier l'approfondit en ajoutant une quatrième fonction du langage, la fonction *argumentative*, présente en filigrane dans le versant pragmatique de la théorie bühlienne. Karl Popper se réclame ouvertement de Bühler. Fiorenza Toccafondi, dans son article « De Karl Bühler à Karl R. Popper » publié dans la revue *Philosophiques*, affirme que : « Le deuxième chapitre de *Die beiden Grundprobleme der Erkenntnis* montre clairement que Karl Bühler a représenté l'un des points de départ les plus importants de la théorie de l'esprit de Popper¹⁴¹ ». Elle ajoute également que : « [Popper] a tout à fait adopté l'idée de Bühler » (*ibid.*). Bühler sera également d'une inspiration majeure pour les travaux d'Oswald Ducrot et Roman Jakobson, que nous nous proposons d'aborder maintenant.

3.1.5. Le modèle de communication de Roman Jakobson

Dans la droite lignée des travaux de Bühler, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une présentation des contributions majeures de Roman Jakobson (1896-1982) à la linguistique de la deuxième moitié du XXe siècle. En effet, il propose au milieu des années 1960 un schéma de communication reposant sur six pôles : les six fonctions du langage. Il démontre ainsi que la communication n'est pas qu'un processus d'encodage et décodage de message par les deux instances d'émetteur et récepteur.

En effet, le phonéticien, membre fondateur de l'Ecole de Prague, considère que le langage doit être étudié selon ses fonctions. Il conserve à l'identique deux des trois instances à

¹⁴¹ F. Toccafondi, « De Karl Bühler à Karl R. Popper » in *Philosophiques*, vol. 26, n° 2, Québec : Société de Philosophie du Québec, 1999, p. 279.

la base du modèle de communication de Bühler, l'*Organonmodell*, à savoir l'émetteur, appelé chez Jakobson *destinateur*, le récepteur ou *destinataire*. En revanche, il modifie « l'objet et l'état des choses » pour le remplacer par le message lui-même. L'axe de communication relie le destinateur au destinataire, le « *je* » au « *tu*¹⁴² ». Autour du facteur « message » gravitent, de manière secondaire mais non moins importante :

- le *contexte*, qui permet d'apporter les informations nécessaires à la compréhension du message
- le *contact*, qui symbolise le canal physique ou métaphorique qui unit les locuteurs
- et le *code*, qui est la langue partagée par le destinateur et le destinataire, qui, respectivement, encodent et décodent le message.

Ces six facteurs sont considérés comme les conditions déterminant tout acte de parole. Le langage revêt donc six fonctions, relatives à la visée de l'acte de parole. Les trois premières fonctions du schéma de Jakobson sont appelées « triadiques », en ce qu'elles se centrent sur la triade au cœur du schéma : les trois personnes *je*, *tu*, et *il*. Nous les développons ci-dessous :

Premièrement, la fonction « **émotive** » ou « **expressive** » est centrée sur le sujet parlant, le *destinateur* dans la perspective communicationnelle : nous lisons dans *Essais de Linguistique Générale* (1963) que : « la fonction émotive vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle¹⁴³ ».

Son pendant interlocutif est la fonction « **conative** », centrée cette fois sur le destinataire de message. Avec cette fonction du langage, le locuteur vise à faire agir le destinataire de message. Ce sont plus souvent des énoncés sur le mode impératif, comme l'exemple « Viens ici ! ». Jakobson nous dit : « L'orientation vers le destinataire, la fonction conative, trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif » (*ELG*, 216). Nous pensons également aux énoncés dotés d'une force de conviction : c'est aussi la fonction conative qui est alors à l'œuvre.

¹⁴² D. Delas, *Roman Jakobson*, Paris : Bertrand-Lacoste, 1993, p. 38.

¹⁴³ R. Jakobson, « Linguistique et Poétique » in *Essais de Linguistique Générale*, *op. cit.*, p. 214. Désormais abrégé en *ELG*.

La suivante, « **référentielle** », oriente vers le contexte : « la visée du référent, l'orientation vers le contexte – bref, la fonction dénotative, cognitive, référentielle, est la tâche dominante de nombreux messages » (214). Elle est thématique : elle décrit le monde extralinguistique. Les messages sont informatifs. L'exemple couramment donné est : « La terre est ronde ».

A ces trois fonctions, Jakobson en ajoute trois autres :

La fonction **phatique** domine « lorsque le langage est principalement utilisé à des fins de contact, parfois pour vérifier que l'autre est à l'écoute » (Delas, 40). L'exemple le plus courant est « Allô ? ». L'essentiel ici n'est pas l'information, si tant est qu'il y en ait dans de tels énoncés, mais la relation à l'autre. Nous retenons la pertinence de cette fonction pour nos développements ultérieurs puisque nous pensons que l'interro-négative de l'anglais a cette fonction phatique, entre autres, en ce qu'elle contribue à exhiber la relation à l'autre.

La fonction **métalinguistique** du langage est celle qui concerne le plus directement l'activité du linguiste : les propos commentent alors le code (« Qu'entends-tu par « krill¹⁴⁴ »? »). Cette fonction est celle que revêt le langage quand il parle de lui-même : la glose, la paraphrase, l'explicitation de termes sont des exemples d'énoncés métalinguistiques.

Enfin, la fonction **poétique** est centrée sur le signifiant et joue avec ce dernier. Cette fonction est essentielle chez Jakobson : il lui consacre un nombre conséquent de pages. Il dit à ce propos que : « la poétique a droit à la première place parmi les études littéraires » (*ELG*, 210). En effet, selon lui, tout message a potentiellement une dimension esthétique. Cette fonction se retrouve évidemment dans l'art poétique mais aussi dans tout message. « Elle occupe une place centrale » nous dit Daniel Delas (Delas, 41), « et est définie comme visée du message en tant que tel » (41).

Même si on reproche à Jakobson d'avoir ignoré les fonctions cognitive et symbolique du langage, ses propositions semblent très pertinentes pour notre entreprise en ce qu'elles mettent en exergue une vision du langage comme instrument de communication. De plus,

¹⁴⁴ Nous avons extrait nos exemples de L. Hébert, « Les fonctions du langage » extraites du site Internet *Signo*, site Internet des Théories Sémiotiques à l'adresse suivante <www.signosemio.com/jakobson/fonctions-du-langage.asp> consulté pour la dernière fois le 3 juillet 2013.

Jakobson considère l'acte de communication comme foncièrement interlocutif, comme il le souligne dans ses *Essais*. Nous restituons ci-dessous l'intégralité du paragraphe :

« La théorie de la communication me paraît une bonne école pour la linguistique actuelle, tout comme la linguistique structurale est une école utile pour les ingénieurs de la communication. Je pense que la réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire, c'est l'interlocution – l'échange de message entre émetteur et receveur, destinataire et destinataire, encodeur et décodeur. Tout discours individuel suppose un échange. Il n'y a pas d'émetteur sans receveur – sauf bien entendu quand l'émetteur est un ivrogne ou un malade mental. Quant au discours non extériorisé, non prononcé, ce qu'on appelle le langage intérieur, ce n'est qu'un substitut elliptique et allusif du discours explicite et extériorisé. D'ailleurs le dialogue sous-tend même le discours intérieur, comme l'ont démontré une série d'observations, de Pierce à Vygotsky. » (*ELG*, 32)

La critique de Daniel Delas est tout aussi intéressante, et nous y adhérons pleinement :

« Tout au long du déroulement de l'échange, les différents partenaires en présence exercent les uns sur les autres des influences, ajustent en permanence leurs comportements respectifs grâce à des mécanismes de régulation et de synchronisation interactionnelles » (Delas, 44).

3.1.6. Le principe de coopération et les maximes de Herbert Paul Grice

Avant de passer aux théories traitant directement d'argumentation, nous nous devons de faire référence aux contributions de Herbert Paul Grice (1913-1988), linguiste britannique dont l'article *Logic and Conversation* est très bien référencé sur les moteurs de recherche scientifique¹⁴⁵. L'auteur est notamment connu pour ses « maximes », toujours autant citées presque quarante ans après leur publication. Avant de faire état de ses maximes, ou principes à suivre pour une bonne conduite conversationnelle, Grice insiste sur le principe de coopération, un principe tacite, inconscient, qui unit les locuteurs dans leur échange conversationnel :

¹⁴⁵ H. P. Grice, "Logic and Conversation", *op. cit.* L'article est cité à plus de 20000 reprises, comme nous le montre une recherche lancée sur *Google Scholar*.

« Make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged. One might label this the COOPERATIVE PRINCIPLE. » (Grice, 1975 : 45)

Les maximes sont classées selon quatre catégories : “*Echoing Kant, I call these categories Quantity, Quality, Relation and Manner*” (45). Nous les proposons toutes ci-dessous car nous les considérons d’un grand intérêt pour l’analyse des extraits de conversation du corpus.

Celles de quantité sont les suivantes, dans leur version originale :

- “Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange)”
- “Do not make your contribution more informative than is required”. (45)

Celles de qualité comprennent une “super-maxim” : « try to make your contribution one that is true » (46) et deux subordonnées :

- “Do not say what you believe to be false”
- “Do not say that for which you lack adequate evidence”. (46)

Nous voyons ici que toute intervention de locuteur doit véhiculer une vérité, la vérité du locuteur en tout état de cause, et de fait, son intervention l’engage sur la véridicité¹⁴⁶ du contenu propositionnel.

La maxime de relation est unique: “*I place a single maxim, namely ‘Be relevant’*” (46) et parlera beaucoup aux linguistes Sperber et Wilson une dizaine d’années plus tard ; nous y reviendrons.

Enfin, les maximes de manière sont au nombre de quatre :

¹⁴⁶ Ce concept est défini par Denis Vernant dans une prépublication de la Maison des Sciences de l’Homme de Lorraine, consultable à l’adresse <webu2.upmf-grenoble.fr/DenisVernant/veridicite.pdf>
Dans ses mots, c’est « l’ensemble des attitudes exprimées par le locuteur relativement à la vérité de ce qu’il dit ».

- “Avoid obscurity of expression”
- “Avoid ambiguity”
- “Be brief (avoid unnecessary prolixity)”
- “Be orderly” (46)

Cette liste n’est pas exhaustive : “*There are, of course, all sorts of other maxims (aesthetic, social or moral in character)*” (47) mais ce sont celles retenues pour l’analyse conversationnelle. Grice revient ensuite sur le principe de coopération et sur ce que l’acte d’échanger implique. En effet, Grice a le mérite de mettre en mots les lois de discours intériorisées par tous et peu verbalisées :

“Talk exchanges seemed to me to exhibit, characteristically, certain features, that jointly distinguish cooperative transactions:

1. [...] In characteristic talk exchanges, there is a common aim even if, as in an over-the-wall chat, it is a second-order one, namely, that each party should, for the time being, identify himself with the transitory conversational interests of the other.
2. The contributions of the participants should be dovetailed, mutually dependent.
3. There is some sort of understanding (which may be explicit but which is often tacit), that other things being equal, the transaction should continue in appropriate style unless both parties are agreeable that it should terminate. You do not just shove off or start doing something else.” (48)

Toutes ces remarques nous interpellent par leur caractère réaliste d’une part ; elles mettent en mots des comportements, des principes de régulation de conversation que quiconque a intériorisés, au fil de ses expériences de locuteur dès ses premières heures d’acquisition d’une langue jusqu’au terme de sa vie.

D’autre part, elles sont profondément novatrices. Nous sommes très sensible à l’argument de coopération puisque nous pensons que le langage est fondamentalement tourné vers l’interlocuteur et a une visée communicationnelle. Les multiples occurrences de *jointly*, *mutual* ou encore *cooperative* mettent en lumière l’équilibre entre les instances d’émetteur et récepteur, alors qu’à l’époque, le déséquilibre à la faveur de l’émetteur semblait prédominer.

Nous adhérons pleinement à cette conception de la construction de discours ; une construction mutuelle, ou co-construction, tout autant élaborée par le récepteur que l'émetteur de message.

A travers ce panorama de l'argumentation depuis ses origines jusqu'aux différentes approches fonctionnalistes du langage, de Bühler à Jakobson, ou encore par le biais des maximes de Grice, nous constatons que l'argumentation était bien présente, de manière plus ou moins subtile, au cœur des modèles de communication. Ces approches reposent en effet, *de facto*, sur une base d'argumentation, tout discours étant inscrit dans un plus grand projet argumentatif. La fin des années 1950 va faire la part belle à l'argumentation, notamment avec le nouveau souffle qu'apportent *la Nouvelle Rhétorique* et les théories véritablement argumentatives.

3.2. Théories contemporaines de l'argumentation

C'est à la fin des années 1950 que nous pouvons voir émerger deux théories de l'argumentation, au travers de références majeures : le *Traité de l'argumentation : la Nouvelle Rhétorique* de Chaïm Perelman¹⁴⁷ et Lucie Olbrechts-Tyteca, et, côté anglo-saxon, *The Uses of Argument*, de Stephen Toulmin¹⁴⁸. Nous ne manquerons pas de citer également dans cette sous-partie, les travaux d'Anscombe et Ducrot d'une part, et Sperber et Wilson de l'autre.

3.2.1. Chaïm Perelman et la *Nouvelle Rhétorique*

Les travaux du philosophe et juriste belge s'inscrivent dans la droite lignée de ceux d'Aristote. C. Perelman définit l'argumentation comme « l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur

¹⁴⁷ C. Perelman, *Traité de l'argumentation : la Nouvelle Rhétorique*, *op. cit.*

¹⁴⁸ S. Toulmin, *The Uses of Argument*, *op. cit.*

assentiment » (Perelman, 2008 : 5). Elle se distingue de toute rhétorique non argumentative, ou rhétorique « classique » des figures de style datant principalement du XVIIe. Les travaux de Perelman se fondent sur le raisonnement dialectique tel que l'avait défini Aristote, à savoir sur les prémisses constituées par des « opinions généralement acceptées et simplement vraisemblables, dans le but d'en déduire ou de faire admettre d'autres thèses » (Breton, 37).

Ces travaux font autorité si bien que son « Ecole de Bruxelles » devient une référence (36). Cette Ecole revendique une certaine opposition au rationalisme de Descartes, et aux démonstrations théoriques (35), elle valorise au contraire le vraisemblable par rapport au nécessaire et dégage l'importance de l'opinion par rapport aux faits (35).

C'est aussi le « discours visant à convaincre ou à persuader » (Perelman, 2008 : 34) que Perelman examine. Il attache une attention toute particulière à l'auditoire (Breton, 37), y incluant le locuteur lui-même dans le cas de monologues. En effet, selon Perelman, tout repose sur la variable de l'auditoire : « c'est en fonction d'un auditoire que se développe toute argumentation¹⁴⁹ ». L'auditoire est à considérer selon deux niveaux : premièrement, il est la condition même pour former une « communauté intellectuelle » avec l'émetteur de message :

« Pour qu'il y ait argumentation, il faut que, à un moment donné, une communauté effective des esprits se réalise. Il faut que l'on soit d'accord, tout d'abord et en principe, sur la formation de cette communauté intellectuelle et, ensuite, sur le fait de débattre ensemble, une question déterminée : or cela ne va nullement de soi » (Perelman, 2008 : 18).

C'est ce que l'on appelle « l'accord préalable ». Les deux instances s'accordent sur le fait qu'elles communiquent entre elles. Perelman parle du « contact des esprits¹⁵⁰ ». Deuxièmement, l'orateur construit mentalement, en fonction des éléments qu'il a à sa connaissance, son auditoire : « La connaissance de ceux que l'on se propose de gagner est une condition préalable de toute argumentation efficace » (Perelman, 2008 : 26).

Ce dernier point n'est pas sans rappeler l'article des chercheuses Corinne Rossari et Anna Razgouliaeva, respectivement des Universités de Fribourg et Moscou, intitulé « Comment utilise-t-on les actes illocutoires dans les enchaînements monologiques et

¹⁴⁹ C. Perelman, *Traité de l'argumentation*, op. cit., 2008, p. 7.

¹⁵⁰ C'est la deuxième section de la première partie sur les cadres de l'argumentation.

dans les enchaînements dialogiques¹⁵¹ ? ». En effet, ce travail collectif, fortement inspiré des développements de Ducrot, met en avant la bonne connaissance que le locuteur doit nécessairement avoir de l'interlocuteur pour bien communiquer. Cette connaissance, le locuteur l'expose lorsqu'il pose sa question par exemple : « par le biais la question qu'il adresse à un destinataire, le locuteur communique l'image qu'il se fait de l'état de connaissances de son destinataire » (Rossari-Razgouliaeva, 2004 : 46) ou encore « la question posée donne des indications sur l'état de connaissances que se fait le locuteur de l'interlocuteur » (47). Ainsi, poser une question sur la venue de Pierre par exemple¹⁵² à un interlocuteur montre que le locuteur projette sur son interlocuteur, la potentielle connaissance de venue/non-venue de Pierre. En adhérant à cette thèse et en l'extrapolant, nous pourrions aller jusqu'à dire que tout message semble être conditionné par cette variable, à savoir cette projection de l'état de connaissances que se fait le locuteur de son interlocuteur. Assez logiquement, dans de nombreux schémas de communication, nous apprenons que pour communiquer, il faut combler un déficit de connaissances ou *information gap*. Ainsi, le destinataire serait le support sur lequel serait fondée toute construction de discours. Nous y reviendrons.

Pour être « efficace », ou atteindre son but – l'adhésion de l'auditoire, l'émetteur se doit d'anticiper la réaction de ce dernier, à savoir la réception et l'interprétation du message, et de l'intégrer lors de la construction même du message. C'est aussi un argument qu'Aristote avait posé : « on n'argumente qu'à partir d'opinions préétablies » (P. Breton, 2011 : 39). L'interlocution était donc bien présente dès l'Antiquité.

Perelman le souligne à maintes reprises : « le but d'une argumentation n'est pas de déduire les conséquences de certaines prémisses, mais de provoquer et d'accroître l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman, 2008 : 5). Ces expressions mettent indéniablement en exergue les dimensions non seulement argumentative mais aussi interlocutive du langage. De même, le raisonnement dialectique permettant de « déduire ou faire admettre d'autres thèses » n'est pas sans rappeler les écrits de Ducrot sur l'implicite et les sous-entendus. La perspective adoptée ici est véritablement communicationnelle, « celle-là même qui ne détachait jamais la question de la formation des

¹⁵¹ C. Rossari et A. Razgouliaeva, « Comment utilise-t-on les actes illocutoires dans les enchaînements monologiques et dans les enchaînements dialogiques ? » in *op. cit.*, 45-66.

¹⁵² L'exemple des chercheuses est *Pierre est-il venu ?*

idées de celle de leur circulation » (Breton, 38). En effet, l'usage importe beaucoup puisqu'un argument est défini comme tel si et seulement si, en discours, il atteint son but d'adhésion de l'auditoire : « si la figure de discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur, elle sera perçue comme ornement, comme figure de style¹⁵³ ». De même, « si elles ne sont pas intégrées dans une rhétorique conçue comme l'Art de persuader et de convaincre, elles cessent d'être des figures de rhétorique et deviennent des ornements concernant la seule forme du discours » (Perelman, 1988 : 53). Ainsi, l'acte d'argumentation se résume à présenter ses arguments d'une certaine manière, dans la recherche de certains effets sur l'auditoire, effets sans lesquels l'argumentation n'est plus. L'acte peut donc être analysé en deux niveaux, indissociables certes, mais se distinguent tout de même, d'un côté, le discours lui-même, composé d'arguments relevant d'intentions – ou stratégies – du locuteur ; de l'autre, la réception et l'interprétation du message, en fonction de la situation de communication. En effet, le contexte est crucial dans le processus interprétatif : le philosophe met en garde contre le « danger indéniable » qu'il y a à analyser « un chaînon de l'argumentation en dehors du contexte et indépendamment de la situation dans laquelle il s'insère » (Perelman, 2008 : 251). Une fois encore, nous ne pouvons qu'adhérer à ces propositions.

3.2.2. *The Uses of Argument* (1958) de Stephen Toulmin : l'argumentation et la logique

S. Toulmin, philosophe de la connaissance, souhaite en priorité « attirer l'attention sur le champ d'investigation, susciter la discussion plutôt que servir de traité systématique¹⁵⁴ ». Sa démarche est profondément heuristique. Son ouvrage est remarquable en ce qu'il est un des seuls à traiter de l'argumentation alors qu'à cette époque, nous aurions pu attendre de la pragmatique de C. Peirce ou de C. Morris ou encore de la philosophie du langage de J. Austin, qu'ils soient les lieux privilégiés pour en débattre. En réalité, ces derniers ne mentionnent qu'épisodiquement les arguments sans les aborder dans le détail.

¹⁵³ C. Perelman, *L'Empire rhétorique*, Paris : Vrin, 1988, p. 53.

¹⁵⁴ S. Toulmin, *The Uses of Argument*, *op. cit.*, édition traduite en français par Philippe De Brabanter, Paris : Presses Universitaires de France, p. 1. Nous n'avons malheureusement pas accès au document original en anglais.

Le philosophe rapproche l'argumentation du domaine de la logique. Plus précisément, « la logique est désenclavée de la formalisation mathématique et poussée du côté de l'argumentation » (P. Breton, 2011 : 55) et sa théorie de l'argumentation se veut « une théorie élargie de la logique ». L'argument à proprement parler est, quant à lui, défini par sa fonction justificatrice : « les autres utilisations, les autres fonctions que nous leur prêtons, sont d'une certaine manière secondaires et parasites de leur rôle justificatif qui, lui, est primordial » (Toulmin, 1993 : 14). Il correspond à des propositions (*claims*) formulées dans des assertions, appuyées par des raisons (*grounds*)¹⁵⁵. Un argument est donc un « agencement organisé de données invoquées pour soutenir une conclusion » (P. Breton 2011 : 66).

Le modèle argumentatif se complexifie lorsque Toulmin propose : « le passage des données à la conclusion est autorisé par des garanties (*warrants*), à l'égard desquelles peuvent s'appliquer des restrictions (*conditions of exception or rebuttal*). Ces garanties reposent sur un fondement (*backing*) » (67).

Pour développer son analyse, Toulmin se doit très vite d'explicitier la notion de champ d'argumentation (*field*) :

« On dira que deux arguments appartiennent au même champ lorsque les données et les conclusions constituant chacun de ces deux arguments sont respectivement du même type logique ; on dira qu'ils participent de champs différents lorsque les fondements ou les conclusions ne sont pas du même type logique » (17).

3.2.2.1. *Douglas Walton à la suite de S. E. Toulmin*

La théorie toulminienne fut considérée comme novatrice à l'époque mais l'ancrage dans la situation de communication semble toutefois faire défaut. A cet égard, les travaux de Douglas Walton¹⁵⁶ sont intéressants : d'une part, ils s'inscrivent dans la continuité de ceux de Toulmin quant au rapport de l'argumentation à la logique ; d'autre part, ils pallient ce manque et proposent l'analyse de l'argumentation dans une perspective pragmatique avec un ancrage fort des arguments dans une situation d'échange discursif :

¹⁵⁵ *Claims* est respectivement traduit par *revendication* et *grounds* par *motif* par le traducteur P. De Brabanter.

¹⁵⁶ D. Walton, *Argument structure: A Pragmatic Theory*, Toronto : University of Toronto Press, 1996 et *Informal logic: A Handbook for Critical Argumentation*, New York : Cambridge University Press, 1989, notamment.

“In logical theory, an argument is a set of propositions, nothing more or less. All that matters is the truth or falsehood of these propositions. The wider context of dialogue is not taken into account. In logical pragmatics, an argument is a claim that according to appropriate procedures if reasonable dialogue, should be relevant to proving or establishing the arguer’s conclusion at issue.” (Walton, 1989 : 1)

Selon Walton, c’est précisément le contexte et le but poursuivi qui déterminent le type de dialogue :

“Logical pragmatics is concerned with the reasoned use of those propositions in dialogue to carry out a dialogue, for example, to build or refute a case to support one’s side of a contentious issue in a context of dialogue.” (1)

Les types de dialogue sont les suivants : la querelle personnelle (*personal quarrel*, Walton 1989 : 3), le débat public (*debate*, 4), la négociation (*negotiation*, 8), la quête d’information (*information-seeking*, 8), la recherche d’action (*action-seeking*, 8), etc. De même, sa formalisation du dialogue nous montre à quel point, selon lui, langue et discours sont intégrés. Sa théorisation est dialogale : selon lui, tout repose sur le dialogue. Ce dernier se déroule selon les quatre étapes suivantes : ouverture (*opening*), phase de confrontation (*confrontation stage*, 10), phase d’argumentation (*argumentation stage*, 10), phase de fermeture (*closing stage*, 11), chacune ayant ses propres caractéristiques (10).

Il convient enfin de retenir un dernier point intéressant. Les arguments de ces quatre stades répondent à des règles générales d’argumentation : des règles de pertinence, de coopération, et d’information¹⁵⁷. Ces règles permettent par exemple de prouver la validité d’un argument ; vice versa, l’argument est invalide s’il transgresse l’une de ces règles (*failure to meet one of the basic obligations*), en priorité celle de coopération (89) :

¹⁵⁷ Les règles en anglais sont : *rules of relevance, cooperativeness, informativeness*, in D. Walton, *Informal Logic, op.cit.*, p. 11.

“Every dialogue has a goal and requires cooperation between the participants to fulfill the goal. This means that each participant has an obligation to work toward fulfilling his own goal in the dialogue and also an obligation to cooperate with the other participant’s fulfillment of his goal. The basic reason that an argument can be criticized as a bad argument always comes down to a failure to meet one of these basic obligations” (Walton, 1989 : 3).

En partant de l’approche de Toulmin, nous avons pu voir, grâce aux travaux de Walton, combien il était important de prendre en considération les éléments du contexte de communication. En effet, ceux-ci déterminent toute construction de discours. Il est toutefois important de faire des allers-retours entre langue et discours. C’est pourquoi, avec le souci intra-linguistique qui nous guide, nous allons maintenant aborder la théorie de l’argumentation de J.-C. Anscombe et O. Ducrot, qui semble relever plus de la théorie de l’Ecole bruxelloise que de celle de Toulmin S. , de par la force argumentative qui est présentée comme intégrée au sein même de la langue.

3.2.3. J.-C. Anscombe et O. Ducrot, *L’Argumentation dans la langue* (1983)

D’emblée, les auteurs ne manquent pas de rappeler à quel point leurs travaux reposent sur l’idée centrale que la langue même est argumentative. En effet, ils rappellent dès l’avant-propos de la troisième édition (1997) que :

« Le sens d’un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d’influence que l’on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c’est orienter. De sorte que la langue, dans la mesure où elle contribue en première place à déterminer le sens des énoncés, est un des lieux privilégiés où s’élabore l’argumentation¹⁵⁸ ».

¹⁵⁸ J.-C. Anscombe, O. Ducrot, *L’argumentation dans la langue*, op. cit., p. 5.

Ou encore : « l'acte d'argumenter est présent selon nous dans la plupart des énoncés du discours » (10). Les auteurs posent l'argumentation comme « une exploitation possible parmi d'autres, de l'acte d'argumenter » (10). Ils ajoutent que :

« L'argumentation revient à exercer une certaine influence sur Autrui tout en demeurant à l'intérieur du discours. Le locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E_1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en *faire admettre* un autre (ou un ensemble d'autres) E_2 ». (8, déjà en italiques dans le texte original).

Ainsi, nous posons que E_1 est l'argument et E_2 la conclusion à laquelle mène E_1 . Une nuance est toutefois apportée dès les premières pages du chapitre premier intitulé « argumentation et acte d'inférer ». En effet, tous les énoncés E_1 ne font pas systématiquement admettre à l'interlocuteur l'énoncé E_2 :

« Certains énoncés E_1 , tout en fournissant les meilleures raisons du monde d'admettre d'autres énoncés E_2 , sont cependant incapables, dans un discours, de servir d'arguments en faveur de E_2 » (8).

Après une démonstration fondée sur trois exemples, les auteurs concluent : « Les enchaînements argumentatifs possibles dans un discours sont liés à la structure linguistique des énoncés et non aux seules informations qu'ils véhiculent » (9). L'argumentation est ancrée dans la langue :

« C'est ce qui nous justifie de relier les possibilités d'enchaînement argumentatif à une étude de la langue et de ne pas les abandonner à une rhétorique *extra-linguistique*. Pour nous, elles sont déterminées au travers d'un acte langagier particulier, l'acte d'argumenter » (9, déjà en italiques dans le texte original).

Dès ces premiers extraits, nous percevons très nettement l'influence des travaux d'Oswald Ducrot sur l'implicite et les sous-entendus dans la mesure où un énoncé E_1 contribue à orienter le flot de pensée et de parole vers un autre énoncé, E_2 : « on ne peut pas employer les énoncés sans prétendre orienter l'interlocuteur vers un certain type de conclusion » (30). Le vaste domaine de l'argumentation se décline effectivement sous les concepts d'« aspect argumentatif », ou plus précisément d'« orientation argumentative ».

3.2.3.1. L'orientation argumentative

Cette dernière est définie en ces termes :

« L'orientation est une classe de conclusions suggérées au destinataire : celles que l'énoncé présente comme une des visées de l'énonciation » (149).

Elle détermine la valeur argumentative de l'énoncé : « deux énoncés sont *coorientés* lorsqu'ils s'orientent vers une conclusion commune, et *anti-orientés* lorsqu'ils sont destinés à servir des conclusions opposées » (150). Dans le premier cas, on dit que les énoncés *p* et *q*, souvent reliés par une conjonction (de coordination ou de subordination¹⁵⁹), sont tous deux orientés argumentativement vers la conclusion *r*. L'exemple proposé est le suivant :

N'allons pas voir ce film : au fond, est-il vraiment intéressant ?

Les deux propositions reliées par *au fond* sont coorientées vers la conclusion *Ce film n'est pas intéressant*. Dans le deuxième cas, les énoncés sont *anti-orientés*, *p* oriente vers *r* alors que *q* vers non-*r*, ou vice versa. C'est alors un exemple avec *au moins* qui est proposé :

N'allons pas voir ce film : au moins est-il vraiment intéressant ?

Notons que ces conclusions *r* peuvent faire l'objet d'une verbalisation tout comme elles peuvent être implicites. Cette orientation argumentative diffère toutefois de l'acte d'inférer. C'est pourquoi les développements qui suivent définissent l'acte d'inférer et le distinguent de l'acte d'argumenter : « Argumentation et inférence appartiennent à deux ordres bien distincts » (10). L'enchaînement de E_1 à E_2 est « un acte d'inférer fondé sur E_1 » (9) alors que « l'argumentation se situe toute entière au niveau du discours ; l'inférence, elle, est liée à des croyances relatives à la réalité, c'est-à-dire à la façon dont les faits s'entre-déterminent » (10).

Il s'avère donc qu'un énoncé aussi banal que *C'est un bon film* nous permette de mettre en exergue son poids argumentatif. En proposant cet énoncé, certes le locuteur attribue

¹⁵⁹ Les auteurs parlent plutôt de « mots du discours », expression qui reprend le titre de l'ouvrage de Ducrot (1980) ou encore « connecteurs argumentatifs ». Ces connecteurs sont des outils importants qui permettent de donner au discours son orientation argumentative. En effet, ils possèdent une double fonction : ils lient deux unités sémantiques et attribuent à la fois un rôle argumentatif aux unités qu'ils mettent en relation.

des qualités au film en question par l'assertion, il classe ce film parmi les bons films, ceux devant lesquels on prend du plaisir, dans lesquels les acteurs jouent bien, etc. Mais il oriente aussi indéniablement son interlocuteur vers la conclusion argumentative : « Je te recommande de voir ce film » puisque l'usage veut que, lorsqu'on apprécie quelque chose et qu'on en fait part à ses proches, on a envie qu'eux-mêmes profitent de cette expérience agréable. Ainsi, nous pouvons constater que lorsqu'un locuteur propose un énoncé à contenu évaluatif, qualitatif, à son interlocuteur, il fait bien plus que poser un contenu informatif en discours. Au-delà de l'assertion, il accomplit fondamentalement un acte d'argumentation. Nous lisons par exemple : « l'informatif [*est*] un dérivé délocutif de l'argumentatif » (174). Si nous devons choisir entre assertion, caractère informatif d'une part, et argumentation et influence de l'interlocuteur de l'autre, nous sommes de ceux qui pensent que l'argumentativité de cet énoncé prévaut sur son caractère informatif.

3.2.3.2. *Argumentation et niveaux d'analyse*

Pour cette étude, les auteurs font le choix de se concentrer principalement sur les deux derniers niveaux de la théorie morrissienne développée dans *Foundations of the Theory of Signs*¹⁶⁰. En effet, les positivistes, et néo-positivistes à la suite de C. W. Morris, classent selon un ordre linéaire le premier niveau d'analyse, syntaxique, qui renseigne la grammaticalité des phrases, puis le deuxième, sémantique, qui met au jour le contenu informatif de l'énoncé, et enfin, le niveau pragmatique, exprimant la valeur d'action de l'énoncé. Anscombe et Ducrot réfutent cet ordre linéaire établi entre sémantique et pragmatique. En effet, de nombreux marqueurs du français comme *puisque* ou *car* permettent d'établir « un lien, non point entre les informations qu'elles apportent, mais entre l'acte accompli en énonçant la première et l'information présentée dans la seconde » (19). En analyse de discours, ces conjonctions sont souvent étiquetées comme apportant une justification du dire. En d'autres termes, elles font le lien entre l'acte d'énonciation et le contenu de l'énonciation même. Nous pourrions aller jusqu'à dire qu'elles ont un apport métalinguistique, paraphrasable en [je dis cela puisque/car + justification du dire]. Ainsi, il est clair que la pragmatique n'est pas un troisième niveau d'analyse succédant, dans l'ordre, à la

¹⁶⁰ C.W. Morris, *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago : University of Chicago Press, 1948.

syntaxe puis la sémantique ; elle n'opère pas à partir des informations qu'apporte la sémantique mais se greffe dès le premier niveau, syntaxique, quelle que soit la valeur sémantique :

« Elle [la pragmatique] travaille directement sur la structure syntaxique de l'énoncé. En reprenant une expression de A. Culioli, elle doit être intégrée, et non pas surajoutée à la description sémantique » (20).

3.2.3.3. *Conclusion partielle : argumentation et configuration polyphonique*

C'est en ce point que l'acte d'énonciation d'un contenu qualitatif et, partant, d'argumentation de ce même contenu, est polyphonique. En effet, l'énoncé qualitatif, évaluatif, est informatif mais il porte aussi en lui une conclusion argumentative, implicite ou explicite suivant les contextes. Ainsi, il est l'outil linguistique, le marqueur de discours, qui fait écho à et se veut l'écho de la visée argumentative qui lui est inhérente, au moment même où il est mis en discours.

Nous voyons donc ici clairement que cet écho à d'autres conclusions ou énoncés argumentatifs, en somme cet arrière-plan argumentatif indissociable de tout discours, contribue à la mise en place d'une configuration polyphonique, qui s'avère être la condition *sine qua non* aux bonnes réception et interprétation du message. En somme, cette configuration permet au locuteur unique¹⁶¹ de « mettre en scène », une métaphore chère à Ducrot, par le biais des énoncés, plusieurs énonciateurs selon différentes stratégies, en fonction des besoins argumentatifs de la situation d'énonciation. Ainsi, le locuteur intègre à son discours unique, des points de vue émanant d'énonciateurs autres que lui-même, points de vue auxquels il adhère ou non, suivant les stratégies associatives ou dissociatives qu'il souhaite mettre en place. Cette intégration est rendue possible par cette configuration polyphonique. Un discours unique convoque en réalité une pluralité d'énoncés.

Nous aimerions faire maintenant une mention toute particulière à l'égard de la théorie de la pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson. Nous faisons référence ici à leur

¹⁶¹ Nous entendons par locuteur celui qui parle, qui dit « je » et prend en responsabilité l'acte de parole.

ouvrage majeur, *Relevance, Communication and Cognition* (1986), traduit en français sous le titre de *La Pertinence, communication et cognition*¹⁶² par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber lui-même, linguiste et anthropologue français, qui est en soi un gage d'une grande fidélité au texte original. Cet ouvrage est contemporain des travaux de Ducrot et Anscombe et se révèle particulièrement important pour notre propos.

3.2.4. Le principe de pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson

Nous venons de le voir avec Ducrot et Anscombe, la langue est polyphonique et convoque une pluralité d'énoncés, pas toujours verbalisés et le plus souvent inférés. L'inférence occupe une place conséquente chez Sperber et Wilson¹⁶³, en ce qu'elle permet à l'interlocuteur d'avoir accès à des données non verbalisées. Le contexte est crucial pour les auteurs de *Relevance*. En effet, le principe même de pertinence est relatif : il est mouvant en fonction du contexte. Un énoncé est pertinent à un moment T d'une discussion précise, entre deux locuteurs, dans une situation de communication particulière. En revanche, il ne l'est pas ou plus quelques instants plus tard. Nous le verrons en ce qui concerne le cas de l'interrogative négative dans notre corpus, l'interro-négative tient sa pertinence à son apport argumentatif dans la conversation.

Avant de définir le principe de pertinence, les auteurs reviennent sur des définitions aux fondements mêmes de la linguistique. Le « code » est un « système qui associe des messages à des signaux et qui permet à deux dispositifs de traitement de l'information [...] de communiquer » (1989 : 15). Un « message » est une « représentation interne à l'un des dispositifs » (15). Enfin, un « signal » est une « modification de l'environnement qui peut être produite par un des deux dispositifs » (15). En examinant les deux forces à l'œuvre dans le processus communicatif, à savoir l'émission et la réception de message, l'encodage et le décodage en plaçant du point de vue du code, les auteurs insistent sur la non-adéquation entre les représentations émises et reçues : « Mais on est loin d'atteindre cette identité entre les représentations émises et les représentations reçues qu'est censée assurer la communication

¹⁶² D. Sperber, D. Wilson, *Relevance, Communication and Cognition*, *op. cit.*, est traduit en français sous le titre de *La Pertinence, communication et cognition*, Paris : Les Editions de Minuit, 1989.

¹⁶³ Tout le chapitre II de l'ouvrage y est consacré.

codée » (21). En effet, ils proposent à la place que : « la communication a été décrite comme un processus *inférentiel* de reconnaissance des intentions du locuteur » (21). Ces inférences sont à mettre au compte du contexte de communication. En effet, suivant les données extralinguistiques, à savoir la situation d'énonciation (le contexte et son renforcement, les intentions du locuteur, les implications, les contradictions, etc.), un interlocuteur sait s'il doit interpréter un énoncé au sens littéral ou figuré (ironie, humour...). « Un énoncé qui exprime explicitement une pensée peut en véhiculer d'autres implicitement » (25) ajoutent les auteurs et attirent l'attention sur ce processus *inférentiel* : « a pour point de départ un ensemble de prémisses et pour aboutissement un ensemble de conclusions qui sont logiquement impliquées, ou, au moins, justifiées par les prémisses¹⁶⁴ ». « L'ensemble de ces prémisses constitue ce qu'on appelle le contexte » (31), ajoutent-ils. Ce processus *inférentiel* est différent de celui de *décodage*, qui « a pour point de départ un signal et pour aboutissement la reconstitution du message associé au signal par le code sous-jacent » (27).

La pertinence est aussi étroitement liée au *savoir mutuel* ou *savoir commun* chez D. Lewis¹⁶⁵ dès 1969. En effet, pour communiquer, il est nécessaire que les deux instances partagent certaines connaissances (on parle souvent en linguistique de *shared knowledge* ou connaissances partagées, Grice a posé la nécessité d'une entente minimale) :

« L'argument est que, si l'auditeur veut être certain de trouver la bonne interprétation – celle que le locuteur a en tête, chaque information contextuelle utilisée pour l'interprétation de l'énoncé doit non seulement faire partie du savoir du locuteur et de celui de l'auditeur, mais aussi de leur savoir mutuel » (34-35)

Deux locuteurs peuvent penser partager un savoir mutuel mais ce dernier ne peut être avéré pour sûr :

« On a soutenu, que dans certaines circonstances, le locuteur et l'auditeur sont en droit de supposer qu'ils ont un certain savoir mutuel, même si l'existence de ce savoir ne peut être établie de manière absolue » (36).

¹⁶⁴ D. Sperber, D. Wilson, *La Pertinence, communication et cognition*, op. cit., p. 27. Nous prenons ici la mesure de l'influence directe des travaux de Ducrot.

¹⁶⁵ D. Lewis, *Convention*, Cambridge Massachussets : Harvard University Press, 1969.

Chemin faisant, les auteurs commencent à aborder le principe de pertinence. Nous lisons que :

« Nous soutenons que tous les êtres humains visent automatiquement à maximiser l'efficacité de leur traitement de l'information, qu'ils en soient conscients ou non ; en fait, leurs intérêts conscients, divers et changeants, résultent de la poursuite permanente de ce but dans des conditions variables » (80).

Plus loin, ils disent que l'individu ne poursuit qu'un but : « maximiser la pertinence de l'information traitée » (80). Ceci est expliqué notamment par l'affirmation suivante : « le traitement de l'information implique un effort ; on ne l'entreprend que si l'on en escompte un certain bénéfice. Il est donc vain d'attirer l'attention d'Autrui sur un phénomène qui ne lui paraîtra pas suffisamment pertinent pour retenir son attention » (81). Ainsi, ce qui est dit est forcément pertinent : l'énoncé, par le simple fait d'être verbalisé est une « garantie de pertinence » (81). Si Sperber et Wilson ne devaient retenir qu'une maxime de Grice, parmi les neuf auxquelles ils font référence dans leur propre ouvrage, ce serait celle dite *de relation*, unique¹⁶⁶ : « Soyez pertinent » (58).

La pertinence fait l'objet d'un chapitre à part entière, le chapitre III. Nous y lisons que les auteurs se heurtent en tout premier lieu à un obstacle majeur : ce principe ne peut être défini précisément.

« Ce mot est un terme flou, que différentes personnes, ou une même personne à des moments différents, utiliseront de manières différentes. C'est un terme qui n'a pas d'équivalent exact dans chaque langue humaine » (182).

Ils proposent donc d'utiliser le terme selon un sens purement technique et de faire référence à des « intuitions de pertinence » (182) :

« Il nous semble que les êtres humains ont des intuitions de pertinence, c'est-à-dire qu'ils sont capables de faire, de manière cohérente, la différence entre des informations pertinentes et des informations non-pertinentes, et de distinguer, au moins dans certains cas, des informations plus pertinentes d'informations moins pertinentes. [...] En outre, les intuitions dont on dispose sont des intuitions de pertinence par rapport à un contexte, et il n'existe aucun moyen de savoir exactement quel contexte particulier un sujet a en tête à un moment donné ». (182-183)

¹⁶⁶ Il n'existe qu'une maxime de relation alors que les autres domaines – de quantité, qualité et manière – en comprennent au moins deux, voire quatre pour les maximes de manière.

Ils résument le tout, quelques pages plus loin :

« *La pertinence : une hypothèse est pertinente dans un contexte si et seulement si elle a un effet contextuel dans ce contexte.*

Cette définition reflète l'intuition selon laquelle, pour être pertinente dans un contexte, une hypothèse doit interagir d'une manière ou d'une autre avec ce contexte. » (187)

Pour résumer, toutes les propositions de ces deux auteurs nous parlent : nous croyons foncièrement en la valeur de pertinence de tout énoncé, à la lumière de la maxime relationnelle de Grice et du principe de Sperber et Wilson. Nous pensons effectivement que toute prise de parole n'est légitime que parce qu'elle est pertinente, au moment T de la conversation, dans une situation de communication particulière. De nombreux énoncés métalinguistiques, extraits du quotidien, témoignent, *a contrario*, de la non-pertinence de ceux-ci : « je ne vois pas où tu veux en venir », « et alors ? »... Ainsi, si nous tentons de synthétiser ces deux approches, la valeur relationnelle tient en la pertinence du propos. Tout énoncé revêt donc une visée ; en cela il est argumentatif.

De plus, ce principe met en exergue la valeur relationnelle non seulement unissant les locuteurs entre eux, mais aussi les énoncés à leur contexte, avec lequel ils interagissent. Partant, l'hypothèse d'un discours, et par extension, du fonctionnement de la langue fondamentalement polyphonique, tend à être de plus en plus avérée.

3.2.5. Esquisses d'autres théories de l'argumentation

Pour clore ce panorama des théories de l'argumentation, nous souhaiterions faire référence à d'autres théories, plus discrètes mais non moins intéressantes.

3.2.5.1. Georges Vignaux

Nous pensons, en l'occurrence, à celle de Georges Vignaux, développée dans les ouvrages *L'Argumentation, Essai d'une logique discursive*¹⁶⁷ et *Le Discours acteur du*

¹⁶⁷ G. Vignaux, *L'Argumentation, Essai d'une logique discursive*, Genève : Droz, 1976.

*monde, Enonciation, argumentation et cognition*¹⁶⁸. La théorie de Vignaux est définie comme une théorie de « logique discursive » (Breton, 2011 : 98) ou « cognitive¹⁶⁹ » qui présente l'argumentation comme une « représentation construite par un locuteur à l'intention d'un auditoire » (99). La rhétorique utilisée nous évoque celle de Ducrot : Vignaux voit l'argumentation, et plus généralement le langage et le discours, comme une *théâtralité*, une *mise en scène* (100). En quelque sorte, l'argumentation répond à des codes linguistiques et sociolinguistiques : le discours a des visées « d'élégance », de « redondance » et même de « musique » (100). Selon Vignaux, c'est la forme même de l'argumentation qui permet l'expression de tout discours.

3.2.5.2. *Van Eemeren et Grootendorst*

Par ailleurs, nous notons la théorie de Frans Van Eemeren et Rob Grootendorst, développée dans les deux ouvrages *Argumentation, Communication, and Fallacies, A Pragma-dialectical Perspective*¹⁷⁰ et *Handbook of Argumentation Theory*¹⁷¹. Cette théorie adopte une approche pragma-dialectique : « pragmatique » en ce qu'elle se déploie dans un contexte de communication où les acteurs tentent de résoudre leur désaccord, et « dialectique » dans la mesure où « le procès de persuasion repose sur l'échange rationnel » (Breton, 2011 : 92).

La synthèse proposée par les deux chercheurs est très intéressante : en examinant l'argumentation, ils ont fait les sept constats suivants : « l'argumentation...

- prend place dans une relation interdiscursive
- est une activité de la raison
- requiert l'usage du langage
- a pour objet la promotion d'une opinion dans un contexte de divergence d'opinions

¹⁶⁸ G. Vignaux, *Le Discours acteur du monde, Enonciation, argumentation et cognition*, Gap : Ophrys, 1988.

¹⁶⁹ C. Plantin, « Le trilogue argumentatif : Présentation de modèle, analyse de cas » in *Langue française*, 1996, p. 9.

¹⁷⁰ F. Van Eemeren, R. Grootendorst, *Argumentation, Communication, and Fallacies, A pragma-dialectical Perspective*, Hillsdale : Lawrence Erlbaum, 1992 (traduction française *La Nouvelle Dialectique*, Paris : Kimé, 1996).

¹⁷¹ F. Van Eemeren, R. Grootendorst, T. Krugier, *Handbook of Argumentation Theory. A Critical Survey of Classical Backgrounds and Modern Studies*, Dordrecht : Foris, 1987.

- a pour fonction plus précise est de défendre ou d'attaquer une opinion
- s'incarne dans des énoncés
- vise à convaincre l'auditoire du bien-fondé d'une opinion » (Breton, 2011 : 92).

Pour compléter cette définition, ils mettent en avant, à l'instar de C. Perelman, l'objectif de l'activité d'argumentation : “*Argumentation is a social, intellectual, verbal activity serving to justify or refute an opinion, consisting of a constellation of statements and directed towards obtaining the approbation of an audience*” (Eemeren-Grootendorst, 1987 : 7). Enfin, ils insistent sur le lieu de la fonction communicative de l'acte d'argumenter :

« Elle s'exerce non pas au niveau de l'énoncé mais **au niveau plus élevé de l'agencement d'énoncés.** » (Breton reprend Van Eemeren et Grootendorst, 2011 : 93, c'est moi qui souligne).

C'est ici que les éléments co-textuels et contextuels prennent toute leur importance. En effet, tel un réseau, les données se renseignent entre elles, construisent du sens pour acquérir une force argumentative en discours. Il n'est point question ici de sous-estimer la contribution linguistique – sémantique – d'un énoncé pris individuellement, sa présence est nécessaire, comme chaque pierre à la construction d'un édifice. En revanche, nous pensons, comme Van Eemeren et Grootendorst, que l'agencement des énoncés et la situation de communication sont des éléments qui ne sont pas à considérer comme secondaires, périphériques, tel un arrière-plan¹⁷². Au contraire, ce sont eux qui rendent possible la construction de l'acte de discours complexe qu'est l'acte d'argumenter. Nous allons à présent nous tourner vers d'autres travaux qui s'inscrivent aussi dans la continuité de ceux de Ducrot : nous pensons à la théorie de l'argumentation de Christian Plantin¹⁷³.

¹⁷² Selon notre théorie, nous irions presque jusqu'à proposer l'expression « d'avant-plan » pour renverser les schémas et rétablir ce que nous considérons une priorité en termes d'argumentation.

¹⁷³ En effet, Christian Plantin a réalisé sa thèse de doctorat sous la direction d'O. Ducrot.

3.2.5.3. *Christian Plantin*

Dans *L'Argumentation*¹⁷⁴, Christian Plantin définit l'argumentation comme « une opération linguistique au moyen de laquelle un locuteur tente de faire adhérer ses interlocuteurs à une conclusion en produisant une raison d'admettre cette conclusion » (Breton, 2011 : 100). Ainsi, en faisant adhérer son interlocuteur, le locuteur tente de « transformer le système de croyances et de représentations de son interlocuteur ou de son auditoire » (101). La question de l'enchaînement des énoncés mise en exergue par Van Eemeren et Grootendorst est reprise par Plantin puisque, selon une première conception :

« Un énoncé n'a de contenu sémantique que relativement à ses enchaînements à d'autres énoncés. C'est alors la langue, elle-même, et tout entière, qui est considérée de nature argumentative » (101).

Selon une autre approche, qui voit l'argumentation comme fait de discours, l'argument est « une relation d'inférence entre deux énoncés et exige donc une forme discursive minimale » (101). Cette conception rejoint le point évoqué *supra* selon lequel les éléments co(n)textuels permettent l'accès au sens. Non seulement la situation de communication à proprement parler, mais aussi l'expérience passée de locuteur et d'interlocuteur permettent aux instances impliquées dans l'échange, d'établir des relations entre les énoncés qui sont elles-mêmes les conditions d'accès au sens.

3.2.5.4. *Olivier Reboul*

Les travaux d'Olivier Reboul se veulent consensuels : ils s'inspirent des travaux de Perelman et plus largement de ceux de l'Ecole de Bruxelles d'une part, tout en ne rejetant pas, d'autre part, les travaux de Genette et Barthes qui font autorité dans les années 1960 :

« L'argumentation et le style sont regroupés dans une même fonction. L'auteur nous présente ainsi un schéma tout à fait intéressant qui à la fois sépare les trois fonctions du discours, le démonstratif, l'argumentatif et l'oratoire (le style), et les

¹⁷⁴ C. Plantin, *L'Argumentation*, Paris : Seuil, 1996.

regroupe en deux champs, le rationnel (démonstratif et argumentatif) et le rhétorique (argumentatif et oratoire) » (Breton, 2011 : 106).

Les relations d'inférence sont largement développées également, notamment sur l'argument de comparaison : « une structure que la réalité n'impose pas et qu'il faut parfois inventer¹⁷⁵ ».

3.2.5.5. *Philippe Breton*

Enfin, nous ne pouvons naturellement pas faire l'économie des travaux de Philippe Breton auxquels notre réflexion fait écho. En effet, à la suite d'Aristote et C. Perelman, P. Breton inscrit l'argumentation dans une perspective communicationnelle, comme le montre le titre de son ouvrage majeur *L'Argumentation dans la communication*¹⁷⁶. Pour ce faire, il conçoit d'abord l'argumentation comme « raisonnement de communication » :

« Tout en impliquant la palette entière des réactions humaines, l'acte d'argumentation suppose une dominante de raisonnement, et, parallèlement, une minoration de l'appel aux sentiments, au pouvoir ou même à la démonstration. Ces derniers éléments ne sont donc pas absents de l'acte argumentatif. On pourra même être tenté de réfléchir à la façon dont ces éléments mineurs peuvent être mis au service, sans pour autant le paralyser, du message de la dominante : convaincre par un raisonnement. Dans cet esprit, argumenter, c'est d'abord donner à l'auditoire des bonnes *raisons* de croire à ce qu'on lui dit » (déjà en italiques dans le texte original, Breton, 2006 : 36).

Les arguments sont classés selon quatre grandes familles : ceux d'autorité « mobilisent une autorité, acceptée par l'auditoire et qui défend l'opinion que l'on propose ou que l'on critique » (43), ceux de communauté « font appel à des croyances ou valeurs partagées par l'auditoire » (43) ; les arguments de cadrage « présentent le réel d'un certain point de vue, en amplifiant par exemple certains aspects et en minorant d'autres, afin de faire ressortir la légitimité d'une opinion » (43). Enfin, les arguments d'analogie « mettent en

¹⁷⁵ O. Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1991, p. 183.

¹⁷⁶ P. Breton, *L'Argumentation dans la communication*, Paris : La Découverte, 2006 (4^e éd., 1^è éd. 1996).

œuvre, des figures classiques, l'analogie ou la métaphore, en les dotant d'une portée argumentative » (43).

Plus loin, il met en exergue l'importance du rôle de « l'accord préalable » unissant les deux instances impliquées dans la communication – le chapitre III lui est consacré intégralement. Ici, il suit totalement les travaux de Perelman. Explicitons ces termes : « l'accord » tout d'abord, « en ce que l'auditoire accepte de se placer en posture de débattre et d'être convaincu, ce qui ne va jamais de soi » (53). Le qualificatif « préalable » caractérise alors « la technique argumentative proprement dite » (53) : « Concrètement, la recherche d'un accord préalable passe par l'identification d'un point d'appui, à partir d'un thème déjà accepté par l'auditoire » (53). Ce type d'accord est toujours soumis aux variables des sujets en interaction : il est personnel, voire personnalisé, en fonction des locuteurs impliqués dans l'échange et de leur expérience partagée. L'auteur ajoute enfin que : « la recherche de l'accord préalable est un élément important de la préparation et de la mise en œuvre de l'argumentation » (53).

3.3. Conclusion du chapitre 3

Nous venons que prendre conscience que l'argumentation a des origines lointaines. Plusieurs siècles avant notre ère, la rhétorique posait déjà les premiers jalons de l'argumentation. Progressivement, l'argumentation a su trouver sa place pour enfin faire partie intégrante des modèles de communication contemporains. Ainsi, au terme de ce tour d'horizon, nous retenons que, dans tout acte d'argumentation, il convient de prêter une attention toute particulière à l'auditoire auquel le locuteur s'adresse, un auditoire dont il a été dit à maintes reprises, et sur ce point tout le monde s'accorde, que le locuteur recherche l'adhésion. Indéniablement, cet élément a son importance.

De plus, nous gardons à l'esprit plusieurs points cruciaux : non seulement le contenu sémantique de l'énoncé argumentatif, notamment au travers de son prédicat, mais aussi et surtout l'agencement des dits énoncés et les liens qu'ils entretiennent entre eux. En effet, dans

la littérature, le terme de relation est omniprésent, à juste titre. Nous pensons à cet égard que ces relations ont un rôle important à la fois dans la construction de message et dans l'accès au sens de ce même message par son récepteur. Pour le premier cas, c'est l'obligation de pertinence de l'intervention qui rend cette dernière dépendante à ce qui a été dit au préalable. Pour le second, les relations permettent de tisser un réseau d'informations permettant la construction du sens, i.e. l'interprétation du récepteur. Nous avons, à cette occasion, émis le souhait de réhabiliter l'importance de ces relations, du contexte, de l'expérience argumentative de chacun, tout ce à quoi il est fait référence avec l'expression « d'arrière-plan », en proposant l'expression « d'avant-plan » à la place. Selon nous et d'autres auteurs mentionnés *supra*, ces éléments doivent être considérés comme essentiels et indispensables à la communication, afin que l'énoncé revête tout son potentiel de force argumentative.

Il convient maintenant de mettre à l'épreuve les hypothèses rencontrées au fil de nos lectures, ou formulées à la suite de la lecture critique des oeuvres mentionnées *supra* afin de les confirmer ou de les infirmer en ce qui concerne le cas de la proposition interro-négative en anglais. Pour ce faire, nous nous proposons d'examiner les occurrences d'interro-négatives à la lumière des observations faites *supra*. Nous allons, dans un premier temps, prêter une attention toute particulière à l'expression de points de vue puisque nous faisons le constat que cette caractéristique de l'argumentation fait l'unanimité : elle est définitoire et récurrente dans toutes les analyses que nous avons pu appréhender. Nous souhaitons donc, dans un premier temps, aborder ce point à travers la structure interro-négative suivante < ISN'T + SN1 + SN2/SAdj + ? >.

4. La structure interro-négative < ISN'T + SN₁ + SN₂/SAdj + ? >

Lorsque nous évoquons le sujet des interro-négatives autour de nous, auprès d'anglophones natifs, il semblerait que le prédicat inscrit dans une interro-négative qui vienne à l'esprit le plus naturellement soit *be*. C'est pourquoi nous nous proposons d'entamer cet examen par la forme interro-négative suivante :

< ISN'T + SN₁ (PRONOM) + SN₂ + ? >

En effet, nous nous sommes intéressée principalement à cette forme introduite par *isn't* sans pour autant occulter les autres formes de notre recherche. Cependant, il s'avère que ces autres formes, déclinées sous d'autres personnes *aren't we/ aren't you/ aren't they/ ain't I* ou *am I not ?* ou à d'autres temps *wasn't it/ wasn't there/ weren't they ?* ne sont pas suffisamment productives pour pouvoir être révélatrices d'invariants. Les différentes ressources de corpus vont toutes dans ce sens ; seulement une ou deux occurrences ponctuelles pour chaque forme. En revanche, cela ne nous empêche pas de conserver ces occurrences pour des recherches ultérieures.

4.1. Corpus *BNCweb*

Cette première recherche d'occurrences extraites du *BNCweb* nous propose quelques questions négatives fermées, soit sans mot interrogatif à leur initiale. Nous lançons alors la recherche suivante, moins contraignante, d'occurrences d'interro-négatives sous la forme < ISN'T + PRONOM + (X) + ? >. L'importation d'occurrences s'élève à quarante unités. Parmi ces occurrences, seulement trois d'entre elles comprennent un attribut du sujet pour former l'interro-négative, décrite ici selon les fonctions syntaxiques < ISN'T + SUJET + ATTRIBUT DU SUJET + ? >. En effet, les trente-sept autres s'avèrent être des énoncés sous la forme de *question-tags* : *isn't it/he/she/there ?* avec ou sans point d'interrogation final.

Sur les trois occurrences restantes, l'une d'elles est précédée du pronom interrogatif *why* donc nous la traiterons dans un chapitre ultérieur. En effet, pour le moment, nous

conservons une classification formelle, à savoir question ouverte/question fermée, respectivement introduite ou non par un mot interrogatif. Restent donc ces deux interrogatives en < ISN'T + SN₁ (PRONOM) + SN₂ + ? > :

(1)

““A place in such an establishment?” ‘Naturally. **Isn't it** every working girl's goal? No more walking the...” (Piers Falconer, *War in High Heels*¹⁷⁷, 1993).

(2)

““Oh, honestly, need we?” ‘**Isn't it** rather a long walk?’ ‘Anyway we have...” (Sir John Mortimer, *Summer's lease*, 1988).

4.1.1. Point méthodologique

Nous sommes consciente que le manque d'éléments contextuels lié à l'utilisation de la version en ligne du BNC nous prive de données essentielles. Nous l'avons vu et maintes fois répété *supra*, le contexte est d'une importance cruciale. Toutefois, malgré ses limites, cet outil se révèle intéressant pour les statistiques qu'il peut fournir, entre autres les recherches quantitatives (fréquence) mais aussi qualitatives (termes en collocation, etc.). Avec ces deux courts extraits, nous aimerions démontrer que certains éléments sont tout de même perceptibles. Nous examinerons de plus larges extraits, contextualisés, par la suite.

Ces deux occurrences d'interro-négatives sont plus ou moins à l'initiale d'un nouveau tour de parole, comme le montre l'usage des guillemets : l'interro-négative en (2) introduit un nouveau tour de parole ; en (1), elle suit l'adverbe *Naturally* qui compose, à lui seul, un énoncé (cf. ponctuation). En effet, les guillemets fermés après *establishment* et *we*, respectivement en (1) et (2), indiquent la fin de l'intervention du premier locuteur, loc A, ou locuteur-questionneur. L'intervention suivante est celle de l'interlocuteur, ou loc B selon les conventions que nous connaissons.

¹⁷⁷ Pour des raisons matérielles, les restrictions liées à l'outil *BNCweb* lui-même ne nous permettent malheureusement pas de connaître la fin de la phrase. Les seules données à notre disposition sont les suivantes : variété d'anglais écrit, fiction en prose, niveau d'anglais facile, diffusion du texte moyenne.

En (1), en fonction des éléments dont nous disposons, nous constatons que le sémantisme de l'adverbe nous indique que, dans cet énoncé, la réponse va de soi pour l'interlocuteur ; *Naturally* pourrait être remplacé par les adverbes *Obviously/Of course/Absolutely/Certainly* sans que cela n'altère de manière significative le sens de l'énoncé. Cet adverbe qui constitue à lui seul une réponse, un énoncé, et même une phrase comme l'atteste la ponctuation, contribue à placer le discours dans le domaine de l'évidence, de l'attendu, du logique, selon le point de vue de loc B. Nous imaginons que la prosodie renforcerait ce caractère évident : le locuteur adopterait sans doute une intonation montante sur la première syllabe, puis descendante sur les suivantes (*rise-fall*).

L'interlocuteur loc B surenchérit en complétant sa réponse d'une interro-négative. Ainsi, il s'adresse à son allocutaire, loc A, en lui posant une question, en l'occurrence l'interro-négative : *Isn't it every working girl's goal?* Cette question, de par la continuité textuelle qui prévaut ici, et selon les lois tacites qui conditionnent toute construction de discours, vient compléter la réponse *Naturally* en étayant le point de vue qu'il véhicule, à savoir l'évidence. Ce même point de vue est corroboré par la suite : nous pensons que l'argument continue à être développé par loc B « *No more walking...* ». Cette brève de phrase semble aller dans le sens, « orienter vers », diraient Anscombe et Ducrot (1983), une situation confortable, voire luxueuse, mais nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses à cet égard.

4.1.2. L'interro-négative participe de la construction de point de vue

C'est effectivement bien d'argumentation qu'il est question ici. Par l'usage de l'adverbe *Naturally*, suivi de l'interro-négative, puis fort probablement d'un renforcement de la position, nous observons la construction progressive du point de vue de loc B. Ces différentes étapes dans l'argumentation permettent d'avancer vers le but qui est, nous l'avons vu lors de l'examen des théories, d'exposer son point de vue à destination d'un auditoire et, par la suite, de convaincre l'auditoire d'y adhérer. En effet, deux points sont cruciaux : tout d'abord, nous avons commencé à le démontrer, et nous allons continuer tout au long de notre développement, la particule négative de l'interro-négative fait basculer l'interrogative

« classique », positive, du domaine informationnel – la littérature anglophone parle abondamment d'*information-seeking* – vers celui, argumentatif, d'expression de points de vue. Nous lisons chez le sociologue américain John Heritage (2002) : "*such questions are quite commonly treated as expressing a position or point of view*"(2002 : 1428) ou encore "*they accomplish assertions of opinions, rather than questioning*" (1428).

Ensuite, la variable de la réception du message est essentielle. Pour rappel, C. Perelman, entre autres, pose qu'en argumentant, le locuteur cherche à « provoquer ou accroître l'adhésion de l'auditoire » (Perelman, 2008 : 5), il veut faire accepter son point de vue par l'interlocuteur.

Malgré le peu d'éléments contextuels, nous pouvons penser que les deux points de vue, respectivement celui de loc A et celui de loc B, divergent quant à la volonté d'intégrer un tel établissement, comme l'atteste l'intervention de loc A, phrase nominale, et tout particulièrement sa ponctuation : *A place in such an establishment?* Nous pouvons imaginer que le point de vue étayé par loc B a pour but de démontrer que toute jeune femme qui travaille, *every working girl's goal*, a la volonté d'intégrer un tel établissement : *naturally*. Nous pouvons supposer que cette institution est prestigieuse ; elle serait un signe poignant d'une ascension sociale, impliquant une amélioration du niveau de vie, épargnant ainsi à l'individu des activités de marche quotidienne *No more walking...* Le sémantisme du nom commun peut nous orienter. A l'entrée du nom commun *establishment* du dictionnaire *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, nous pouvons lire : "*countable noun, formal, an organization, a large institution or a hotel*¹⁷⁸". Les exemples donnés sont les suivants : ils concernent les domaines scolaire, scientifique ou hôtelier : *an educational establishment, a research establishment, The hotel is a comfortable and well-run establishment*. Donc, notre hypothèse semble être opératoire jusqu'à présent.

La divergence d'opinions des deux locuteurs est marquée par des éléments contextuels forts. Dans le co-texte gauche de l'interro-négative, l'adverbe à l'initiale de l'intervention de loc B, que nous avons déjà évoqué, mais surtout, dans l'intervention précédente, celle de loc A, le déterminant complexe *such a* (étymologie de *such* : *swilc/ so* –

¹⁷⁸ A. S. Hornby, *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English*, Oxford : Oxford University Press, 1948, 8e éd. 2010, p. 517. Notons que le nom propre est, quant à lui, généralement précédé de l'article défini THE.

like + déterminant article indéfini *a*) sont autant de marqueurs contribuant à construire les points de vue. En effet, si nous revenons quelques instants sur ce déterminant complexe, précédant le nom *establishment*, ce déterminant a une valeur qualitative : il place directement le syntagme nominal dans un schéma représentatif d'une catégorie : prestigieux, onéreux, etc. L'étymologie de *such* met au jour le lien d'analogie, établi par la préposition *like* qu'il contient. Ce marqueur de comparaison fait ainsi naturellement entrer en jeu une occurrence préalablement posée en discours, une occurrence dont nous pouvons dire qu'elle fait partie du déjà-là, des éléments dont l'existence a été posée préalablement en discours. Ce déterminant complexe est donc anaphorique et mémoriel : il fait écho à une occurrence d'*establishment* déjà posée en discours. Ces éléments, en l'occurrence cet *établissement*, possèdent des qualités mises en exergue par l'adverbe *so*, aussi contenu dans *such*. De plus, l'article indéfini *a* qui suit *such*, extrait le syntagme de sa catégorie *establishment* afin qu'il déploie avec force les caractéristiques qui lui sont propres.

Ainsi, ce déterminant permet à loc A d'émettre un commentaire. La ponctuation, l'intonation que l'on imagine dans un tel énoncé, nous orientent vers non pas un simple commentaire mais un véritable jugement sur l'établissement en question. Cet énoncé relève de la modalité appréciative, ou modalité de type 3 chez A. Culioli. En effet, l'usage d'un tel déterminant nous montre que les propriétés dudit établissement posent problème : il est indéniable que la valeur qualitative exacerbée de *such a* marque dans ce contexte la valeur de distance, de rejet – voire de dégoût ? – qu'évoque la mention d'un tel établissement pour loc A. En d'autres termes, vouloir intégrer *un tel* établissement n'est pas envisageable pour loc A alors que cela l'est *naturellement* pour loc B. Les points de vue divergent. Les locuteurs sont en désaccord¹⁷⁹.

Pour mettre en exergue les spécificités de l'interro-négative face à son pendant positif, nous nous proposons maintenant d'adopter une approche contrastive entre ces deux formes interrogatives.

¹⁷⁹ Nous réservons la terminologie d'accord/désaccord à l'état de la relation interlocutive, lorsque les positionnements sont établis, c'est-à-dire hors négociation.

Qu'apporte la particule négative *n't* à la forme interrogative ? Pour répondre à cette question, nous manipulons l'énoncé et comparons notre occurrence à la forme interrogative classique, dépourvue de forme négative : *Is it every working girl's goal?*

Deux interprétations sont possibles : l'une en tant que question à part entière, sollicitant l'interlocuteur qui se doit de formuler une réponse de type *Yes* ou *No*. Ce genre de question en anglais a une courbe intonative montante. Selon cette configuration, loc A ne connaît pas la réponse ; il formule cette question dans le but de l'obtenir en sollicitant loc B, qui est alors fortement invité à y répondre¹⁸⁰, en fonction de ce qu'il sait et croit vrai.

L'autre possibilité envisagée est une question rhétorique : au cours d'une démonstration ou d'un discours politique sur le travail des femmes se glisse cette interrogation, n'impliquant pas forcément de réponse puisque chacun possède, en lui, les moyens d'y répondre¹⁸¹. Nous rappelons que, dans ce cas, la question rhétorique a valeur d'assertion ; elle n'est là que pour rappeler certaines informations jugées pertinentes par le locuteur pour les besoins immédiats du discours.

Dans ce contexte, que nous imaginons politique, plusieurs possibilités s'offrent à l'interlocuteur :

- Absence de réponse de l'interlocuteur car elle est jugée évidente, donc inutile de la formuler.
- une réponse négative formulée à la suite de l'interrogation, par le même locuteur-questionneur : *No, it isn't! I tell you one thing...* Nous concevons très bien cette réponse intégrée à un discours politique, rejetant certaines pratiques, défendant le droit des femmes au travail, etc.
- une réponse positive de type *Yes it is*, confirmative, dans la mesure où tout un co-texte gauche aurait permis de construire les arguments allant dans le sens de la réponse positive. On imaginerait alors un allocutaire sans doute collectif, de type *working girls*, un public déjà converti à la cause, sans exclure le même locuteur-questionneur qui devient alors répondeur.

¹⁸⁰ Cf. « obligation de réponse » de Ducrot et Anscombe (1983).

¹⁸¹ Ces points ont déjà fait l'objet de développements *supra*. Cf. Anscombe et Ducrot (1981), Muller (1991) et Léon (1997).

Pour résumer, cette interrogative positive correspond :

- soit à une question à proprement parler, dont le but est d'obtenir des informations quant à l'objectif de toute femme active
- soit à une question rhétorique, ayant pour réponse admise soit une réponse positive
- soit à une réponse négative, selon le co-texte gauche, et plus largement le contexte, la situation de communication.

Cette approche contrastive nous démontre donc que le caractère rhétorique n'est pas propre à l'interro-négative.

4.1.3. Recherche de l'adhésion de l'auditoire

Tacitement, à partir du moment où les points de vue divergent, les locuteurs cherchent à justifier leur opinion dans le but de conquérir l'auditoire. Revenons à l'occurrence (1). En étayant le propos *Naturally* avec l'interro-négative qui le suit, le locuteur souhaite justifier son point de vue. Ce faisant, il recherche l'assentiment de son auditoire en tentant de le persuader. Pour ce faire, nous proposons que :

loc A montre à loc B que ce dernier a en lui les moyens d'adhérer à sa position.

En ce qui concerne les points de vue en jeu, par la forme interro-négative, le locuteur-questionneur demande confirmation à son interlocuteur, selon Borillo (1979) ; il le sollicite quant à la validation de la relation prédicative en P, prédicat à la forme affirmative. Selon le questionneur, la réponse est claire : *it is a working girl's goal to get into such an establishment*. L'adverbe *naturally* joue alors un rôle « d'orientateur » (Borillo, 1979). En mettant en avant l'évidence, le locuteur cherche à convaincre son allocataire qu'il peut, lui aussi, adhérer à cette position. Souvenons-nous à quel point l'agencement des énoncés et les relations qu'ils entretiennent entre eux sont importants (à la lumière de Van Eemeren et Grootendorst, 1987, entre autres). En effet, avec l'interro-négative, la question oriente la

réflexion de l'allocutaire, et, partant, sa réponse, vers la réponse souhaitée par l'interrogateur, réponse positive (cf. ci-dessus). Même si elle n'est que rarement formulée, la réponse la plus naturelle suivant une interro-négative en *isn't it?* est effectivement : *Yes, it is*. Ainsi, l'évidence véhiculée par *naturally* montre que, pour le locuteur, les énoncés *A place in such an establishment* et *a working girl's goal* sont co-orientés argumentativement, à la lumière de Anscombe et Ducrot (1983). Le lien entre eux est « naturel ». Cet adverbe porte donc non seulement sur le dire, mais plus précisément sur la relation argumentative entre les énoncés. Ainsi, nous suggérons qu'il est **méta-argumentatif** puisqu'il contribue à mettre au jour les relations argumentatives qui relient les énoncés. Nous avons émis l'hypothèse que cet établissement était prestigieux : c'est précisément cette co-orientation argumentative des énoncés qui nous a permis d'établir ce lien entre les deux énoncés. D'expérience, quiconque associe le travail avec les *topoi* : *gagner sa vie, gravir les échelons, s'enrichir, vivre plus confortablement...*

Pour le questionneur de l'interro-négative, le raisonnement argumentatif est clair, évident. En revanche, cela ne l'est pas systématiquement pour son interlocuteur. C'est pourquoi, pour obtenir son assentiment, le questionneur de l'interro-négative « demande confirmation » auprès de son interlocuteur.

L'acte de confirmation est par essence anaphorique, mémoriel ; il fait écho à du déjà-là. Mais ce point soulève d'autres interrogations : confirmation de quel élément ? D'un contenu sémantique ? Le but de toute femme active, récupérable dans les discours politiques, les débats publics ? Nous ne pensons pas qu'il s'agisse véritablement d'un contenu sémantique, qu'il faille récupérer dans l'expérience linguistique passée, mais plutôt de l'adhésion elle-même, comme si le questionneur demandait à l'interlocuteur de reconnaître qu'une partie de lui a pu y adhérer par le passé, pourrait donc y adhérer à l'instant T du discours. Nous pensons que c'est à ce niveau, mémoriel et argumentatif, qu'opère l'interro-négative.

4.1.4. Application au deuxième exemple du *BNCweb*

'Oh, honestly, need we?' 'Isn't it rather a long walk?' 'Anyway we have...'
(Sir John Mortimer, *Summer's lease*, 1988)

Dans ce deuxième exemple, nous pouvons penser, grâce aux conventions linguistiques, qu'il y a alternance de locuteurs car des guillemets ouvrent et ferment ces trois interventions. N'ayant pas d'indications quant aux instances prenant en charge ces énoncés, nous faisons le postulat que nous sommes en présence de deux locuteurs (au-delà de deux, le nom des locuteurs est ajouté afin que le lecteur puisse suivre le fil du dialogue). Nous pouvons par ailleurs supposer que cette question négative n'est pas suivie de réponse, mais nous ne pouvons l'affirmer.

En revanche, nous pouvons constater qu'un adverbe est à nouveau à proximité immédiate de l'interro-négative. Cette fois, il est intégré, inséré entre les syntagmes nominaux 1 et 2. L'adverbe *rather* semble jouer ici exactement le même rôle d'orientateur que *Naturally* dans (1). Il oriente vers ce qui lui succède, i.e. le point de vue du locuteur, la réponse souhaitée : *it is a long walk*. Nous savons que la place de l'adverbe est flexible : elle est ici très révélatrice. Il aurait été possible de dire : *it is a rather long walk*, mais dans ce cas *rather* portait sur l'adjectif : il modifiait *long*. Il était ici intégré au syntagme nominal.

La signification de (2) est différente puisque *rather* porte sur tout le prédicat *isn't it*. Selon les tests de substitution fréquemment utilisés en syntaxe, si nous remplaçons les syntagmes par d'autres, nous constatons que *rather* est indissociable du prédicat, alors que le SN₂ est, quant à lui, substituable par un autre syntagme nominal : *isn't it rather a long drive?* par exemple.

Rather porte donc sur *isn't it* et se révèle particulièrement intéressant en ce qu'il donne à l'expression de l'argument une certaine subtilité et prudence : l'intervention n'est pas frontale. L'opposition au point de vue n'est pas directe, mais présentée comme *je suis plutôt d'avis que...* L'affrontement de points de vue, pouvant mener à un conflit, est évité. *A contrario*, les deux points de vue co-existent le temps de l'échange, tout en gardant à l'esprit qu'un point de vue est visé par loc B. Ce fait linguistique semble rejoindre « l'accord

préalable » développé *supra*, notamment le point-support sur lequel s'appuie l'argument de loc B. En effet, le point d'appui est indéniablement le point de vue de loc A, sur lequel se greffe loc B pour proposer son propre point de vue. *Rather* semble ainsi permettre d'obtenir l'adhésion de l'interlocuteur plus facilement en gagnant sa confiance, car, ne se sentant pas agressé, ce dernier est indéniablement plus enclin à s'ouvrir à un point de vue autre que le sien. Cette stratégie argumentative est subtile. Elle permet d'atteindre un but, du moins de s'en rapprocher : elle maximise les chances de réception du point de vue divergent. L'adverbe *rather* se révèle être, à cet égard, un marqueur argumentatif notable pour faire accepter à l'interlocuteur un point de vue divergent au sien.

Les analyses de (1) concernant la demande de confirmation sont, ici aussi, pertinentes dans le sens où le syntagme nominal *long walk* est subjectif, de par la présence de l'adjectif qualificatif *long*. En effet, le caractère *long* est variable : une marche semble plus ou moins longue en fonction des capacités physiques et des habitudes de chacun. Le questionneur met alors un contenu qualitatif en discours et, *de facto*, le soumet à l'approbation de l'interlocuteur. En posant la question, le locuteur-questionneur propose son point de vue et implicitement, invite son interlocuteur à y adhérer.

De plus, le co-texte immédiat gauche, soit l'intervention précédente : *Honestly, need we?* pose un premier jalon argumentatif avec l'adverbe *honestly*, faisant appel à la sincérité et à la franchise du locuteur. L'interjection *Oh!* et le modal *need we*¹⁸²? corroborent le fait que cet énoncé a un pouvoir expressif fort : il est exclamatif et fortement modalisé. En revanche, les éléments contextuels nous font cruellement défaut : si nous avions connaissance du co-texte gauche, en particulier du prédicat en ellipse dans le groupe verbal en *need we*, nous pourrions émettre des hypothèses quant à l'orientation argumentative des énoncés, anti- ou co-orientés. Nous supposons qu'ils sont anti-orientés, que les points de vue de loc A et loc B divergent, mais nous n'avons pas les moyens de l'affirmer.

¹⁸² A l'instar de *needn't*, son homologue négatif, *need* est ici un auxiliaire modal : il est concerné par les *NICE properties* de R. Huddleston (1976 : 333-334), il participe de la construction du syntagme verbal à l'aide de la base verbale ou l'infinitif parfait qui le suit.

4.1.5. Les adverbes métalinguistiques : des marqueurs argumentatifs

Encore une fois, et ce n'est pas anodin, l'adverbe *Honestly*, à l'instar de *Naturally* en (1), qualifie l'acte de dire. *Naturally* ne modifiait pas un contenu en (1), mais la prise de position du locuteur et le lien évident que fait le locuteur entre les arguments co-orientés. Ici, avec *Honestly*, c'est encore le dire qui est qualifié, non le dit. Au moyen de cet adverbe métalinguistique, plus précisément méta-discursif, l'échange se place d'emblée dans le domaine argumentatif *via* l'expression de point de vue : le locuteur demande à son interlocuteur d'être honnête dans la manière d'exprimer son point de vue.

Sa position à l'initiale de l'énoncé nous évoque l'adverbe de phrase, modifiant tout le contenu de l'énoncé, au rôle souvent métalinguistique. Nous pensons que l'association de ce type d'adverbes à l'interro-négative contribue à poser une situation de communication particulièrement propice à l'expression et l'échange de points de vue. En effet, il semble particulièrement adéquat de paraphraser l'interro-négative par le verbe cognitif par excellence *think*, tout en conservant le trait négatif de l'interrogation : *Don't you rather think it is a long walk?* La position tenue par le questionneur de l'interro-négative est ici l'affirmation : *it is a long walk*. Cette paraphrase au moyen de *think* est aussi opératoire en (1) : *don't you think it is every working girl's goal?* Ainsi, il semble que l'on puisse paraphraser ces interro-négatives en : *According to me*, SN₁ + {V de l'interro-négative sous sa forme positive} + SN₂.

4.1.6. Conclusion partielle

Pour conclure ces deux micro-analyses, l'exemple (1), quelque peu plus exploitable que (2), semble « plus argumentatif » si nous pouvons nous permettre l'expression, dans la mesure où la divergence d'opinions est plus flagrante. L'adverbe *Naturally* y contribue particulièrement en mettant en exergue le caractère évident de la relation entre les énoncés, selon le locuteur-questionneur de l'interro-négative. Nous gardons à l'esprit les points suivants qui soulèvent ensuite quelques questions :

- L'interro-négative semble contribuer à exprimer à demi-mots le point de vue correspondant à l'assertion du prédicat de l'interro-négative sous sa forme affirmative. Est-ce toujours le cas ?
- Un contenu qualitatif, subjectif, est présent dans ces deux occurrences. Le contexte de toute interro-négative en est-il systématiquement composé ?
- L'interro-négative se trouve, dans ces deux exemples, en réplique à une exclamation (1) ou à une première question (2) ; dans les deux cas, cela corrobore notre première remarque : ce sont des énoncés fortement expressifs, modalisés, et subjectifs. L'interro-négative est-elle toujours la réponse à un énoncé¹⁸³ ? Ne peut-elle jamais être première ?
- L'adverbe semble jouer un rôle très important : en tant qu'orientateur argumentatif, il contribue à guider l'interlocuteur avec prudence, à l'inviter en douceur vers l'adhésion au point de vue souhaitée par le questionneur. Nous pensons que ces orientateurs jouent un rôle argumentatif fort en ce qu'ils marquent, dans le sens où ils sont la trace, d'une part, des relations argumentatives, intangibles, reliant les énoncés entre eux. Ils mettent au jour des arguments justifiant le point de vue auquel l'interlocuteur est invité à aspirer et adhérer. D'autre part, ils placent d'emblée les locuteurs dans une situation d'expression et d'échange de points de vue.

Nous avons commencé à esquisser les traits de l'interro-négative en *isn't*, une forme au potentiel argumentatif élevé. Nous avons aussi, au demeurant, pris conscience des difficultés liés à l'outil que nous utilisons.

Cette interro-négative nous semblant très intéressante, nous souhaitons continuer à l'explorer dans ce chapitre en apportant les approfondissements que nous pensons nécessaires. Notre démarche est la suivante : dans un premier temps, nous allons attacher une portée particulière au SN₂ ou SAdj, selon les occurrences, puisqu'il importe de prendre toute la mesure des points de vue en jeu dans ces formes. Dans un second temps, pour lever les obstacles rencontrés, directement liés à notre outil de recherche, nous allons ouvrir notre corpus aux nouvelles de Raymond Carver et aux textes de grands classiques anglo-saxons.

¹⁸³ Cette remarque nous évoque le dialogisme de J. Bres.

4.2. Quel attribut du sujet dans ces interro-négatives ?

En effet, nous avons commencé à examiner les interro-négatives qui ont à leur initiale le prédicat *be*, en l'occurrence < ISN'T + SN1 + SN2/SAdj + ? >. De fait, ce qui suit le SN₁, ayant pour fonction syntaxique le sujet du prédicat, est un attribut du sujet – en anglais nous utilisons l'adjectif *predicative*¹⁸⁴.

Nous nous sommes intéressée aux interro-négatives comprenant un attribut du sujet. Nous nous plaçons maintenant d'un point de vue sémantique en examinant le contenu informationnel de cet attribut du sujet.

Dans un cas, nous avons *every working girl's goal*, dans l'autre *a long walk*¹⁸⁵. Il est intéressant d'examiner ces attributs afin de rechercher des invariants, le cas échéant. Nous réalisons cet examen à la lumière de l'expression de points de vue et la recherche de l'adhésion de l'interlocuteur mentionnées *supra*.

4.2.1. Un contenu sémantique générique ?

Plusieurs critères semblent conditionner l'acceptabilité de l'attribut du sujet dans de telles interro-négatives. Dans la conclusion de son article, Jacqueline Léon suggère que les questions rhétoriques expriment des vérités générales : « Ce sont des questions partielles exprimant une vérité générale » (1997 : 17). Le dictionnaire de Linguistique et Sciences du langage nous propose la définition d'un nom « générique » :

« On dit d'un mot qu'il est générique quand il sert à dénommer une classe naturelle d'objets dont chacun, pris séparément, reçoit une dénomination particulière. Ainsi le mot *poisson* est le générique d'une classe dont les membres sont *le maquereau, la sole, la truite*¹⁸⁶... ».

¹⁸⁴ Nous attirons l'attention sur la confusion que peuvent semer les analyses syntaxiques de l'anglais pour les locuteurs francophones : le terme *attributive* correspondant au français *épithète*...

¹⁸⁵ Nous avons intégré l'adverbe *rather* au prédicat, non au syntagme nominal.

¹⁸⁶ Entrée « générique » in J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin (éds.), *Grand Dictionnaire de Linguistique et Sciences du Langage*, Paris : Larousse, p. 217.

Cette définition nous renseigne sur le sens d'un nom générique : le nom classifiant ou hyperonyme, comme *poisson* dans l'exemple ci-dessus, regroupe les membres d'une catégorie. Pour ce qui est de l'énoncé générique, nous lisons chez J. Bouscaren *Linguistique anglaise : initiation à une grammaire de l'énonciation*, que :

« Un énoncé générique est un énoncé qui désigne une vérité générale valable pour toutes les situations et pour tous les énonciateurs¹⁸⁷ ».

Concernant le présent simple en anglais, il s'agit en général d'habitudes ou d'actions répétées. Par définition, étant validable en toute situation et par tout énonciateur, il est logique qu'un tel énoncé ait une plus forte fréquence dans des énoncés motivés par la recherche de l'adhésion de l'allocutaire. En effet, dans une démarche de persuasion, plus le contenu proposé est facilement acceptable, plus il a de chances d'être accepté et adopté par l'interlocuteur. Le locuteur-questionneur ne doit pas proposer un contenu sémantique qui pose problème. Selon Pierre Larrivée et Estelle Moline, « il ne doit pas y avoir de raisons de ne pas dire l'énoncé¹⁸⁸ », ou d'adhérer à son contraire (prédicat positif) :

« À l'infinitif, domine une paraphrase du type *Il n'y a pas moyen de ne pas P*. Les interronégatives au conditionnel renvoient de même à une glose indiquant que le contraire de P n'est pas envisageable » (Larrivée-Moline, 2009 : 20).

4.2.2. Retour sur les occurrences du *BNCweb* : des interro-négatives au contenu informationnel générique ?

L'exemple (1) tend à confirmer l'hypothèse ci-dessus : nous remarquons une valeur consensuelle, marquée par le déterminant *every*, faisant référence à la fois à chacune des travailleuses – sa forme est au singulier – et, à la différence de *each*, par l'addition de chacune de ses composantes, à l'ensemble des travailleuses. Aucune femme active en particulier n'est désignée ici, la valeur est générique, nous avons affaire à une vérité générale. Toutes ces jeunes femmes actives ont ce but à atteindre, c'est une valeur consensuelle, commune, générique, qui se retrouve chez n'importe quelle jeune femme partageant les deux traits

¹⁸⁷ J. Bouscaren, *Linguistique anglaise : initiation à une grammaire de l'énonciation*, Paris : Ophrys, 1991, p. 15.

¹⁸⁸ P. Larrivée et E. Moline, *Comment ne pas perdre la tête*, op. cit., p. 20.

qualitatifs *girls* et *working*. Cet énoncé est recevable en toute situation d'énonciation, en tout lieu et tout temps. L'argument semble alors plus facilement recevable lorsqu'il est communément admis, donc avec un tel contenu, le locuteur accroît ses chances d'adhésion de l'interlocuteur, elle est plus facile à obtenir. A la lumière de cet exemple, nous constatons qu'en anglais aussi, le contenu de l'énoncé de la forme interro-négative peut être générique.

En revanche, en (2), *a long walk* infirme notre hypothèse. Nous atteignons les limites relatives à l'outil que nous utilisons, i.e. nous ne connaissons pas la suite de l'intervention du locuteur. Par conséquent, nous allons maintenant nous tourner vers d'autres occurrences, contextualisées, extraites des nouvelles de Raymond Carver.

4.3. Ouverture du corpus

4.3.1. Les nouvelles de Raymond Carver

Nous poursuivons notre réflexion à l'aide des occurrences d'interro-négatives extraites du recueil de nouvelles de Raymond Carver *Will You Please Be Quiet, Please?*

Nous avons choisi ce recueil pour plusieurs raisons. D'abord, c'est un auteur de littérature américaine contemporain, reconnu, qui propose dans ses nouvelles non seulement des situations du quotidien, donc très réalistes, mais aussi et surtout des personnages en situation de dialogue, ce qui est très pertinent pour notre propos. Nous conjugons ainsi anglais écrit, par la forme qu'a notre corpus, et oral pour son contenu, sous forme dialogale. De plus, ce recueil tout particulièrement, *Will You Please Be Quiet, Please*¹⁸⁹ a su attirer notre attention par le nombre étonnant de nouvelles dont le titre est sous forme interrogative, à savoir sept nouvelles sur les vingt-trois qui composent ce recueil : « Are You a Doctor? », « What's in Alaska? », « What Do You Do in San Francisco? », « Why, Honey? », « How About This? », « What Is It? » et enfin la nouvelle éponyme « Will You Please Be Quiet, Please? ». L'auteur contemporain Richard Ford rend hommage à Raymond Carver, en

¹⁸⁹ Nous utilisons le recueil plus documenté de 1019 pages : R. Carver, M. Carroll and W. Stull (éds), *Collected Stories*, New York : The Library of America, 2009. La première édition américaine du recueil date de 1976.

particulier à la grandeur du recueil *Will You Please Be Quiet, Please?* dans un article du quotidien britannique *The Guardian Online* :

“They [Carver’s stories] made a great sensation that quickly spread all over the world, and made Ray (who was lovable, anyway) adored as the great story writer of his generation. Which he was. And is¹⁹⁰.”

Dans la lignée de notre exploration, nous étendrons nos recherches au recueil non moins connu *What We Talk About When We Talk About Love*, qui a l’originalité de proposer une nouvelle intitulée « Why Don’t You Dance ? », soit une forme interro-négative. Etant interpellée par cette statistique – environ un tiers des nouvelles ont un titre interrogatif – nous avons souhaité en examiner leur contenu.

Enfin, ce choix de corpus nous permet de contrebalancer les occurrences d’anglais britannique extraites du BNC et, de ce fait, d’étendre notre réflexion à des occurrences d’anglais américain. Nos hypothèses sont-elles tout autant opératoires en anglais américain ? Il semble que la réponse soit positive. Nous rappelons que l’objet de notre étude est l’anglais, sous toutes ses formes, toutes variations confondues. Dans un souci de rigueur, nous continuons à nous concentrer pour le moment sur les interro-négatives sous la forme :

< ISN’T + SN₁ (PRONOM) + SN₂/ SAdj + ? >

4.3.2. Nouvelle « Neighbors »

Nous relevons, dans la nouvelle *Neighbors*, l’occurrence suivante :

(3)

“I just remembered. I really and truly forgot to do what I went over there to do. I didn’t feed Kitty or do any watering.” She looked at him. “**Isn’t that stupid?**”
“I don’t think so”, he said. “Just a minute. I’ll get my cigarets and go back with you¹⁹¹”.

¹⁹⁰ R. Ford, T. Maby (éd.), *Richard Ford reads 'The Student's Wife' by Raymond Carver in The Guardian Online*, Londres, le 23 décembre 2012. Article consulté pour la dernière fois le 17 juillet à l’adresse <www.guardian.co.uk/books/audio/2012/dec/23/richard-ford-raymond-carver-wife>. Richard Ford y lit la nouvelle « The Student’s Wife » à laquelle nous ferons référence dans le chapitre 5.

Quelques éléments de contexte peuvent faciliter la compréhension : c'est une nouvelle dans laquelle un couple doit arroser les plantes et nourrir le chat des voisins, partis en vacances. Les membres du couple effectuent leurs rondes ensemble, ou individuellement. Dans cet extrait précisément, la femme, Arlene rentre chez elle après avoir fait sa ronde et discute avec son mari. Elle lui demande s'il pense que c'est idiot d'avoir oublié la tâche pour laquelle elle devait se rendre précisément chez les voisins (*what I went over there to do*). Notons que peu de temps auparavant, dans le co-texte gauche tout proche, sur la même page, Arlene est victime d'une absence ; elle ne sait plus combien de temps elle est restée chez les voisins : *Was I gone so long? I guess I must have been playing with Kitty* (12).

Dans cet extrait, nous avons affaire à une « paire adjacente » complète, soit une question suivie de sa réponse. SN₂ s'avère être remplacé ici par un syntagme adjectival. Nous retrouvons un contenu qualitatif, subjectif avec l'adjectif *stupid* ayant pour fonction syntaxique attribut du sujet *that*. A nouveau, c'est une demande d'avis qui est formulée et adressée à l'interlocuteur. Nous lisons dans la littérature que la réponse révèle souvent beaucoup sur la nature de la question. Jacqueline Léon, dans son article, nous dit : « Autrement dit même si l'interrogation n'est pas orientée [...] **la réponse analyse la question** comme si elle comportait un biais » (C'est moi qui souligne, 2005 : 9). Examinons donc la réponse quelques instants : elle comprend le prédicat *think* dans *I don't think so*, elle nous permet d'interpréter la question. Jacqueline Léon dirait que *la réponse analyse* la question *isn't that stupid?* comme une demande d'opinion plutôt que de confirmation.

A la lumière des démonstrations *supra*, nous pensons que la question *isn't that stupid?* oriente vers la réponse constituée par le prédicat positif, affirmatif : *According to me, that is stupid*. Par le biais de l'interro-négative, Arlene sollicite son mari en lui demandant s'il trouve son oubli *stupide*. En quelque sorte, elle lui demande de valider, ou non, la forme affirmative : *that is stupid*. La glose suivante semble opératoire : *I think that is stupid, what do you think?*

Dans les faits, revenons sur la réponse du mari : “*I don't think so*”, he said. “*Just a minute. I'll get my cigarets and go back with you*”. Nous avons démontré qu'une telle question oriente vers une réponse avec le prédicat de la question < *be stupid* > à

¹⁹¹ R. Carver, M. Carroll and W. Stull (éds), *Collected Stories, op. cit.*, p. 12.

l'affirmative : *that is stupid*. Or, il s'avère que la réponse proposée n'est pas celle attendue ; ce n'est pas une réponse affirmative mais négative : "*I don't think so*". A la forme affirmative, les réponses suivantes auraient pu être proposées : *Yes, but that's Okay ; Yes, a little, but it happened to me too...* Nous nous devons alors de chercher du côté du contexte et de l'économie plus large de l'extrait. Y a-t-il d'autres éléments qui opèrent à un autre niveau, argumentatif par exemple, qui entreraient en jeu ?

En prêtant attention au contexte, nous pouvons remarquer que les messages exprimés ne sont pas toujours aussi informatifs qu'ils en ont l'air. En effet, la langue peut aussi être au service de stratégies discursives élaborées par le locuteur et les messages plus opaques qu'ils ne le semblent. Nous pensons en particulier aux propos ironiques ou aux double-entendre.

Revenons sur les motivations d'Arlene : elle souhaite connaître l'avis de son mari (*trouve-t-il son oubli stupide ?*). Ces deux interventions successives semblent exprimer plus qu'un échange classique d'informations. Il paraît ici curieux, voire délicat, de demander à son interlocuteur de juger de la stupidité de son propre comportement. Les motivations discursives doivent donc être tout autres : nous nous proposons d'examiner les stratégies du locuteur, et plus largement le dessein argumentatif qui se dessine en l'occurrence.

D'emblée, notre expérience de lecteur et l'économie plus générale du passage nous évoquent un personnage en trouble avec lui-même. Les éléments de contexte nous indiquent qu'Arlene n'est pas en forme, elle a perdu la notion du temps (*Was I gone so long?*, 12), mange peu : "*He was not hungry. She did not eat much, either*" (12). Le fait de s'immiscer dans le foyer, la vie même des voisins, ajoute au caractère étrange, décalé de l'extrait :

"It's funny," she said. "You know – to go in someone's place like that."
"It *is* funny," he said. (déjà en italiques, 12).

Nous pensons donc que le locuteur a recours à des stratégies discursives particulières, plus particulièrement, nous pensons à l'auto-critique, voire l'auto-dérision du personnage. Peut-être Arlene teste-elle son interlocuteur également ? Nous pouvons penser qu'elle se voit ravie que la réponse soit négative, quiconque appréciant toujours le soutien d'Autrui.

Du côté de la réponse du mari à cette interro-négative *Isn't that stupid?* – car nous sommes en présence d'une réponse, nous n'avons donc pas affaire ici à une question rhétorique – cette réponse comprend la locution adverbiale négative *not* dans *I don't think so*. Sans faire d'analyse psychologisante, nous pensons que cette réponse permet au locuteur d'exprimer un certain égard du mari envers son épouse, voire une tolérance puisque la même expérience lui est arrivée également. Une page plus tôt, nous lisons : “*He spent a few hours at the Stones's too. Had some rest, lay on the bed, tried outfits on...*” Donc il sait lui aussi ce que c'est que d'aller chez le voisin et ne pas accomplir la tâche pour laquelle il se rendait chez eux. Ils ont tous deux vécu la même expérience : même si lui n'a pas forcément oublié les tâches à accomplir, il se plaît à rester chez les Stones.

Ceci explique, selon nous, l'absence d'un *No* frontal, au bénéfice d'un avis plus modéré, car c'est bien un avis qui est demandé par la question d'Arlene. La réponse « Je ne le pense pas », le prédicat cognitif *think* implique le raisonnement suivant : « je ne sais pas si ça l'est ou non, en tout cas, je ne le pense pas ». Les gloses suivantes semblent convenir : « je ne le pense pas, cela n'est que mon point de vue, je ne peux juger de la stupidité de ce fait, mais je peux donner mon point de vue : je ne le pense pas ».

La réponse négative, contraire à l'affirmative attendue, n'est pas un contre-exemple remettant en question toute notre hypothèse. A plusieurs égards, le contexte argumentatif vient modifier la donne :

- Arlene teste son interlocuteur en l'orientant vers *that is stupid*.
- Le mari fait preuve de bienveillance à l'égard de sa femme, ne pouvant blâmer un comportement qu'il adopte lui-même. La forme négative de la réponse est ainsi justifiée.

4.3.3. Nouvelle « Are You a Doctor? »

Nous poursuivons notre analyse avec l'occurrence d'une autre interro-négative, similaire aux précédentes, soit toujours sous la forme < ISN'T + SN₁ + SN₂/SAdj + ? >. La nouvelle suivante, *Are You a Doctor?*, met en scène une jeune femme Clara Holt, et sa fille, Cheryl, dans un appartement. La mère a composé un numéro de téléphone – au hasard ou non,

cela reste un mystère – qui s'avère être celui d'Arnold Breit. Après quelques échanges téléphoniques, la jeune femme insiste pour que Breit se rende chez elle. Il cède et se rend à l'adresse donnée par la jeune femme. Notons que cette nouvelle est empreinte de mystère et de questionnements, comme l'annonce le titre, sous la forme interrogative.

L'extrait correspond au premier contact entre Breit et la petite fille. La mère est sortie chercher des médicaments. La petite fille accueille l'inconnu :

(4)

He shut the door behind him. "What's your name? Your mother told me, but I forgot". When the girl said nothing, he tried again.

"What is your name? **Isn't your name Shirley?**"

"Cheryl", she said. "C-h-e-r-y-l".

Yes, now I remember. Well, I was close, you must admit. (Carver, 28).

Cette interro-négative a ici pour SN₁ < your name > et SN₂ le nom propre <Shirley>. Nous remarquons que l'interro-négative succède à une première interrogative, positive : *What's your name ?* Cela nous évoque l'occurrence extraite du *BNCweb* (2) *Oh, honestly, need we ? Isn't it rather a long walk ?* où nous sommes aussi en co-présence de deux interrogatives qui se suivent, la première positive, la seconde sous la forme négative. En revanche, la première question est ici ouverte, alors qu'en (2) la question est fermée, elle implique une réponse en *Yes/No*.

En ce qui concerne plus véritablement le contexte, ce qui semble intéressant et qui fait la particularité de la situation de communication, c'est la répétition de la question *What's your name ?* En effet, la première tentative de Breit est infructueuse ; la petite fille ne répond pas : *When the girl said nothing, he tried again*. Une question qui n'est pas suivie de réponse, laissée en suspens, est considérée comme un échec de communication : souvenons-nous, selon les lois du discours, il convient qu'une question soit répondue (cf. obligation de réponse de Ducrot, abordée *supra* : « les questions ont essentiellement pour effet de mettre l'interlocuteur dans une situation particulière où il est obligé de fournir ce type de comportement qu'on appelle réponse », *Dire et ne pas dire*, 20). Donc pour compenser cet échec et rétablir la communication entre la petite fille et lui-même, Breit réitère sa question, en la modifiant. En effet, il y adjoint l'interro-négative *Isn't your name Shirley?* Et de fait,

cette fois, la petite fille répond : “*Cheryl*”, she said. “*C-h-e-r-y-l*”, donc il semble que cette stratégie ait porté ses fruits.

La forme de cette interro-négative est intéressante : c’est une question fermée, dont la réponse attendue est en général une réponse par l’affirmative (réponse courte, *yes, it is* avec reprise du sujet et de l’auxiliaire de la question, ou son alternative plus laconique *yes*) ou la négative (*No, it isn’t/No*). Donc la stratégie discursive pour pallier ce manque de communication qui se dessine ici est la suivante : passage de question ouverte à question fermée.

Cela se conçoit aisément. En effet, si elle n’a pas été répondue par l’interlocuteur, c’est que la question a posé problème. En cas de non-réponse, nous pouvons penser que l’interlocuteur ne connaît pas la réponse mais le contre-argument est le suivant : il peut dans ce cas répondre *I don’t know*. Cette hypothèse est invalidée ici car la jeune fille connaît forcément son propre nom. Donc l’obstacle à la communication semble plutôt relever de l’échange en lui-même et non du contenu.

Selon les pratiques, nous savons que les parents qui s’absentent quelques instants et qui laissent leurs enfants seuls leur demandent de n’ouvrir ni de répondre à personne. Nous pouvons imaginer que c’est aussi la consigne qu’a reçue Cheryl. Le rapport interlocutif entre les deux instances est donc biaisé dans la mesure où la communication n’a pas été conseillée par l’instance référente qu’est la mère de Cheryl. Cette dernière a sans doute adopté une certaine méfiance envers cet inconnu, légitimement.

Breit se doit donc mettre en confiance son interlocutrice afin d’établir la communication. Pour ce faire, il propose une question fermée à la place de la première question ouverte, qui s’est avérée infructueuse. De plus, la question fermée qu’il propose n’est pas sous sa forme positive : *Is your name Shirley?* mais l’interro-négative *Isn’t your name Shirley?*

Enfin, ce changement de question porte ses fruits puisque la réponse est donnée par la petite fille.

4.3.3.1. *En quoi l'interro-négative a-t-elle permis de débloquent la communication entre les deux instances ?*

Nous l'avons vu, un des paramètres importants à prendre en compte dans cette situation de communication est la confiance entre les deux locuteurs. L'interro-négative a permis d'instaurer cette confiance afin de déclencher la parole de la petite fille.

En effet, en proposant une question fermée à la forme négative, Breit, d'une part, restreint les possibles, mais, de manière plus pertinente, il montre à la jeune fille que sa mère lui a parlé d'elle, qu'il a connaissance d'éléments sur elle, que son prénom a été évoqué – même s'il l'a oublié. En somme, il met en exergue de manière explicite les points communs qu'il a avec la petite fille, ou *shared knowledge* : tous deux connaissent sa mère, et il a parlé de Cheryl avec sa mère. Ce phénomène a trait en linguistique aux concepts « d'état de connaissances » des locuteurs ou de « connaissances partagées » par les locuteurs. Nous avons vu *supra*, notamment grâce aux travaux de Rossari-Razgouliaeva (2004) et Borillo (1981), que tout locuteur est sans cesse en train d'évaluer l'état de connaissance de son interlocuteur et il s'exprime en fonction de cet état qu'il suppose. Ainsi, la petite fille prend conscience, grâce à l'interro-négative, bien que le prénom ne soit pas exact, que son interlocuteur n'est pas si inconnu, du moins Breit la connaît plus que ce qu'elle imaginait. Si sa mère a partagé ces informations avec lui, alors cet homme est sans doute digne de confiance.

La question ouverte ne mettait pas la jeune interlocutrice en confiance puisque quiconque, un parfait inconnu, aurait pu lui poser cette question. En revanche, le fait de proposer en SN₂ un prénom proche du sien à quelques lettres près, atteste de la proximité de Breit avec la mère. Cette question fait écho à du déjà-là, du déjà-dit lors d'une conversation antérieure, en l'occurrence la conversation téléphonique entre la mère et Breit. L'interro-négative est ainsi mémorielle et pertinente en ce qu'elle signale que Breit a eu cet élément à sa connaissance mais qu'il l'a oublié. Nous suggérons donc que l'interro-négative comprenant l'attribut du sujet *Shirley* permet de lever l'obstacle de la méfiance de la jeune fille envers Breit¹⁹² puisque l'interro-négative implique le présupposé de proximité entre Breit et la mère de la jeune fille. Cette dernière prend alors la parole pour rétablir la vérité : son vrai prénom,

¹⁹² Nous supposons que si le prénom proposé dans l'interro-négative avait été plus éloigné orthographiquement de Cheryl, la petite fille n'aurait peut-être pas répondu, en dépit du fait qu'une question fermée invitait plus facilement à une réponse.

non erroné, *Cheryl*. Nous avons parlé *supra* de la fonction de « demande de confirmation » des interro-négatives. Cette hypothèse est confirmée ici puisque, si nous reprenons la réponse attendue, soit l’assertion avec le prédicat positif : *According to me, your name is Shirley* comme démontré *supra*, nous sommes très proches de la vérité, à l’exception près de la modification orthographique du prénom. L’interlocutrice entre alors dans le processus de communication et endosse son rôle de loc B pour rétablir la vérité du contenu proposé par le locuteur-questionneur, loc A.

4.3.3.2. Manipulations : hypothèse de scénario avec pour situation de communication un inconnu et la petite fille

Dans le cas où l’homme aurait été un parfait inconnu, la question *what’s your name ?* aurait été posée. Devant le silence de la petite fille, l’inconnu aurait peut-être tenté de deviner en proposant des questions fermées, plus enclines à déclencher la parole de l’interlocuteur : *Is it Anne? Is it Charlotte or Emily?*

Nous constatons qu’en l’absence de connaissances à ce propos, le locuteur ne propose pas une question sous la forme négative. En aucun cas n’aurait-il proposé *Isn’t it Anne? Isn’t it Charlotte or Emily?* L’interro-négative ne se prête pas à ce genre d’interventions. Ainsi, nous pouvons conclure que l’interro-négative permet de signifier que le locuteur a ou a eu les connaissances relatives à la question. En d’autres termes, des connaissances sur le domaine relatif à la question sont présupposées par le locuteur-questionneur.

Au terme de l’analyse de cet exemple (4), nous suggérons que l’interro-négative a permis de pallier l’échec de communication de la première tentative de questionnement. Nous en dégageons alors l’hypothèse d’invariant suivant :

Lorsqu’une question n’a pas été répondue lors d’une première tentative, l’interro-négative est un des phénomènes linguistiques qui permet de lever les obstacles à la communication en aidant à déclencher la parole de l’allocutaire.

En effet, l'interro-négative contribue à établir un lien de confiance en mettant en exergue explicitement les connaissances partagées par les deux locuteurs par le biais des présupposés qu'elle véhicule. Nous passons maintenant à une autre occurrence extraite d'une autre nouvelle de Carver.

4.3.4. Nouvelle « The Father »

Dans cette nouvelle, un nouveau-né fait l'objet de toutes les attentions et chaque membre de la famille tente de s'approprier un trait de ressemblance : « *Who does he look like?* » (33). Cet extrait se situe au début de cette nouvelle qui ne compte que deux pages :

(5)

The grandmother sat down on the edge of the bed and said, "Look at its little arm! So fat. And those little fingers! Just like its mother."

"Isn't he sweet?" the mother said. "So healthy, my little baby." And bending over, she kissed the baby on its forehead and touched the cover over its arm. "We love him too."

"But who does he look like? Who does he look like?" Alice cried, and they all moved up closer around the basket to see who the baby looked like.

"He has pretty eyes," Carol said. (Carver, 33)

L'hypothèse selon laquelle la réponse attendue par le locuteur est le prédicat de l'interro-négative sous sa forme positive est confirmée : tout le contexte permet d'orienter vers un discours positif, laudatif du portrait du bébé (*healthy, we love him too*). Ainsi, indéniablement, la mère, au moyen de cette interro-négative, oriente le discours vers l'assertion : *According to me, he is sweet* qu'elle souhaite exprimer. Ses interventions suivantes sont le prolongement de son cheminement de pensée : elle souhaite faire part à l'assemblée du bonheur que lui procure le fait que son bébé soit adorable, en bonne santé. Cette interro-négative lui permet donc d'exprimer son point de vue sur son bébé : selon elle, il est adorable, et elle souhaite lui témoigner qu'ils l'aiment aussi (*We love him too*¹⁹³). Notons,

¹⁹³ Cette assertion se veut l'écho de "*Who do you love, baby?*" avec pour réponse de Phyllis "*He loves us all!*" dans le co-texte gauche immédiat, en tout début de nouvelle p. 33.

au demeurant, que le contenu est, une fois encore, qualitatif, subjectif ; le syntagme adjectival SAdj comprenant l'adjectif *sweet* implique un jugement de valeur. Certains peuvent trouver de quelqu'un qu'il partage les propriétés évoquées par *sweet*, d'autres non. Cela nous évoque l'exemple (2) : *Isn't it rather a long walk?*

Nous pouvons penser qu'implicitement, donner son avis incite les autres membres de la conversation à faire de même. Donc cette interro-négative est un marqueur linguistique qui permet au locuteur de solliciter ses proches afin qu'ils expriment leurs points de vue, si possible convergents au sien (cf. recherche de l'adhésion de l'allocutaire), avec dans l'idéal pour réponse, une confirmation en *Yes, he is*, ou tout autre argument co-orienté.

Prêtons maintenant attention à la première intervention d'un locuteur autre que la mère, soit l'intervention d'Alice : "*But who does he look like? Who does he look like?*".

Si nous regardons le contexte plus large, nous pouvons nous demander quels points de vue sont exprimés ici. Nous faisons les constats suivants :

- L'interro-négative n'a pas déclenché de réponse, du moins, elle n'a pas initié une confirmation explicite en *Oh yes he is* comme nous pouvions nous y attendre.
- En revanche, pouvons-nous réellement dire qu'il n'y a pas de réponse ? Ce n'est pas si évident. En effet, nous avons suggéré que la mère exprime son point de vue et sollicite tacitement ses interlocuteurs à faire de même, ce qu'ils finissent par faire, une fois qu'elle rend disponible l'espace interlocutif.

L'intervention de la locutrice Alice est introduite par la conjonction de coordination *but*, marqueur d'achoppement, d'obstacle à la validation. Donc nous pouvons supposer que, selon le locuteur, la relation entre les énoncés ne va pas de soi. Ce qui est exprimé dans cette intervention, en l'occurrence ces deux questions successives, c'est que ce questionnement sur la ressemblance que personne n'arrive à trouver ("*But who does he look like? Who does he look like?*") subsiste et pose problème. Le lien que nous pouvons faire avec le co-texte gauche semble, via *but*, un lien d'opposition. Nous proposons qu'implicitement, le locuteur valide et prend à sa charge, dans un premier temps, l'assertion qui se dissimule dans l'interro-négative de la mère *he is sweet*. Dans un deuxième temps, telle une concession et selon la loi de discours de « Qui ne dit mot consent », il rebondit et soumet l'interrogation qui, pour le locuteur, importe, comme l'atteste la répétition. Ces questions semblent donc correspondre au

deuxième mouvement du processus concessif, dans lequel l'opposition est exprimée. Même si en surface, le premier mouvement d'acceptation de l'argument, ou *agreement*, n'est pas marqué, nous pourrions aisément paraphraser de la manière suivante : “*Yes he is [sweet], but who does he look like? Who does he look like?*” dans le sens où tout discours qualitatif élogieux sur un nouveau-né est acceptable : “*All babies have pretty eyes*” *Phyllis said* (33). Mais *but* introduit ici un questionnement plus profond, plus sérieux : celui de la filiation. Cette question est un *leitmotiv* qui revient à deux reprises, p. 33-34, soit quatre fois en deux pages, avec pour conclusion l'intervention de Phyllis : “*But he has to look like somebody*¹⁹⁴”.

Pour conclure l'examen de cette occurrence, nous mettons en regard l'aspect concessif de la réponse déclenchée par l'interro-négative et le contenu sémantique de cette même interro-négative. Nous avons vu que l'interro-négative contribuait à exprimer le point de vue du locuteur-questionneur. Nous ajoutons que cette même forme interro-négative revêt clairement un caractère argumentatif dans le sens où tout le discours de cette nouvelle repose sur l'interrogation répétée à quatre reprises “*who does the baby look like?*” et sur la construction collective de sa réponse, chacun y contribuant comme il le peut.

Le marqueur d'achoppement qu'est le coordonnant *but*, répété lui aussi quatre fois au cours de ces deux pages, contribue à donner cette dimension argumentative à la nouvelle. Sur ces quatre occurrences, trois sont à l'initiale d'un nouveau tour de parole, dont le tour final de Phyllis : “*But he has to look like somebody*”. *But* à l'initiale d'un énoncé, ayant un rôle de lien inter-énoncés, en l'occurrence inter-tours à un niveau discursif, permet d'inscrire le point de vue introduit par *but* comme anti-orienté, en opposition à l'intervention précédente. D'emblée, une relation de désaccord est posée entre les locuteurs. En effet, les points de vue divergent à plusieurs reprises dans la nouvelle (les changements de locuteurs sont indiqués par une barre oblique) :

“*He has pretty eyes*”, *Carol said* / “*All babies have pretty eyes*,” *Phyllis said* (33)

“*He has his grandfather's lips*,” *the grandmother said* / “*I don't know...*” *the mother said*, “*I wouldn't say*” (33)

¹⁹⁴ Somebody est déjà en italiques dans le texte de départ, pour signifier une emphase.

“The nose! The nose!” Alice cried/ “What about his nose?”, the mother asked / “It looks like somebody’s nose,” the girl answered/ “No I don’t know,” the mother said, “I don’t think so” (33)

“I know! He looks like Daddy!” Carol said / “But who does Daddy look like?” Phyllis asked/ “Why, nobody!” Phyllis said/ “Daddy doesn’t look like *anybody!*” Alice said/ “But he has to look like somebody,” Phyllis said (34).

Il est intéressant de noter l’opposition quasi-systématique de la mère : est-elle symptomatique d’un plus large conflit ? Nous n’en saurons guère plus. En revanche, sur l’économie plus générale de la nouvelle, en tant que mère du nouveau-né, son opposition aux propositions de ses interlocuteurs devrait sans doute soulever quelques interrogations quant à la filiation de l’enfant – elle, mieux que quiconque, est censée savoir à qui le nouveau-né peut ressembler... Il n’en demeure pas moins que l’interro-négative et les énoncés introduits par *but* ont été autant de marqueurs qui ont permis la construction et l’expression de points de vue, qui composent cette nouvelle toute entière. Nous ponctons cet examen des interro-négatives en < ISN’T + SN₁ + SN₂ + ? > par une dernière occurrence extraite de la nouvelle « Nobody Said Anything ».

4.3.5. Nouvelle « Nobody Said Anything »

A l’instar de la nouvelle précédente *The Father*, cette nouvelle s’inscrit d’emblée dans un contexte polémique. L’occurrence en < ISN’T + SN₁ + SN₂ + ? > se situant quasiment en fin d’extrait, quelques éléments de contexte sont d’autant plus nécessaires : deux parents se disputent chez eux, leurs deux enfants font de même puis écoutent secrètement depuis leurs chambres ce qui fait l’objet de la dispute des parents. Le lendemain, un des deux enfants se fait porter malade pour manquer une journée d’école. Une fois seul, il quitte le foyer pour s’adonner à son passe-temps favori : la pêche en rivière. Installé au bord de l’eau, il se noue d’amitié avec un autre jeune homme déjà sur place et tous deux connaissent bien des difficultés à saisir un énorme saumon arc-en-ciel (*steelhead*). Ayant contribué mutuellement à sa capture, le poisson est découpé en deux morceaux. Le jeune homme rentre chez lui, fier de sa prise.

Cette interro-négative en < ISN'T + SN₁ + SN₂ + ? > est la cinquième occurrence d'interro-négative de cette nouvelle. Elle suit quasi immédiatement l'occurrence : “*Didn't you hear what she said ? Take it out of here*” (48) prise en charge par le père, après le rejet frontal de la mère se retrouvant nez-à-nez avec le poisson. Voici l'extrait plus large :

(6)

“Didn't you hear what she said? Take it out of here”, he screamed.

I said, “But look, Dad. Look what it is.”

He said, “I don't want to look.”

I said, “It's a gigantic summer steelhead from Birch Creek. Look! **Isn't he something?** It's a monster! I chased him up and down the creek like a madman.”

My voice was crazy. But I could not stop. “There was another one, too,” I hurried on. “A green one. I swear! It was green. Have you ever seen a green one?”

He looked into the creel and his mouth fell open.

He screamed, “Take that goddamn thing out of here! What the hell is the matter with you? Take it the hell out of the kitchen and throw it in the goddamn garbage!”

I went back outside. I looked into the creel. What was there looked silver under the porch light. What was there filled the creel.

I lifted him out. I held him. I held that half of him. (Carver, 48)

C'est ainsi que se termine cette nouvelle. Tout d'abord, notre hypothèse d'assertion sous-jacente à l'interro-négative est, une fois encore, confirmée. Le prédicat *be* sous sa forme positive donne l'énoncé : *According to me, he is something*. En prenant toute la mesure du contexte, nous remarquons que les co-textes gauche et droit immédiats confirment que c'est effectivement le point de vue du jeune homme qualifiant sa prise : nous lisons respectivement *It's a gigantic summer steelhead* et l'exclamative *It's a monster!* Le portrait dressé du poisson est très élogieux : malgré son sémantisme indéterminé, nous lisons que le pronom indéfini *something* a pour usage secondaire, informel, la signification *a good thing* dans la huitième édition de *Oxford Advanced Learner's Dictionary* :

“A thing that is thought to be important or worth taking notice of: *There's something* (= *some truth or some fact worth considering*) *in what he says, It's quite something* (= *a thing you should feel happy about*) *to have a job at all these days, That's something* (= *a good thing*), *anyway*.” (OALD, 1470).

Nous retenons le dernier exemple, très proche de notre occurrence. Nous notons tout de même que ces différentes significations ont toutes en commun l'expression d'un contenu évaluatif positif. En d'autres termes, le jeune homme est fier de sa prise qu'il considère une belle prise. Par le biais de l'interro-négative, il exprime son point de vue et ce faisant, il sollicite son interlocuteur, son père, et cherche à obtenir son adhésion au point de vue qui est le sien < *it is something* >. En d'autres termes, il souhaite vérifier que cette fierté est partagée par son père. Il s'avère que ce n'est pas le cas, au vu de sa réponse, brutale et vulgaire : "*Take that goddamn thing out of here! What the hell is the matter with you? Take it the hell out of the kitchen and throw it in the goddamn garbage!*" (48).

En ce qui concerne le caractère rhétorique de cette interro-négative, nous pouvons dire que cette dernière est suivie d'une réponse que nous pouvons qualifier d'indirecte, c'est-à-dire sans répondre par *No, it isn't*, la réponse attendue après une *Yes/No question*. Le jeune homme prend connaissance du point de vue de son père, qui n'est pas le point de vue souhaité. Toutes les interventions du père sont donc anti-orientées argumentativement par rapport au discours du jeune homme. L'opposition est prégnante dans toute la nouvelle, mais de manière encore plus marquée en cette fin d'extrait. Le contraste est net : les points de vue entre les différentes instances divergent, le couple rejette la pêche du jeune homme déçu de ne pas voir dans les yeux de ses parents la reconnaissance qu'il recherchait. L'interro-négative a indéniablement contribué à la construction et à l'expression du point de vue du jeune homme, qui a, par la suite, déclenché l'ire de ses parents. Le contexte est polémique, les points de vue échangés divergent et l'interro-négative y a contribué considérablement.

Pour terminer, nous aimerions proposer trois occurrences extraites d'une des nouvelles les plus connues de Ray Carver : « *What We talk About When We Talk About Love* », extraite du recueil de nouvelles éponyme.

4.3.6. Nouvelle « *What We What We talk About When We Talk About Love* »

Dans cette nouvelle, deux couples d'amis, Mel et Terri, et Laura et le personnage-narrateur, passent une soirée ensemble, autour d'un dîner. Chacun donne sa définition de ce

qu'est ou représente l'amour, selon lui. Ils commentent le comportement extrême de « Ed », ex-mari de Terri, qui a fini par se suicider par amour.

4.3.6.1. *Un contexte général particulièrement argumentatif*

Le contexte de tentatives de définitions de ce qu'est l'Amour selon chacun, est intéressant en ce qu'il est particulièrement propice à l'échange de points de vue. Le passage suivant est très représentatif de l'extrait :

“My God, don't be silly. That's not love, and you know it,” Mel said. “I don't know what you'd call it, but I sure know I wouldn't call it love.”

“Say what you want to, but I know it was,” Terri said. “It may sound crazy to you, but it's true, just the same. People are different, Mel. Sure, sometime he may have acted crazy. Okay. But he loved me. In his own way, maybe, but he loved me. There was love there, Mel. Don't say there wasn't.” (Carver, 310).

D'autres expressions telles que “*Does that sound like love to you?*” sont récurrentes dans cette nouvelle. Le débat est ouvert. Les suggestions sont nombreuses ; chacun propose son point de vue, en l'étayant, comme en témoigne l'expression *to prove a point* dans : *Mel said, “I was going to tell you about something. I mean, I was going to prove a point”* (316). La proposition infinitive, adverbiale de but, montre ici que ce qui est en cours, ce n'est pas une simple discussion – *just talking* (315) – mais une démonstration étayée. Ce qui est avancé est systématiquement fondé sur une expérience. Le message implicite que cela comprend est le suivant : « si ce que je dis est fondé, vous avez encore plus de raisons d'y croire et d'adhérer à mon point de vue ». C'est ensuite aux interlocuteurs d'approuver ou non, dans tous les cas, de se faire leur propre idée. Ce dernier point est intéressant, il semble que l'échange de points de vue soit collaboratif, dans un but de construction collective, participative, ou « co-construction », d'une définition de l'amour, où chacun y va de sa contribution. Il s'agit d'un véritable échange, et le passage que nous proposons ci-après, explicitement méta-argumentatif, semble préparer l'espace argumentatif à la réception de points de vue potentiellement divergents :

“I’ll tell you what real love is,” Mel said. “I mean, I’ll give you a good example. And then you can draw your own conclusions”. He poured more gin into the glass. (314)

Nous gardons cela à l’esprit lors de l’analyse des occurrences. Il semble véritablement important pour les personnages, particulièrement Mel, de pouvoir parler ouvertement, sans retenue. C’est pour cela, semble-t-il, que le passage suivant réaffirme explicitement les bonnes conditions de communication :

“Mel, for God’s sake,” Terri said. She reached out and took hold of his wrist. “Are you getting drunk? Honey? Are you drunk?”
“Honey, I’m **just talking**,” Mel said. “All right? I don’t have to be drunk to say what I think. **I mean, we’re all just talking, right?**” Mel said. He fixed his eyes on her. » (315, c’est moi qui souligne)

Les énoncés soulignés sont intéressants à plusieurs titres. Tout d’abord, “*We’re all just talking*”, peut-on juste discuter ? Ensuite, *right* ? en tant que ponctuant du discours, est orienté vers Autrui : il permet de demander confirmation auprès de l’interlocuteur¹⁹⁵. Nous proposons que ce ponctuant correspond en structure profonde à l’interrogative non élidée : *isn’t it/that right?* Effectivement, dans cette nouvelle, les protagonistes échangent des points de vue divergents, sans pour autant connaître d’obstacles à la communication, même si, à certains moments, la tension monte et devient palpable : *Terri looked at us and then back at Mel. She seemed anxious* (316). Ainsi, ce ponctuant permet de solliciter l’interlocuteur pour lui soumettre un contenu qu’il doit valider : *it is right, indeed*. La demande de confirmation en *right?* s’avère une vérification faite par le locuteur-questionneur de l’adhésion de l’interlocuteur au point de vue proposé dans le co-texte immédiat gauche. Nous y reviendrons lors de l’examen des occurrences en *question-tags*.

Nous venons de voir que le passage précédent est métalinguistique, il commente l’acte de dire. Nous allons plus loin dans notre perspective argumentative puisque ce même passage semble aussi pouvoir mettre en exergue un potentiel malaise – auquel cas il serait anti-productif puisqu’il a pour fonction de maintenir la communication malgré de potentielles divergences. En effet, selon nous, le fait même de dire ouvertement qu’il ne faut avoir aucune

¹⁹⁵ Certains considèrent en effet que *right?* en fin d’énoncé joue le même rôle qu’une *question-tag* avec changement de polarité. Il est considéré plus typique de l’anglais américain que de son homologue britannique.

crainte quant au bon déroulement de la conversation, d'affirmer que les protagonistes ne font que discuter, témoigne d'une tension : Terri craint-elle que Mel heurte ses interlocuteurs ? L'alcool aidant, elle craint fort probablement que la situation de communication se détériore. Ainsi, l'alcool peut être une excuse à des propos incohérents... Nous n'irons plus loin dans l'analyse de ce contexte pour ne pas perdre de vue notre objectif, qui est l'analyse des trois occurrences d'interro-négatives p. 313 et p. 318, mais nous pensons que l'examen du contexte méritait un tel développement au vu de la lumière considérable qu'il apporte pour comprendre l'extrait.

Pour revenir à l'occurrence qui nous intéresse au premier chef, nous nous concentrons maintenant sur le passage suivant : l'interro-négative est toujours sous la forme < ISN'T + SN₁ + SN₂ + ? > (devant les menaces de mort d'Ed, le couple vivait en cachette).

(7)

Terri drank from her glass. She said, "But Mel's right – we lived like fugitives. We were afraid. Mel was, weren't you, honey¹⁹⁶? I even called the police at one point, but they were no help. They said they couldn't do anything until Ed actually did something. **Isn't that a laugh?**" Terri said. (313)

Pour répondre à nos interrogations sur le caractère rhétorique de telles formes, nous nous devons de regarder la ou les interventions suivante(s), soit étudier les plus larges contextes, gauche et droit, et prendre en considération le contexte plus général, qualifié de « particulièrement argumentatif » ci-dessus.

Après un court passage narratif (*She poured the last of the gin in her glass and waggled the bottle. Mel got up from the table and went to the cupboard. He took down another bottle*, p. 313-314), un espace est inséré avant de laisser place aux interventions de l'autre couple, en la personne de Laura, la femme du narrateur Nick :

"Well, Nick and I know what love is," Laura said. "For us, I mean," Laura said. She bumped my knee with her knee. "You're supposed to say something now," Laura said, and turned her smile on me. (314)

¹⁹⁶ Cette interro-négative n'est pas analysée ici même, étant sous forme de *question-tag*.

Nous pouvons donc observer que la question posée par Terri, *Isn't that a laugh?* n'est pas suivie de réponse.

A ce titre, nous formulons plusieurs hypothèses :

- Soit la réponse est évidente (cf. Jacqueline Léon *supra*) – selon le couple, la réponse est positive, ils adhèrent au point de vue de Terri : *Yes it is*.
- Soit leur point de vue diverge mais ils n'osent pas l'exprimer pour ne pas ouvrir de débat
- Soit ils n'ont pas d'avis sur la question : la police étant une instance autoritaire, il convient de ne pas la critiquer.

Si nous mettons à l'épreuve l'hypothèse de la paraphrase formulée *supra*, nous constatons qu'elle est confirmée une fois encore : *According to me, that is a laugh*. Cette assertion au contenu sémantique fort correspond effectivement au point de vue exprimé en demi-teinte par Terri, un point de vue radical qu'elle souhaite faire passer et auquel elle souhaite que ses interlocuteurs adhèrent, en l'exprimant à l'aide de l'interro-négative. Le contexte droit corrobore cette interprétation : elle vide la bouteille dans son verre et la secoue ensuite énergiquement¹⁹⁷, pour montrer à Mel qu'elle est vide. Ce dernier s'exécute en allant lui en chercher une nouvelle dans le placard. Assistant aux manifestations de bonheur de ses amis – Nick embrassant tendrement la main de sa compagne – Terri réagit ainsi :

“Stop that now. You're making me sick. You're still on the honeymoon for God's sake. You're still gaga, for crying out loud. Just wait. How long have you been together now? How long has it been? A year? Longer than a year?” (314).

Quelques lignes plus bas, nous lisons qu'elle reprend son verre : *she held her drink and gazed at Laura* (314)¹⁹⁸. Mel désamorce le conflit qui commence à s'installer et proposant de lever son verre à l'amour : *We touched glasses. “To love,” we said* (314). L'atmosphère est maintenant apaisée, la communication rétablie. Le conflit amorcé par les remarques de Terri sur l'évolution du couple avec le temps, est retombé grâce à son intervention : *“I'm only kidding,” Terri said* (314). En disant qu'elle plaisante, Terri annonce

¹⁹⁷ A l'entrée « wobble » de notre dictionnaire de référence, OALD 8e édition, *op. cit.*, p. 1727, nous lisons : “make something move with short movements from side to side or up and down, to move in this way”.

¹⁹⁸ Il faut savoir que la nouvelle se termine avec les deux couples en état d'ébriété, incapables de se mouvoir.

a posteriori que ce qu'elle vient de dire à Laura n'est pas à prendre au premier degré, même si, en tant que lecteur, nous sentons que Terri était sincère et pensait ce qu'elle disait. Une tension s'est indéniablement fait sentir puisqu'une, voire plusieurs, intervention(s) étai(en)t nécessaire(s) : « je plaisante » de Terri et l'invitation à la dégustation de Mel. Cela dit, la situation de communication est remise à plat, sur une base neutre, et les couples peuvent continuer à communiquer, même à dire ouvertement qu'ils s'apprécient en témoignant de l'amitié qui les unit : “*You guys are our pals,*” *Mel said.* (316).

4.3.6.2. *Deux autres occurrences dans « What We Talk About When We Talk About Love »*

Les deux occurrences suivantes sont repérables cinq pages plus loin, dans un même paragraphe : les couples ont changé de sujet et parlent désormais des anciens temps où les sociétés étaient féodales, composées de serfs et de vassaux. Nous les regroupons sous l'exemple (8) pour des raisons matérielles, imposées par le logiciel¹⁹⁹. La première occurrence sera référencée (8a) et la seconde (8b).

(8)

“The serfs never had it good,” Mel said. “But I guess even the knights were vessels to someone. **Isn't that the way it worked?** But then everyone is a vessel to someone. **Isn't that right?** Terri? But what I liked about knights, besides their ladies, was that they had that suit of armor, you know, and they couldn't get hurt very easy. No cars in those days, you know? No drunk teenagers...”.

“Vassals,” Terri said. “What?” Mel said.

“Vassals,” Terri said. “They were called vassals, not vessels²⁰⁰.”

Nous avons bien affaire, en 8a, à $\langle \text{ISN'T} + \text{SN}_1 + \text{SN}_2 + ? \rangle$ avec :

- $\text{SN}_1 = \textit{that}$
- et $\text{SN}_2 = \textit{the way it worked}$.

¹⁹⁹ Ajouter un numéro 9 ne serait possible que si l'on sectionnait le paragraphe en deux parties. Pour les besoins du discours, en terme de prises de parole, nous souhaitons restituer le texte tel quel, en un paragraphe.

²⁰⁰ La suite du paragraphe n'a pas été restituée ici car elle ne nous est pas pertinente – les locuteurs poursuivent le développement métalinguistique, ou le cours de lexique prodigué par Terri, à savoir la différence entre *vassals* et *vessels*. Ce qui compte pour notre propos, c'est que les interro-négatives ne sont pas répondues. Cet extrait provient de la page 318 du recueil de nouvelles de R. Carver, *op. cit.*

En 8b, SN₂ est remplacé par un SAdj – comme cela a déjà été le cas lors de l’analyse de l’occurrence extraite de « The Father » avec l’adjectif *sweet* – l’adjectif qualificatif *right*. Malgré cette différence formelle, ces deux occurrences semblent fonctionner de la même manière.

L’intervention de Mel est une intervention relativement longue : elle est composée de huit énoncés consécutifs. Mel occupe l’espace interlocutif et de fait, empêche ses interlocuteurs d’intervenir. Même s’il adresse des questions à sa femme, Terri, nous remarquons qu’il poursuit immédiatement. La continuité linéaire du paragraphe et la ponctuation nous font alors penser qu’il n’y a pas de pause. Terri prend la parole à la fin du tour de Mel pour rectifier l’usage inapproprié de *vessels* au lieu de *vassals*. Cependant, elle ne répond pas aux questions, notamment à la question *Isn’t that right?* dont nous sommes sûre qu’elle lui est au moins adressée à elle, sinon à toute l’assemblée.

En ce qui concerne les points de vue exprimés, nous mettons à l’épreuve notre paraphrase : < *According to me*, SN₁ + V + SN₂/Sadj + >. Cela donne pour 8a : “*According to me, that is the way it worked*” et 8b “*According to me, that is right*”. Notre hypothèse est confirmée, ce sont les points de vue exprimés par Mel ; le contexte le confirme.

Ce qui semble se dessiner de manière plus marquée ici, c’est la demande de confirmation formulée auprès de ses interlocuteurs, Terri pour sûr, mais aussi Nick et Laura par extension. Mel cherche à faire valider le contenu de son propos par ses interlocuteurs. Trait d’humilité ou véritable manque de confiance en lui, nous lisons : “*So, I’m not educated. I learned my stuff. I’m a heart surgeon, sure, but I’m just a mechanic. I go in and I fuck around and I fix things*”, *Mel said.* (318).

En effet, paradoxalement, au vu de la longueur de son intervention, Mel semble avoir besoin que ses interlocuteurs lui confirment que cette société féodale fonctionnait effectivement ainsi, que son affirmation est juste. Le contexte oriente vers le besoin de reconnaissance de Mel par son assemblée, particulièrement à ce moment, où il a commencé à raconter une histoire qui l’a profondément marqué en tant que cardiologue d’astreinte. En effet, il était intervenu sur une scène d’accident automobile atroce, où un adolescent en état d’ébriété était entré en collision mortelle avec un véhicule d’octogénaires, qui justifie l’énoncé suivant : “*No cars in those days, you know?*” (318). Les deux occurrences

métalinguistiques de *comment clauses you know* sont intéressantes en ce qu'elles contribuent aussi à orienter le discours vers l'interlocuteur *via* le pronom personnel sujet *you*. Elles permettent sans doute au locuteur de se donner du temps pour poursuivre son histoire. La recherche d'adhésion de ses interlocuteurs à son point de vue semble être encore plus forte dans la mesure où le contexte est émotionnellement chargé. Il prend d'ailleurs son rôle très au sérieux quand Laura lui demande de poursuivre l'histoire du secours apporté aux octogénaires. Terri se moquant de lui, il est contrarié :

“What about the old couple?” I said.
 “Older but wiser,” Terri said.
 Mel stared at her.
 Terri said, “Go on with your story, hon. I was only kidding. Then what happened?”
 “Terri, sometimes,” Mel said.
 “Please, Mel,” Terri said. “Don’t always be so serious, sweetie. Can’t you take a joke²⁰¹?”
 “Where’s the joke?” Mel said. [...] “Tell your story”, Terri said. “Then we’ll go to that new place, okay?”
 “Okay”, Mel said. “Where was I?” he said. He stared at the table and began again.
 (319)

A l'issue de cet examen, ces deux interro-négatives en (8a) et (8b) valident sans conteste les tests habituellement appliqués à l'interro-négative en < ISN'T + SN₁ + SN₂/SAdj + ? >. Elles s'illustrent par leur caractère rhétorique, les points de vue du locuteur-questionneur qu'elles permettent d'exprimer et ceux des interlocuteurs qu'elles contribuent à solliciter dans la recherche de leur adhésion.

Avant de conclure partiellement sur les occurrences analysées ci-dessus, et dans le but de consolider nos hypothèses, en les mettant à l'épreuve de nouvelles interro-négatives, nous nous proposons d'ajouter à notre recherche l'analyse d'autres occurrences, extraites de grands classiques anglophones, plus ou moins contemporains.

Cet ajout nous permet, au demeurant, d'examiner ces interro-négatives non seulement dans d'autres types de texte (notamment le théâtre avec la comédie d'Oscar Wilde) mais aussi au sein de textes plus longs comme des romans au volume conséquent (*Great*

²⁰¹ Cette occurrence d'interro-négative introduite par l'auxiliaire modal CAN'T sera traitée ultérieurement.

Expectations de Charles Dickens). Enfin, cela permet aussi de confronter nos hypothèses à des textes légèrement plus anciens, de la fin du XVIIIe au début du XXe, tout en restant sur l'anglais contemporain.

En effet, par souci pratique, d'unité et de cohésion, nous avons choisi le genre littéraire de la nouvelle, en l'occurrence celles de Raymond Carver. Ayant trouvé des occurrences au sein de cinq nouvelles du recueil, nous nous devons de répondre aux questions suivantes : l'interro-négative est-elle propre aux textes courts ? Est-elle employée dans des textes de plus grande longueur ? Est-elle un trait linguistique récent ? N'apparaît-elle qu'en situation de discours ?

4.3.7. Ouverture aux grands classiques : point méthodologique

En effet, nous n'avons rencontré d'occurrences en < ISN'T ... ? > que dans cinq nouvelles sur la vingtaine que comprend le recueil. Nous souhaitons donc ici même mettre à l'épreuve nos hypothèses. Pour ce faire, nous avons, dans un premier temps, dû nous procurer les grands classiques suivants sous format texte brut (.txt), classés ci-après chronologiquement, selon leur date de publication²⁰² :

- *Gulliver's Travels*, de Jonathan Swift (1735)
- *Fairy Tales*, des frères Grimm (1812)
- *Pride and Prejudice*, de Jane Austen (1813)
- *Great Expectations*, de Charles Dickens (1861)
- *Alice in Wonderland*, de Lewis Carroll (1865)
- *The Adventures of Huckleberry Finn*, de Mark Twain (1884)
- *The Adventures of Sherlock Holmes*, de Sir Arthur Conan Doyle (1887)
- *The Importance of Being Earnest*, d'Oscar Wilde (1895)

Ils ont été choisis non seulement selon des critères de disponibilité et d'accessibilité mais aussi par intérêt personnel. L'outil de recherche utilisé est le logiciel concordancier de

²⁰² Ce format est une condition nécessaire à l'utilisation du logiciel concordancier Wordsmith.

Wordsmith²⁰³ qui nous permet d'extraire de manière automatique des occurrences précises d'un corpus sous format .txt.

Nous avons ensuite lancé des recherches par mots : *isn't* suivi des différents sujets. La recherche appliquée aux huit textes intégraux n'a produit que deux occurrences, SN₁ étant soit le pronom *it* soit *there* :

- < ISN'T + IT + SN₂ + ? > : une occurrence (quatre autres étaient sous la forme de *question-tags*, abordées ultérieurement).
- < ISN'T + THERE + SN₂ + ? > : une occurrence

Parmi les huit textes qui composent notre corpus, ces deux occurrences proviennent du roman de Charles Dickens, *Great Expectations*. Notons, au demeurant, qu'aucun sujet féminin (*she*, ou nom propre) n'occupe la place SN₁ depuis le début de notre analyse. Aussi il semblerait donc que les pronoms impersonnels tels que *it* ou *there* aient de plus grandes dispositions à occuper la place syntaxique de sujet en SN₁ dans ces interro-négatives.

Nous obtenons donc une première réponse : l'interro-négative n'est pas propre aux textes courts puisque *Great Expectations* est un des plus longs romans qui composent notre ouverture de corpus²⁰⁴. En revanche, nous sommes surprise que cette recherche ne soit pas plus fructueuse, que d'autres occurrences n'aient pas été récupérées dans les romans, et plus particulièrement dans la pièce de théâtre.

4.3.7.1. Deux occurrences dans *Great Expectations*

La première occurrence que nous propose le concordancier est la suivante²⁰⁵ : le protagoniste, Pip, orphelin, a été recueilli par sa sœur et son mari, Joe. Ce dernier annonce

²⁰³ Le logiciel Wordsmith de Mike Scott est téléchargeable pour partie à l'adresse suivante : <<http://lexically.net/wordsmith/version5/>> Ce lien a été consulté pour la dernière fois le 24 juin 2013.

²⁰⁴ La dernière ré-édition de 2012 du roman de C. Dickens, *Great Expectations*, Londres : Penguin Classics, 1861, comprend 592 pages.

²⁰⁵ L'extrait proposé est sciemment restitué dans un large contexte dans la mesure où celui-ci comprend des éléments de très haute pertinence pour le propos.

que la richissime Miss Havisham souhaite que Pip vienne jouer chez elle. Le roman est écrit à la première personne, en le nom du protagoniste :

(9)

I had heard of Miss Havisham up town,--everybody for miles round had heard of Miss Havisham up town,--as an immensely rich and grim lady who lived in a large and dismal house barricaded against robbers, and who led a life of seclusion. "Well to be sure!" said Joe, astounded. "I wonder how she come to know Pip!" "Noodle!" cried my sister. "Who said she knew him?" "--Which some individual," Joe again politely hinted, "mentioned that she wanted him to go and play there." "And couldn't she ask Uncle Pumblechook if he knew of a boy to go and play there? **Isn't it just barely possible that Uncle Pumblechook may be a tenant of hers**, and that he may sometimes--we won't say quarterly or half-yearly, for that would be requiring too much of you—but sometimes--go there to pay his rent? And couldn't she then ask Uncle Pumblechook if he knew of a boy to go and play there? And couldn't Uncle Pumblechook, being always considerate and thoughtful for us--though you may not think it, Joseph," *in a tone of the deepest reproach*, as if he were the most callous of nephews, "then mention this boy, standing Prancing here"--which I solemnly declare I was not doing--"that I have for ever been a willing slave to?" "Good again!" cried Uncle Pumblechook. "Well put! Prettily pointed! Good indeed! Now Joseph, you know the case." "No, Joseph," said my sister, *still in a reproachful manner*, while Joe apologetically drew the back of his hand across and across his nose, "you do not yet--though you may not think it--know the case²⁰⁶."

Plusieurs constats sont criants à la lecture de cet extrait :

Premièrement, l'interro-négative en gras est, si nous pouvons nous permettre l'expression, littéralement « cernée » par trois autres interro-négatives (soulignées), en co-textes gauche et droit.

²⁰⁶ Nous ne sommes pas en mesure de donner la page du roman à laquelle cet extrait fait référence. En effet, une des limites de cet outil est, cette fois, non pas le manque de contexte mais une référence imprécise puisque nous ne savons pas où l'occurrence se situe au sein du roman, le format .txt ne comprenant pas le référencement sous forme de pages : le texte est brut, le fichier unique, continu et infini. Cette limite est selon nous moins gênante que le manque de contextualisation.

De plus, nous avons mis en gras l'occurrence d'interro-négative en < ISN'T + SN₁ + SN₂ + ? > qui nous intéresse au premier chef et souligné les trois autres interro-négatives de l'extrait introduites par *couldn't*. Enfin, nous avons mis en italiques les éléments contextuels exprimant le reproche qui corroborent notre analyse page suivante.

Cet extrait est très expressif à plusieurs titres : il est d'abord caractérisé par quatre interro-négatives. De plus, il est fortement empreint de questionnements (cf. le verbe quotatif *I wonder*, le qualificatif déverbal *astounded*) et de surprises (*cried*). La ponctuation nous indique que les premières interventions de l'extrait sont, pour la plupart, des formes interrogatives ou exclamatives. Ces formes sont aisément justifiées par le contraste qu'elles expriment entre les deux milieux socio-culturels que sont celui de Miss Havisham et celui de Pip ; l'invitation de Pip par Miss Havisham dépassant tout entendement selon la sœur de Pip. Ce sont d'ailleurs principalement ses interventions qui sont le plus expressives et qui comprennent les interro-négatives. Selon la perspective argumentative qui est la nôtre, succinctement, ces trois interro-négatives en *couldn't*, par la présence même de l'auxiliaire modal *could* de modalité 2 ici, exprimant la possibilité, en l'occurrence l'impossibilité, avec l'affixation de la particule négative *not*, de valider la relation prédicative < *she/ask* >, montrent que, du point de vue de la sœur de Pip, il est inconcevable que Miss Havisham invite Pip à jouer chez elle. Selon les éléments contextuels déjà cités ci-dessus, c'est incompréhensible, l'invitation pose problème, ce qui est l'occasion de formuler des reproches. En effet, nous y reviendrons, cette forme permet d'exprimer des reproches. Le contexte nous éclaire très précisément à ce propos : nous lisons *in a tone of the deepest reproach*, *No, Joseph, said my sister, still in a reproachful manner*, alors que Joseph est beaucoup plus mesuré dans ses propos : *Joe again politely hinted*, pour finalement s'excuser : *while Joe apologetically drew the back of his hand across and across his nose*. Le passage est donc indéniablement marqué argumentativement ; les points de vue divergent et les rapports de force sont à l'œuvre.

En ce qui concerne l'interro-négative introduite par ISN'T à proprement parler, et à la lumière des analyses et hypothèses formulées *supra*, nous constatons qu'à l'instar des occurrences extraites du *BNCweb*, des adverbes sont insérés dans la forme – pour rappel, *naturally*, *honestly* et *rather* ont été abordés plus haut en (1) et (2). En (9), nous lisons :

“Isn't it just barely possible that Uncle Pumblechook may be a tenant of hers, and that he may sometimes--we won't say quarterly or half-yearly, for that would be requiring too much of you—but sometimes--go there to pay his rent?”

Le caractère sollicitateur de point de vue de l'interro-négative n'est plus à démontrer. En adressant sa question à ses interlocuteurs, la locutrice leur demande leur avis. En revanche, son intervention étant relativement longue, la question ne déclenche pas de réponse. Le tour suivant est occupé par l'oncle, dont l'intervention est métalinguistique : il commente celle de la sœur le précédant immédiatement (*Well put! Prettily pointed! Good indeed!*). Sa réaction est justifiée dans la mesure où la sœur le défend. Le tour suivant est à nouveau occupé par la sœur.

En décomposant l'occurrence de l'interro-négative, nous remarquons que le syntagme adverbial, composé de l'adverbe de restriction *just* portant sur un autre adverbe de restriction *barely*, modifie l'adjectif qualificatif *possible*. Nous avons donc affaire ici à une construction composée de : < ISN'T + SN₁ + SAdj + ? > . Nous nous demandons si les hypothèses formulées *supra* sont opératoires, en l'occurrence, celle entre autres, renseignant les adverbes des interro-négatives : ont-ils systématiquement une fonction métalinguistique ?

Pour répondre à cette question, nous procédons à la manipulation des énoncés et nous rendons compte, de prime abord, qu'ils modifient l'adjectif *possible*. La présence des deux adverbes marque une redondance qui permet au locuteur de mettre en avant la possibilité, si infiniment petite soit-elle (le sémantisme de *possible* étant restreint à sa base la plus minimale, *via* l'accumulation de *just* et *barely*), que l'oncle Pumblechook soit un locataire de Miss Havisham. *Barely* porte indéniablement sur *possible*. En revanche, on observe dans l'usage que l'adverbe *just* est très fréquent en discours, notamment dans les formes interrogatives. Habitude langagière ou véritable ponctuant du discours, nous n'avons pas les moyens ici même de répondre à cette question. Nous attirons seulement l'attention sur le fait, qu'une fois encore, des adverbes sont inclus dans l'interro-négative, et il semblerait que *just* ait ce rôle métalinguistique observé *supra*. Cette redondance de minimisation, exprimée par *just* et *barely* semble réduire la possibilité (*possible*) à sa plus petite expression, en français nous utilisons l'expression « la moindre possibilité ». Cette faible possibilité est à nouveau exprimée par l'auxiliaire modal *may* dans ce qui semble une subordonnée mais qui est en réalité le sujet extraposé de *be*, que le pronom *it*, sujet grammatical, annonce cataphoriquement. Nous sommes donc en présence d'une suraccumulation de marqueurs exprimant la possibilité en doute, questionnée, puisque les interventions suivantes, de la même locutrice, sont deux interro-négatives introduites par *couldn't*. Elle demande ainsi à ses

interlocuteurs d'envisager la moindre possibilité que l'oncle soit un des locataires de Miss Havisham. En demandant le minimum, cette plus petite expression de possibilité, la locutrice semble accroître ses chances de validation de la relation prédicative < *Uncle Pumblechook/be a tenant of hers* > par l'interlocuteur. *A contrario*, en exigeant plus, elle aurait probablement réduit ses chances de validation et d'adhésion à son point de vue par son interlocuteur.

Compte tenu de la glose proposée *supra*, nous suggérons que l'avis de la sœur est paraphrasable en :

**According to me, it is just barely possible that Uncle Pumblechook may be a tenant of hers...*

Cette glose est intéressante. Nous la précédons par convention d'une astérisque puisqu'il nous semble maladroit de dire une telle phrase avec *just* et *barely* inclus, à leur position syntaxique initiale, i.e. précédant et modifiant *possible*. Ces deux adverbes semblent en effet poser problème dans l'assertion du point de vue. La phrase n'est certes pas agrammaticale mais elle semble artificielle.

Si nous enlevons les adverbes, cela donne :

According to me, it is possible that Uncle Pumblechook may be a tenant of hers...

Cette fois, nous sommes plus en adéquation avec le point de vue exprimé par la sœur. Cette occurrence nous permet donc de nous interroger sur le statut de ces adverbes, en d'autres termes sur le niveau auquel ils opèrent, sur leur portée et par extension sur leur rôle discursif. Sont-ils alors liés à la forme interro-négative uniquement ? Le cas échéant, nous ne devons pas les inclure dans l'assertion du point de vue, sous forme affirmative. Rappelons-nous *isn't it rather a long walk ?* vu *supra*. Effectivement, il semble que la glose la plus appropriée n'inclue pas l'adverbe métalinguistique : *According to me, it is a long walk*.

Nous proposons donc :

L'adverbe métalinguistique, par sa portée discursive, hors contenu sémantique de l'énoncé, est lié à la forme interrogative. Il est un orientateur du discours : il oriente l'interprétation de l'interlocuteur vers la réponse souhaitée par le locuteur-questionneur, à savoir l'adhésion à son propre point de vue.

Par conséquent, il est normal que la paraphrase de l'interro-négative n'inclue pas l'adverbe métalinguistique dans l'assertion du point de vue du locuteur-questionneur pour être grammaticale.

La deuxième occurrence que nous propose le concordancier Wordsmith est aussi extraite de *Great Expectations*. Elle se situe après l'occurrence précédente. Elle met en scène le protagoniste Pip et son bienfaiteur, qui lui lègue tout son argent. Cet homme, c'est ainsi que Pip l'appelle, *the man, him*, n'est autre que le prisonnier qu'il avait rencontré la veille de Noël dans l'église au début du roman, et pour lequel il avait volé de la nourriture chez sa sœur. Le registre de langue est familier, oralisé : nous pouvons remarquer que les choix orthographiques adoptés reflètent la prononciation du prisonnier. Nous restituons le passage tel quel :

(10)

“O no, no, no,” I returned, “Never, never!”

“Well, you see it wos me, and single-handed. Never a soul in it but my own self and Mr. Jaggers.”

“Was there no one else?” I asked.

“No,” said he, with a glance of surprise: “who else should there be? And, dear boy, how good looking you have growed! There's bright eyes somewheres--eh?

Isn't there bright eyes somewheres, wot you love the thoughts on?”

O Estella, Estella!

“They shall be yourn, dear boy, if money can buy 'em. Not that a gentleman like you, so well set up as you, can't win 'em off of his own game; but money shall back you! Let me finish wot I was a telling you, dear boy.”

Cette occurrence répond au schéma < ISN'T + SN₁ + SN₂ + ? > avec pour SN₁ le pronom impersonnel *there* et SN₂ *bright eyes*. Cette intervention est à mettre au compte du prisonnier, comme l'indique clairement l'orthographe : *wos* au lieu de *was*, *wot* au lieu de *what*, reflet de l'accent du prisonnier. Nous remarquons qu'à nouveau, aucune réponse n'est proposée par l'interlocuteur, Pip. Cette question conserve donc tout son caractère rhétorique. Tout l'extrait laisse à penser que Pip est terrorisé par cet homme à l'allure singulière. De ce fait, nous supposons qu'il n'ose pas répondre, ne se sentant pas dans une situation de communication confortable :

The abhorrence in which I held the man, the dread I had of him, the repugnance with which I shrank from him, could not have been exceeded if he had been some terrible beast²⁰⁷.

Nous en déduisons que les conditions de communication sont cruciales pour toute expression de message. En l'occurrence, elles sont défavorables à l'échange de points de vue. En ce qui concerne ces derniers, il semble que la paraphrase proposée *supra* soit opératoire. En effet, selon le prisonnier, le point de vue exprimé est le suivant : *According to me, there is bright eyes somewheres*. Le prisonnier semble sûr de lui quant à l'existence de quelque chose qui ferait briller les yeux du jeune homme (*bright eyes*), dont la pensée lui procure du bonheur (*wot you love the thoughts on*).

L'énoncé *O Estella, Estella!* Conserve sa part de mystère quant à la prise en charge d'un tel contenu. En revanche, la ponctuation nous indique que cet énoncé n'est pris en charge ni par le prisonnier, ni par Pip ; il ne fait pas partie du discours direct. Le style indirect libre semble une interprétation recevable cela dit, à mettre au compte du narrateur omniscient. Ce contenu *O Estella, Estella!* pourrait correspondre à l'objet du désir de Pip, que le prisonnier cherche tant à identifier.

Cette interro-négative est intéressante en ce qu'elle a pour co-texte gauche immédiat une interrogative, positive, au contenu relativement similaire : *There's bright eyes somewheres--eh?* Le caractère de sollicitation de ces interrogatives est indéniable, en l'occurrence le ponctuant *eh?* oriente véritablement le discours vers l'interlocuteur et lui demande confirmation. Même si elles ne déclenchent pas de réponse de Pip, ces formes interrogatives sollicitent Pip, plus précisément, sollicitent sa validation du contenu proposé par le prisonnier. En effet, le prisonnier proposant à Pip une somme d'argent conséquente, suffisante pour vivre convenablement, il souhaite lui faire comprendre, que désormais, tout objet de désir, à condition qu'on puisse l'acheter (*if money can buy 'em*), peut être sien. Située après une première forme interrogative, cette interro-négative semble se faire l'écho de la première forme hybride, mêlant assertion suivie du ponctuant *eh?*²⁰⁸, interrogatif. De par sa forme affirmative, la phrase est plus catégorique, le ton péremptoire. N'obtenant pas de

²⁰⁷ Comme pour l'occurrence précédente, nous ne pouvons pas proposer de page précise dans l'œuvre explorée, cette donnée ne fait pas partie des fonctions du concordancier *Wordsmith*.

²⁰⁸ Cette occurrence nous évoque celles ponctuées de *right?* développées dans le dernier chapitre sur les *question-tags*.

réponse de la part de Pip, le prisonnier décide de proposer une reformulation, moins directe et plus subtile, ayant un potentiel plus important de déclenchement de parole. Cette tentative s'avère infructueuse au vu du silence du jeune homme. En revanche, nous remarquons qu'une fois encore, l'interro-négative est un outil linguistique intéressant quand la communication est mise à mal. Cela s'explique par le fait que l'interro-négative :

- sollicite plus ouvertement l'interlocuteur
- propose plus subtilement un contenu sémantique potentiellement problématique
- ainsi, elle permet de lever les obstacles qui entravent l'échange dans une perspective foncièrement communicative.

4.4. Conclusion du chapitre 4

Pour conclure ce cas de l'interro-négative en $\langle \text{ISN}'\text{T} + \text{SN}_1 + \text{SN}_2/\text{SAdj} + ? \rangle$, nous souhaiterions proposer les invariants suivants :

Nous avons démontré que le locuteur qui pose la question négative exprime subtilement son point de vue, qui s'avère correspondre à l'assertion comprenant le prédicat de l'interro-négative sous sa forme positive. Ainsi, toute interro-négative est paraphrased comme suit, en mettant au jour l'expression du point de vue *via* l'introducteur de point de vue *According to me* :

$\langle \text{ISN}'\text{T} + \text{SN}_1 + \text{SN}_2/\text{SAdj} + ? \rangle \Rightarrow \langle \text{According to me, SN}_1 + \text{IS} + \text{SN}_2/\text{SAdj} + . \rangle$

En cela, l'interro-négative est polyphonique : sous son trait unique, avec la linéarité qu'impose le discours, c'est un marqueur linguistique complexe qui permet de synthétiser une pluralité de messages. Marqueur de point de vue, il permet d'ouvrir l'espace interlocutif à l'Autre afin qu'il réponde à la sollicitation déclenchée par l'expression même du point de vue. En effet, l'introducteur de point de vue *According to me* ne doit pas être interprété comme suit : « Selon moi, et peu importe ton point de vue... ». Au contraire, nous pensons que le simple fait de dire « selon moi/*according to me* » inscrit la prise de parole dans l'expression

d'un point de vue oppositif, d'où la sollicitation tacite de l'interlocuteur. A cet effet, nous proposons l'extension suivante :

< ISN'T + SN₁ + SN₂/SAdj + ? >

⇒ < **According to me**, SN₁ + IS + SN₂/SAdj + . **What do you think**²⁰⁹? >

Rhétorique ou non suivant les contextes, l'interro-négative semble être un moyen subtil d'exprimer un point de vue et de fait, d'en solliciter d'autres. Même si les réponses ne sont pas toujours verbalisées, l'expérience de locuteur permet toujours de les récupérer, qu'elles soient non formulées car évidentes – le cas échéant tout locuteur la possède en lui – ou élidées de la structure de surface mais bien présentes en structure profonde pour des besoins de concision. Au demeurant, un exemple nous a particulièrement interpellée ; en ses quelques mots, il semble particulièrement bien synthétiser la problématique du brouillage des paradigmes évoqué *supra* et de la rhétoricité. Il est extrait de la nouvelle « What's in Alaska? » où un couple décide d'invertir l'ordre classique des plats d'un repas :

(11)

“**Isn't it funny**,” Mary said. “You start with the desserts first and then you move on to the main course.”

“It's funny,” Carl said.

“Are you being sarcastic, honey?” Mary said.

“Who wants cream soda?” Jack said. (66)

Nous remarquons, en premier lieu, que l'interro-négative n'est pas ponctuée d'un point d'interrogation. Nous pouvons donc en déduire que le caractère interrogatif n'est pas exprimé à son maximum. Nous sommes donc très proches de la paraphrase que nous avons proposée : *According to me, it is funny. What do you think?* De plus, l'interro-négative aurait pu être remplacée par *it is funny* mais n'aurait sans doute pas déclenchée l'intervention de Carl.

²⁰⁹ Nous mettons le pronom personnel sujet *you* en italiques afin de signifier l'emphase l'emphase dont il doit faire l'objet à l'oral. Nous aurions presque pu aller jusqu'à rajouter : *What about you ? What do you think ?* mais nous jugeons cette accumulation de questions trop lourde pour une phrase de synthèse d'invariant. En français, nous proposerions : « Et toi, qu'en penses-tu ? ».

En effet, bien qu'elle n'ait pas son point d'interrogation, un des signes formels permettant de voir que nous avons affaire à une question, l'interro-négative déclenche cette fois une réponse, celle de l'interlocuteur Carl. Ce qui est le plus intéressant, c'est que cette réponse à la question de Mary, ne semble pas aller de soi, comme le montre l'intervention suivante de Mary : "*Are you being sarcastic, honey?*" *Mary said*. Mary pense immédiatement à du second degré ; elle semble surprise que son interlocuteur adhère à son point de vue *it is funny*. L'intervention ne peut être prise au premier degré selon Mary ; elle ne va pas de soi.

Enfin, cette fois sous forme de véritable question marquée par l'inversion et la ponctuation, l'interrogation *Are you being sarcastic, honey?* ne déclenche pas de réponse puisque Jack prend ensuite la parole et chacun se sert en soda. A l'aune de cet exemple particulièrement intéressant, l'interro-négative se révèle ici sous sa plus grande complexité : à mi-chemin entre interrogation et assertion, nous prenons la mesure du potentiel argumentatif incroyable qu'elle libère au sein d'interventions toujours aussi cruciales pour l'économie de l'extrait.

Par ailleurs, nous avons pu remarquer que l'adhésion de l'interlocuteur était systématiquement recherchée. En effet, l'interro-négative apparaît dans des contextes polémiques, caractérisés par le désaccord des locuteurs, l'échange de points de vue divergents, dans le cas où la communication est maintenue... Dans de tels contextes, des points de vue, convergents ou divergents, respectivement co-orientés ou anti-orientés argumentativement, sont exprimés. L'interro-négative, nous l'avons vu, tend à démontrer à l'interlocuteur qu'il a, en lui, les moyens d'adhérer au point de vue en question. Nous suggérons donc que :

L'interro-négative utilisée en contexte polémique est un acte illocutoire marquant une intention de la part du locuteur-questionneur de réduire la polémique en recherchant l'adhésion de l'interlocuteur.

Avec l'interro-négative, la recherche de connivence est manifeste : il faut vaincre la contingence en optimisant les conditions de réception du message pour maintenir la communication.

Pour ce faire, il convient de maximiser les chances d'adhésion de l'interlocuteur en désaccord. Ainsi, nous avons pu voir que les adverbes métalinguistiques que comprenaient les interro-négatives opéraient au niveau de l'interprétation de la question par l'interlocuteur. Ils orientent vers la réponse souhaitée par le locuteur-questionneur. A un niveau discursif, en tant qu'orientateurs argumentatifs, nous avons vu que la mention de ce genre d'adverbes pouvait rendre la paraphrase proposée agrammaticale. Il n'est donc pas nécessaire de les répéter dans la reformulation du point de vue sous forme d'assertion :

Orientateurs argumentatifs, les adverbes métalinguistiques dans les interro-négatives permettent d'orienter l'interprétation de l'interlocuteur vers la réponse souhaitée par le locuteur-questionneur.

Opérant à un niveau méta-discursif, hors signification de l'énoncé, ils ne sont pas nécessaires dans la paraphrase du point de vue du locuteur-questionneur sous forme assertive.

Du point de vue du contenu informationnel de l'énoncé, pour faciliter la bonne réception de l'interro-négative, nous supposons qu'il est préférable d'avancer des arguments aisément acceptables, en l'occurrence des éléments génériques, consensuels, sur lesquels un grand nombre s'accordent. Nous avons prêté une attention toute particulière aux attributs des sujets de ces interro-négatives. Nous les récapitulons ci-dessous, selon l'ordre chronologique adopté dans notre propos :

- *every working girl's goal* (1)
- *a long walk* (2)
- *stupid* (3)
- *Shirley* (4)
- *sweet* (5)
- *something* (6), à valeur positive = *a good thing*
- *a laugh* (7)
- *the way it worked* (8a) et *right* (8b)
- *just barely possible that Uncle Pumblechook may be a tenant of hers, and that he may sometimes--we won't say quarterly or half-yearly, for that would be requiring too much of you—but sometimes--go there to pay his rent?* (9)

- *bright eyes* (10)
- *funny* (11)

Nous avons affaire à sept syntagmes nominaux (1, 2, 4, 6, 7, 8a, 10) et cinq syntagmes adjectivaux (3, 5, 8b, 9, 11). En termes de généricité du contenu sémantique, il semble que les SN₂ de (1) et (5) confirment l'hypothèse formulée, à savoir qu'un contenu générique est plus propice à être accepté par un interlocuteur en désaccord. En revanche, pour ce qui est des autres exemples, en particulier (2), (3), (6) et (7), le contenu s'avère assez expressif, voire radical : nous avons remarqué qu'il apparaissait au sein d'un paragraphe où des exclamatives étaient fort nombreuses. Dans ces cas, le point de vue divergent est affirmé et nous pouvons penser que la recherche d'adhésion est moins aisée, mais elle n'est pas pour autant non visée. (8b) est particulier en ce qu'il sollicite ouvertement la validation des interlocuteurs avec le qualificatif *right*. C'est alors tout le co-texte gauche qui est soumis à validation. Cette interro-négative est mémorielle et impose un mouvement anaphorique quant à la validation du contenu préalablement construit en discours. En (9), la possibilité était réduite à sa plus petite expression pour faciliter la bonne réception du message par l'interlocuteur et de ce fait, favoriser l'adhésion au point de vue du locuteur-questionneur.

Nous allons maintenant continuer d'explorer les interro-négatives qui ne sont pas introduites par un mot interrogatif. En l'occurrence, nous poursuivons notre réflexion par l'examen des occurrences introduites par l'auxiliaire *do* sous toutes les formes que notre corpus nous propose (*don't* et *didn't*). En effet, comme l'attestent ces deux formes, se posera incontestablement la question du temps ou de l'aspect du prédicat dans ces interro-négatives.

5. Les structures interro-négatives en < DON'T ... ? > et < DIDN'T ... ? >

Après avoir analysé les occurrences en *isn't*, nous commençons un nouvel examen d'occurrences d'interro-négatives, celles au présent en < DON'T YOU... ? >.

5.1. < DON'T YOU... ? >

Les structures de ce chapitre sont relativement productives au vu de notre corpus de nouvelles de Ray Carver, qui nous suffisent pour extraire des invariants sur cette forme de l'interro-négative. Nous nous concentrons dans un premier temps sur < DON'T YOU²¹⁰... ? > Pour l'aspect statistique de notre recherche, *BNCweb* a extrait 103 occurrences de telles interrogatives. En revanche, il a fallu être vigilante car nous rencontrons des difficultés : la collocation < DON'T + YOU ... ? > est productive dans plusieurs types de structures. Ainsi, parmi cette centaine d'occurrences, nous avons dû disqualifier un grand nombre d'entre elles pour plusieurs raisons :

- Une occurrence comprenait effectivement la collocation < DON'T YOU ... > mais correspondait à deux propositions différentes : *As I said, if you have problems and they **don't** you don't think*²¹¹ ...
- De nombreuses interrogatives comprenaient < DON'T YOU ... ? > comme syntagmes mais, en ce qui concerne notre classification, elles correspondaient à des interrogatives introduites en WHY, qui feront l'objet du chapitre 6.
- Pareillement, < DON'T YOU... ? > correspondait à des *question-tags* sous la forme suivante : < *you* + prédicat à la forme affirmative, *don't you?* >. Ces formes seront abordées dans le chapitre 7.
- Enfin, les structures proposées correspondaient à des formes exclamatives : elles étaient ponctuées d'un point ou d'un point d'exclamation.

²¹⁰ En effet, nous nous concentrons sur < DON'T YOU ... ? > car notre corpus ne nous a pas proposé d'occurrences à d'autres personnes au présent. Il est intéressant de remarquer que nous avons toujours affaire à la deuxième personne du singulier, nous y reviendrons.

²¹¹ C'est l'occurrence numéro 32 de la recherche automatique.

Ce dernier point nous amène à explorer ce mélange de paradigmes, mentionné à plusieurs reprises *supra*, en l'occurrence mélange entre interrogation et assertion. C'est maintenant entre interrogation et assertion sous forme exclamative que les frontières sont poreuses, et cela nous amène à considérer un article important pour notre propos, « *Les questions exclamatives en anglais* » de Maurice Vialard.

5.1.1. Du mélange des paradigmes : les « questions exclamatives » de Maurice Vialard

Dans son article « Remarques sur les *questions exclamatives* en anglais²¹² », Maurice Vialard met l'accent sur ce type précis de questions. Cet article met la lumière sur un obstacle auquel se heurte le linguiste : ces structures sont difficilement classifiables. Elles posent, de fait, la question des critères de classification. Retenons-nous en priorité la forme ? Auquel cas seule la ponctuation permet de classer telle ou telle forme comme interrogative ou exclamative ? *Quid* des questions formellement, véritablement interrogatives, à savoir construites selon le schéma < AUXILIAIRE + SUJET + VERBE + ? >, ponctuées d'un point d'interrogation, marquées d'une intonation montante à l'oral, mais dont nous avons l'impression, l'intuition même, qu'elles correspondent à des déclarations, voire des exclamations ? Nous lisons à propos des premières, qualifiées de « declarative questions » dans R. Quirk *et al.* (1985) que : “*The questioning is achieved by means of rising intonation*”²¹³. En ce qui concerne les dernières, exclamatives, nous pensons que le contexte, en plus des paramètres prosodiques de l'oral, contribue très fortement à l'orientation de l'interprétation vers telle ou telle catégorie de question – c'est pourquoi nous nous sommes concentrée sur les occurrences, en contexte, des nouvelles de Raymond Carver pour ce chapitre.

D'emblée, Maurice Vialard confirme le trait interrogatif de telles questions : « il s'agit de structures interrogatives et tous ces énoncés peuvent constituer d'authentiques questions [...]. Le locuteur y exprime son incertitude par rapport à la vérité de la proposition

²¹² M. Vialard, « Remarques sur les « questions exclamatives » en anglais » in *L'information grammaticale*, 41, Louvain : Editions Peeters, 1989.

²¹³ R. Quirk, S. Greenbaum, G. Leech, J. Svartvik, *A Comprehensive Grammar of the English language*, New York : Longman, 1985.

énoncée » (10). L'exemple qu'il propose est l'interro-négative *isn't it beautiful?!* ayant deux possibilités de ponctuation – comme le montre la barre oblique²¹⁴. Selon M. Vialard, avec cette forme, quelle que soit sa ponctuation, le locuteur exprime son incertitude par rapport à la vérité de l'affirmation : *it is beautiful*. C'est alors à l'interlocuteur de lever cette incertitude : « Il attend une réponse du type *Yes/No* relative à la vérité de cette proposition » (10).

La difficulté de classification subsiste ; l'auteur propose donc de classer ces formes selon des critères prosodiques. Les traits de l'oral sont alors une aide précieuse, le cas échéant : « une intonation descendante caractérisera une exclamative alors qu'une courbe intonative montante caractérisera une question » (10). Nous émettons ici une réserve car nous savons que les questions introduites par un mot interrogatif ont une courbe intonative descendante en anglais.

Par ailleurs, le linguiste propose une étude contrastive entre énoncés positifs et négatifs : il remarque qu'il est plus fréquent d'avoir des énoncés négatifs que positifs, même si ces derniers sont tout à fait acceptables : *Am I stupid! Is he small!* Il conclut en neutralisant toute différence sémantique entre les deux polarités en ce qui concerne la forme exclamative : toutes deux « marquent le degré élevé d'une qualité, d'une caractéristique, etc. » (10) alors que, toujours selon lui, « dans les questions, on a affaire à une opposition pertinente : réponse orientée ou non ». Maurice Vialard rejoint l'argument des linguistes cités *supra* en suggérant que « le locuteur cherche, de manière plus explicite, à obtenir l'adhésion de l'auditeur » (10) en utilisant une forme interro-négative. Au demeurant, les occurrences d'interro-négatives à la première personne sont beaucoup moins représentées dans les *corpora* que celles aux autres personnes, ce qui tend à renforcer que cette forme est tournée vers l'interlocuteur : nous pensons que c'est au niveau de la relation interlocutive que l'interro-négative opère.

Après avoir mis en avant le caractère très expressif et la haute valeur d'assertion de telles formes, notamment avec des paraphrases comprenant des adverbes d'intensité tels que *very* – il propose la paraphrase *It is very beautiful* pour l'interro-négative *Isn't it beautiful!* ou encore *She has grown very much* pour *Hasn't she grown!* (11) – les pistes restent brouillées : « la modalité interrogative traduit fondamentalement une incertitude de la part du locuteur

²¹⁴ En effet, la classification de M. Vialard ne comprend pas uniquement des questions ponctuées d'un point d'exclamation ; il y inclut celles ponctuées d'un point d'interrogation. Pour contrebalancer cette tendance, nous soumettrons à un examen ultérieur des exemples ponctués de points d'exclamation.

(incertitude portant sur la vérité de la proposition dans le cas des *Yes/No questions*, ou sur l'élément en WH- pour les *WH-questions*). Les questions sont donc par essence non-assertives alors que les exclamatives sont nettement assertives » (11). Est-il question ici de certitude ou d'incertitude lorsque sont mêlées interrogation et exclamation ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question tellement la confusion subsiste. Aussi, la raison d'être de l'intensif *very* n'est-elle pas argumentative, mettant en avant la confrontation de points de vue plutôt que la valeur expressive d'un contenu informationnel ?

Pour ce faire, l'auteur remet en cause l'appellation même de « questions » car ces structures n'ont de « questions » que leur forme puisque, cela a été démontré, elles permettent de poser une assertion par des moyens très expressifs. Aussi M. Vialard propose-t-il l'expression « énoncé exclamatif sous forme interrogative » (11). Mais la confusion semble toujours aussi facile puisque les formes interrogatives sont toujours aussi proches de leurs homologues exclamatifs, la distinction n'étant pas suffisamment nette...

Gérard Moignet, auquel nous avons déjà fait référence, définit l'exclamation comme « appartenant au domaine du thétiq ue signifié avec expressivité » (1966 : 58), ce que n'est pas l'interrogation. La confusion ne viendrait-elle donc pas de la définition de « question » ? Pour rappel, considérée comme l'expression de l'incertitude, elle a aussi pour effet, souvenons-nous de Ducrot (1972) « de mettre l'interlocuteur dans une situation particulière où il est obligé de fournir ce type de comportement qu'on appelle réponse » (1972 : 20). Il nous incombe alors la tâche d'examiner non seulement le co-texte gauche, mais aussi le co-texte droit, de toute « question exclamative ».

A la lumière des quelques exemples cités dans l'article, M. Vialard démontre que ces structures marquent une force illocutoire : « le locuteur fait partager à son auditeur sa propre certitude et recherche l'accord de son interlocuteur » (11). Par son contenu fortement assertif, l'incertitude de la question est désormais remplacée, dans ces types de questions, par la certitude et la haute expressivité de l'exclamation. Et Vialard de conclure : « Les questions exclamatives sont l'association d'une exclamative et d'un *question-tag* à réponse orientée. Elles ont précisément pour but de remplir ce double rôle : celui d'une assertion forte suivie d'une demande de confirmation » (12).

En effet, elle sollicite l'interlocuteur à qui il incombe la tâche de répondre, ou non, à cette invitation. De plus, cette demande de confirmation peut potentiellement prendre la forme de l'expression du désaccord de la part de l'interlocuteur. En effet, tout locuteur s'expose à cette menace potentielle à la communication : dès qu'il s'exprime, il se place dans une situation interlocutive telle que l'interlocuteur et lui pourraient être en désaccord.

Ainsi, nous réservons la catégorie de « question exclamative » à, d'une part, toute interro-négative qui aurait un contenu sémantique fort, paraphrasable en « assertion forte », pour reprendre les termes de Vialard, comprenant des adverbes d'intensité sous forme affirmative. D'autre part, le locuteur doit vouloir demander confirmation du contenu qu'il soumet à son interlocuteur : effectivement, lorsque l'exclamation est classique, sous forme positive, elle n'appelle pas forcément de réponse alors que, sous forme négative, elle opère directement sur la relation interlocutive²¹⁵.

En poursuivant l'approche contrastive menée *supra*, nous constatons que la seule particule négative modifie considérablement la forme en son essence : elle intervient sur le domaine discursif. Ainsi, la particule négative *not*, opérateur syntaxique qui, d'un point de vue sémantique, exprime la négation, déplace le champ d'action de la structure globale pour opérer à un niveau discursif, fondamentalement interlocutif. Les différents niveaux s'entremêlent : l'interro-négative en témoigne de manière complexe mais résolument subtile.

Nous allons maintenant observer quelques exemples de notre corpus dont la ponctuation est variable : du point d'interrogation, nous passons aux interro-négatives ponctuées d'un point d'exclamation ou d'un point « classique », afin de compléter l'examen amorcé par M. Vialard.

5.1.1.1. Nouvelle « *They're Not Your Husband* »

Nous illustrons notre propos sur le mélange des paradigmes avec une occurrence de la nouvelle « *They're Not Your Husband* » dans laquelle interro-négative et impératif

²¹⁵ M. Vialard poursuit en disant que la modestie implique de ne pas confirmer un compliment qui vient d'être adressé ; il convient dans l'usage de ne pas s'auto-complimenter. Donc une forme exclamative positive sera privilégiée alors qu'une insulte ou un reproche exprimé *via* une question exclamative a ce potentiel de sollicitation et d'appel de réponse : volonté de faire réagir l'interlocuteur, de lui demander des explications, etc.

s'entremêlent. Pour ce qui concerne le contexte : Earl est marié à Doreen, ils sont en situation précaire financièrement, ce qui oblige Doreen à travailler la nuit en tant que serveuse. Dans cet extrait, Earl rend visite à sa femme sur son lieu de travail. Il entend par hasard deux hommes parler de manière insultante de la silhouette de sa femme. Contre toute attente, le mari adhère au point de vue des deux clients et suggère, par la suite, à sa femme de perdre du poids :

(12)

“What’s wrong with losing?” He said. “**Don’t you pay any attention to them.** Tell them to mind their own business. They’re not your husband. You don’t have to live with them.” (21)

Cette occurrence nous montre bien que, d’un point de vue formel, syntaxique, nous pourrions avoir une interro-négative : nous avons affaire à la structure inversée

< AUXILIAIRE (+ *not*) + SUJET + PREDICAT >

Un logiciel-concordancier à qui nous aurions soumis la structure interro-négative aurait classé cette forme comme telle. Il s’avère ici que cette forme relève du mode impératif, un impératif à haute expressivité car il comprend le pronom personnel sujet *you*, qui est un élément facultatif comme nous le savons – un énoncé à l’impératif qui ne serait pas particulièrement marqué serait *Don’t pay any attention to them* voire *Don’t pay attention to them*, *any* étant un marqueur d’existence faisant référence à une quelconque quantité, si petite soit-elle, soit un commentaire de la part du locuteur. L’énoncé suivant, dans le co-texte droit immédiat, est, au demeurant, aussi un impératif : *Tell them to mind their own business*, cette fois sous forme positive. Nous sommes uniquement en présence de la base verbale, il n’est alors nul besoin d’introduire l’auxiliaire comme c’est le cas pour un impératif négatif.

Enfin, même si cette forme relève de l’impératif, nous pouvons nous demander si elle n’est pas quelque peu hybride, à mi-chemin entre l’interrogation et l’exclamation *via* ce mode impératif. Un trait interrogatif, à prendre en tant que force illocutoire de sollicitation de l’interlocuteur, semble subsister même en l’absence du point d’interrogation. En examinant le contexte, en l’occurrence le co-texte gauche, nous voyons bien que l’interrogative *What’s wrong with losing?* influence – ou parasite ? – du moins, oriente la manière dont

l'interlocuteur doit interpréter l'énoncé. Incontestablement, ces énoncés ont pour but de faire jaillir chez l'interlocuteur une réflexion, qui prendra la forme d'une réponse ou non.

5.1.1.2. Nouvelle « *Are You A Doctor?* »

Dans cette nouvelle, déjà évoquée plus tôt, Arnold Breit rend visite à une inconnue, Clara Holt. Arnold, bouleversé par ce rendez-vous, décide de rentrer chez lui. Sa femme a pour habitude de lui téléphoner à son domicile à heures régulières. C'est ainsi que se termine la nouvelle :

(13)

“Arnold. Arnold Breit speaking,” he said.

“Arnold? **My, aren't we formal tonight!**” his wife said, her voice strong, teasing.

“I've been calling since nine. Out living it up, Arnold?”

He remained silent and considered her voice.

“Are you there, Arnold?” she said. “You don't sound like yourself.” (32)

Cette interro-négative est ponctuée d'un point d'exclamation. Si nous reprenons la paraphrase de M. Vialard, nous pourrions ici gloser avec l'adverbe intensifieur *we are very formal tonight!* avec un pronom personnel sujet *we* à considérer, vu l'utilisation de l'adjectif qualificatif *formal*, comme un *we* de majesté : il fait référence à une seule personne, Arnold. En français, nous utiliserions fort probablement le pronom personnel sujet *on*. Le co-texte gauche est exclamatif avec l'interjection *My* : sa femme plaisante, comme l'atteste *teasing*.

Avons-nous affaire à une interro-négative ou un « énoncé exclamatif sous forme négative » pour reprendre les termes de Vialard ? Le débat reste ouvert. Toujours est-il qu'aucune réponse effective ne suit cette question dans le co-texte droit : *He remained silent*. Arnold s'attendait sans doute à un appel de Clara vu qu'elle insistait pour qu'il passât la soirée avec elle. Malgré le caractère régulier de l'appel de sa femme, il semble surpris car il est encore bouleversé par le rendez-vous. Sa femme le perçoit : *you don't sound like yourself*. Mais ce que nous retenons de cet exemple, c'est qu'Arnold, s'il l'avait souhaité, pouvait répondre à cette sollicitation. En effet, la question fait toujours appel à l'autre, et c'est ce dernier qui choisit d'y répondre ou non.

Ce qui est dit, ici, au moyen de l'interro-négative, c'est que la locutrice fait un constat : le ton employé par Breit est très formel ce soir. C'est une « assertion forte », sous forme exclamative, puisqu'en effet, le contenu – qualitatif, subjectif – s'y prête. Le trait interrogatif que revêt cette question est indéniable : l'exclamation montre la surprise de la locutrice. Ainsi, de fait, elle sollicite l'interlocuteur, non pas pour demander confirmation du ton employé, mais pour avoir des explications sur les raisons de ce ton formel : *How come?* L'interro-négative, en témoignant de l'incompréhension du locuteur-questionneur, place alors les instances dans une relation interlocutive potentiellement conflictuelle. Le locuteur-questionneur demande, *de facto*, à l'interlocuteur de lever cet obstacle cognitif. Le « double rôle » mentionné par M. Vialard est confirmé.

5.1.1.3. Nouvelle « *Nobody Said Anything* »

Cette nouvelle, déjà mentionnée *supra*, propose une interro-négative ponctuée d'un point d'exclamation. Pour rappel, deux jeunes hommes pêchent un énorme poisson, qu'ils décident de se partager afin de le montrer à leurs parents respectifs. Mais avant cela, il faut le mettre hors de l'eau et le libérer de l'hameçon :

(14)

I knew I had him. He was still flopping and hard to hold, but I had him and I wasn't going to let go.

“We got him, by God! We got him! **Ain't he something!** Look at him! Oh God, let me hold him,” the boy hollered.

“We got to kill him first,” I said. I ran my other hand down the throat [...]. (45)

Cette nouvelle est caractérisée par son registre particulièrement familier – voire à certains moments, vulgaire – comme en témoigne cette forme : *ain't he* au lieu du plus courant *isn't he*. Le contexte est très expressif : quatre exclamations se suivent, nous notons également les interjections *Oh God!* ou *by God*, et l'impératif *let me hold him*. Ces formes nous orienteraient donc plus véritablement vers un énoncé exclamatif sous forme négative.

En revanche, nous ne pouvons ignorer le caractère sollicitateur d'une telle forme, même en l'absence d'un point d'interrogation. Certes, l'énoncé *Ain't he something!* remplit sa

fonction expressive : l'assertion est forte, exclamative ; le contenu sémantique de l'attribut du sujet est qualitatif, subjectif. Souvenons-nous que nous avons déjà rencontré cet exemple dans cette même nouvelle, sous sa forme de registre courant *Isn't he something*²¹⁶? ponctué alors d'un point d'interrogation : il était à mettre au compte de l'autre jeune homme, le narrateur à la première personne. Mais nous ne pouvons nier que, par cette interro-négative *Ain't he something!* le locuteur exprime son point de vue et, de fait, invite l'interlocuteur à en faire autant : en situation interlocutive idéale, ce dernier adhère au point de vue soumis.

Ici encore, aucune réponse n'est apportée par l'interlocuteur. L'intervention du tour suivant est *We got to kill him first* qui se veut l'écho de l'impératif *Oh God, let me hold him*. L'absence de réponse est-elle alors imputable au flot de parole du locuteur-questionneur ? N'ayant pas laissé le champ libre ou l'espace matériel – une pause – disponible nécessaire à l'expression de point de vue de l'interlocuteur, ce dernier n'a pas pu intervenir pour répondre. Sa prise de position effective a sans aucun doute été empêchée, court-circuitée par le locuteur. La chaîne parlée s'imposant d'elle-même, l'interlocuteur ne peut alors que faire le choix, en une fraction de secondes, voire inconsciemment, de répondre aux besoins immédiats de la conversation, à savoir être pertinent par rapport à la dernière intervention de son interlocuteur *Oh God, let me hold him*.

5.1.1.4. Conclusion partielle

Pour conclure, bien que tout, et surtout le contexte, porte à considérer ces interro-négatives comme des exclamatives sous forme négative, nous maintenons que ces formes conservent le « double rôle » proposé par M. Vialard : elles entremêlent subtilement les différents niveaux d'analyse, à savoir un contenu sémantique fortement expressif, asserté sous forme exclamative, et, d'un point de vue discursif, une sollicitation de l'interlocuteur, à qui il est subtilement demandé d'adhérer au point de vue exprimé. Ainsi, nous prenons quelque distance en ce qui concerne le deuxième membre du « double rôle » : selon nous, il n'est pas toujours une « demande de confirmation » selon les mots de Vialard, il peut aussi être une demande de justification – du propos ou du comportement adopté, le cas échéant, comme

²¹⁶ C'est notre exemple 6.

nous l'avons vu en (13). Vu nos observations relatives au potentiel argumentatif de la langue, ce dernier paramètre interlocutif est indissociable, selon nous, de toute expression de point de vue.

Après avoir examiné à quel point assertions sous forme exclamative d'une part, et interrogatives de l'autre, se ressemblent, nous aimerions mettre en lumière d'autres cas où, cette fois, l'interrogative se confond avec l'assertion négative.

5.1.2. L'interro-négative : une morpho-syntaxe flexible ?

Au fil de nos recherches se pose incontestablement la question de la syntaxe de l'interro-négative. Le chapitre précédent a convoqué les critères syntaxiques, entre autres, des formes interrogatives et exclamatives. Nous nous interrogeons sur l'importance de tels critères. Priment-ils sur d'autres ou ont-ils tendance, *a contrario*, à disparaître pour le bénéfice d'autres paramètres, tels que l'orientation que donne le contexte, ou encore d'autres considérations, plus discursives ?

C'est ce que nous allons explorer dans cette sous-partie. En effet, en plus d'une certaine souplesse en termes de ponctuation, nous avons pu relever, au cours de nos lectures, des occurrences d'interro-négatives qui ne correspondent pas au modèle canonique <AUXILIAIRE (+ *not*) + SUJET + VERBE + ?>. Il semble que la structure non-inversée, le canon de l'assertion, subsiste. La ponctuation, révélatrice de critères prosodiques, devient alors une donnée très précieuse. Nous allons illustrer notre propos à l'aide d'extraits de nouvelles.

5.1.2.1. Nouvelle « *Are You A Doctor?* »

Cette nouvelle, que nous ne présentons plus²¹⁷, comprend deux occurrences intéressantes :

²¹⁷ Pour rappel, Arnold Breit rend visite à une inconnue, Clara Holt. Arnold, bouleversé par ce rendez-vous, décide de rentrer chez lui. Sa femme lui téléphone toujours à la même heure, il ne souhaite pas manquer cet appel.

(15)

“**You’re not leaving?**” she said.

“I must,” he said. “I’m expecting a call at home.”

“Not yet, Arnold.”

She scraped her chair back and stood up. (31)

Ce court extrait est intéressant à de multiples égards. Tout d’abord, il montre que l’interro-négative est caractérisée par des critères morfo-syntaxiques souples : cette occurrence est grammaticale, elle relève du registre familier et est typique du genre conversationnel. Si nous manipulons l’énoncé en rétablissant une syntaxe considérée plus canonique, i.e. avec l’inversion < AUX + S + V + ? >, cela donne : *Aren’t you leaving?* qui ne semble pas être véritablement la même question. En effet, cette manipulation permet de révéler l’énoncé de (14) comme un énoncé tronqué, qui aurait pour version non-tronquée la *question-tag* : *You’re not leaving, are you?*

Ensuite, les seuls indices disponibles pour le lecteur sont le point d’interrogation et le contexte, dans lequel nous lisons que Clara ne souhaite pas qu’Arnold parte. A l’oral, une *Yes/No question* se définit par une courbe intonative montante, témoin de sollicitation de l’interlocuteur. Même si le verbe introducteur de discours est *she said* – qui est bien souvent le cas en anglais – et non *she asked*, nous avons bien affaire ici à une question adressée à l’interlocuteur Arnold, qui y répond par l’affirmative *I must*, sous-entendu *I must leave*.

La question qui subsiste est la suivante : pourquoi cet énoncé est-il tronqué, alors que le *tag* est très productif dans de tels contextes ? Nous en lisons par ailleurs dans cette même nouvelle.

Nous pouvons penser que le deuxième membre de la *question-tag* n’est pas verbalisé afin de ne pas rendre possible l’éventualité positive *are you? => you are*. En effet, nous l’avons dit, Clara souhaite qu’Arnold reste chez elle. Ainsi, nous suggérons que la non-verbalisation du *tag* : *are you?* témoigne de la volonté du locuteur de ne pas prendre en considération l’éventualité du départ d’Arnold. Ce qui corrobore le choix de la forme syntaxique utilisée, très proche de l’assertion négative : *you’re not leaving*. Seul le point d’interrogation distingue cet énoncé assertif négatif de l’énoncé interro-négatif, comme si

l'énoncé devait influencer le cours des événements ... Nous y reviendrons au cours de l'analyse des *question-tags*.

Nous notons, au demeurant, toujours dans cette même nouvelle, une autre occurrence qui attire notre attention. Un peu plus tôt dans la nouvelle, elle met en scène Arnold Breit qui arrive chez Clara et rencontre la petite fille, seule au domicile. Clara ayant dit qu'elle allait à la pharmacie, Arnold pense que la petite fille est souffrante :

(16)

“You’re sick, are you?” he said.

She shook her head.

“**Not sick?**”

“No,” she said. (28)

Cet exemple nous permet d'observer que les *tags* sont utilisés par les mêmes personnages que ceux de l'extrait précédent, donc l'exemple (15) aurait pu être formulé sous forme de *tag*. Ici, c'est un *tag* sans changement de polarité, ou *copy-tag*, qui ouvre l'extrait. L'interro-négative *Not sick?* a subi une ellipse encore plus importante que dans l'extrait précédent. Nous aurions, en effet, pu nous attendre à *You're not sick?* avec, pour traits interrogatifs, le point d'interrogation et l'intonation montante. L'ellipse comprend ici, d'une part, le pronom personnel sujet *you* et le verbe *be* conjugué à la deuxième personne *are*, pour former l'énoncé *You're not sick*. Nous pouvons aussi considérer, à l'instar de l'exemple précédent, que le deuxième membre du *tag* a été tronqué. ; ce qui donne pour énoncé original : *You're not sick, are you?* mais cela semble moins pertinent que dans l'exemple précédent. Nous pourrions paraphraser l'interro-négative de (14) en *So you're not sick?*

Notons que cette fois, c'est Arnold qui parle, et, détail d'importance, son interlocutrice est une petite fille en bas âge. Par conséquent, le locuteur adapte son discours à son destinataire, afin de faciliter sa compréhension ; d'où fort probablement cette syntaxe que nous pourrions qualifier de simple, basique, voire essentielle, dans le sens où elle constitue l'essence de l'énoncé.

Ce que nous retenons, c'est que, épuré à son maximum, l'énoncé ne comprend plus que deux syntagmes. En effet, les éléments de l'énoncé qui subsistent, en fonction des besoins particuliers du discours, sont la particule négative et l'attribut du sujet, soit les

éléments sémantiques majeurs, et le point d'interrogation pour le trait sollicitatif. Les critères sémantiques semblent donc prédominer en tant que critères majeurs ici. En effet, le reste de l'énoncé, soit les éléments élidés, semble facilement récupérable par l'interlocuteur soit dans le co-texte gauche, soit dans l'expérience discursive de locuteur. De plus, avec uniquement ces deux mots, Arnold montre à son interlocutrice qu'ils partagent des connaissances, un *common ground* : il signale à son interlocutrice qu'il est au courant que sa mère est partie chez le pharmacien, et ainsi contribue à la mettre en confiance. Cette forme, qui est une interro-négative puisqu'elle comprend une marque négative et un trait interrogatif, est donc anaphorique, mémorielle, en ce qu'elle est tournée vers le déjà-dit, et discursive puisqu'elle permet de consolider la relation interlocutive entre Arnold et la jeune fille.

5.1.2.2. Nouvelle « *Collectors* »

Enfin, un dernier extrait est sensiblement identique au précédent. Dans cette nouvelle, un vendeur à domicile vient livrer, par erreur, un aspirateur-vapeur chez le personnage principal, Mr. Slater, qui est le narrateur à la première personne de cette nouvelle. Le vendeur insiste pour faire malgré tout, sa démonstration : il a vidé la valise de biens à vendre puis l'a refermée et s'apprête à partir. La rencontre est caractérisée par de multiples malentendus, le vendeur ayant une lettre adressée à Mr. Slater alors que celui-ci n'a jamais commandé un tel appareil ménager. La nouvelle se termine sur ces mots :

(17)

“You want to see it? **You don't believe me?**”

“It just seems strange,” I said.

“Well, I'd better be off,” he said. But he kept standing there. “You want the vacuum or not?”

I looked at the big case, closed now and ready to move on.

“No,” I said, “I guess not. I'm going to be leaving here soon. It would just be in the way.”

“All right,” he said, and he shut the door²¹⁸.

²¹⁸ Nous aimerions signaler que cette nouvelle ne comprend aucun guillemet. Par souci de clarté, nous les avons rétablis. Cet extrait provient des pages 83-84.

Nous souhaitons nous concentrer principalement sur la première occurrence *You don't believe me?* puisque la suivante *You want the vacuum or not?* relève de la sous partie sur les « questions alternatives ». Nous notons que la structure, sans le point d'interrogation, a tout d'une assertion négative. Seules la ponctuation et l'intonation indiquent que nous avons affaire à une forme interrogative. Le contexte est celui d'un *quiproquo* entre les deux locuteurs : Mr. Slater n'a jamais commandé une telle machine, alors que le vendeur a sa signature sur un bon de commande. Ce contexte est donc véritablement polémique, comme l'attestent les deux formes interrogatives qui se suivent *You want to see it? You don't believe me?*

Arrêtons-nous un instant sur ces structures : formellement, elles sont calquées sur les modèles d'assertion, typiques de l'oral et du genre de la conversation, au registre courant voire familier, sans l'inversion < AUX + S + V >. Ce calque de l'assertion est au demeurant aussi valable pour la question alternative *You want the vacuum or not?* Le ton est très expressif : le vendeur souhaite signaler, *via* ces marqueurs, sa surprise, son incompréhension, légitimes face au manque de cohérence entre les éléments dont il dispose (la signature du bon de commande) et le discours de son interlocuteur, Mr. Slater. Il réagit vivement après l'intervention de ce dernier.

Ce qui est très intéressant également concernant ces deux énoncés, c'est le lien inextricable qui semble les relier. En effet, nous pourrions les paraphraser en réintroduisant un lien de subordination, par exemple de cause-conséquence, à mettre au compte de l'interprétation du vendeur : *You want to see it so it means you don't believe me*. De même, nous pourrions avoir une conditionnelle : *If you want to see it, then it means you don't believe me*. Ces deux énoncés sont inséparables ; le deuxième résulte de l'interprétation du locuteur.

Enfin, ces énoncés montrent aussi que l'interlocuteur semble mettre en doute la parole du vendeur, et ce faisant, son intégrité. Ce dernier, offusqué à l'idée d'être considéré comme un menteur, est sur le point de sortir les preuves tangibles – la signature – attestant que son interlocuteur a bien passé commande.

Cet extrait révèle deux choses : tout discours s'appuie sur le discours, antérieur, de l'autre. Aussi, tout locuteur a intériorisé les lois de discours régulant sa communauté linguistique, par exemple : tout contenu propositionnel posé en discours doit être considéré comme vrai par le locuteur. Cela rejoint les maximes de qualité de H. P. Grice : la "super-maxim" "*try to make your contribution one that is true*" (Grice, 1975 : 46) et ses deux subordonnées : "*Do not say what you believe to be false*" et "*Do not say that for which you lack adequate evidence*" (1975 : 46).

En ce qui concerne la réponse de Mr. Slater, puisque réponse il y a, nous remarquons que ce n'est pas une réponse en *yes/no* ou *I do/I don't* comme nous pourrions nous y attendre, mais elle n'en est pas moins recevable. Au contraire, le locuteur, avec *It just seems strange* signale, d'une part, qu'il ne comprend pas effectivement : sa réponse est négative. D'autre part, il justifie auprès de son interlocuteur cette réponse, afin de faciliter sa réception. Ce souhait motive toutes ses interventions : il prend ses précautions en proposant un contenu modéré par le biais du verbe-copule *seem*, qui filtre sa manière de voir les choses, son point de vue. Cette copule adoucit un propos considéré, fort probablement, trop frontal car plus assertif : *it's strange*. De la même manière, *I guess not* juste après permet d'optimiser les chances de réception de l'argument. L'adhésion de l'interlocuteur est visée même si, dans ce contexte, nous doutons que l'objectif soit atteint.

Pour finir, l'intervention suivante et finale de Mr. Slater est très rationnelle : elle suit un argument que quiconque peut concevoir : "*No,*" *I said, "I guess not. I'm going to be leaving here soon. It would just be in the way."* Il est effectivement plus confortable de ne pas s'encombrer d'appareils ménagers quand on s'apprête à déménager. Le locuteur espère que son interlocuteur trouve cet argument recevable.

5.1.2.3. Conclusion partielle

Pour conclure, nous confirmons que nous considérons ces formes à la morpho-syntaxe plus libre, comme interro-négatives : bien que leur structure ne suive pas le canon syntaxique, elles comprennent l'élément sémantique *not* et le trait interrogatif.

Moins formelles car relevant plus de l'oral, ces structures n'en sont pas moins intéressantes ni complexes. Nous avons vu qu'elles se veulent la synthèse de tout un contexte argumentatif fortement polémique. Ces énoncés mettent au jour les raisonnements et stratégies développées pour que l'argument soit reçu dans les meilleures conditions. Nous confirmons, enfin, que plus qu'une demande de confirmation, ces interro-négatives invitent l'interlocuteur à justifier un dire ou un comportement. C'est particulièrement probant pour ce dernier exemple (17). L'interro-négative déclenche des réponses aux questions et met au jour l'interprétation de l'interlocuteur ; elle lève des obstacles à la compréhension et apporte des éclaircissements sur des comportements observés. Ainsi, elle est indéniablement un facteur de cohésion au sein du cadre communicatif. Elle permet de renforcer la relation interlocutive qui unit les locuteurs dans l'espace de communication.

5.1.3. < DON'T YOU + prédicat cognitif ? >

Nous allons maintenant revenir aux exemples considérés plus « classiques » syntaxiquement parlant, les interro-négatives en < DON'T YOU + P + ? > où P est le prédicat, et non plus la proposition comme cela a pu être le cas.

5.1.3.1. < DON'T YOU... ? > sur le BNCweb

Pour rappel, notre recherche *BNCweb* d'occurrences commençant en < DON'T YOU ... ? > a extrait 102 occurrences. L'examen d'un point de vue sémantique de ces 102 prédicats nous a interpellée. En effet se distingue nettement une certaine catégorie sémantique de prédicats : les prédicats cognitifs. Ces derniers sont les seuls à apparaître à plusieurs reprises dans notre recherche *via BNCweb*. C'est pourquoi ils ont attiré notre attention. Nous allons plus loin en proposant que ces prédicats représentent la totalité des actions cognitives menées au cours de l'échange : l'expression d'un contenu de pensée (*think*), de croyance (*believe*), de connaissance (*know*), en somme d'un point de vue et la sollicitation de l'interlocuteur (*agree* et *find*) qui va avec ; la réception et l'interprétation selon ce même interlocuteur (*understand* et *see*) ; et le souvenir de l'échange (*remember*). Nous restituons ci-dessous les occurrences

hors contexte – puisque nous travaillons ici avec les occurrences du *BNCweb* – qui demeurent exploitables :

Le premier prédicat cognitif qui se démarque quantitativement avec sept occurrences²¹⁹ est le prédicat cognitif par excellence, *think* :

“I did have a village lass dying to do my cooking, **don't you think** she might find you a bit off-putting?”

“[...] needing your notebook,” he said with a grin. “**Don't you think** we've done enough today?”

“What's all this about? [pause dur="10"] What do you mean tut? **Don't you think** it's fun? I told him you would [...].”

“the English is much better [unclear] anything else, **don't you think** so?”

Nous relevons aussi des occurrences sans point d'interrogation :

“er er subsidiary operating in waste disposal. Yeah. Don't **don't you think** that there's a conflict of interest there.”

Nous sommes ici proche de l’assertion du contenu de pensée: *there's a conflict of interest there*. Cette proposition correspond au point de vue du locuteur. Dans l’exemple suivant, nous suggérons que le flot de parole continu fait que le transcripteur de *BNCweb* n’a pas souhaité terminer sa phrase pour en commencer une autre. Ainsi, il poursuit :

“[...] like I wanna go home and like Yeah I know, **don't you think** it's out of order right that we er that we erm cos he said it's only gonna be on Thursdays right and sometimes Tuesdays and it's [unclear].”

Pour cette occurrence, nous imaginons plutôt une courbe intonative descendante, typique de l’assertion neutre, qu’une courbe ascendante, caractéristique des *Yes/No questions*.

²¹⁹ 7 occurrences sur le global de 102 donnent un pourcentage de 6.86 %.

Enfin, la dernière occurrence est une incise que nous aurions insérée entre deux virgules, à gauche et à droite. Ici le contenu de pensée concerne le type de mots à utiliser, *some quite shocking words some quite horrifying words* :

“A horrendous fire here, we gotta have, shocking, **don't you think** some quite shocking words some quite horrifying words, if you want to grab people's attention.”

L'expression de la pensée trouve son prolongement dans l'expression des croyances avec *believe* (deux occurrences) ; croyance en un contenu lorsque le verbe est suivi de la préposition *believe in something* :

“[...] could she just go home when she needed the money?” “**Don't you believe** in payment by results?”

Ou *believe somebody* dans le sens *believe in what somebody is saying* :

“It was my fault, **don't you believe** me? He braked and [...]”

Nous ne manquons pas d'être vigilante et remarquons que la troisième occurrence de *believe*, disqualifiée, est un impératif : “*My Mum's not sneaky*” “**Don't you believe it**. *People get like that when they get [...]*”.

Ensuite, avec cinq occurrences de *know*, les interro-négatives suivantes interrogent la connaissance de l'interlocuteur :

“[...] a catch-phrase which was used for anyone who was grumbling — ‘**Don't you know** there's a war on?’”

“Shut up!” “What are you doing, Ace? **Don't you know** what sort of a creature Legion is?”

“Where did you get them from?” “**Don't you want to know** what they are?”

Nous suggérons qu'avec cette interro-négative, le locuteur-questionneur exprime sa surprise quant à une potentielle non-connaissance des contenus propositionnels par son interlocuteur, respectivement, *there's a war on*, *what sort of a creature Legion is* et *what they*

are. L'effet de sens qui en résulte est effectivement une connaissance que l'interlocuteur est censé avoir. Cette connaissance fait *normalement* partie de son bagage culturel ; elle est supposée détenue par l'interlocuteur.

Nous ne connaissons pas la ponctuation des deux occurrences suivantes, la phrase étant trop longue pour les possibilités matérielles qu'offre *BNCweb* :

“[...] on more than one occasion in fact hasn't he? But **don't you know** whether a solicitor's going to be here for [...]”

“Yes but people shut their eyes to it. **Don't you know** that this planet is running down, that time [...]”

Particulièrement intéressant pour notre propos, le troisième prédicat le plus représenté dans ces occurrences est le prédicat *agree*, qui permet de solliciter l'interlocuteur en lui demandant s'il adhère au point de vue exprimé. Dans les deux premières occurrences, le point de vue est à récupérer dans le co-texte gauche ; l'interro-négative est anaphorique. Dans la dernière, le point de vue se trouve dans le co-texte droit, soit l'objet direct du verbe *agree*, *that sometimes value matters more than cost* :

“A healer? Please be rational, please be considerate. **Don't you agree?** He appealed here to Franca.”

“The world has much to thank the Chinese ancients for, **don't you agree?**”
“Indeed I do, governor.”

“For example, based upon safety rather than price? In fact, **don't you agree** that sometimes value matters more than cost?”

Cette demande d'avis, ou question orientée invitant à l'adhésion pourrions-nous dire, trouve sa continuité dans l'occurrence suivante, avec le prédicat *find*, qui permet aussi d'exprimer un point de vue.

“It'll last. And Oliver suits me, **don't you find?** It rather goes with my dark [...]”

Ici, *find* et *agree* sont synonymes : ils sont interchangeable. Enfin, le processus cognitif atteint l'étape suivante du processus communicatif, en ce qu'après avec sollicité

l'interlocuteur avec *agree* et *find*, nous nous tournons maintenant vers la réception du message avec la compréhension, *understand*, représentée dans deux occurrences :

“I thought you said you loved me? I'm free. **Don't you understand** Daniel? You can sure have me now.”

“[...] more than anything.” “But Mark ... **don't you understand**, it's not possible?” Robyn cried.

Les contenus à recevoir, comprendre, interpréter sont récupérables dans le co-texte droit, à savoir *You can sure have me now* et *it's not possible*.

A l'instar de la relation de synonymie entre *agree* et *find*, nous remarquons que les interro-négatives en *see* sont assimilables à celles en *understand* : la vision est métaphorique, elle correspond à la compréhension. *See* peut aisément être remplacé par *understand*.

“To bring us into the warren and tell us nothing. **Don't you see?** The farmer only sets so many snares at [...]”

“The Earth will be free to everyone. **Don't you see?** Mary, you explain!”

Enfin, après l'expression d'un point de vue et la sollicitation qui va de pair, l'évanescence de l'échange est palliée par le souvenir qu'il en reste, avec le verbe *remember* :

“[...] come on!’ he began to protest easily. ‘**Don't you remember** the way he did it?’”

“[...] standing naked before him, grinning from ear to ear. ‘**Don't you remember me?**’ the craggy features grinned again.”

Nous l'avons vu, tous ces prédicats semblent représenter les actions cognitives qui composent un échange. Cela n'est pas anodin, les interro-négatives en < DON'T YOU ... ? > semblent véritablement orienter le discours vers des processus métalinguistiques afin garantir la communication effective entre les deux locuteurs. Elles se révèlent ainsi de véritables outils linguistiques permettant d'assurer le maintien de conditions favorables à la communication. Nous allons maintenant continuer à explorer cette hypothèse en la mettant à l'épreuve des occurrences en contexte, celle du corpus de nouvelles de Raymond Carver.

5.1.3.2. Nouvelle « *They're Not Your Husband* » : le prédicat 'think'

Nous reprenons un extrait de la nouvelle que nous avons déjà mentionnée *supra*, « *They're Not Your Husband* » dans laquelle Earl aimerait que sa femme Doreen perde quelques kilos. Pour mieux comprendre cet extrait, le pronom démonstratif *that* fait référence à la silhouette de Doreen, même si aucune mention spéciale ne nous le signale ; c'est alors le contexte et la situation de communication, qui nous permettent de le déduire :

(18)

“What do you think of that?” Earl said to the man, nodding at Doreen as she moved down the counter. **“Don't you think that's something special?”**
The man looked up. He looked at Doreen and then at Earl, and then back to his newspaper.
“Well, what do you think? Earl said. “I'm asking. **Does it look good or not?** Tell me.” (23)

Nous remarquons que l'interro-négative *Don't you think that's something special?* suit une première question, adressée par Earl à « l'homme », *the man*, un des clients. Cette première question est une demande d'avis, comme l'atteste la préposition *of* introduisant le syntagme prépositionnel *of that*, alors qu'en tant que verbe de pensée, le verbe *think* a plutôt tendance à être suivi par la préposition *about* : *think about something* = penser à quelque chose. Aucune réponse effective ne suit cette question. Pour quelle raison ? Nous ne pouvons que suggérer qu'il se peut que le client soit gêné par le caractère abrupt de la question d'Earl, un parfait inconnu aux yeux de *the man*. Nous constatons, tout de même, que le passage narratif indique que les deux premières questions ont été reçues par l'interlocuteur puisque la gestuelle, en l'occurrence le regard de l'homme, a le parcours circulaire suivant :

le journal > Doreen > Earl > le journal.

Earl souhaite obtenir une réponse à sa question. Aussi force-t-il la communication en insistant. Il propose alors trois autres questions qui suivent la première, en co-texte droit : la première est l'interro-négative qui nous intéresse au premier chef. Cependant, nous n'analysons pas ici même la quatrième question que pose Earl : *Does it look good or not?* Nous y reviendrons ultérieurement, lors du propos sur les questions alternatives.

En ce qui concerne le point de vue d'Earl, et à la lumière de nos remarques, nous proposons que l'interro-négative soumet le point de vue : *According to me, that is special*, à l'interlocuteur : *What do you think?* Ici le prédicat cognitif par excellence *think* est le prédicat de la forme interro-négative, tout comme il l'est aussi dans les autres formes interrogatives. Ainsi, le contenu de pensée, dans un tel contexte polémique, s'avère l'expression d'un point de vue, auquel il est implicitement demandé d'adhérer, comme nous l'avons déjà vu. Une telle question oriente vers la réponse souhaitée : *Yes, indeed, that is special*. En l'occurrence, cela ne fonctionne pas pour Earl puisque l'adhésion de l'interlocuteur n'est pas obtenue, sans doute par devoir de réserve : il convient pour un inconnu de ne pas s'exprimer sur la silhouette d'une jeune femme.

Cet enchaînement est intéressant en ce qu'il propose quatre questions au lieu des traditionnelles paires adjacentes de questions-réponses. Même s'ils ne sont pas verbalisés, des éléments de réponse sont fournis par l'interlocuteur. Revenons quelques instants sur l'accumulation d'interrogatives : nous avons, en tout premier lieu, une question introduite par un pronom interrogatif en WH-, le morphème de l'inconnu que l'on retrouve dans *what, who, where, when, why...* Ces questions sont des questions « ouvertes » car elles ouvrent l'espace interlocutif à une multitude de réponses potentielles de l'interlocuteur.

En l'absence de réponse, Earl resserre les possibles en proposant une question à laquelle l'interlocuteur répond par *yes ou no*, une *yes-no question* ou question fermée. L'imprécision du contenu sémantique, *special*, ne facilite pas la communication. Que veut dire *special*, particulier, certes, mais à quel égard ? *How special is it?* L'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* nous propose pour *special* les définitions suivantes : *not ordinary or usual; different from what is normal*²²⁰. Son synonyme est alors *exceptional* et les exemples illustrant la définition sont : *The school will only allow this in special circumstances / Some of the officials have special privileges / There is something special about this place.*

Le schéma remarqué plus haut, question ouverte > question fermée, est à nouveau utilisé donc pertinent :

²²⁰ *Oxford Advanced Learner's Dictionary, op. cit.*, p. 1480. Quatre autres définitions composent l'entrée *special* en tant qu'adjectif, mais nous considérons que la première est la plus pertinente.

Well, what do you think? > Does it look good or not?

Question ouverte > Question fermée

Le contexte valide notre hypothèse : les stratégies discursives mises en œuvre pour pallier ce manque de communication et déclencher la parole de l'interlocuteur, qui, souvenons-nous de Ducrot, est « obligé de répondre », relèvent du domaine métalinguistique. En effet, nous lisons *I'm asking* : il est alors rappelé, au cas où ce ne serait pas suffisamment clair pour l'interlocuteur, qu'une question lui est posée. Selon les lois du discours, l'interlocuteur se doit d'y répondre. De plus, la quatrième question est suivie de l'impératif *Tell me* : la sollicitation est maintenant directe. Le locuteur de l'interrogative souhaite déclencher la parole de l'interlocuteur : il l'invite à intervenir sur le mode impératif. C'est la modalité intersubjective, ou modalité IV chez A. Culioli : le locuteur intervient pour déclencher un dire ou une action chez Autrui. Une fois encore, l'interro-négative est un outil linguistique utilisé par tout locuteur qui souhaite en même temps, exprimer son point de vue, solliciter Autrui et viser son adhésion. A un niveau plus global, il aspire à lever tout obstacle à la communication.

5.1.3.3. Nouvelle « *Sixty Acres* » : 'know' et 'understand'

Les prédicats représentés dans la nouvelle « *Sixty Acres* » sont *know* et *understand*, interrogeant respectivement le savoir et la compréhension de l'interlocuteur, cette dernière étant foncièrement méta-discursive. Pour le contexte, l'action se passe dans l'état de Washington, où des Indiens se rendent compte que des intrus chassent sur le territoire de leur réserve. Ils doivent prendre une décision : se débarrasser de la terre afin d'éliminer les ennuis qui y sont liés ? La mettre à disposition *via* un bail ?

(19)

He closed his eyes and tried to think.

“That wouldn't be selling it, would it?” Nina asked. “If you lease it to them, that means it's still your land?”

“Yes, yes, it’s still my land!” He went over to her and leaned across the table.
“Don’t you know the difference, Nina? They can’t buy land on the reservation.
Don’t you know that? I will lease it to them for them to use.”
 “I see,” she said. She looked down and picked at the sleeve of one of his shirts.
 “They will have to get it back? It will still belong to you?”
“Don’t you understand?” he said. He gripped the table edge. “It is a lease!” (59)

Nous avons mis en gras les occurrences de ce que nous considérons des interro-négatives : la première sera analysée plus en détail dans le développement relatif aux *question-tags* en chapitre 7. Les trois suivantes nous intéressent au premier chef. Deux d’entre elles ont le prédicat *know* et ont une structure relativement similaire, la deuxième ayant pour objet direct le pronom démonstratif anaphorique *that*, reprenant le propos du co-texte gauche, à la place du syntagme nominal *the difference* de la première occurrence.

Le locuteur masculin auquel il est fait référence avec le pronom personnel sujet *he* explique la situation à son interlocutrice, Nina. Les deux premières questions, entre lesquelles est insérée l’explication *They can’t buy land on the reservation*, sont produites par le même locuteur. Aucune pause ne sépare les interventions, il est alors impossible pour l’interlocutrice de répondre à la première question. L’espace n’est pas disponible car le locuteur ne cède pas son tour. En revanche, elle répond à la fin du tour : *I see* pour signaler qu’elle comprend ce que son interlocuteur lui explique. Elle a bien reçu le message. Elle poursuit avec l’intervention suivante, en l’occurrence deux questions : *They will have to get it back? It will still belong to you?*

L’interro-négative méta-discursive, comprenant le prédicat *understand*, est alors proposée par le locuteur-questionneur : en effet, à la suite de *I see*, il s’attend à ce que son interlocutrice ait compris, puisque c’est que cela veut dire. Manifestement, ce n’est pas le cas, au vu des deux questions qu’elle pose. Le locuteur semble exaspéré : les répétitions sont nombreuses (*Yes, yes*, le terme *lease* dont il est question ici est répété trois fois) et la ponctuation depuis le début de l’extrait est exclamative (*it’s still my land!*). Il est surpris qu’en dépit de ses nombreuses explications, son interlocutrice ne comprenne toujours pas.

Ces trois interro-négatives, qu’elles interrogent le savoir de Nina ou sa compréhension du propos, marquent tout d’abord que Nina est censée *connaître* ou *comprendre* ; d’où la surprise du locuteur devant son incompréhension. Les interro-négatives

contribuent également à exprimer un contenu relativement virulent : elles mettent en avant le contraste, l'inadéquation entre la réalité du discours de Nina, *I see*, et les faits, son incompréhension. Ainsi, le locuteur masculin est déstabilisé face à ce décalage. Selon lui, le propos de Nina n'est pas vrai, comme il se doit de l'être selon la « super-maxime » de H. P. Grice : “*try to make your contribution one that is true*”. Malgré ses explications, Nina ne comprend toujours pas ce qu'implique un bail, alors, face à ce que nous pouvons considérer comme un échec de communication pour le locuteur masculin, quiconque peut devenir plus virulent. C'est son cas. Bien que la manière ne soit pas des plus subtiles, les trois interro-négatives débloquent une situation de communication vue comme difficile.

5.1.3.4. Nouvelle « *The Ducks* » : le prédicat ‘*feel*’

Enfin, la nouvelle « *The Ducks* » soumet à notre analyse une occurrence d'interro-négative qui a su attirer notre attention. Comme l'indique le titre de la nouvelle, le contexte est caractérisé par des situations de chasse :

(20)

“You go hunting again in the morning?”

He looked away from her and out toward the lake. “Look at the weather. I think it’s going to be good in the morning.” Her sheets were snapping in the wind and there was a blanket down on the ground. He nodded at it. “Your things are going to get wet.”

“They weren’t dry, anyway. They’ve been out there two days and they’re not dry yet.”

“What’s the matter? **Don’t you feel good?**” he said.

“I feel all right.” She went back into the kitchen and shut the door and looked at him through the window. “I just hate to have you gone all the time. It seems like you’re gone all the time,” she said to the window. (134)

Cette occurrence d'interro-négative nous sert de transition pour la suite : en effet, nous prenons quelque peu nos distances avec les prédicats cognitifs sans pour autant nous départir totalement de l'activité humaine. En effet, il est question ici d'émotions avec le prédicat *feel* dans *Don't you feel good?* Cette interrogative est encore couplée à une première question ouverte, en WH-, *What's the matter?* Selon les règles de pertinence de Sperber et

Wilson, entre autres, la deuxième interrogative illustre le premier propos : selon nous, elle oriente vers la réponse souhaitée en apportant des précisions sur le domaine d'investigation ouvert par la première interrogative.

Avec ces deux interrogatives, le locuteur signale qu'il a détecté des signes qui montrent que son interlocutrice ne va pas bien : le ton dans sa première question sans doute, avec l'adverbe *again* qui semble être l'expression d'un reproche : “*You go hunting again in the morning?*”, un reproche confirmé par le co-texte droit : “*I just hate to have you gone all the time. It seems like you're gone all the time*”, un reproche qu'elle adresse... à la fenêtre, une fois rentrée dans la cuisine. De plus, peu lui importe que son linge, en train de sécher, prenne la pluie. Comme elle l'explique : il ne sèche pas. Ces éléments attirent donc l'attention de l'homme, qui l'interroge sur un potentiel problème, *What's the matter?* Bien qu'elle réponde que tout va bien, “*I feel all right*”, l'homme est très perspicace : *there is a matter indeed...*

Ces questions révèlent aussi la façon de penser de cet homme, son point de vue : selon lui, la jeune femme a toutes les raisons de bien se porter, en tout cas, c'est ce qu'il pense. A l'instar de l'exemple précédent, l'interro-négative met en avant le contraste entre la réalité de la situation, la révélation, et les croyances supposées (*feel good*). Elle est ainsi fondamentalement contrastive et argumentative : elle s'oppose à un arrière-plan de choses ou d'idées que le locuteur pense vraies. Même si la révélation est adressée, de manière plutôt cocasse, *to the window* et non *to her husband*, la parole a été déclenchée, la communication est effective. L'interro-négative se révèle, une fois encore, en tant que moyen de lever de potentiels obstacles pour maintenir, coûte que coûte, la communication.

Nous avons pu remarquer que l'interro-négative permet de convoquer un arrière-plan oppositif. Cet arrière-plan, pour lequel nous avons proposé précédemment l'appellation « avant-plan » au vu de l'importance cruciale qu'il revêt, correspond très souvent à un fond de norme. En effet, les interro-négatives en < DON'T YOU... ? > sont polyphoniques en ce qu'elles font écho à la norme.

5.1.4. < DON'T YOU ... ? > : l'appel à la norme

Nous nous proposons tout d'abord de faire référence à quelques occurrences extraites du *BNCweb* à la suite de la recherche des occurrences en < DON'T YOU... ? >. Ces occurrences nous révèlent certains points qui seront mis à l'épreuve du corpus de nouvelles de Raymond Carver.

5.1.4.1. *BNCweb*

La norme, de manière générale, peut correspondre plus particulièrement à un comportement logique, qu'il convient d'adopter en fonction d'une situation, par exemple le mauvais temps implique de se couvrir :

“[...] this juncture was to be under an obligation to Wilcox. **Don't you want to get your overcoat?** she asked.”

Ou bien des attitudes considérées négativement, qu'il convient de ne pas adopter, *waste one's time* :

“**Don't you have anything better** to do than waste your time?”

Nous lisons aussi des prédicats de souhaits que tout le monde a au fond de lui-même. Nous les appelons « souhaits universels », la Grèce étant vue comme une destination touristique ensoleillée :

“Are you going away again? Got to go to Greece. **Don't you wanna go to Greece?**”

“It's like living in a chapel of rest.” “**Don't you want to live** in a house like this when you grow up?”

Les prédicats des interro-négatives sont alors des prédicats faisant référence à des comportements attendus, adéquats. Ils peuvent aussi l'être en fonction d'une certaine humanité qui devrait caractériser tout individu :

With my nose tickling her ear I asked, “**Don't you care** for Changez at all?”

Caroline shook her head in disbelief. “**Don't you care** that she adores you?”

Ou encore, ils sont des prédicats d'activité humaine, telle que les achats que quiconque réalise dans les sociétés de consommation :

“My God,” she burst out in exasperation, “**don't you ever buy** anything?” “Well, yes [...]”

Enfin, ils font référence à des lectures considérées comme incontournables culturellement, par exemple le magazine musical NME, *New Musical Express* : “**Don't you read the NME?**”

Cet examen rapide des prédicats des occurrences du *BNCweb* nous montre que ces interro-négatives sont contrastives : elles viennent s'opposer à un fond culturel régi par la norme en général. Logique, cohérence et pertinence sont autant de facteurs déclenchant ces prises de parole :

- Logique par rapport à ce qu'il est logique de faire ou de ne pas faire en fonction d'une situation.
- Cohérence par rapport à un passé ou passif, par rapport au déjà-là.
- Pertinence d'un dire ou d'une action en fonction de la situation.

Partant, ces interro-négatives sont argumentatives : elles servent un projet de communication qui place l'interlocuteur, la personne à qui est adressée la question, dans une situation de non-respect de cette norme, soit une situation condamnable par les instances. Nous allons mettre à l'épreuve cette hypothèse à la lumière des extraits des nouvelles de Raymond Carver.

5.1.4.2. Nouvelle « *What's in Alaska?* »

Nous rencontrons une occurrence d'interro-négative faisant appel à la norme, elle se trouve dans la nouvelle « *What's in Alaska?* ». Cette nouvelle met en scène un couple qui projette d'emménager dans l'Etat de l'Alaska. Les deux personnes invitent deux amis pour discuter du projet et leur demander leur avis. Comme le montre le titre éponyme de la

nouvelle, une des questions récurrentes de la nouvelle est *What's in Alaska?* cet état, lointain, étant souvent méconnu :

(21)

They watched the cat eat the mouse.

“**Don't you ever feed** that cat?” Mary said to Helen.

Helen laughed.

“You guys ready for another smoke?” Jack said.

“We have to go,” Carl said.

“What's your hurry?” Jack said.

“Stay a little longer,” Helen said. “You don't have to go yet”.

Carl stared at Mary, who was staring at Jack. Jack stared at something on the rug near his feet. (69)

Cet extrait est intéressant en ce qu'il nous propose les échanges d'une part entre Mary et Helen en début d'extrait, et d'autre part, Jack et Carl et Helen en fin d'extrait. En ce qui concerne l'interro-négative *Don't you ever feed that cat?* c'est entre les locutrices Mary et Helen que l'échange a lieu.

La phrase introductive, narrative, est importante puisqu'elle pose le décor. Le chat de Jack et Helen s'adonne à son passe-temps favori : attraper puis manger des souris. Cette situation déclenche la parole de Mary. En effet, Mary établit le lien logique suivant : *si ce chat chasse et mange des souris, c'est parce qu'il a faim*. Or, il convient pour quiconque ayant un animal familier d'en prendre soin : de le nourrir, entre autres. Le point de vue de Mary est donc le suivant : Jack et Helen ne doivent pas nourrir leur chat, pour qu'il dévore si allègrement cette souris.

La violence du tableau, rappelant un chien de chasse se jetant sur la curée, est marquée par l'adverbe *ever* qui, traduit par *jamais*, insiste sur le peu d'occurrences du prédicat *feed that cat*²²¹. Il serait traduit en français par « ne serait-ce qu'une seule fois ». Nous notons que l'adverbe *ever* est récurrent dans ces extraits (cf. *Don't you ever buy anything* du *BNCweb*). Selon Mary, non seulement le couple ne nourrit pas ce chat, mais elle ajoute que le couple ne le nourrit jamais, comme s'ils oubliaient cette tâche que la norme leur impose, qui fait partie des obligations culturelles, du pacte tacite de ce qu'inclut le fait d'avoir

²²¹ Le rejet de cette vision si sauvage du chat dévorant la souris est aussi marqué par le déterminant démonstratif *that* précédant le nom *cat*.

un animal familier à la maison. Ainsi, non seulement toute association de protection des animaux mais aussi quiconque ayant intériorisé la norme, les comportements à adopter à l'égard des animaux, condamnerait ce comportement. Condamnation ou trait d'humour de la part de Mary ?

L'extrait nous permet d'examiner si la question est répondue : elle ne l'est pas sous forme verbale. En revanche, nous ne sommes pas en présence d'une non-prise en compte de la question puisqu'une réponse d'un autre genre est proposée : *Helen laughed*. Le rire est le phénomène paraverbal par excellence puisqu'il implique l'émission de sons ayant un sens relatif culturellement²²². Donc, tel un stimulus, l'interro-négative a déclenché une réponse. Même si elle n'est pas verbalisée, quelle que soit sa forme, c'en est une, et non des moindres. Elle nous permet de voir que l'interro-négative a été proposée pour le trait d'humour qu'elle véhiculait. En effet, à la lumière de Jacqueline Léon, la réponse révèle souvent beaucoup sur la nature de la question, ou selon ses mots, « la réponse analyse la question comme si elle ... » (2005 : 9) relevait de l'humour, en l'occurrence.

Enfin, la fin de l'extrait nous montre que les personnages utilisent tous les canaux disponibles : après le verbal et le paraverbal, c'est le non-verbal qui est utilisé en fin d'extrait, comme l'attestent les regards *Carl stared at Mary, who was staring at Jack. Jack stared at something on the rug near his feet*. C. Kerbrat-Orecchioni parle alors, dans son ouvrage *Les interactions verbales*²²³, de signes « cinétiques rapides » incluant les regards, les mimiques et les gestes. Même si le canal verbal demeure traditionnellement le canal de communication par excellence, le paraverbal et le non-verbal ne doivent pas être sous-estimés, surtout dans cette nouvelle où l'auteur semble avoir fait le choix de privilégier ces deux derniers. C'est pourquoi la réponse, exprimée *via* le canal paraverbal – le rire d'Helen – doit être considérée comme telle.

Nous terminons cet examen des occurrences d'interro-négatives en < *DON'T YOU ... ?* > par des questions qui ont attiré notre attention par leur fréquence, très élevée, dans notre recherche.

²²² Dans la mesure où il varie selon les cultures.

²²³ C. Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales*, tome 1, Paris, A. Colin, 1990, p. 137.

5.1.5. La « question-écho » en < DON'T YOU? >

Cette question est aussi appelée « question courte » ou « question de reprise » dans les grammaires traditionnelles. La « question-écho » est une appellation que nous reprenons à la suite de Jean Albrespit (2011). Elle se caractérise par l'ellipse du prédicat : il ne subsiste en structure de surface que l'auxiliaire et le sujet. Jean Albrespit la définit comme : « une question elliptique indépendante » (2011 : 138). Cette forme est quelquefois considérée comme une forme hybride, apparentée à la *question-tag* par sa forme (ellipse du prédicat) mais nous rappelons que le *tag* comprend deux membres, avec ou sans changement de polarité par rapport à l'assertion première : l'énonciateur conserve le temps ou l'aspect du prédicat, et son sujet ; le structure est dite « en miroir ». Dans les occurrences que nous allons examiner, si le prédicat est effectivement récupérable à gauche, le sujet peut ne pas être identique à celui de l'assertion première.

Nous suggérons donc que cette question est polyphonique en ce qu'elle est, d'une part, anaphorique : elle est orientée vers le co-texte gauche, vers l'occurrence du prédicat, et nous souhaitons ajouter qu'elle est, d'autre part, cataphorique en ce que c'est une forme interrogative : elle est orientée vers Autrui par la sollicitation qu'elle engendre.

Pour illustrer notre propos, nous relevons dans notre importation de *BNCweb* l'occurrence suivante : *I think that's best, don't you?* Avec une telle question négative, le locuteur exprime son point de vue *via* d'une part le prédicat cognitif *think* et le contenu propositionnel qui le suit, son objet direct, et sollicite son interlocuteur avec la question *don't you?* sous-entendu *don't you think that's best?* La négation de *don't you?* fait plus que solliciter le point de vue de l'interlocuteur²²⁴ ; comme nous l'avons vu, elle permet de viser l'adhésion de l'interlocuteur au point de vue exprimé par le locuteur-questionneur.

En ayant recours à cette question-écho, Jean Albrespit nous montre que :

« L'énonciateur reprend sous forme interrogative la valeur assertive choisie par l'énonciateur soit pour demander confirmation soit pour montrer son étonnement ou son incrédulité. Dans ce cas, la question est fortement modalisée, ce qui va se manifester dans l'intonation (mélodie ascendante) » (2011 : 138).

²²⁴ Ce que ferait juste *do you?*

Nous allons maintenant mettre à l'épreuve cette proposition²²⁵ à la lumière des extraits des nouvelles de Raymond Carver.

5.1.5.1. Nouvelle « *What We Talk About When We Talk About Love* »

Nous nous reportons à cette nouvelle, déjà citée plus haut pour le contexte particulièrement argumentatif qu'elle présente : pour rappel, chacune des quatre personnes propose sa définition de l'amour :

(22)

"How'd we get started on this subject, anyway?" Terri said. She raised her glass and drank from it. "Mel always has love on his mind," she said. "**Don't you, honey?**" She smiled and I thought that was the last of it.

"I just wouldn't call Ed's behavior love. That's all I'm saying, honey," Mel said. "What about you guys?" Mel said to Laura and me. "Does that sound like love to you?"

"I'm the wrong person to ask," I said. (311)

Faisons le point sur ces interventions. Le contexte est propice à la demande d'avis : Terri adresse la question négative à son mari, Mel, qui y répond par *I just wouldn't call Ed's behavior love. That's all I'm saying, honey*. Ensuite, Mel pose deux questions à l'autre couple, Laura et le narrateur, *What about you guys? Does that sound like love to you?*

Nous remarquons, au demeurant, que ces deux questions respectent, une fois encore, le schéma question ouverte en *WH-* puis question fermée, *Yes/No question* qui resserre le champ des possibles et apporte des précisions sur une question relativement générale, la demande d'avis *What about you guys?*

Pour revenir à l'interro-négative qui nous intéresse, nous constatons que Terri exprime une première assertion dont Mel fait l'objet : elle décrit sa personnalité, romantique, etc. *Mel always has love on his mind*. L'énoncé est au présent simple, un présent à valeur de propriété du sujet Mel, justifié également par l'adverbe de fréquence *always*. Cet état est vu

²²⁵ Nous nous concentrons sur la demande de confirmation ou la démonstration d'étonnement ou d'incrédulité puisque nous ne pouvons pas vérifier l'intonation ascendante sur un corpus écrit.

comme permanent. Le sujet est à la troisième personne du singulier, masculin, comme l'atteste le déterminant possessif *his* dans le syntagme nominal *his mind*.

La question-écho est aussi au présent simple. En revanche, le sujet est désormais à la deuxième personne du singulier puisque Terri, après avoir parlé *de* Mel, s'adresse *à* Mel. D'objet de discours, Mel devient un intervenant à part entière, l'interlocuteur à qui est adressée la question. Terri lui demande ce qu'il pense du contenu propositionnel *Mel always has love on his mind*. La question courte correspond à l'ellipse de *Don't you always have love on your mind, honey?* En d'autres termes, l'hypothèse de J. Albrespit est validée : Terri demande à Mel de confirmer la véracité de l'assertion qu'elle vient de proposer – il n'est en revanche point question d'étonnement ou d'incrédulité.

Mel adhère-t-il ? Sa réponse est mitigée. Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'il ne considère pas le comportement d'Ed²²⁶ comme de l'amour : *I just wouldn't call Ed's behavior love. That's all I'm saying, honey*. Il ne peut en dire plus, il ne prononce donc pas sur la véracité de *Mel always has love on his mind* bien que Terri lui ait demandé de confirmer ce point de vue. En l'occurrence, un seul des trois paramètres de la proposition du chercheur est vérifié.

5.1.5.2. Nouvelle « *Put Yourself in My Shoes* »

Nous allons maintenant nous attarder sur une autre occurrence particulièrement intéressante en ce qu'elle illustre les remarques préliminaires sur le caractère hybride de cette question-écho, à mi-chemin entre la *question-tag* et l'interrogative classique, indépendante. Dans cette nouvelle, Myers et sa femme Paula, se rendent chez les Morgan, dont ils ont gardé la maison pendant un an, alors qu'ils étaient partis vivre en Allemagne. Ils prennent un verre et discutent : à cette occasion, ils apprennent que Myers est écrivain.

(23)

“How was Germany?” Paula said. She sat on the edge of a cushion and held her purse on her knees.
“We loved Germany,” Edgar Morgan said, coming in from the kitchen with a tray and four large cups. Myers recognized the cups.

²²⁶ Pour rappel, Ed est l'ex-conjoint de Terri. Il était jaloux maladif et avait un comportement quelque peu extrême. Il a fini par se suicider.

“Have you been to Germany, Mrs. Myers? Morgan asked.
“We want to go,” Paula said. “**Don’t we, Myers?** Maybe next year, next summer.
Or else the year after. As soon as we can afford it. Maybe as soon as Myers sells
something. Myers writes.” (106)

Cette occurrence ressemble à une *question-tag* dans la mesure où, cette fois, le temps présent simple est conservé et le sujet à la première personne du pluriel, *we*, également, ce qui n’était pas le cas dans l’exemple précédent. Ce pronom personnel est dit *inclusif* : il inclut la première personne *I* + la deuxième *you* ou une tierce personne *him/her/them*. En l’occurrence, *we* correspond à *I + you* de la perspective de Paula, soit Paula et Myers.

De plus, nous pouvons penser qu’une pause de quelques instants, une fraction de secondes, sépare l’assertion *We want to go* de l’interro-négative *Don’t we, Myers?* Les conventions de l’écrit veulent que l’on insère la proposition quotative avant ou après le propos, plus fréquemment après en anglais. Mais dans le cas d’une *question-tag*, le quotatif aurait été inséré après le tag, comme suit : *We want to go, don’t we, Myers?* Signalons que, dans ce cas, l’assertion du premier membre du *tag* est adressée à Myers et non à l’assemblée comme c’est une possibilité ici : nous pouvons le penser avec *Paula said*, bien que l’/les interlocuteur(s) ne soi(en)t pas explicitement mentionné(s). La gestuelle pourrait venir confirmer ce changement d’interlocuteur avec un mouvement de tête, un regard qui se tourne vers Myers. Mais rien n’est dit à ce propos. En revanche, toute la suite est incontestablement adressée en priorité à Morgan car Paula parle de Myers. Myers est à nouveau objet de discours : “*As soon as we can afford it. Maybe as soon as Myers sells something. Myers writes.*” Ce dernier entend ce discours car il est en co-présence de ses interlocuteurs. En revanche, le contenu propositionnel n’est pas des plus pertinents pour Myers car il a déjà connaissance de ce qui est dit.

Pour revenir à l’hypothèse de J. Albrespit, Paula demande effectivement à Myers de confirmer l’assertion *we want to go*, elle-même une ellipse de *we want to go to Germany* – la destination venant d’être citée, par souci de concision, il est inutile de la répéter car elle est encore active dans la mémoire des locuteurs. En français, cette question de reprise *don’t we?* est la plupart du temps traduite par *n’est-ce pas ?* Encore une fois, plus qu’étonnement ou incrédulité, la question-écho est une demande de confirmation. Les occurrences de question-

écho au sein du corpus de nouvelles de Raymond Carver ne nous ont donc pas permis de valider les valeurs d'étonnement ou d'incrédulité.

5.1.5.3. Conclusion partielle

Ces deux extraits nous ont toutefois permis de constater que cette question-écho était caractérisée par un changement d'interlocuteur : en (22), c'est le vocatif *honey* qui permet de réorienter le discours à destination de Mel, en (23) c'est *Myers* qui signale que ce dernier est maintenant l'interlocuteur privilégié.

Nous pouvons supposer que le co-texte gauche immédiat – l'assertion, l'expression du point de vue du locuteur-questionneur – était destiné à l'ensemble des interlocuteurs en coprésence, avec, pour la demande de confirmation, un resserrage vers l'interlocuteur privilégié concerné. La question-écho sous forme interro-négative est, une fois encore, foncièrement interlocutive. L'exemple suivant est particulièrement pertinent en ce qui concerne la question-écho. Toutefois, sa forme n'est pas < DON'T YOU? > mais < DIDN'T YOU ? >. Nous le proposons maintenant en tant qu'élément de transition vers les interro-négatives en < DIDN'T YOU... ? > qui seront à l'étude dans le point suivant.

Cet exemple est extrait de la nouvelle « The Student's Wife » : Nan et son mari, Mike, sont tous deux allongés dans leur lit, à discuter. Nan raconte son rêve à Mike alors que ce dernier commence à somnoler. Cet extrait établit un lien direct entre la situation actuelle et le passé de Nan : elle semble ne pas avoir changé depuis son plus jeune âge. Ce sentiment de paralysie est corroboré par leur immobilité dans le lit :

(24)

“Growing pains, huh?”

“O God, yes,” she said, wiggling her toes, glad she had drawn him out. “When I was ten or eleven years old I was as big then as I am now. You should've seen me. I grew so fast in those days my legs and arms hurt me all the time. **Didn't you?**”

“**Didn't I what?**”

“**Didn't you ever feel yourself growing?**”

“Not that I remember,” he said. (96)

Ces trois interro-négatives qui se succèdent sont intéressantes : la première est prise en charge par Nan et est adressée à Mike. C'est la question-écho de ce passage. Le temps de l'auxiliaire *do* est le prétérit *did*, et le pronom personnel de la deuxième personne *you* permet l'adresse à l'interlocuteur, Mike.

L'interro-négative suivante, qui est la réponse de Mike à Nan montre que Mike n'a pas su récupérer le prédicat au prétérit du co-texte gauche. Manque d'attention de la part de Mike – il est dit un peu plus haut qu'il s'était endormi *I was sound asleep* – ou manque de clarté de la part de Nan ? Nous avons une préférence pour la deuxième proposition. En effet, le dernier prédicat au prétérit est *hurt* mais ce prédicat n'est pas compatible avec le sujet *you/I* ; il est alors disqualifié. Nous allons plus loin dans le co-texte gauche et relevons *grew*. Ce prédicat est compatible avec *you/I grew*. C'est le meilleur choix entre ces deux propositions. En revanche, la question est peu recevable, *didn't you grow?* (tout le monde grandit !). D'où le besoin de précision sur le prédicat élidé : "*Didn't I what?*" Ainsi, Nan reformule : "*Didn't you ever feel yourself growing?*" Il était donc bien question du prédicat *grow* avec une légère adaptation : *feel oneself growing*, qui inclut ainsi le sémantisme du prédicat *hurt*. Donc la demande de reformulation de Mike est légitime puisque le prédicat n'était pas récupérable tel quel, comme cela a pu être le cas dans les exemples précédents, (22) et (23). Pour finir, l'interro-négative est suivie d'une réponse sous forme négative : "*Not that I remember*". Nan a souhaité vérifier que ses sensations de douleurs de croissance étaient ressenties par tout un chacun. Elle est donc partie du postulat que Mike, lui aussi, a dû ressentir ces douleurs en grandissant. De fait, elle utilise la particule négative *didn't* et non *did*. *Did you ever feel yourself growing?* aurait permis à Nan de lui poser la question afin d'obtenir la réponse : elle aurait alors questionné un contenu informationnel. Ici, avec la forme négative de l'auxiliaire, *didn't*, Nan souhaite vérifier que son interlocuteur a partagé ses expériences – ce qui n'est, en réalité, pas le cas.

Cette dernière approche contrastive confirme nos hypothèses en mettant à nouveau en exergue le caractère polyphonique des interro-négatives.

- Elliptique, la question-écho, est endophorique : elle fait référence à un élément du discours, en l'occurrence le prédicat que l'interlocuteur doit récupérer pour

comprendre le message. Cet élément se trouvant en co-texte gauche, la question-écho est, de plus, anaphorique.

- A un niveau discursif, l'interro-négative sollicite l'interlocuteur. En cela, elle relève de la modalité intersubjective. L'interro-négative permet de solliciter son point de vue, plus précisément, son adhésion au point de vue exprimé par le locuteur-questionneur.
- Enfin, l'interro-négative est oppositive : elle s'inscrit dans un contexte de norme, et partant, se confronte aux représentations, aux présupposés et aux attentes intériorisés par les locuteurs.

5.2. < DIDN'T + S + P + ? >

Nous poursuivons notre examen en nous tournant maintenant vers les interro-négatives en < DIDN'T + S + P + ? >. La structure syntaxique est la même que précédemment mis à part le fait que le prédicat est maintenant au passé, le temps est le prétérit. Nous entamons notre analyse avec le panorama qu'a pu offrir le *BNCweb*.

5.2.1. < DIDN'T YOU ... ? > sur le *BNCweb*

Nous remarquons tout d'abord les occurrences du prédicat métalinguistique *say*. Dans l'interro-négative au passé, le locuteur-questionneur semble rappeler à son interlocuteur le contenu d'interventions antérieures. En effet, nous pourrions en français utiliser pour paraphrase l'expression « pour rappel » ou en anglais *as a reminder / I remind you that you said...*

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que l'interro-négative exprime le doute du locuteur-questionneur, nous sommes plutôt d'avis que, par l'interro-négative au passé, le locuteur-questionneur souhaite rappeler à son interlocuteur un contenu qui a été soumis et validé dans un discours antérieur – d'où l'usage du prétérit. L'interro-négative atteste aussi, au demeurant de l'attention et de la mémoire de l'interlocuteur : l'interro-négative est alors

mémorielle, foncièrement orientée vers le déjà-là, vers l'expérience passée partagée par les deux locuteurs :

She turned to Silas with an urgent reminder. “**Didn't you say** she wants to take up where she'd left off?”

“**Didn't you say** that those youths who got their friend drunk the other Saturday were not the kind of visitors you liked here?”

Ce faisant, le locuteur-questionneur semble demander à son interlocuteur de confirmer, voire réasserter, le contenu posé antérieurement. Autrement dit, un des effets de sens semble être : « Confirmer-tu ce que tu as pu dire par le passé ? » ou « As-tu changé d'avis entretemps ? ». L'interro-négative au passé est alors relationnelle et contrastive : elle met en rapport deux contenus propositionnels contradictoires, émanant de deux situations d'énonciation différentes, l'une antérieure à l'autre. Par ce marqueur, le locuteur questionne la pertinence même du propos et signale ici l'incohérence compte tenu du dire antérieur, et de fait, son incompréhension. Il a, par conséquent, besoin d'éclaircissements afin de maintenir la communication.

Nous remarquons aussi des prédicats relatifs à l'activité humaine : tout d'abord les sens, dont deux sont mentionnés ci-dessous :

But they flinched when Garvey rose clumsily to his knees. “**Didn't you see?**” he piped.

Et par extension, le prédicat *notice* dont les informations proviennent fort probablement de source visuelle :

“How can you? You promised — you offered — **didn't you notice** anything? You must have seen —”

L'ouïe permet aussi de recueillir des renseignements :

“You get told in advance. That's alright then. **Didn't you hear** her on Friday when she talked to us?”

Avec ces trois occurrences, nous voyons que le locuteur-questionneur met en avant un comportement qui aurait dû se produire : le fait de voir, de remarquer ou d'entendre, mais qui ne s'est visiblement pas produit. La surprise caractérise alors l'intervention, comme si les

perceptions ou actions avaient été évidentes, incontournables. Le point de vue exprimé est alors le suivant : selon le locuteur-questionneur, il n'est pas possible que l'interlocuteur n'ait pas vu, entendu, remarqué...

Les sens sont suivis de près par l'activité cognitive, avec le prédicat *know* :

[...] she answered, a little surprised herself by Lubor's attitude. “**Didn't you know?**” she asked.

Nous avons volontairement restitué les bribes de contexte car elles sont intéressantes. Nous lisons dans le co-texte gauche, l'adjectif déverbal/participe passé *surprised*. Il est très pertinent pour notre propos. Il confirme notre hypothèse : le locuteur-questionneur exprime sa surprise avec cette interro-négative, en l'occurrence, une surprise relative à « l'état de connaissances » de son interlocuteur, à la suite des travaux de Rossari-Razgouliaeva (2004) et Borillo (1981). Le savoir est remis en cause. Nous pourrions paraphraser en : *I'm surprised you didn't know...* ou *I thought you knew...* L'arrière-fond de pensée du locuteur-questionneur est incontestablement sous-jacent dans les actions suivantes également, avec le prédicat *go* :

“**Didn't you go** last week? No, why?”

“But you're in Germany. What happened? **Didn't you go back?**”

Sont ici exprimées la surprise et l'incompréhension du locuteur-questionneur au vu de l'expérience de communication passée. Enfin, une occurrence semble nous montrer que de la surprise à l'exaspération, il n'y a qu'un pas : *Didn't you want this?*

L'interro-négative semble aller encore plus loin ici : elle convoque l'interprétation du locuteur. D'après leur expérience commune, le locuteur-questionneur avait compris que son interlocuteur souhaitait *this*. Nous pourrions paraphraser ici par *From what I understood/From what I heard, I thought you wanted this*. Il met son interlocuteur face à ses propres contradictions au vu du dire antérieur. L'exaspération guette le locuteur qui pourrait rétorquer : *il faudrait savoir ce que tu veux...*

Au terme de ce premier tour d'horizon, déjà bien des traits se dessinent pour l'interro-négative en < DIDN'T ? > :

- Elle est fondamentalement contrastive et oppositive : elle surgit à un moment où l'incompréhension est trop grande pour ne pas être exprimée. Elle s'inscrit en contre-point d'un dire antérieur contradictoire. Elle est ainsi réactive et mémorielle : elle est le test même de la pertinence du propos. Elle est, de fait, argumentative.
- D'un point de vue relationnel, elle permet d'attester de l'attention portée au message de l'interlocuteur dans le contexte passé, d'un partage d'expérience communicationnelle.
- Elle révèle le rôle de l'interlocuteur dont l'implication est considérable : d'un simple récepteur du discours antérieur, il devient un véritable acteur de la construction de discours : il fait des liens, met en relation les éléments en fonction de leur pertinence et lève les obstacles cognitifs qui pourraient surgir. Nous lui attribuons alors le rôle de « co-constructeur » du discours, à la manière de Catherine Détrie²²⁷, ou « coauteur » après Catherine Douay (2000).

Nous allons maintenant mettre à l'épreuve ces hypothèses à la lumière des occurrences du corpus de nouvelles de Raymond Carver.

5.2.2. Nouvelle « Nobody Said Anything »

Une nouvelle présente des interro-négatives en < DIDN'T ? >, c'est la nouvelle « Nobody Said Anything » déjà mentionnée *supra*. Pour rappel : un jeune homme se faisant porter malade pour manquer l'école va pêcher. Avec l'aide d'un autre garçon, ils pêchent tous deux un saumon arc-en-ciel (*steelhead*). Ils sont alors en quête de techniques pour attraper le gros poisson pris dans leur filet :

²²⁷ C. Détrie, « Le rôle de la spectacularisation du savoir dans l'interlocution : les contours interpersonnels et les types d'intersubjectivité engagés par la particule tu s'ais / vous savez », *op. cit.*, p. 123.

(25)

“We haven’t got him yet. We just may not get him,” I said.

“Goddamn it, I hit him!” the boy screamed. “**Didn’t you see?** I hit him, and I had my hands on him too. How close did you get? Besides, whose fish is it?” He looked at me. Water ran down his trousers over his shoes.

I didn’t say anything else, but I wondered about that myself. I shrugged. “Well, okay. I thought it was both ours. Let’s get him this time” I said. (43)

Le contexte est très expressif, comme le montre la ponctuation (les exclamations et les interrogations), les interjections (*Goddamn*), les verbes introducteurs de discours (*screamed*) et les répétitions (*I hit him*).

En réaction à l’intervention plutôt pessimiste du narrateur “*We haven’t got him yet. We just may not get him*”, le garçon s’insurge et crie : *Goddamn it, I hit him*. Selon lui, s’il a touché le saumon, ils sont sur le point de l’attraper, un poisson blessé ne survivant pas longtemps. Ainsi, avec l’interro-négative, il continue d’exprimer une vive réaction : étant proches l’un de l’autre, le garçon est surpris qu’il ne l’ait pas vu faire. Le point de vue du garçon est paraphrasable en : *it’s impossible you didn’t see it*. De plus, étant la seule action notable de la journée, le garçon est fier de son geste, et déçu que son ami ne l’ait pas vu.

Le poisson est ensuite découpé en deux morceaux. Le jeune homme hérite de la tête. Il rentre chez lui, fier de sa prise, alors que ses parents ont en horreur le morceau de poisson qu’il ramène. *Personne ne lui fait de compliment*...pour faire écho au titre de la nouvelle. Au contraire, les reproches fusent et l’ambiance est peu favorable à la discussion. Les tensions sont de plus en plus fortes mais le jeune homme insiste pour que ses parents regardent dans le seau – *he* fait référence au père et *she* à la mère du jeune homme :

(26)

My legs shook. I could hardly stand. I held the creel out to her, and she finally looked in. “Oh, oh, my God! What is it? A snake? What is it? Please, please take it out before I throw up.”

“Take it out!” he screamed. “**Didn’t you hear what she said?** Take it out of here!” he screamed.

I said, “But look, Dad. Look what it is.”

He said, “I don’t want to look.” (48)

Cet extrait s'inscrit une fois encore dans un contexte très expressif (exclamations, interrogations, impératifs). L'interro-négative formulée par le père à l'adresse du jeune homme est très virulente : elle permet de réasserter, cette fois dans la bouche du père, le contenu propositionnel de la mère *Take it out of here*. Les éléments contradictoires sont, d'une part, le jeune homme qui insiste pour montrer sa prise à ses parents et de l'autre, le discours de la mère qui a demandé à ne pas voir le poisson mort. Le père fait le lien entre ces deux discours et demande pour la dernière fois à son fils de ne pas insister. Lui-même ne souhaite pas le voir : *I don't want to look*.

5.2.3. Conclusion partielle sur les occurrences de la nouvelle

A la lumière de ces deux extraits, nos hypothèses ont été confirmées. L'interro-négative est une forme complexe qui, subtilement, opère sur plusieurs niveaux :

- Intra-linguistique et endophorique : elle est orientée vers le co-texte gauche, vers le déjà-là argumentatif. Elle le convoque en fonction de sa pertinence pour le moment de l'énonciation, d'où le temps passé du prédicat.
- D'un point de vue argumentatif, elle s'oppose à un contenu déjà posé en discours : elle est oppositive et anti-orientée.
- Au niveau discursif, elle place les instances sur un pied d'égalité en réhabilitant le rôle de l'interlocuteur. Ce dernier est vu comme un co-constructeur du discours, qui sait lever les obstacles cognitifs afin de maintenir la communication.

5.3. Les interro-négatives sous forme de « questions alternatives »

Nous allons enfin aborder un certain type de questions, suffisamment récurrent dans notre corpus de nouvelles de Raymond Carver pour le mentionner ici. Il s'agit de questions dont les différentes catégorisations attestent de leur complexité. Nous faisons référence ici aux questions alternatives, ou, d'après Bertrand Richet, aux « Question(s) de choix²²⁸ ». *Longman*

²²⁸ B. Richet, « Question(s) de choix : quelques exemples de parcours interrogatif », Actes du 44^e Congrès de la SAES de 2004 à St-Quentin-en-Yvelines, publié en 2005, *op. cit.*

*Grammar of Spoken and Written English*²²⁹ les appelle *coordination tags*. En voici quelques exemples, tous extraits de l'article de B. Richet (2005b) :

“Are you coming **or not?**”

“Did you read English **or not?**”

“Well, did you know about it beforehand? Well, ... Well, did you **or didn't you?**”

Ces structures, quelque peu hybrides, nous semblent les plus proches de ces interrogatives négatives en *Don't you... ?* ou *Didn't you ?* Ces questions, bien que très productives en anglais courant et familier, plutôt oral, sont peu souvent prises en considération dans les grammaires anglaises. Lorsqu'elles sont analysées par les linguistes, l'attention se concentre sur l'articulation logique que constitue la conjonction de coordination avec le co-texte *or +X*. Nous nous proposons, dans cette sous-partie, d'analyser la contribution de ce marqueur en adoptant cette fois une perspective communicationnelle.

Dans cet article, il est dit de ces questions en *or not?* dont trois exemples figurent ci-dessus, qu'elles interrogent l'existence même de l'objet. L'adverbe négatif *not* nie, dans ces exemples, la première partie de question : le prédicat. Ainsi, la négation laisse place à l'alternative, révélant les pleins pouvoirs de la conjonction de coordination *or*, dont le sens désigne l'autre possible, ou *OtheR*²³⁰.

En ce qui concerne le caractère inclusif ou exclusif du coordonnant *or*, soit la relation logique qu'entretiennent les deux éléments coordonnés, car c'est souvent ce dont il est question concernant *or*, James R. Hurford de l'Université de Lancaster commence son article par : “*OR in English generally expresses logical disjunction*”²³¹. L'exemple suivant poserait alors sans doute problème quant à l'identification de la dite relation logique entre les éléments coordonnés puisque nous n'avons pas ici de deuxième objet coordonné mais des points de suspension :

“Are you in touch with the St Bee's crowd or...?”

²²⁹ D. Biber, S. Johansson, G. Leech, S. Conrad & E. Finegan, *Longman Grammar of Spoken and Written English*, Essex : Pearson Education, 1999, p.208.

²³⁰ J.-R. Lapaire, W. Rotgé, *Réussir le commentaire grammatical de textes*, Paris : Ellipses, 2004, p. 264.

²³¹ J. R. Hurford, “Exclusive or inclusive disjunction” in *Foundations of Language*”, vol. 11, n°3, Springer, 1974, 409-411.

De telles questions laissées en suspens sont néanmoins fréquentes.

Enfin, nous apprenons que l'espace disponible de l'alternative peut être occupé par les syntagmes suivants, les pronoms indéfinis *something*, *anything*, ou encore *what* :

“Do you want tea **or anything?**”

“Is it a matter of what the money is or the kind of work **or what**²³²?”

Ou encore l'interrogative propose une variation qualitative de l'objet à identifier, comme dans :

“What do you like reading? Novels? **Or poetry?**”

Mais ces interrogatives ne nous concernent pas véritablement au premier chef. Ce que nous en retenons, c'est qu'avec cette dernière illustration, nous constatons une différence notable entre les interro-négatives auxquelles nous prêtons attention dans notre recherche et les questions alternatives : ces dernières ouvrent le discours à l'infini des possibles, alors que les interro-négatives tendent à ne proposer qu'une alternative binaire de type validation ou non-validation, *yes or no?* ou pour reprendre A. Culioli, P ou non-P, l'intérieur I ou l'extérieur E du domaine.

Au terme de ce panorama général, nous souhaitons nous attarder quelques instants sur les difficultés de catégorisation de ce type de questions, rappelées dans B. Richet (2005b).

Nous lisons effectivement que ces questions sont tantôt considérées comme des questions ouvertes, ou « vraies » questions, en ce qu'elles ont pour but de permettre l'identification d'un élément inconnu, matérialisé par le morphème interrogatif *wh-*. C'est le choix de *Longman Grammar of Spoken and Written English*²³³.

²³² Ces dernières questions, en *or what?*, sont parfois appelées « fausses questions alternatives », identiques aux questions alternatives en surface mais « fausses » car elles n'offrent pas à l'interlocuteur d'autres possibilités que celles mentionnées dans la question. Là n'est point notre propos : nous nous concentrerons sur les questions négatives en *or not?*

²³³ D. Biber (et al.), *Longman Grammar of Spoken and Written English*, *op. cit.*, p. 208. L'intérêt de cet ouvrage réside en ce qu'il analyse la langue dans son usage : « language patterns in actual use ». Une revue critique a été réalisée par Dan Douglas de l'Iowa State University. Elle est consultable à l'adresse suivante http://203.72.145.166/TESOL/TQD_2008/VOL_34_4.PDF#page=138, consultée pour la dernière fois en octobre 2012.

A contrario, *Cambridge Grammar*²³⁴ les assimile aux questions fermées puisqu'elles partagent le trait des questions fermées suivant : ces questions sont dites « contraignantes ». En effet, ces questions fermées, ajoute B. Richet, « régulièrement elliptiques, [proposent] un ensemble de réponses possibles parmi lesquelles l'allocutaire est invité à faire son choix » (Richet, 2005b : 1) – d'où le titre de l'article « Question(s) de choix ». L'allocutaire ne jouit alors pas de sa liberté de réponse la plus totale ; il se doit de choisir, sélectionner, parmi les réponses proposées, la réponse à laquelle il adhère : « Il s'agit dans ces questions de confirmer l'une des réponses proposées » (1). Notons, au demeurant, qu'il est ajouté que ce même interlocuteur conserve toujours la possibilité de répondre autre chose. Concrètement, quantitativement, au moins deux questions sont posées consécutivement, afin de permettre le choix de l'allocutaire, sans limite maximale à droite. Un exemple du corpus utilisé par B. Richet comprend cinq questions consécutives, un autre dix mais les limites à la communication sont alors largement atteintes.

Cette même complexité de catégorisation se reflète naturellement dans les courbes intonatives. En effet, prosodiquement, nous savons que les questions ouvertes en anglais ont une courbe descendante alors que leurs homologues fermées sont descendantes. Au final, nous observons généralement, sur ces questions alternatives, une courbe intonative montante sur le premier élément et les suivants, le cas échéant, et une intonation descendante sur l'élément final, annonçant ainsi à l'allocutaire la fin du tour de parole.

En abordant ces questions ponctuées de *or not?* comprenant un élément négatif, nous nous posons la question suivante, entre autres : quel est leur intérêt discursif ? Nous remarquons que ces questions sont totalement grammaticales sans la finale, sans les éléments coordonnés, alors qu'apporte un tel ajout syntaxique à l'interrogative classique, positive ? En effet, si nous procédons au test de l'omission, pour ne reprendre que les quelques exemples cités *supra*, nous remarquons que toutes les formes interrogatives suivantes : *Are you coming?*, *Did you read English?*, *Well, did you know about it beforehand?*, *Are you in touch with the St Bee's crowd?*, *Do you want tea?...* sont parfaitement grammaticales. Pourquoi le locuteur-questionneur a-t-il ajouté *or not?*

²³⁴ R. Huddleston, G. K. Pullum, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge : Cambridge University Press, 2002.

Du point de vue étymologique, nous avons vu que la conjonction de coordination *or* exprime l'altérité, l'alternative. En effet, le Vieil Anglais *oppe* se voit complété d'un *-r* final, exprimant sémantiquement la notion de choix, "*choice between alternative*" nous dit *The Online Etymology Dictionary*²³⁵. Le terme de Vieil Anglais est devenu *or*, bien que *other* ait subsisté avec ce même sens jusqu'au 16^e siècle (*ibid.*). Nous apprenons à la lecture d'un autre article de B. Richet, plus récent, que :

"OR provides an insight into implicit otherness, represents what COULD BE. The connector reintroduces verticality in an otherwise mainly horizontal though memory-based form of representation²³⁶".

En effet, *or* permet d'intégrer les items disponibles sur l'axe paradigmatique contribuant partiellement, conjointement avec l'axe syntagmatique, à la construction du discours.

"OR has a fundamentally vertical selection value, the aim of which can be to stage diversity with a combination of zero-degree essence and otherness, to **seemingly** present the addressee with choice though the degree of opening may not be as high as expected, or to impose a presentation order resulting from language constraints linked to its unidimensionality and from speaker's decision, hence a discourse protocol designed to influence the addressee's response".

Nous soulignons *seemingly* puisque cet adverbe est d'une importance cruciale pour l'auteur qui confirme que la possibilité n'est pas réellement envisagée, mais seulement « en apparence » (Richet, 2012 : 2).

Syntaxiquement, le syntagme composé de *or* + *X* est coordonné au premier membre de la question et, nous l'avons dit, n'est pas nécessaire à la grammaticalité de la forme interrogative. Plus intéressant pour nous, et sur un tout autre registre, l'apport discursif de tels syntagmes est discuté. *Longman Grammar of Spoken and Written English* nous dit de ces *coordination tags* : "*the purpose of the coordination tags is to make the question less precise*" (208). S'agit-il véritablement de précision ? Sans aucun doute, le processus d'identification

²³⁵ Entrée « *or* » du dictionnaire d'étymologie en ligne Anglophone *The Online Etymology Dictionary*, page web consultée le 31 octobre 2012, à l'adresse suivante :

http://www.etymonline.com/index.php?allowed_in_frame=0&search=or&searchmode=none

²³⁶ B. Richet, "Or else, or so or what?" *A few examples of staging the implicit in English*, 2012, extrait du portail d'Hyper Articles en Ligne en Sciences Humaines et Sociales à l'adresse suivante, le 31 octobre 2012 : http://hal.archives-ouvertes.fr/index.php?halsid=kufpm6uhgchjmosvjtqn7f5e2&view_this_doc=halshs-00661984&version=1, p.1.

faisant l'objet de la question est rendu plus vague par l'usage d'un tel syntagme. Toutefois, cela n'est-il pas réducteur ? Ce syntagme ne relève-t-il pas d'un tout autre ordre ? Nous pensons, par exemple, qu'il est question de liberté, ou non, de l'interlocuteur dans les choix qu'il doit opérer quant à sa réponse.

Sur ce point, nous ne rejoignons donc pas les grammaires traditionnelles considérant ces questions alternatives comme des questions fermées puisqu'au contraire, nous voyons en cet ajout une ouverture telle que l'interlocuteur se voit offert par le locuteur-questionneur la liberté la plus totale dans sa réponse. En effet, nous pensons que le syntagme introduit par *or* ouvre les possibles. Il matérialise explicitement la possibilité qu'offre le locuteur-questionneur à son interlocuteur de répondre par l'altérité, par autre chose que ce qui est proposé dans le premier membre de la question. Il est alors signalé que la voix de l'alternative est recevable et sera fort probablement acceptée comme élément de réponse, étant d'emblée proposée par le locuteur-questionneur lui-même.

Ainsi, de son propre chef, il semble proposer à son interlocuteur de répondre par l'alternative, entre autres. Il témoigne ainsi d'un souci non seulement d'ouverture à l'altérité, mais aussi d'ouverture au point de vue de l'allocutaire. Est signifié par cet ajout qu'un point de vue autre sera toléré dans la réponse car celui-ci est déjà envisagé dès la question du locuteur-questionneur. Gardons à l'esprit que poser une question n'est jamais un acte anodin, comme le rappelle B. Richet. Questionner c'est « faire acte d'une reconnaissance ou d'une construction de singularité, et les autres intervenants sont invités à partager cette perception différentielle du monde » (2005b : 10).

Par extension, cette particule négative exhibe la volonté du locuteur de mettre toutes les chances de son côté afin que la communication avec l'interlocuteur soit effective. En effet, il tente ainsi de vaincre la contingence, malgré l'altérité, quelquefois vue comme un obstacle à la communication. Nous nous inscrivons donc, à nouveau, dans une perspective purement communicationnelle, privilégiant la « bonne entente conversationnelle qui se doit de prévaloir », mentionnée à plusieurs reprises dans l'article de Richet (2005b).

Côté français, nous rencontrons la finale *ou non ? ou pas ?* ou encore *ou bien ?* venant ponctuer les interrogatives positives. C'est une autre perspective qui est adoptée par Jacqueline Léon (1997) : celle de l'obligation de réponse. Dans son article « Approche

séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique : le couple Q-R, questions alternatives et questions rhétoriques » déjà mentionné *supra*, J. Léon suggère que l'ajout de *ou non ?* dans, par exemple « est-ce que la fumée vous dérange ou non ? », permet au « questionneur d'enlever au destinataire la possibilité de répondre par un silence qui lui donnerait l'impression qu'il peut fumer » (1997 : 26). Dans l'optique communicationnelle qui est la nôtre, il est effectivement peu envisageable de ne pas répondre à une question, sous peine de mettre en péril la relation unissant les interlocuteurs. Mais il s'avère que l'ajout de *ou non ?* semble effectivement imposer à l'interlocuteur l'obligation de réponse. C'est comme si le locuteur-questionneur souhaitait plus que tout recevoir une réponse, qu'elle soit positive ou négative...

B. Richet considère, somme toute, que ces questions alternatives ne servent qu'à représenter l'alternative, sans foncièrement la proposer : « l'alternative n'est que représentée et que le co-énonciateur est fermement invité à choisir la première branche, sous peine de remettre en question la bonne entente conversationnelle qui se doit de prévaloir » (2005b : 2). Par ailleurs, dans son article plus récent, il pose le concept de *deceptive alternation* : “*a choice which only exists on the surface of discourse, an alternative that is designed to leave the addressee with no other option than to accept the preferred choice of the speaker*” (2012 : 1). Donc non seulement, l'interlocuteur est obligé de répondre selon J. Léon, mais il doit en plus adhérer au choix privilégié par le locuteur-questionneur, d'après Richet (2012).

Et B. Richet de conclure en proposant que cette question oriente le choix de réponse de l'allocutaire. Le paradoxe est d'ailleurs souligné un peu plus loin dans l'article : la question adressée à l'allocutaire appelle une réponse orientée, soit non construite librement par l'allocutaire. Les perspectives demeurent floues : liberté totale de réponse ou seulement en apparence ?

Nous n'avons pas les moyens de prendre position dans ce débat sans avoir au préalable examiné les occurrences en contexte de questions alternatives en *or not?* dans les nouvelles de Raymond Carver.

5.3.1. Nouvelle « They're Not Your Husband »

La nouvelle « They're Not Your Husband », que nous avons déjà mentionnée *supra*, nous propose l'occurrence suivante, extraite du même passage que ci-dessus (Earl surprend des clients regarder la silhouette de sa femme, Doreen, serveuse au bar) :

(27)

“What do you think of that?” Earl said to the man, nodding at Doreen as she moved down the counter. “Don't you think that's something special?”

The man looked up. He looked at Doreen and then at Earl, and then back to his newspaper.

“Well, what do you think? Earl said. “I'm asking. **Does it look good or not?** Tell me.”

The man rattled the newspaper.

When Doreen started down the counter again, Earl nudged the man's shoulder and said, “I'm telling you something. Listen. Look at the ass on her. Now you watch this now. Could I have a chocolate sundae?” Earl called to Doreen. (23)

Nous confirmons que l'ajout de *or not?* est facultatif dans le sens où *Does it look good?* est grammatical. Nous avons tendance ici à favoriser la conception de J. Léon dans le sens où le co-texte immédiat droit corrobore son argument d'obligation de réponse. En effet, nous lisons l'impératif *Tell me* adressé par Earl au client, puis, après l'avoir à nouveau sollicité, physiquement cette fois, *Earl nudged the man's shoulder*, Earl pose l'énoncé méta-discursif *I'm telling you something* suivi de deux impératifs prototypiques : *Listen* et *Look* et d'un troisième précédé d'un pronom *Now you watch this now*. Ainsi, indéniablement, tout le co-texte marque la forte sollicitation de l'interlocuteur, *the man*.

Si nous revenons sur la séquence plus large, avec l'interro-négative au-dessus en *Don't you think ... ?* un premier avis est sollicité, nous pourrions même aller jusqu'à dire que l'adhésion au point de vue d'Earl est souhaitée. Ensuite, l'intervention qui nous intéresse au premier chef est précédée tout d'abord d'une question ouverte, *Well, what do you think?*, qui ouvre un large spectre de réponses possibles. L'éventail de réponses possibles est ensuite resserré avec la question alternative qui oriente vers deux choix seulement : validation ou non de la relation prédicative < *it/look good* >.

Aucune réponse n'est formulée : le client est plutôt mal à l'aise, et il est pour lui hors de question de se prononcer sur l'allure de la silhouette de la jeune femme. Donc nous en concluons que tous ces éléments incitatifs, sollicitateurs de réponse, nombreux dans cet extrait, ne font pas partie de la meilleure stratégie discursive à adopter pour un locuteur. Bien que le resserrage des possibles soit une stratégie déclenchant la parole, il s'avère qu'ici, la situation de communication prime, et il ne convient pas, pour quiconque, de se prononcer sur la silhouette d'une étrangère. Donc, assez logiquement, aucune réponse n'est formulée par *the man*.

5.3.2. Nouvelle « Collectors »

Ensuite, la nouvelle « Collectors » également mentionnée *supra*, nous propose deux questions alternatives, dont une au présent simple, d'où sa pertinence dans ce chapitre. Nous ne pouvons toutefois pas ne pas mentionner l'autre occurrence, relative au chapitre 4 en ce qu'elle est introduite par *isn't* :

(28)

I want to show you something, he said. He took a card out of his jacket pocket. Look at this, he said. He handed me the card. Nobod said you were in the market. But look at the signature. **Is that Mrs. Slater's signature or not?** I looked at the card. I held it up to the light. I turned it over but the other side was blank. So what? I said. Mrs. Slater's card has been pulled at random out of a basket of cards. Hundreds of cards, just like this little card. (80)

Sans la finale *or not?* la forme interrogative est encore grammaticale. En revanche, nous lisons que la personnage-narrateur répond à la question du vendeur : *So what? I said* après avoir pris la précaution d'examiner la carte du vendeur.

Quelques pages plus loin, le vendeur a fait sa démonstration, a vidé la valise, l'a refermée et s'apprête à partir. Il propose une dernière fois à Mr. Slater l'aspirateur dont il vient de faire une démonstration :

(29)

You want to see it? You don't believe me?

It just seems strange, I said.

Well, I'd better be off, he said. But he kept standing there. **You want the vacuum or not?**

I looked at the big case, closed now and ready to move on.

No, I said, I guess not. I'm going to be leaving here soon. It would just be in the way.

All right he said, and he shut the door. (83)

Il est intéressant de voir que, cette fois, la syntaxe de l'énoncé ne respecte pas l'inversion propre à la forme interrogative. Le registre est sans doute courant, voire familier. Le contexte est le suivant : le vendeur, épuisé par ses démonstrations et le poids de son bagage – *the big case* – commence à perdre patience. Ainsi, il veut obtenir une réponse claire, plus tranchée que la précédente. Il l'obtient : elle est négative, *No, I said, I guess not*. Mr. Slater poursuit en justifiant son propos : son déménagement imminent est mis en cause. L'aspirateur l'embarrasserait plus qu'autre chose : *I'm going to be leaving here soon. It would just be in the way*. Le vendeur ambulancier ne s'offusque pas pour autant. Il reçoit positivement la réponse négative ; l'expression de désaccord n'a pas déclenché de conflit : *All right he said, and he shut the door*, même s'il aurait indéniablement préféré vendre son aspirateur.

5.3.3. Nouvelle « Put Yourself in My Shoes »

Enfin, cette dernière nouvelle propose une question alternative en *be going to*. Elle est extraite de la nouvelle « Put Yourself in My Shoes », à laquelle nous avons déjà fait référence *supra*. Elle met en scène les Myers et les Morgan. Les Myers prennent un thé chez les Morgan pendant la période des fêtes de Noël. Les petits chanteurs de Noël font du porte à porte dans le quartier des Morgan :

(30)

“They won’t come here,” Mrs. Morgan said after a time.

“What?” Why won’t they come here?” Morgan said and turned to his wife. “What a goddamned silly thing to say! Why won’t they come here?”

“I just know they won’t,” Mrs. Morgan said.

“And I say they will,” Morgan said. “**Mrs. Myers, are those carolers going to come here or not?** What do you think? Will they return to bless this house? We’ll leave it up to you.”

Paula pressed closer to the window. But the carolers were far down the street now. She did not answer.

“Well, now that all the excitement is over,” Morgan said and went over to the chair. He sat down, frowned and began to fill his pipe. (109)

La question est posée par Mr. Morgan à l’adresse de Mrs Myers. Nous confirmons que la question positive était grammaticale : *Mrs. Myers, are those carolers going to come here ?*

L’ajout de *or not* semble effectivement mettre l’interlocuteur dans une position telle qu’il est obligé de répondre, par l’affirmative ou la négative. Cependant, cette question est immédiatement suivie de deux autres formes interrogatives : *What do you think?* qui sollicite le point de vue de l’interlocuteur avec le prédicat cognitif *think*. Cette intervention est très cohérente en fonction du contexte que nous avons mis au jour dans cette nouvelle, les formes interro-négatives convoquant l’expression de points de vue. La seconde interrogative *Will they return to bless this house?* semble soumettre à l’interlocuteur une autre question, qui est toutefois liée à la première, concernant la venue des jeunes chanteurs : *bless the house* est en effet le but de *< carolers/come to the house >*.

L’interlocutrice a le dernier mot : une certaine liberté semble octroyée à Mrs. Myers. Sa réponse fera autorité, selon l’intervention de Morgan : “*We’ll leave it up to you.*”

Nous notons toutefois qu’il n’y a pas eu de changement de locuteur entre temps, ainsi l’interlocutrice reçoit deux questions, ce qui peut être un facteur bloquant la prise de parole pour exprimer la réponse. C’est la raison que nous avançons pour expliquer son absence de réponse : en effet, nous lisons *She did not answer*.

5.3.4. Conclusion partielle sur les questions alternatives

Pour conclure sur ces occurrences de questions alternatives que nous reconstruisons dans notre corpus, nous remarquons que :

- En ce qui concerne la paire adjacente question-réponse, quantitativement, nous sommes en présence de plus de cas de non-réponses que de cas de réponses, même si de nombreux marqueurs au sein des extraits vont dans le sens de la sollicitation de l'interlocuteur.
- Dans de nombreux cas, c'est le contexte qui a rendu la prise de parole difficile. Que ce soit une situation de communication plus vraiment pertinente (pour les chanteurs de Noël disparus à l'autre bout de la rue) ou une situation délicate (juger de la silhouette d'une femme en sa co-présence), l'interlocuteur a les moyens de s'exprimer mais ne le fait pas systématiquement, le contexte n'étant pas favorable à l'expression d'un point de vue. Donc ce dernier a une importance capitale une fois encore.
- En revanche, pour la dernière nouvelle « Collectors », une réponse, en l'occurrence négative, est formulée. Cette réponse exprime le désaccord par rapport au point de vue exprimé par le locuteur-questionneur mais ne met pas pour autant en péril la communication entre les deux instances.

Ainsi, à la lumière de ces analyses, notre point de vue reste mitigé : effectivement, d'une part, la question alternative semble inviter fortement l'interlocuteur à prendre position, quelle qu'elle soit, mais de l'autre, le dernier exemple montre à quel point l'altérité est tolérée par ce même locuteur-questionneur qui est, grâce à la structure alternative même, la première instance à la proposer. Pour affiner notre analyse, il conviendrait de poursuivre plus avant cet examen à l'aide d'autres occurrences.

5.4. Conclusion du chapitre 5

A ce stade de notre réflexion, nous avons démontré à quel point il est important de prendre en compte les éléments contextuels : ils aident à la compréhension et renseignent des données parfois éliminées en structure de surface.

Nous avons vu au cours du chapitre 4 que selon un contexte plus ou moins polémique, le contenu informationnel véhiculé par la fonction syntaxique d'attribut du sujet de l'interro-négative pouvait varier : en effet, se dessinait alors une relation de corrélation entre polémique et consensus. Plus un contenu était expressif ou radical, plus il incombait au locuteur-questionneur de maximiser ses chances de réception. L'interro-négative était alors une marque de polémique et en même temps, elle tendait à réduire cette dernière par son ouverture à Autrui. Dans tous les cas, un point de vue – souvent radical, expressif – était exprimé et l'adhésion de l'interlocuteur à ce point de vue était visée.

Le chapitre 5 a prolongé cette réflexion en montrant que ce mouvement double était toujours un invariant dans les questions en < DON'T YOU... ? > et < DIDN'T YOU... ? >. Demande de confirmation ou justification d'un comportement ou d'un dire, l'interro-négative, sous toutes ses formes, sollicite Autrui sur un fond de norme, d'attente, d'un déjà-là argumentatif. Ces questions sont toujours anaphoriques dans le sens où elles convoquent un déjà-là argumentatif, un déjà-dit très souvent, que ce soit pour la question-écho ou toute autre interro-négative traitée dans ce chapitre. Ce discours antérieur est capital, tout comme l'est le contexte, en ce que la nouvelle intervention, le message en train d'être construit, est dépendant de ce déjà-là discursif.

Ce chapitre a aussi pu réactiver et confirmer les remarques formulées dans les chapitres préliminaires, notamment celles liées aux paradigmes brouillés que l'interro-négative convoque. En effet, les recherches de M. Vialard et G. Moignet mises à l'épreuve de notre corpus, n'ont su révéler de tendances véritablement marquées. Le cas que nous avons choisi est tout aussi subtil que complexe.

Structure à la morpho-syntaxe plus ou moins flexible, principalement en fonction des registres de langue suivant les nouvelles auxquelles nous avons pu faire référence, la mise en parallèle des contenus sémantiques, de la contribution argumentative et de la ponctuation des énoncés a été d'une grande utilité pour confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Ensuite, nous avons pu constater que l'interro-négative convoque souvent l'état de connaissances, réel ou projeté, des locuteurs impliqués dans l'échange, par le biais de prédicats cognitifs. Ces derniers sont en effet sur-représentés.

Nous avons enfin porté une attention toute particulière à une forme souvent écartée des grammaires traditionnelles : la question alternative. Ce faisant, nous avons souhaité lui redonner la place qu'elle doit occuper au sein du débat linguistique. L'analyse de ces formes au sein de notre corpus de nouvelles de Raymond Carver s'est avérée en demi-teinte : nos résultats n'ont pas apporté de réponse nette quant à la dialectique de liberté ou contrainte de réponse de l'interlocuteur.

Il demeure néanmoins intéressant de noter que le pronom personnel le plus représenté dans ces occurrences est une fois encore le pronom personnel sujet de deuxième personne au singulier, *you*. D'une marque foncièrement polyphonique par l'écho qu'elle se fait de la norme, sur fond argumentatif, nous pensons que l'interro-négative a aussi un fort potentiel interlocutif, comme l'atteste la sur-représentation du pronom *you*.

Nous nous proposons maintenant de prolonger cette réflexion en examinant les occurrences d'interro-négatives introduites par les pronoms interrogatifs, en l'occurrence, nous allons nous concentrer sur celui qui revêt le plus d'intérêt, le pronom *why*.

6. Les structures interro-négatives en *why*

Nous poursuivons maintenant notre analyse en nous intéressant aux occurrences d'interro-négatives qui sont introduites par un mot interrogatif. Ces questions sont appelées questions ouvertes, *wh-questions*, ou encore interrogatives partielles en ce que la réponse comprend *partiellement* des éléments de l'interrogation initiale.

6.1. Point méthodologique

Nous faisons le choix de resserrer notre étude à l'étude exclusive des interro-négatives en *why* puisqu'il s'avère que ce sont les interro-négatives non seulement les plus pertinentes mais aussi les plus intéressantes pour notre propos.

En effet, après une large ouverture du corpus à toute occurrence d'interro-négative introduite par un pronom interrogatif : *what, who, where, when, how, how much, how many...* nous constatons que la logique veut qu'un locuteur interroge Autrui sur ce qu'il a fait ou aimé lors d'un séjour, l'endroit où il est allé, plutôt que ce qu'il n'a pas fait ni aimé, l'endroit où il n'est pas allé... même si ces dernières questions ne sont pas inconcevables. *What* interroge l'existence d'un objet, *who* celle une personne, *how, how much* et *how many* une manière de faire, une quantité : aussi convient-il de proposer, logiquement, une interrogative positive pour renseigner ces domaines, informationnels. Nous ne sommes toutefois pas en train de dire que ces interrogatives sont toutes sous forme positive. Notre recherche *BNCweb* nous a proposé quelques occurrences ponctuelles que nous restituons ci-dessous :

“What don't they show?”

“What had she done? What hadn't she done?”

“Oh and what's not right about it?”

Par ailleurs, quelques autres occurrences ont été proposées par le concordancier mais il s'avère que ce sont des propositions subordonnées nominales relatives telles que :

“What is not immediately present...”

“**What is not** in doubt is that...”

Nous avons, dans ce cas, le plus souvent affaire à des pseudo-clivées, non pertinentes pour notre propos²³⁷. De même, des interro-négatives en *who* sont proposées selon les mêmes critères syntaxiques : *who* et la négation en position +2 *Right*²³⁸.

“**Who is not** a refugee?”

“**Who has not**, at some point, **decided** to diet, or to change to low-fat, low-sugar food, or to start a new sport or exercise routine?”

“**Who has not been cheered** by the song of a robin or thrush, the sight of a kingfisher or the flickering patterns made by a rising flock of lapwings against a dark winter sky, and not felt the better for the experience?”

Ainsi, nous décidons de resserrer notre champ d'étude aux interro-négatives en *why* car elles semblent relever d'un tout autre ordre. C'est ce que nous allons tenter de démontrer à présent.

Les interro-négatives en *why* sont très productives. Pour illustration, une simple recherche avec pour critères *why not* à l'initiale de questions nous propose 256 occurrences. Même s'il convient ensuite de vérifier que nous avons bien affaire à des interro-négatives, cette statistique est éloquente.

Avant d'aller plus loin, nous faisons un bref détour par l'étymologie du pronom interrogatif *why* qui nous intéresse ici au premier chef. Il comprend le morphème typique des mots interrogatifs : celui de l'inconnu, *wh-*.

²³⁷ Les critères de recherche étant uniquement syntaxiques sur *BNCweb*, nous ne pouvons que proposer une recherche en WHAT. Dans un deuxième temps, nous affinons celle-ci en imposant la contrainte NOT/N'T en position +2 *Right*.

²³⁸ Nous réutilisons telle quelle la classification du concordancier *BNCweb* : +2 *Right* signifie en deuxième position à droite de l'item de référence, ici les pronoms interrogatifs.

Selon le dictionnaire en ligne d'étymologie de Douglas Harper²³⁹, *why* provient du Vieil Anglais *hwi*, correspondant au cas instrumental du pronom *what* (en Vieil Anglais *hwæt*). Il signifie alors : *showing for what purpose or by what means*.

Les différentes formes d'interro-négatives en *why* que nous rencontrons montrent à quel point cette structure est flexible syntaxiquement, s'adaptant aussi au contexte, en fonction des besoins de communication. Nous allons tenter de différencier ces formes. Pour des raisons de commodité, nous les classons syntaxiquement, en fonction de la position de *not* par rapport à l'item de référence, le pronom interrogatif *why* :

- En position + 1 *Right* : < *Why not* + Base Verbale (à partir de maintenant, cette dernière locution est abrégée en BV) ou syntagme nominal (*idem*, SN) + ? >. La forme comprenant uniquement les deux items *Why not?* est aussi très productive. Nous la traiterons par la même occasion.
- En position + 2 *Right* : < *Why* + AUX + *not* + S + P + ? >.
- En position + 3 *Right* : < *Why* + AUX + S + *not* + P + ? >.

Cette recherche n'a nulle prétention à l'exhaustivité, l'anglais étant très productif en ce qui concerne ces formes. En revanche, ces trois regroupements d'occurrences ont leurs raisons d'être puisque les occurrences sont effectivement très nombreuses. Nous nous heurtons toutefois à un obstacle majeur pour ce qui concerne les première et troisième structures ci-dessus : le manque d'occurrences. En effet, pour ces structures, nous n'avons pas d'occurrences extraites des nouvelles de Raymond Carver. Aussi avons-nous dû avoir recours aux occurrences provenant des extraits de *BNCweb* et de la recherche *via* le concordancier *Wordsmith* sur le corpus des grands classiques. Nous ne saurions nous attarder trop longuement sur ces structures, faute de pouvoir mettre pleinement à l'épreuve et vérifier comme il se doit nos hypothèses. Ces occurrences sont toutefois trop récurrentes pour ne pas être mentionnées ici même. La deuxième structure, à la syntaxe considérée plus canonique, est, quant à elle, illustrée par pléthore d'exemples issus des nouvelles de Raymond Carver.

²³⁹ Le dictionnaire a été consulté pour la dernière fois le 23 juillet 2013 à l'adresse www.etymonline.com/index.php?allowed_in_frame=0&search=why&searchmode=none

Nous supposons que le sémantisme de *why* et le domaine qu'il interroge, *i.e.* la recherche de causes à l'origine d'un certain comportement, d'une attitude, d'un dire, etc., se prêtent particulièrement bien aux interro-négatives en ce qu'ils convoquent le fond argumentatif de la norme et s'inscrivent pleinement dans le caractère interlocutif que nous avons déjà mis en avant *supra*. Nous gardons à l'esprit la définition du dictionnaire étymologique *for what purpose or by what means* de Douglas Harper. Nous allons plus loin en proposant l'hypothèse que l'interro-négative au présent suggère, alors qu'au passé elle peut interroger plus précisément les causes d'un non-comportement, *via* la locution négative : nous retiendrons qu'elle peut aussi et surtout porter la voix du reproche. C'est ce que nous tenterons de démontrer.

6.2. < *Why not* (+ BV/SN +) ? > sur le *BNCweb* et dans les grands classiques

Nous lançons la recherche < *Why not* (+ BV/SN +) ? > sur le concordancier *BNCweb*. Pour ce faire, nous remplissons les critères syntaxiques de positions 1 et 2 avec, respectivement, les items *why* et *not*. Nous obtenons 256 occurrences, dont voici les premières, sélectionnées en fonction de leur exploitabilité, en dépit du manque de contexte.

Les plus courantes demeurent en < *Why not* + BV ? > :

“But **why not let** glass make its own way?”

“So **why not call** in on an old friend? “

“But **why not move** them further apart, and add another in the autumn?”

“**Why not order** beer through Bravo?”

“In short the perfect venue for the best in Ulster fun... **Why not give** it a try?”

Ensuite viennent les occurrences en < *Why not?* > : les deux items se suffisent alors à eux-mêmes. L'ellipse est permise puisque les syntagmes élidés sont aisément récupérables dans le co-texte gauche. Le point d'interrogation n'est pas obligatoire. Nous y reviendrons.

‘Sure,’ I then said. ‘**Why not**’

“No,” he said at length. “**Why not?**” I asked.

Enfin, de manière plus marginale, nous rencontrons les occurrences de *Why not* suivi de syntagmes nominaux < *Why not* +SN ? > :

“Why not drugs?”

“What about congestion? **Why not a cost-benefit analysis** of trunk roads?”

“If you need an instant military presence, **why not the marines?** The SBS would love this one.”

Pour revenir au premier cas en < *Why not* + BV ? >, si nous procédons à un classement sémantique de ces bases verbales, nous remarquons que de nombreuses occurrences comprennent des prédicats répondant à une certaine logique :

“Why not go elsewhere where the service is better and someone will come forward from the back to help a hard-pressed colleague on the front line?”

Ou à des comportements auxquels tout un chacun peut potentiellement adhérer, qui font souvent partie, au demeurant, des résolutions de début d’année ou de comportements idéaux, valorisés par la société :

“Why not save money?”

“Why not lose the weight?”

L’occurrence que nous rencontrons dans les grands classiques, plus précisément dans *Great Expectations* de Charles Dickens, est la suivante :

“You would never marry him, Estella?”

She looked towards Miss Havisham, and considered for a moment with her work in her hands. Then she said, **“Why not tell you** the truth? I am going to be married to him.”

Le prédicat *tell sby the truth* correspond à cette classification de comportements attendus, idéaux, connotés positivement par la société. Autrement dit, ces prédicats expriment des comportements répondant à la norme, à ce qu’il convient de faire.

Les occurrences suivantes comprennent des prédicats au sémantisme évoquant des activités agréables ; encore une fois, des contenus de messages auxquels il est difficile de ne pas adhérer :

“England’s a fascinating and beautiful country, so **why not take off and give yourself a break?**”

“To complete your relaxation, **why not sink** into a comfy sofa in the Country Club bar, indulge in your favorite tittle and pass a convivial hour or two in the companionable game of backgammon or chess?”

Le contexte est alors de l’ordre de la suggestion : la polémique est moins grande dans de telles situations de communication que dans les précédentes où, bien qu’ils soient des comportements courants – *save money, lose weight* – leur réalisation est moins aisée. Dans de tels contextes, nous le voyons bien, il est alors tout à fait acceptable d’avoir un contenu qualitatif plus fort, comme *take off and give yourself a break*. Cette activité agréable, quoique radicale, est tout à fait acceptable par l’interlocuteur : quiconque souhaiterait s’accorder un tel répit puisque l’activité est connotée positivement par tout un chacun.

Nous allons maintenant examiner les occurrences de *why not?* sans prédicat en structure de surface. En effet, il semblerait que le prédicat soit récupérable en co-texte gauche, donc nous pouvons parler de prédicat éliidé, présent en structure profonde. Nous rencontrons deux occurrences dans les *Fairy Tales* des Frères Grimm extraites par le concordancier *Wordsmith*. Cette occurrence en contexte nous permet de mettre au jour sa contribution pour l’ensemble de l’extrait. Ici, le meunier, dont la femme a recueilli le paysan, discute avec ce dernier. Ils échangent sur les capacités du corbeau devin. Les éléments contextuels abondent mais ils semblent nécessaires pour l’analyse :

(31)

“What is that fellow doing there?”

“Ah,” said the wife, “the poor knave came in the storm and rain, and begged for shelter, so I gave him a bit of bread and cheese, and showed him where the straw was.”

The man said: “I have no objection, but be quick and get me something to eat.”

The woman said: “But I have nothing but bread and cheese.”

“I am contented with anything,” replied the husband, “so far as I am concerned, bread and cheese will do,” and looked at the peasant and said: “Come and eat some more with me.”

The peasant did not require to be invited twice, but got up and ate. After this the miller saw the skin in which the raven was, lying on the ground, and asked: "What have you there?"

The peasant answered: "I have a soothsayer inside it."

"Can he foretell anything to me?" said the miller.

"**Why not?**" answered the peasant: "but he only says four things, and the fifth he keeps to himself."

The miller was curious, and said: "Let him foretell something for once."

Then the peasant pinched the raven's head, so that he croaked and made a noise like krr, krr. The miller said: "What did he say?"

The peasant answered: "In the first place, he says that there is some wine hidden under the pillow."

"Bless me!" cried the miller, and went there and found the wine.

Le meunier souhaite que le corbeau lui prédise l'avenir : *Can he foretell anything to me?* ce à quoi lui répond le paysan : *why not? answered the peasant*. En effet, cette interro-négative est une réponse à la question précédente. Notons que nous aurions pu avoir : *Yes, he can*. Ce n'est pas le cas.

En effet, il ne s'agit pas ici de questionner les capacités du corbeau, ce que fait en général l'auxiliaire modal *can* (ce que le corbeau peut/sait faire ou non). Il semble plutôt que le paysan juge de la faisabilité de l'action, de la validation de la relation prédicative < *the raven/foretell something* >. Par cette interro-négative, le paysan signale, qu'à ses yeux, il ne voit pas pourquoi – *why* – le corbeau ne pourrait pas – *not* – réaliser l'action en ellipse : *foretell something to the miller*. Autrement dit, il n'envisage pas d'obstacle à la validation de la relation. Pierre Larrivée et Estelle Moline (2009), déjà cités *supra*, proposent pour les interro-négatives la paraphrase suivante : « il n'y a pas de raisons de ne pas dire que P ». Il semble que cela soit opératoire ici : *selon le paysan, il n'y a pas de raisons de ne pas dire que le corbeau peut prédire l'avenir au meunier*.

Mettons à l'épreuve cette hypothèse avec la deuxième occurrence, toujours extraite des *Fairy Tales* de Grimm. Cette fois, les protagonistes sont des chats qui s'appêtent à faire une partie de cartes :

(32)

“If you are cold, come and take a seat by the fire and warm yourselves.”

And when he had said that, two great black cats came with one tremendous leap and sat down on each side of him, and looked savagely at him with their fiery eyes. After a short time, when they had warmed themselves, they said: “Comrade, shall we have a game of cards?”

“**Why not?**” he replied, “but just show me your paws.” Then they stretched out their claws. “Oh,” said he, “what long nails you have! Wait, I must first cut them for you.”

Encore une fois, l’interro-négative est une réponse – *he replied* – à une question fermée, introduite par un auxiliaire modal, en l’occurrence *shall* dans *Comrade, shall we have a game of cards?* La réponse aurait aussi pu être affirmative mais le locuteur fait le choix de répondre par *why not?* Les analyses de l’occurrence précédente s’appliquent particulièrement bien : *je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas jouer aux cartes*. En d’autres termes, rien ne s’oppose à la réalisation de l’action *have a game of cards*, donc cela signifie que l’accord est donné : *nous pouvons le faire*. L’interro-négative donne l’impression qu’en une fraction de secondes, le locuteur évalue les chances de validation de la relation prédicative, plus particulièrement de non-validation. Le résultat est le suivant : aucune chance de non-validation, donc la réalisation est envisageable.

La démarche cognitive semble donc être inverse : le locuteur ne se demande pas s’il a envie ou non, il envisage les obstacles – d’ordre matériel ? liés à des éléments extérieurs ? – à la validation. Si ces derniers sont nuls, alors l’action est réalisable. Cette interro-négative semble alors difficilement envisageable par un locuteur enthousiaste, qui répondrait de manière expressive par une exclamative, fort probablement une réponse courte : *yes, we shall!* Certes, le locuteur de *why not* valide, mais cette validation est, semble-t-il, par défaut, sans démonstration particulière d’enthousiasme. Une étude des paramètres prosodiques sur des extraits de conversation orale nous permettrait sans doute de creuser cette piste.

Enfin, un élément attire notre attention et vient corroborer l’argument de manque d’enthousiasme qui accompagne une telle structure : les deux occurrences sont suivies immédiatement, en co-texte droit, du coordonnant *but*, respectivement :

En (31), *but he only says four things, and the fifth he keeps to himself*

Et (32), *but just show me your paws*.

Derrière ce coordonnant, dit d'achoppement ou oppositif dans les grammaires, une restriction s'impose. Aussi semble-t-il que les obstacles à la validation ne soient pas totalement nuls pour le locuteur, *but* étant le coordonnant contrastif, marquant l'anti-orientation des propositions qu'il coordonne. Nous proposons donc que le locuteur valide la relation, n'envisageant pas d'obstacle *majeur*. Toutefois, il en envisage tout de même et ces derniers suivent immédiatement l'interro-négative en co-texte droit. Ce qui semble se révéler au demeurant, c'est que l'interro-négative *why not?* perde son caractère sollicitateur. Bien qu'elle conserve son point d'interrogation, elle n'est que réponse. Elle déclenche d'ailleurs d'autres éléments de réponse proposés par le même locuteur.

Pour conclure sur ces deux extraits, il semblerait, d'un point de vue relationnel et discursif, que nous ayons affaire à une situation de communication dans laquelle les personnages entretiennent des relations cordiales, ni hostiles ni familières. Les interventions sont caractérisées par une certaine réserve, comme si le locuteur craignait son interlocuteur : ainsi il valide, adhère au point de vue exprimé mais annonce, *a posteriori*, un potentiel obstacle par l'intermédiaire du coordonnant *but*.

Dans un tel contexte, où les locuteurs sont moins familiers que pour les occurrences du *BNCweb*, l'interro-négative semble revêtir une épaisseur et gagner en complexité. C'est d'ailleurs en contexte polémique, quand la communication est menacée par des antagonismes marqués, que l'interro-négative est la plus intéressante : un contenu radical, non consensuel, est plus difficilement envisageable puisqu'il a tendance à mettre en péril la relation d'interlocution. Toute intervention est alors potentiellement une menace à la communication entre les deux instances. Ainsi, pour pallier ces conditions défavorables à la communication, nous avons remarqué en chapitre 4 que l'interro-négative en < ISN'T ... ? > se révélait en tant que marqueur argumentatif considérable, permettant l'expression subtile, non frontale, d'un point de vue divergent.

Ici, nous pensons que l'interro-négative permet tout aussi subtilement de ne pas s'opposer à l'interlocuteur, afin de maintenir des conditions optimales de communication. En revanche, l'adhésion n'est pas totale : un léger doute quant à la validation de la relation prédicative est émis afin de préparer l'interlocuteur à une potentielle non-validation. Cela nous évoque toutes les réponses de l'anglais courant en *Yes, but...* Au final, la réponse positive n'est pas aussi positive qu'elle n'y paraît.

Nous suggérons donc que l'interro-négative, d'une part, permet d'exprimer un point de vue qui peut s'avérer divergent. D'autre part, par son utilisation même, elle tend à réduire la contingence, en maximisant les chances de réception du message et d'adhésion à son contenu, en privilégiant l'accord entre les instances. Le désaccord n'est pas pour autant totalement exclu : nous le voyons poindre à la lumière des deux dernières occurrences. Nous partons tout de même du postulat que tout locuteur fait le choix, par défaut, de vouloir maintenir la communication.

Nous proposons, à présent, la relation suivante en tant qu'hypothèse que nous confirmerons, ou infirmerons, à l'aide des exemples d'interro-négatives en < *why + not / why don't / why didn't ... ?* > à venir :

Plus le contexte est polémique, plus le contenu sémantique de l'interro-négative doit être consensuel, si les deux instances souhaitent trouver un accord et maintenir la communication.

En ce qui concerne le statut de l'interro-négative, nous suggérons :

Plus le contexte est polémique, plus l'interro-négative est un marqueur argumentatif important qui permet de réduire la contingence et de fait, favoriser la convergence des points de vue.

Nous l'avons vu en approche contrastive, le rôle argumentatif décrit ci-dessus est imputable à la particule négative qui transforme véritablement la question « classique », positive, renseignant un contenu informationnel, en une question orientant vers la recherche de l'adhésion de l'interlocuteur, de la convergence des points de vue. En effet, nous l'avons vu dans les précédents chapitres, l'interro-négative a en elle les traits argumentatifs qui lui permettent de contribuer à la construction et l'expression de points de vue, caractéristiques des contextes polémiques. *Vice versa*, ces contextes semblent propices à des interventions sous forme interro-négatives. Nous proposons pour pistes d'exploration les points suivants :

- En contexte non-polémique, l'interro-négative permet de suggérer. Il sera intéressant de la comparer à la structure en < *What about +V-ing?* >.
- En contexte polémique, elle a une fonction double : d'une part, elle marque la polémique, en ce qu'elle permet l'expression d'un point de vue divergent. Le seul acte illocutoire de recherche d'adhésion de l'interlocuteur inscrit d'emblée le discours dans une perspective argumentative. Les positions des deux instances sont, de fait, divergentes. D'autre part, et ce de manière concomitante, elle tend à réduire cette même polémique en optimisant les chances d'adhésion de l'interlocuteur au point de vue divergent : le locuteur-questionneur vise à associer son interlocuteur à son raisonnement. Ce marqueur est tout autant associatif qu'il est argumentatif.

6.3. < *Why + AUX + S + not + P + ?* >

Après avoir exploré les occurrences en < *Why not (+BV/SN) + ?* > que nous proposons le *BNCweb* et les extraits des grands classiques, et émis les hypothèses que l'examen a pu mettre au jour, nous souhaitons maintenant aborder les occurrences dont la structure syntaxique attire notre attention. Il s'agit du schéma : < *why + AUX + S + not + P + ?* > où *not* occupe la position syntaxique de +3 *Right*. Cette forme syntaxique ne correspond pas à la forme interrogative standard, à savoir celle qui place l'affixation de la particule négative *not* sur l'auxiliaire. Ici, la particule adverbiale négative *not* précède immédiatement le verbe, soit se trouve en troisième position à droite du syntagme de référence *why*.

6.3.1. < *Why + AUX + S + not + P + ?* > sur le *BNCweb*

Notre recherche *BNCweb* a proposé 50 occurrences de la structure suivante :

< *Why + AUX + S + not + P + ?* >²⁴⁰

²⁴⁰ En réalité, la recherche WHY + NOT at position +3 RIGHT a donné 125 résultats, desquels il a fallu disqualifier les occurrences de nominales relatives < WHY + S + AUX + NOT + P >. Nous conservons les minuscules et les italiques sur *why* et *not* à plusieurs titres : ce ne sont pas des symboles grammaticaux conventionnels, donc les majuscules ne sont pas justifiées et ce sont des items lexicaux de langue

Après avoir décrit les formes auxquelles nous avons affaire, nous tenterons d'expliquer en quoi la position de la particule négative, en l'occurrence la proximité textuelle immédiate avec le verbe, implique des effets de sens particuliers, propres à cette structure.

Cette forme est avant tout une forme interrogative, donc nous allons examiner en premier lieu ces occurrences en termes de paire adjacente, soit avec pour perspective la dynamique de question-réponse. Au demeurant, cette analyse nous renseigne sur le caractère rhétorique de telles questions. La démarche est similaire aux chapitres précédents : dans un premier temps, nous regardons les occurrences d'interro-négatives extraites du *BNCweb* et procédons à un examen préliminaire, statistique. Ensuite pour des analyses plus approfondies, notamment en termes de relations avec le contexte, nous analysons les occurrences de ces mêmes structures dans l'ouverture que nous propose l'étude des exemples des grands classiques *via* le concordancier *Wordsmith*, n'ayant pas d'occurrences extraites des nouvelles de Raymond Carver.

Parmi les cinquante occurrences issues du *BNCweb*, nous constatons toujours des formes dont le sémantisme du prédicat répond à une certaine logique, entre autres :

“Why are you not where you should be?”

“Why am I not doing a prioriy task instead of this one?”

Par ailleurs, en termes de dynamique question-réponse, trois occurrences semblent suivies d'éléments de réponses. Même si ces dernières sont tronquées par le concordancier, nous ne doutons pas de leur capacité à correspondre à des réponses potentielles :

“Why did Gunhilda not then return to her monastery? The answer which”

“Why has it not caught on? I can think of two reasons”

“Why had she not received them earlier? Had she been too preoccupied...”

Dans ce dernier exemple, les éléments de réponse prennent la forme d'une autre interrogative. En effet, en l'absence d'un adverbe semi-négatif en tête de phrase, l'inversion <AUX-S-V> *Had she been...* nous indique que nous avons affaire à une structure interrogative qui potentiellement donne une raison au comportement *she had not received*

étrangère. De plus, cela permet de les mettre en valeur en tant qu'ensemble de deux membres formant une unité, un tout et fonctionnant de pair.

them earlier. Nous pouvons reformuler en *Because she had been too preoccupied (...) she had not received them earlier*.

Pour ces trois exemples, nous ne voyons pas, à la finale de la première question, des guillemets fermés puis ouverts à nouveau, qui sont par convention les marques de changement de locuteur. Donc, malgré le manque de contexte, nous pouvons tout de même dégager les quelques éléments d'analyse suivants :

Dans ces trois occurrences, la ponctuation ne nous indique pas de changement particulier de locuteur : c'est donc le locuteur-questionneur qui répond à sa propre question dans ces occurrences. Ces interro-négatives revêtent-elles un plus grand caractère rhétorique ? Sont-elles moins orientées vers Autrui, moins interlocutives ?

Toujours est-il qu'en fonction des éléments dont nous disposons, les interro-négatives extraites du *BNCweb* sous la forme < *Why + AUX + S + not + P + ?* > n'appellent pas systématiquement de réponse effective. Le cas échéant, cette dernière éclaire le domaine relatif aux causes justifiant *non-P*. En revanche, la réponse n'est pas toujours formulée : nous ne pouvons nier que la dynamique de question-réponse traditionnelle n'est pas respectée, la question posée n'étant pas une véritable question adressée à un allocataire qui a pour obligation d'y répondre. Ces premières remarques font immédiatement naître en nous la réflexion sur la dimension rhétorique d'une telle forme.

Pour rappel, nous avons déjà cité *supra* ce qui motivait l'absence de réponse effective selon J. Léon (1997). Pour le propos immédiat, soit les trois occurrences ci-dessus, nous retenons en priorité la raison suivante :

« Il n'y a pas d'échange d'information, pas d'intention d'obtenir une réponse »

puisque le locuteur la donne aussitôt, sans laisser à l'interlocuteur la possibilité de prendre la parole.

De plus, il est intéressant de noter que certaines occurrences apparaissent dans un contexte de questionnement plus général, c'est-à-dire en co-présence d'autres formes interrogatives en co-texte immédiat, gauche ou droit. En effet, il n'est pas rare de trouver une interro-négative précédant ou suivant une autre interrogative (quinze occurrences sur

cinquante, soit 30% des occurrences). Dans la plupart des cas, cette autre interrogative est une interrogative classique, positive, qui la précède. Effectivement, le schéma < *Interrogative positive + Interro-négative* > est récurrent (onze occurrences). En voici quelques unes, telles qu'elles ont été extraites :

Deux questions ouvertes se succèdent, l'interro-négative est en deuxième position :

“What had the man been doing there? **Why had he not continued** climbing over the gate, said good-night, and gone off down the hill?”

L'extrait peut présenter jusqu'à trois questions successives, dont deux ouvertes. L'interro-négative est ici entourée par deux autres formes interrogatives :

“and expect your parishioners to admire your humility? **Why are you not** where you should be? How can you retain”

Ci-dessous, c'est une question fermée qui déclenche une question ouverte :

“Is business studies a subject or a collection of subjects? And **why should philosophy not be** in every faculty? Such questions seem both »

Nous notons que ce schéma est l'inverse du schéma observé *supra* en chapitre 5. Cela ne le remet toutefois pas en cause car la structure plus générale de l'extrait, à savoir celle qui établit des liens entre les propositions, semble différente. En effet, nous remarquons ici la conjonction de coordination *And* qui joue le rôle de connecteur entre les interrogatives. *And* permet au locuteur d'ajouter et, qui plus est, de revendiquer explicitement ce rajout, comme si *and* pouvait être paraphrasé par *And let me add the question : why should philosophy not be in every faculty?* Donc nous ne sommes pas dans le cas de resserrage de la question afin d'être plus précis, de déclencher une parole perdue devant une multitude de réponses possibles. Ici la deuxième question est une nouvelle question. Nous n'observons pas de hiérarchie entre les deux : la seconde n'est pas subordonnée à la première comme précédemment. Ces deux questions ici relèvent de deux thématiques, ou topiques, certes proches, mais différentes.

Voici un autre exemple : deux questions se suivent, dont la deuxième est une interro-négative. Nous ne pouvons affirmer que la première soit une question ouverte, même s'il y a de fortes chances qu'elle soit introduite aussi par *why* pour donner [*why*] *was he doing this?* :

“[...] was he doing this? If he meant to take her, **why did he not** do so? He knew — he knew— ”

Encore plus remarquable, l'interro-négative suit, dans les exemples ci-après, non seulement une mais deux questions positives : elle arrive alors en troisième position.

“in London? do you know what goes into your pint? **Why can we not** be told²⁴¹?”

“Where have you been? What have you been doing? **Why did you not have** the common decency to inform your uncle Orrin of where you were going, even if you no longer wish to oblige your mother and me?”

Dans les deux occurrences suivantes, c'est l'interro-négative qui précède une question classique, positive. Nous avons déjà évoqué la première pour ce qui concernait les éléments de réponse :

“**Why had she not received** them earlier? Had she been too preoccupied...”

Question ouverte > Question fermée

Elle déclenche ici une question fermée qui se veut une possibilité de réponse, sous forme interrogative. Cette réponse se veut une tentative d'explication de la non-validation de P, *not-received*. Ce schéma correspond, cette fois, à celui évoqué en chapitre 5. Le locuteur resserre les possibles pour faciliter la prise de parole de son interlocuteur, pour l'orienter vers la thématique à développer.

²⁴¹ Ici, nous ne pouvons que spéculer sur la forme de la première question. Nous ne pouvons malheureusement pas la récupérer dans son intégralité sur *BNCweb*, mais cet exemple est intéressant.

Elle peut aussi précéder une autre question ouverte :

Fergus said in a clear, hard voice, “**Why** am I not in Grainne's place? Why is she the ...”

Nous remarquons alors que toutes deux sont introduites par *why*.

Enfin, nous rencontrons une occurrence où deux interro-négatives se suivent :

“If she has anything to charge against him, **why does she not speak? Why has she not spoken** long ago?”

Qui plus est, toutes deux respectent le schéma avec la position de *not* en position +3 *Right*, qui n'est pas, comme nous l'avons déjà dit, la structure syntaxique canonique.

6.3.2. Ouverture aux grands classiques

Pour clore ce tour d'horizon des occurrences construites selon cette structure, nous proposons ci-dessous deux extraits de grands classiques, *The Adventures of Sherlock Holmes* de Sir Arthur Conan Doyle et *Pride and Prejudice* de Jane Austen, correspondant respectivement aux exemples (33) et (34).

(33)

Just as he finished, however, we drove through two scattered villages, where a few lights still glimmered in the windows.

“We are on the outskirts of Lee,” said my companion. “We have touched on three English counties in our short drive, starting in Middlesex, passing over an angle of Surrey, and ending in Kent. See that light among the trees? That is The Cedars, and beside that lamp sits a woman whose anxious ears have already, I have little doubt, caught the clink of our horse's feet.”

“**But why are you not conducting the case from Baker Street?**” I asked.

“Because there are many inquiries which must be made out here. Mrs. St. Clair has most kindly put two rooms at my disposal, and you may rest assured that she will have nothing but a welcome for my friend and colleague. I hate to meet her, Watson, when I have no news of her husband. Here we are. Whoa, there, whoa!”

(34)

He paused in hopes of an answer; but his companion was not disposed to make any; and Elizabeth at that instant moving towards them, he was struck with the action of doing a very gallant thing, and called out to her:

“My dear Miss Eliza, **why are you not dancing?** Mr. Darcy, you must allow me to present this young lady to you as a very desirable partner. You cannot refuse to dance, I am sure when so much beauty is before you.”

And, taking her hand, he would have given it to Mr. Darcy who, though extremely surprised, was not unwilling to receive it, when she instantly drew back, and said with some discomposure to Sir William:

“Indeed, sir, I have not the least intention of dancing. I entreat you not to suppose that I moved this way in order to beg for a partner.”

Si nous menons une étude comparative en parallèle, nous remarquons que la première occurrence est introduite *via* la conjonction de coordination *but* alors que la deuxième est précédée du vocatif *My dear Miss Eliza* qui permet de cibler l’interlocuteur parmi l’assemblée.

En termes de dynamique de question-réponse, nous remarquons qu’en (33), une réponse effective suit l’interro-négative. Cette réponse permet alors de mettre au jour les causes de *not-conducting* qu’interroge *why*. L’adverbiale de cause *Because there are many inquiries which must be made out here* est alors la réponse logique à l’interro-négative. En revanche, la deuxième occurrence n’est pas suivie de réponse : il n’y a pas de changement de locuteur, il poursuit en s’adressant directement à Mr. Darcy : *you must allow me to present this young lady to you as a very desirable partner. You cannot refuse to dance, I am sure when so much beauty is before you*. L’intervention du locuteur est longue et s’adresse à deux interlocuteurs successivement. Entre-temps, l’espace de communication n’est pas cédé, ce qu’une pause aurait pu permettre.

Enfin, ce qui est frappant, c’est que l’interro-négative ne semble pas particulièrement revêtir le rôle argumentatif que nous lui avons découvert précédemment. En effet – et la réponse de (33) le montre bien – ces deux questions sont des questions qui interrogent les raisons, l’essence même de *why*, justifiant des états, en l’occurrence des états négatifs. La proximité textuelle de *not* avec le prédicat les rend inséparables : ils forment tous deux un bloc, une unité sémantique. Tel un préfixe, *not* transforme le sémantisme de *conducting* ou

dancing en *not-conducting* et *not-dancing*²⁴². La négation porte ici sur le sémantisme du prédicat : le locuteur souhaite proposer l'antonyme de, respectivement, *conducting* et *dancing*. Au demeurant, la question serait sensiblement la même avec les prédicats positifs : *why are you conducting the case from Baker Street?* ou *why are you dancing?* excepté que le sens serait opposé.

Si nous remplaçons ces occurrences par les interrogatives suivantes, positives, respectivement *why are you studying from here?* ou *why are you staying in this ballroom if you don't dance?* nous n'avons pas de modification majeure de l'extrait. Ces questions ne révèlent donc pas de projet argumentatif sous-jacent. Elles relèvent, en revanche, du domaine informationnel : elles interrogent les causes justifiant l'état négatif (*not-P*). En français, nous avons le même type d'usage avec la question < *Comment se fait-il que + non-P ?* >.

En effet, elles ne mettent pas au jour des stratégies argumentatives particulières, comme le font les structures suivantes, considérées plus canoniques, et dont l'auxiliaire porte la marque de la négation :

“Why aren't you conducting the case from Baker Street?”

Et **“why aren't you dancing?”**

Ici, ce sont les énoncés qui sont niés, pas uniquement les prédicats. De plus, c'est la négation de l'énoncé global qui rend la tournure argumentative. En effet, ces deux interro-négatives, nous allons le voir ultérieurement, semblent plus véritablement polyphoniques : plus qu'interroger un domaine relatif à la connaissance de causes justifiant tel fait ou telle attitude, ces interro-négatives permettent de suggérer à l'interlocuteur un comportement qu'il conviendrait d'adopter en fonction du contexte et des attentes que la situation de communication convoque. Lorsque *not* précède immédiatement le prédicat, les interro-négatives questionnent un domaine, celui des raisons motivant un état ou une action. Elles portent sur un contenu informationnel : elles sont plus informatives qu'argumentatives.

²⁴² Nous proposons le tiret pour marquer explicitement ce lien.

6.3.3. Conclusion partielle

La structure < *Why* + AUX + S + *not* + P + ? > a attiré notre attention par la place importante qu'elle occupait dans l'importation d'occurrences du *BNCweb*. Nous avons pu mener une étude en contexte grâce aux occurrences que l'ouverture aux grands classiques a permise.

Au terme de ce tour d'horizon, nous avons pu mettre en avant quelques points caractéristiques de cette forme d'interro-négative :

Tout d'abord, elle est particulièrement productive en contexte déjà interrogatif. En d'autres termes, nous l'avons vu, elle vient approfondir, préciser ou suppléer une première forme interrogative. En effet, une forme interrogative, quelle qu'elle soit, n'exclut pas la présence d'une autre forme interrogative, indifféremment de forme positive ou négative. Autrement dit, nous avons ici la preuve qu'il n'est pas toujours nécessaire de répondre effectivement, qui plus est immédiatement, à une forme interrogative. Comme cette observation va à l'encontre des lois du discours selon lesquelles l'interlocuteur a pour obligation de répondre à la question, et outre le caractère rhétorique mentionné *supra*, nous nous sommes demandée si cette deuxième – voire troisième selon les extraits – forme interrogative constituait un élément de réponse à la première forme interrogative. A la lumière de nos occurrences, nous observons que les interro-négatives ne fournissent pas toujours d'éléments de réponse à proprement parler. Toutefois, elles apportent incontestablement une large contribution à la dynamique de questionnement et mettent en avant les liens qui relient les instances communicantes.

D'un point de vue sémantique, il est indéniable que les interro-négatives qui suivent les premières questions sont très fortement liées à ces dernières, elles en sont dépendantes sémantiquement. De par leur proximité textuelle même, elles tissent un lien non seulement formel mais aussi thématique – on ne peut pas, selon les mêmes lois du discours mentionnées *supra*, intervenir dans le discours sans que l'intervention ne soit à propos, réponde à une certaine pertinence, à la lumière de Sperber et Wilson. Nous remarquons qu'elles permettent dans certains cas de proposer un nouveau thème, toutefois relativement proche de celui de la première question. Dans d'autres, elles contribuent à approfondir le questionnement déjà posé

en première question. Ainsi, quand la deuxième question vient préciser et resserrer les possibles de la première, nous nous proposons de considérer ces secondes interro-négatives comme des « sous-questions », ou « questions imbriquées », directement liées à et déclenchées par la première question. Elles répondent alors à une certaine hiérarchie : elles dépendent de la première question en ce qu'elles permettent d'orienter plus précisément l'interlocuteur vers le domaine, parfois trop vague, interrogé en première question. Elles permettent alors d'affiner, d'apporter des précisions sur la démarche interrogative. En revanche, ces interro-négatives ne fournissent pas toujours une réponse à la question posée, et cette dernière pourra être fournie effectivement, ou non, par l'interlocuteur.

Enfin, les extraits en contexte (33) et (34) nous ont permis de mettre au jour une différence substantielle qui sépare les interro-négatives avec *not* en +3 *Right* de celles avec *not* en +2 *Right* ci-après. En effet, les premières tendent à être informatives : elles interrogent les causes d'un état négatif : de par la proximité textuelle entre *not* et le prédicat, de par le bloc sémantique négatif que les deux forment. Les paraphrases et propositions de synonymes n'ont pas révélé de stratégies argumentatives particulières : les interro-négatives dont *not* se situe à +3 *Right* opèrent à un niveau intra-linguistique, sémantique. Les réponses introduites par *Because* ont démontré que, *via* cette question, les causes au comportement négatif, ou au *non-comportement*, non-P, étaient recherchées. La négation n'est alors pas argumentative comme elle l'est pour les interro-négatives avec *not* en +2 *Right*, affixé à l'auxiliaire. En effet, ces dernières convoquent instamment un arrière-plan argumentatif, contrastif, qui oppose ce qui est observé, i.e. le comportement en question, à un fond de norme et d'attentes. Le décalage est alors évident ; il est la preuve même que ces formes sont polyphoniques.

6.4. < *Why* + AUX + *not* + S + P + ? >

Après avoir examiné quelques occurrences dont la marque de négation précède immédiatement le prédicat, et, de fait, porte directement sur ce dernier, nous allons maintenant prêter attention aux occurrences où *not* est suffixé à l'auxiliaire, ce qui correspond à la structure syntaxique canonique.

Nous avons repéré principalement deux tendances : d'une part, les occurrences au présent en < *why don't you... ?* > et de l'autre, celles au passé < *why didn't you...?* >. Nous gardons en tête les hypothèses formulées *supra* sur le lien entre le contenu sémantique de l'interro-négative et le caractère polémique de la situation de communication. De même, nous continuons d'explorer la contribution de l'interro-négative au niveau discursif et relationnel.

6.4.1. < *Why don't you... ?* > : au présent, l'interro-négative suggère

Tout d'abord, nous nous concentrons sur les occurrences au présent. En effet, elles s'avèrent être les plus productives de notre recherche statistique avec 416 occurrences de *why* + *not*, plus précisément *n't*, à la position +2 *Right* sur le *BNCweb*.

6.4.1.1. *Sur le BNCweb*

Nous n'allons pas restituer ces 416 occurrences ici même, d'autant que les nouvelles de Raymond Carver nous en proposent aussi, en contexte, donc beaucoup plus intéressantes pour notre propos. Nous aimerions cependant citer les premières proposées par le concordancier :

“Why don't you stop here for the morning?”

“Why don't we go and sit down for a few minutes and then you can decide what you want to do next?”

“Look, George, **why don't you walk** the boy on ahead while I have a private word with his mother?”

“Why don't you pick on somebody else?”

“If you're so keen on making friends, **why don't you get together** with the Human Corkscrew?”

“Why don't you fix one on the end of this?”

Le pronom personnel *you* est celui qui est le plus représenté dans les interro-négatives en *why*. Toutefois, les autres ne sont pas exclus, comme le montre le deuxième exemple :

“Why don't we go and sit down for a few minutes and then you can decide what you want to do next?”

Nous retenons toutefois de cet exemple que le pronom personnel sujet à la première personne du pluriel *we* est un collectif : il comprend *I* et *you*. Donc, même s'il n'est pas formellement visé, l'interlocuteur semble toujours inclus dans le questionnement, en tant que sujet du prédicat.

Pour continuer, il n'est pas exclu d'avoir les autres personnes en tant que sujet du prédicat de l'interro-négative. Dans les occurrences ci-dessous, *you* n'est plus envisagé. Nous avons, à la place, la troisième personne du singulier :

“Why doesn't the Minister support the local economy in Renfrewshire and Dumbartonshire by abolishing the toll now?”

“Why doesn't that rule go in 1992 instead of limping on until April 1993?”

ou la troisième personne du pluriel :

“Why don't schools or colleges display at their gate or on their notepaper or in their prospectus ‘Twinned with Philips’ or ‘Partnered with Boots’? And why don't companies return the compliment at their gate?”

Nous poursuivons notre analyse avec les occurrences contextualisées.

6.4.1.2. Nouvelle « *Why Don't You Dance?* »

La nouvelle « *Why Don't You Dance?* », extraite du recueil *What We Talk About When We Talk About Love* de Raymond Carver, a pour titre même une forme interro-négative. Cela ne peut qu'attirer notre attention. Nous émettons alors l'hypothèse, avant même toute lecture, que cette nouvelle a une forte propension à proposer des interro-négatives. Aussi sommes-nous déçue de ne lire que deux occurrences, rassemblées dans l'intervention d'un des personnages principaux, *the man*. Cette nouvelle met en scène un couple, *Jack* et sa petite-amie, qui se promènent dans le quartier et remarquent que *l'homme* a exposé tous ses meubles sur la pelouse devant sa maison pour en faire une vente directe : *a yard sale*.

(35)

The man finished his drink and poured another, and then he found the box with the records.

“Pick something,” the man said to the girl, and he held the records out to her. The boy was writing the check.

“Here,” the girl said, picking something, picking anything, for she didn’t know the names on these labels. She got up from the table and sat down again. She did not want to sit still.

“I’m making it out to cash,” the boy said.

“Sure,” the man said.

They drank. They listened to the record. And then the man put on another.

Why don’t you kids dance? he decided to say, and then he said it. **“Why don’t you dance?”**

“I don’t think so,” the boy said.

“Go ahead,” the man said. “It’s my yard. You can dance if you want to.”
(226-227)

Ce qui est intéressant dans ces deux occurrences, c’est que la première est un énoncé pensé, et la seconde correspond à sa verbalisation. Nous avons un accès direct à la réflexion, au processus cognitif de l’homme, en deux temps, la décision laissant place à l’action : *he decided to say, and then he said it*. Logiquement, l’énoncé pensé n’est pas entouré de guillemets. Une altération mineure est notable : à l’oral, l’injonction *kids*, disparaît. Cette injonction permet de distinguer le pronom personnel *you* singulier de celui du pluriel. En effet, par défaut et en fonction de la situation de communication, *you* fait référence à l’interlocuteur, soit la deuxième personne du singulier. Pour faire référence à un *you* collectif, on ajoute à la suite de *you* un nom pluriel, tel que *guys* le plus couramment, *kids* ou encore *people*. Sa disparition lors de la verbalisation semble être justifiée par l’absence de besoin de viser précisément l’interlocuteur, le couple étant seul avec l’homme. De plus, la plupart des danses se dansent à deux. La question demeure : pourquoi a-t-il eu besoin de l’injonction *kids* pendant sa réflexion ?

En termes de dynamique de question-réponse, cette interro-négative déclenche la réponse de Jack “*I don’t think so*”, qui est une réponse mitigée, négative, exprimée *via* le filtre de la pensée *think*. Le refus n’est pas total. En revanche, pour que l’action *dance* se réalise, le couple a besoin d’encouragements, ce que s’empresse de faire l’homme : “*Go ahead,*” *the man said. “It’s my yard. You can dance if you want to.”*

Nous remarquons que, contrairement au point précédent, où *not* était intercalé entre le sujet et le prédicat, la réponse de (35) n'apporte pas de renseignements quant à des raisons particulières justifiant non-P, un *non-comportement*. Cette interro-négative est plus proche d'une invitation à danser qu'une recherche de causes justifiant *not-dance*. En effet, elle est la suite logique de la sélection de disques opérée par la jeune femme : "*Pick something,*" *the man said to the girl, and he held the records out to her.*

Nous pourrions paraphraser l'interro-négative par la *Yes/No question* suivante : *Do you want to dance?* La réponse *I don't think so* est alors parfaitement envisageable. En français, nous aurions fort probablement la forme interrogative « Et si vous dansiez ? ».

En anglais, la suggestion pourrait aussi être exprimée *via* l'interrogative en *WH-* sous forme non finie : *what about dancing?* Toutefois, cette forme en < *what about + V-ING ?* > a tendance à inclure toutes les instances impliquées dans la situation de communication, i.e. y compris le locuteur, la traduction française serait : « Et si nous dansions ? », tout comme le ferait l'impératif *let's dance!* Ces formes ne sont donc pas équivalentes à l'interro-négative en ce qu'elles incluent le locuteur. En revanche, leur contribution à l'échange est semblable : toutes ces formes invitent à l'activité. Ainsi, lorsqu'un locuteur souhaite inviter son/ses interlocuteur(s) à débiter une activité, l'interro-négative est opératoire : grâce à sa forme finie, elle lève toute ambiguïté en attribuant un sujet au prédicat de l'activité.

6.4.1.3. Nouvelle « *Night School* »

Dans cette nouvelle, deux jeunes femmes, étudiantes, abordent un jeune homme à proximité du campus universitaire :

(36)

"We're students, too, you know," the first woman said. "We go to school."
"We take a night class," the other one said. "We take this reading class on Monday nights."
The first woman said, "**why don't you move down here**, teacher, so we don't have to yell?"
I picked up my beer and my cigarets and moved down two stools.
"That's better," she said. (73)

L'interro-négative est indéniablement motivée par un projet argumentatif, explicité par la locutrice avec la proposition adverbiale de manière *so we don't have to yell*. Le prédicat attendu *move down* est justifié : il n'est pas agréable de crier lorsqu'on s'adresse à quelqu'un.

Cet exemple, comme le précédent, illustre le caractère de sollicitation et de suggestion de la forme. En effet, l'interro-négative permet d'inviter l'interlocuteur à l'activité du prédicat P : *move down here*. Une paraphrase envisageable serait celle conjuguée à l'aide du modal *should* : *you should move down here so that we don't have to yell* mais le caractère sollicitatif semble moins prégnant. Ici, l'interro-négative suggère à l'interlocuteur de valider la relation prédicative < *you/move down here* >, ce qu'il fait en s'exécutant : *I picked up my beer and my cigarets and moved down two stools*. Cette réponse par la gestuelle est intéressante en ce qu'elle déclenche elle-même la réaction de la première locutrice : “*That's better*”, comme si toute intervention, quelle qu'elle soit, verbale affirmative, kinésithésique, appelait une réponse, verbalisée effectivement dans une majeure partie des cas.

6.4.1.4. Nouvelle « *Whoever Was Using This Bed* »

Nous poursuivons l'analyse de prédicats d'action avec cet extrait tiré de la nouvelle « *Whoever Was Using This Bed* » de Raymond Carver. En pleine nuit, une femme, ivre, passe un appel téléphonique à Iris et son mari, le narrateur à la première personne. Elle demande à parler à Bud. Bien qu'ils lui disent que c'est une erreur, la femme rappelle. Le couple, énervé, n'arrive pas à se rendormir, donc Iris raconte le rêve qu'elle était en train de faire à son mari, une habitude qu'elle a prise depuis un certain temps :

(37)

“What the hell was that all about?” Iris says. [...]

“Some woman wanting *Bud*,” I say. I'm standing there in my pajamas, wanting to get into bed, but I can't. “She was drunk. *Move over, honey*. I took the phone off the hook.”

“She can't call again?”

“No,” I say. “**Why don't you move over** a little and give me some of those covers?”

She takes her pillow and puts it on the far side of the bed, against the headboard, scoots over, and then she leans back once more. She doesn't look sleepy. She

looks fully awake. I get into bed and take some covers. But the covers don't feel right. I don't have any sheet; all I have is blanket. I look down and see my feet sticking out. I turn onto my side, facing her, and bring my legs up so that my feet are under the blanket. We should make up the bed again. *I ought to suggest that.* But I'm thinking too, that if we kill the light now, this minute, we might be able to go right back to sleep.

"How about you turning off your light, honey?" *I say, as nice as I can.*

"Let's have a cigarette first," she says. "Then we'll go to sleep. Get us the cigarettes and the ashtray, **why don't you?** We'll have a cigarette."

"Let's go to sleep," I say. "Look at what time it is." The clock radio is right there beside the bed. Anyone can see it says three-thirty.

(547, c'est moi qui souligne et mets en italiques les trois énoncés)

Ces deux interro-négatives sont intéressantes : elles ne sont pas prises en charge par les mêmes locuteurs : la première est formulée par le mari, le narrateur, alors que pour la deuxième, c'est Iris qui parle. Pour ces deux interro-négatives, il n'est point question de rechercher les causes du non-comportement *not-move over* : aucune réponse, effective ou non, n'est exprimée en ce sens.

La première interro-négative "*Why don't you move over a little and give me some of those covers?*" fait écho à l'impératif du co-texte gauche, que nous avons mis en italiques : *Move over, honey*. Nous remarquons en effet le même prédicat *move over*. En l'absence de réponse et surtout de réaction de son interlocutrice, qui visiblement évite le sujet ou est trop concentrée sur l'appel téléphonique – "*She can't call again?*" – l'homme insiste, remplaçant l'impératif par l'interro-négative. Cette fois, l'interro-négative déclenche le mouvement d'Iris : *She takes her pillow and puts it on the far side of the bed, against the headboard, scoots over, and then she leans back once more*. Ainsi, si nous comparons les formes, nous remarquons que l'interro-négative a permis la validation de la relation prédicative < *you/move over* >, ce que n'a pas fait l'impératif, souvent vu comme trop frontal, mettant ainsi potentiellement en danger la situation de communication.

Nous avons, au demeurant, des marques de polémique dans l'extrait : l'homme n'a pas suffisamment de place pour pouvoir réintégrer le lit (*wanting to get into bed, but I can't*). De plus, l'absence de mouvement de sa femme en début d'extrait n'est pas imputable à une somnolence : nous lisons en effet qu'elle est bien réveillée *She doesn't look sleepy. She looks fully awake*. Il s'exprime le plus gentiment possible (*I say, as nice as I can*, souligné ci-dessus) fort probablement pour rendre optimales les conditions de réception du message par

son interlocutrice : en effet, elle est bien réveillée et nous lisons plus tôt dans la nouvelle qu'elle souhaite toujours discuter avec son mari la nuit, lui raconter ses rêves ou encore fumer une cigarette, alors qu'il souhaite éteindre la lumière : "*How about you turning off your light, honey?*" *I say, as nice as I can.*

De même, il aimerait suggérer de refaire le lit, mais n'ose pas : *I ought to suggest that*, une forme doublement marquée en termes de suggestion, non seulement par le prédicat même, mais aussi par la forme verbale périphrastique *ought to*, indiquant la suggestion, l'obligation morale²⁴³. Ce passage est intéressant en ce qu'il présente une anti-orientation par le biais du coordonnant *But* dans *But I'm thinking too*. Les prédicats *make up the bed* et *kill the light/go right back to sleep* sont opposés : si l'action *make up the bed* est validée, alors ils ne peuvent valider *kill the light and go right back to sleep*.

A l'instar de ces prédicats antithétiques, nous remarquons que l'interro-négative permet, une fois encore, d'introduire avec prudence un prédicat *move over* qui s'oppose à celui de la situation de communication : en effet, Iris est statique et sa position empêche son mari de se remettre au lit – *wanting to get into bed, but I can't*. Ainsi, l'interro-négative facilite encore l'introduction dans la conversation et l'acceptation par l'interlocuteur, d'un élément anti-orienté par rapport à la situation de communication, à fort potentiel polémique.

En ce qui concerne la deuxième occurrence, l'interro-négative suit une première partie de phrase à l'impératif *Get us the cigarettes and the ashtray* – qui est elle-même la suite de l'impératif *Let's have a cigarette first* donc nous ne pouvons nier que ce passage est fortement directif.

L'interro-négative *Why don't you?* semble ainsi avoir quasiment la même contribution disursive que le *tag will you?* Nous pourrions en effet avoir *Get us the cigarettes and the ashtray, will you?* qui est la forme polie, de registre courant, pour adresser un ordre à un interlocuteur. Notons qu'elle présente aussi, au demeurant, une forme élidée, comme le *tag* : *Why don't you?* en surface pour signifier *Why don't you get us the cigarettes and the ashtray?* Le prédicat est facilement récupérable en co-texte gauche. Devant l'absence de

²⁴³ Nous sommes consciente que la valeur d'obligation morale est moins prégnante en anglais américain qu'en anglais britannique.

mouvement de son mari, Iris propose l'interro-négative et se projette dans le futur immédiat avec l'auxiliaire modal *will* : *we'll go to sleep* et *we'll have a cigarette*. En effet, la réponse du mari est éloquente : *"Let's go to sleep," I say. "Look at what time it is." The clock radio is right there beside the bed. Anyone can see it says three-thirty*. Indéniablement, le prédicat introduit par l'interro-négative est anti-orienté : la locutrice souhaite fumer une cigarette alors que le mari souhaite se rendormir. Le contexte est très polémique. Les *desiderata* des instances communicantes sont opposés. Les points de vue divergent : la situation interlocutive est potentiellement conflictuelle. L'interro-négative est alors utilisée pour vaincre la contingence : elle permet d'une part de marquer la polémique, et de manière concomitante, de réduire cette même polémique qui caractérise l'élément anti-orienté par rapport, d'une part, au co-texte gauche et, par extension, à la situation plus globale de communication, d'autre part.

6.4.1.5. Nouvelle « *Put Yourself in my Shoes* »

Dans cette nouvelle, que nous avons déjà citée plus haut, Myers et sa femme Paula, se détendent après le travail. Après avoir pris un verre, Paula suggère à Myers d'aller rendre visite aux Morgans, dont ils ont gardé la maison pendant un an, alors qu'ils étaient partis vivre en Allemagne :

(38)

"I have an idea," she said. "**Why don't we stop and visit** the Morgans for a few minutes. We've never met them, for God's sake, and they've been back for months. We could just drop by and say hello, we're the Myerses. Besides, they sent us a card. They asked us to stop during the holidays. They *invited* us. I don't want to go home," she finally said and fished in her purse for a cigaret. (103)

Nous avons toujours affaire à un prédicat d'action ; en l'occurrence deux prédicats sont concernés par la forme interro-négative, ou un prédicat complexe pourrions-nous dire, dans la mesure où ils forment une unité, comme le montre le coordonnant *and* qui les relie : *stop and visit* dans *Why don't we stop and visit the Morgans for a few minutes*. C'est toujours

la valeur de suggestion qui prévaut : selon la locutrice, il serait bon de rendre visite aux Morgan. Nous pouvons alors paraphraser l'interro-négative à l'aide du modal *should* : *we should stop and visit the Morgans for a few minutes*. Elle exprime son point de vue et sollicite par la même occasion son interlocuteur afin de savoir ce qu'il en pense.

Ce qui est à nouveau frappant, à la lumière des interro-négatives précédentes, c'est le caractère logique de la validation des prédicats en question. En effet, tout le contexte va dans ce sens : pas moins de quatre bonnes raisons justifient la validation des prédicats *stop and visit*.

“We've never met them, for God's sake, and they've been back for months.”

“We could just drop by and say hello, we're the Myerses.”

“Besides, they sent us a card. They asked us to stop during the holidays. They invited us.”

“I don't want to go home.”

Selon la locutrice, il est logique de valider l'action *stop and visit the Morgans*. Nous notons enfin que cette interro-négative n'est pas ponctuée d'un point d'interrogation : elle semble ainsi imposer avec plus de force la suggestion : nous proposons alors l'expression de « suggestion appuyée ».

6.4.1.6. Nouvelle « *What Do You Do in San Francisco?* »

Dans cette nouvelle narrée à la première personne, le facteur Henry Robinson se souvient du temps où il faisait ses tournées quotidiennes pour distribuer le courrier. Un jour, distribue le courrier à un jeune home avec qui il a sympathisé :

(39)

Morning, I said, offering the letter.

He took it from me without a word and went absolutely pale. He tottered a minute and then started back to the house, holding the letter up to the light.

I called out, “She's no good, boy. I could tell that the minute I saw her. **Why don't you forget her? Why don't you go to work and forget her?** (91)

Ce passage nous propose deux interro-négatives qui se suivent, avec pour prédicats, respectivement dans la première *forget her* et dans la seconde *go to work and forget her*. Encore une fois, le caractère logique, voire évident entre le contexte et les prédicats des interro-négatives, est souligné via “*She’s no good, boy. I could tell that the minute I saw her*”. Ainsi, selon le locuteur-questionneur, l’interlocuteur doit l’oublier et se remettre au travail, la vie doit reprendre son cours. Nous pourrions paraphraser par *you should go to work and forget her*, plus précisément, c’est en travaillant, en s’occupant qu’il va l’oublier. En allant plus loin, nous pouvons rajouter explicitement la relation de cause, évidente ici : *Because she is no good, you should go to work and forget her*. Motivés, la suggestion, voire le conseil prodigué personnellement, sont ici aussi très appuyés, grâce notamment au contexte.

6.4.1.7. Nouvelle « *Bicycles, Muscles, Cigaretts* »

Cette nouvelle met en scène le couple Evan et Ann Hamilton (Evan vient d’arrêter de fumer : il trouve très difficile de résister à l’appel de la cigarette mais il tient bon, sa femme est si fière de lui) et leur fils, Roger. Tout allait bien jusqu’à ce qu’un des fils Miller, voisin, vienne réclamer la bicyclette de Gilbert, son frère, prêtée à Roger. Mme Miller demande à s’entretenir avec les enfants accompagnés de leurs parents : Roger s’y rend avec son père, Evan Hamilton, et Gary Berman, un autre garçon du quartier impliqué dans le prêt de la bicyclette, se rend aussi chez Mme Miller avec son père. Les garçons expliquent qu’ils ont ramené la bicyclette ; la mère décide alors de les laisser partir. Toutefois, la rencontre entre le père de Gary Berman et Evan Hamilton ne se passe pas bien. Les deux hommes en viennent même aux mains après l’extrait :

(40)

“I don’t know what to say,” the woman replied, following Hamilton through the living room. “I’ll talk to Gilbert’s father, he’s out of town now. We’ll see. It’s probably one of those things, finally, but I’ll talk to his father.”

Hamilton moved to one side so that the boys could pass ahead of him onto the porch, and from behind him he heard Gary Berman say, “He called me a jerk, Dad.”

“He did, did he?” Hamilton heard Berman say. “Well, he is the jerk, he looks like a jerk.”

Hamilton turned and said, “I think you’re seriously out of line here tonight, Mr. Berman. **Why don’t you get control of yourself?**”

“And I told you I think you should keep out of it!” Berman said.

“You get home, Roger,” Hamilton said, moistening his lips. “I mean it,” he said, “get going!” Roger and Kip moved out to the sidewalk. (153)

L’interro-négative est prise en charge par Hamilton qui s’adresse à Berman. Ce dernier répond : “*And I told you I think you should keep out of it!*”, un énoncé anaphorique qui fait référence au co-texte gauche et méta-discursif comme l’atteste le prédicat au prétérit *told*. En effet, page précédente, alors que les enfants expliquent le déroulement de l’après-midi, Berman s’adresse violemment aux enfants : “*Now if either of you know where this kid’s bicycle is, I advise you to start talking.*” (152) Hamilton commente alors : “*I think you’re getting out of line*” (152), et Berman de répondre : “*What?*” Berman said, his forehead darkening. “*And I think you’d do better to mind your own business.*” (152). Ainsi, “*you should keep out of it*” se veut l’écho direct de “*you’d do better to mind your own business.*”

En termes de réponse, nous voyons qu’encore une fois, il n’est nullement question de rechercher les causes d’un non-comportement, en l’occurrence *not-get control of oneself*. La réponse de Berman exprime un refus brutal de coopération : le conflit éclate. Le contexte est véritablement polémique ; les deux hommes se battent sur le pas de porte de la maison Miller :

They fell heavily onto the lawn. They rolled on the lawn, Hamilton wrestling Berman onto his back and coming down hard with his knees on the man’s biceps. He had Berman by the collar now and began to pound his head against the lawn while the woman creid, “God almighty, someone stop them! For God’s sake, someone call the police!” (153)

La ponctuation – les points d’exclamation du passage “*And I told you I think you should keep out of it!*” Berman said. “*You get home, Roger,*” Hamilton said, moistening his lips. “*I mean it,*” he said, “*get going!*” – atteste d’une certaine expressivité, tout comme le font les impératifs *you get home* et *get going!* Le prédicat en question *get control of oneself* est intéressant en ce qu’il est un *leitmotiv* de cette nouvelle, Evan ayant arrêté de fumer depuis

peu, il ne fait que “*get control of himself*”. Telle une obsession, il souhaite que Berman baisse le ton devant les enfants : en somme, que lui aussi, se contrôle.

Cette fois encore, l’interro-négative suggère, invite à adopter un certain comportement. La forme < *what about* + V-ING? > une fois encore ne serait pas suffisamment précise en ce qu’elle ne pointerait pas les sujets appropriés au prédicat. En effet, *What about getting control of yourself?* semble être une exception en ce que cet énoncé serait concevable uniquement grâce à la présence du pronom personnel réfléchi à la deuxième personne *yourself*, qui vise le sujet *you*. Tout autre prédicat à la forme non-finie en V-ING ne serait pas opératoire en ce qu’il inclurait l’ensemble des instances communicantes impliquées dans la situation. Ces dernières ne correspondent pas toutes au sujet du prédicat en question, *get control of oneself* : ici, Mr. Berman est le seul concerné.

Qui plus est, nous remarquons de manière plus flagrante que dans l’exemple précédent que le comportement souhaité est contraire au comportement adopté, constaté dans les faits. En effet, Berman est énervé, agressif envers les enfants et Hamilton lui propose de se calmer. En (35), le couple était statique, examinait les objets à vendre, ainsi l’homme invita les jeunes gens à danser sur sa pelouse. Il en était de même en (36) : la jeune femme en haut de son escalier, était immobile. En (37), Iris ne laissait pas suffisamment de place pour son mari dans le lit. Ici, face à la nervosité constatée, Hamilton invite au contrôle et à la maîtrise de soi : l’interro-négative permet-elle systématiquement d’introduire un contenu propositionnel anti-orienté par rapport au co-texte gauche ? A la lumière des deux exemples que nous venons d’analyser, il semble que la réponse soit positive.

Ainsi, l’interro-négative en *why* est tout autant argumentative que les précédentes en < ISN’T ? > ou < DON’T ?/DIDN’T ? > : elle porte en elle, par son anti-orientation, les marques de la polémique. Sa forme même, interro-négative, est la seule qui soit qui permette à la fois d’introduire un contenu polémique tout en maintenant des conditions de communication optimales. Nous continuons d’explorer ce domaine à la lumière de l’exemple suivant, récupéré grâce au concordancier *Wordsmith*.

6.4.1.8. *Ouverture aux grands classiques*

Nous continuons de mettre à l'épreuve nos hypothèses avec les occurrences extraites des grands classiques de la littérature anglo-saxonne. La première est une occurrence de la comédie *The Importance of Being Earnest* d'Oscar Wilde. Dans cet extrait, Jack et Algernon partagent un goûter :

(41)

Algernon. Jack, you are at the muffins again! I wish you wouldn't. There are only two left. [Takes them.] I told you I was particularly fond of muffins.

Jack. But I hate tea-cake.

Algernon. Why on earth then do you allow tea-cake to be served up for your guests? What ideas you have of hospitality!

Jack. Algernon! I have already told you to go. I don't want you here. **Why don't you go!**

Algernon. I haven't quite finished my tea yet! and there is still one muffin left. [Jack groans, and sinks into a chair. Algernon still continues eating.]

Cette interro-négative, par sa ponctuation, illustre à nouveau le propos de Maurice Vialard sur le mélange des paradigmes : nous avons ici affaire à une question exclamative, ou « énoncé exclamatif sous forme interrogative » (Vialard, 1989 : 11). Ce qui nous intéresse au premier chef, c'est le caractère sollicitateur de cette interro-négative : elle suggère fortement à Autrui de valider la relation prédicative < *you/go* >, d'où la proximité avec le mode impératif. Tel un impératif, l'interro-négative invite vivement à adopter un comportement. Nous pourrions avoir l'expression du point de vue : *I want you to go* ou encore *you'd better go* pour paraphrase. En français, nous pourrions avoir la traduction : « Et si tu y allais ? ».

De plus, l'anti-orientation est prégnante : le locuteur souhaite la validation de < *you/go* >, comme le montre le co-texte immédiat gauche *I have already told you to go. I don't want you here*, alors qu'en réalité, la relation est conflictuelle. L'adhésion n'est pas obtenue : *I haven't quite finished my tea yet! and there is still one muffin left*. Le conflit éclate ; la menace potentielle que constituait l'invitation au départ s'avère réelle. Même si l'interro-négative permet de faciliter la réception d'un propos mettant potentiellement en danger la relation de communication, elle ne garantit pas sa validation par l'interlocuteur.

L'exemple suivant est extrait de *The Adventures of Huckleberry Finn* de Mark Twain :

(42)

Her sister, Miss Watson, a tolerable slim old maid, with goggles on, had just come to live with her, and took a set at me now with a spelling-book. She worked me middling hard for about an hour, and then the widow made her ease up. I couldn't stood it much longer. Then for an hour it was deadly dull, and I was fidgety.

Miss Watson would say, "Don't put your feet up there, Huckleberry;" and "Don't scrunch up like that, Huckleberry--set up straight;" and pretty soon she would say, "Don't gap and stretch like that, Huckleberry--**why don't you try to behave?**" Then she told me all about the bad place, and I said I wished I was there. She got mad then, but I didn't mean no harm. All I wanted was to go somewheres; all I wanted was a change, I warn't particular. She said it was wicked to say what I said; said she wouldn't say it for the whole world; she was going to live so as to go to the good place. Well, I couldn't see no advantage in going where she was going, so I made up my mind I wouldn't try for it. But I never said so, because it would only make trouble, and wouldn't do no good.

Cet ouvrage se veut très réaliste ; c'est pourquoi le récit est oralisé, reflétant le langage familier de Huckleberry Finn – entre autres, non-respect des constructions verbales irrégulières *I couldn't stood it much longer*, *I warn't particular*, double négation *I didn't mean no harm*, *I couldn't see no advantage* et *wouldn't do no good*. Nous lisons l'interro-négative *why don't you try to behave?* prise en charge par Miss Watson. Cette question est adressée à Huckleberry Finn. Nous voyons à la lecture du passage qu'il reçoit très bien le message. En revanche, il décide – *I made up my mind* – de ne pas collaborer, de ne pas répondre à la sollicitation de Miss Watson : *Well, I couldn't see no advantage in going where she was going, so I made up my mind I wouldn't try for it*. Sa réponse, négative, n'est pas formulée expressément : *But I never said so, because it would only make trouble, and wouldn't do no good* mais elle est bien là, inscrite dans son comportement. Ce qui est intéressant, c'est qu'il fait une référence directe à l'interro-négative en répétant le prédicat de cette dernière : *try* dans *I wouldn't try for it*, le syntagme prépositionnel *for it* faisant référence au complément de *try* : *to behave*.

Comme précédemment, l'interro-négative introduit un prédicat anti-orienté par rapport au contexte de communication en place : nous lisons en effet dans le co-texte gauche immédiat les impératifs négatifs :

“Don't put your feet up there, Huckleberry”
“Don't scrunch up like that, Huckleberry--set up straight”
Et “Don't gap and stretch like that, Huckleberry.”

Pour que Miss Watson soit dans l'obligation d'adresser ces ordres à Huckleberry Finn, c'est qu'il adopte de tels comportements, que nous pourrions regrouper sous le prédicat *misbehave*, soit l'anti-thèse de *behave* en anglais, le prédicat de l'interro-négative. Pour référence, nous lisons dans *l'Oxford Advanced Learner's Dictionary* la définition de *behave* en tant que verbe intransitif :

2 [intransitive, transitive] to do things in a way that people think is correct or polite:
Will you kids just behave!
She doesn't know how to behave in public.
The children always behave for their father.
~ yourself: *I want you to behave yourselves while I'm away.*
Opp.: misbehave
(2010 : 124)

Enfin, le roman *Great Expectations* de Charles Dickens nous propose deux interro-négatives :

(43)

“He never lets a door or window be fastened at night.”
“Is he never robbed?”
“That's it!” returned Wemmick. “He says, and gives it out publicly, “I want to see the man who'll rob me.” Lord bless you, I have heard him, a hundred times, if I have heard him once, say to regular cracksmen in our front office, “You know where I live; now, no bolt is ever drawn there; **why don't you do a stroke of business with me?** Come; can't I tempt you?” Not a man of them, sir, would be bold enough to try it on, for love or money.”
“They dread him so much?” said I.
“Dread him,” said Wemmick. “I believe you they dread him. Not but what he's artful, even in his defiance of them. No silver, sir. Britannia metal, every spoon.”

En (43), plus qu'une invitation ou une suggestion, l'interro-négative permet d'exprimer un véritable défi, un défi lancé à un potentiel cambrioleur – *the man who'll rob me*. Ce défi est confirmé par l'impératif *Come*. De plus, cette interro-négative est suivie d'une part de cet impératif, lui-même suivi d'une autre interrogative : *can't I tempt you?* La dimension rhétorique du passage est forte, comme l'atteste l'interjection : *Lord bless you*.

En (44) ci-dessous ; le caractère anti-orienté de l'interro-négative est flagrant :

(44)

“Well, Pip, you know,” replied Joe, as if that were a little unreasonable, “you yourself see me put 'em in my 'at, and therefore you know as they are here.” With which he took them out, and gave them, not to Miss Havisham, but to me. I am afraid I was ashamed of the dear good fellow,--I know I was ashamed of him,--when I saw that Estella stood at the back of Miss Havisham's chair, and that her eyes laughed mischievously. I took the indentures out of his hand and gave them to Miss Havisham.

“You expected,” said Miss Havisham, as she looked them over, “no premium with the boy?”

“Joe!” I remonstrated, for he made no reply at all. “**Why don't you answer—**”

“Pip,” returned Joe, cutting me short as if he were hurt, “which I meantsay that were not a question requiring a answer betwixt yourself and me, and which you know the answer to be full well No. You know it to be No, Pip, and wherefore should I say it?”

Miss Havisham glanced at him as if she understood what he really was better than I had thought possible, seeing what he was there; and took up a little bag from the table beside her.

Nous ne connaissons pas la ponctuation finale de cette interro-négative, l'intervention suivante venant couper la parole au narrateur, Pip, à la première personne : “*Pip,*” returned Joe, cutting me short as if he were hurt. L'invitation à la réponse est très forte : elle est contrastive ; elle vient s'opposer à *he made no reply at all*, qui est une justification – *for* – du dire “*Joe!*” I remonstrated.

6.4.1.9. *Conclusion partielle*

A la lumière de l'examen que nous avons entrepris des formes en < *why don't you + P ?* >, nous proposons que cette interro-négative :

- Ne renseigne pas un contenu informationnel relatif à la recherche de causes, comme pourrait le faire penser le pronom interrogatif *why*.
- A la place, elle s'inscrit dans un projet argumentatif plus large et oriente l'interlocuteur vers un comportement adéquat à et pertinent pour la situation de communication, qu'il doit idéalement adopter.
- Au présent, cette interro-négative suggère, invite à une activité mais peut aller jusqu'à mettre au défi l'interlocuteur (43).
- Elle est enfin anti-orientée : elle contribue toujours à faciliter l'introduction d'une thématique pouvant potentiellement mener au conflit entre les instances. L'adhésion de l'interlocuteur au point de vue exprimé par le locuteur-questionneur est toujours recherchée mais pas toujours obtenue.

6.4.2. < *Why didn't you... ?* > : au passé, l'interro-négative exprime un reproche

Nous souhaitons poursuivre notre cheminement en nous interrogeant toutefois sur les différences entre la structure < *why don't you... ?* > et < *why didn't you... ?* >. Pour ce faire, nous allons examiner ces dernières interro-négatives, qui ont la même forme syntaxique mais qui ont un prédicat conjugué au prétérit, dans un premier temps sur le *BNCweb* pour l'aspect statistique du type de prédicat en jeu dans de telles structures, puis dans deux nouvelles de Raymond Carver et enfin, dans les grands classiques *via* le concordancier *Wordsmith*.

6.4.2.1. *Sur le BNCweb*

Pour cette étude, nous utilisons toujours le fichier de 416 occurrences correspondant à la structure *why + not/n't*, à la position +2 *Right*. Nous nous concentrons sur les interro-

négatives dont le prédicat est au temps du passé. Nous en importons une dizaine, exploitables pour notre propos.

A l'issue de l'analyse, nous remarquons tout d'abord le prédicat d'action par excellence, l'hyperonyme des prédicats : *do*.

“Now if one was missing, there'd be a report; ‘**Why didn't you do** this? Why didn't you lock someone up?’”

Et d'autres verbes d'actions : *leave, ring, write, ...*

“**Why didn't you leave** with your friend? You didn't have to ...”
Lorton said: ‘**Why didn't you ring** last night?’
“**Why didn't you write** to me, Fanny?”

Lorsque l'action est difficilement réalisable : *resuscitate somebody*, c'est alors le prédicat *try* qui prévaut. La tentative est renforcée par la locution adverbiale *at least*, marqueur d'action minimale, traduit en français par *au moins* :

It could have been very recent. **Why didn't you at least try** to resuscitate her, give her the kiss of life?

Enfin, une action particulière est sur-représentée : le prédicat *tell* avec cinq occurrences :

“It's as simple as that.” “**Why didn't you tell** me?” Ruth persisted.
“**Why didn't you tell** me this before?”
“**Why didn't you tell** the police when they called?”
“Oh, you already knew that! Well, **why didn't you tell me?**” asked Toby.
“Meaning to tell me? **Why didn't you tell me** straight away? How could you keep it?”

A l'issue de ce premier examen, nous remarquons de manière évidente que l'expression du reproche est omni-présente dans ces formes. Qui plus est, le reproche provient souvent d'une suite logique d'événements attendus : d'après la logique, l'interlocuteur aurait

dû adopter un autre comportement, réaliser une autre action, i.e. celle du prédicat de l'interrogative négative.

Nous souhaitons explorer plus avant cette piste et lançons, par conséquent, une autre recherche sur le *BNCweb*, celle de la structure assez productive à l'oral, plus familière et plus expressive également : *why the hell*²⁴⁴ + *not* à la position +2 *Right*. Nous obtenons finalement des résultats similaires, ce qui confirme notre hypothèse :

- Des actions :

“There was always a telephone. So **why the hell didn't he ring** her?”

“Goddess, boy! **Why the hell didn't you come** to me when you were so messed up?”

“**Why the hell didn't you bring** this up before now?” Miranda fumed

- Parfois difficilement réalisables, parce qu'elles ne se font pas – le pronom personnel sujet est, cette fois, une troisième personne du pluriel :

“**Why the hell didn't they sell** you to the Angels when they had the chance?”

Ou parce que le sujet n'est pas agent de l'action, ou ne contrôle pas la réalisation de l'action – le sujet est à la première personne *I* :

“**Why the hell didn't I die and be done** with it!”

“**Why the hell didn't I grow up and settle down** like normal girls, why did I go around with Jake?”

- Enfin les verbes de dire : *tell*, *say* et *ask*. Nous notons, au demeurant, une sur-représentation de pronoms à la deuxième personne *you* mais les autres, tels que ceux de la troisième personne singulier, ne sont pas pour autant exclus :

“**Then why the hell didn't you tell** me?”

“**Why the hell didn't you tell** me about Ryan?”

“**Why the hell didn't she tell** me?” “It was obviously something...”

“**Oh, you mean Spy House. Why the hell didn't you say** so?”

His voice changed to a snarl: “**Then why the hell didn't he say** so?”

“**Why the hell didn't you ask** me before?” he said, and went to sleep at once.

²⁴⁴ Nous avons également pensé à *Why on earth not ? / Why on earth don't you P ... ? / Why on earth didn't you P... ?* qui génèrent les mêmes occurrences mais qui sont relativement moins productives dans nos *corpora*.

Pour le premier regroupement, d'actions ci-dessus, le reproche prévaut et est accompagné d'incompréhension. Le co-texte est plus expressif, comme l'atteste l'interjection : *Goddess, boy!*

Pour le deuxième, où l'action n'est pas commandée par un sujet agent, c'est le souhait dans le passé, soit le regret qui est exprimé. Nous pourrions, en effet, paraphraser par *< I wish + P au pluperfect >*, respectivement :

I wish they had sold you...
I wish I had died...
I wish I had grown up and settled down...

Pour le troisième, le caractère logique de l'action souhaitée dans le passé ou regrettée ou illogique de l'action constatée est mis en exergue par *then* à deux reprises. En effet, l'adverbe convoque instamment le raisonnement logique qui aurait privilégié une autre conséquence que celle observée : celle du prédicat de l'interro-négative. Aussi le locuteur-questionneur signale-t-il à son interlocuteur son incompréhension face à une suite d'événements illogiques selon lui. Nous y reviendrons dans l'analyse des occurrences contextualisées.

6.4.2.2. Nouvelle « *Why, honey?* »

Cette nouvelle est intéressante, en ce que son titre, une interrogative en *why* suivi de l'interjection affectueuse *honey*, nous invite à penser que cette nouvelle aura une forte propension à l'interrogative ; donc des questionnements peuvent y être nombreux potentiellement.

En effet, nous y lisons deux interro-négatives : une première au prétérit, et la seconde au présent. Notons, au demeurant, que cette nouvelle fait partie des quelques unes qui ne comportent pas de guillemets, émanant sans doute d'une volonté de l'auteur de laisser les frontières floues entre les différents types de discours et le récit. La nouvelle a pour narratrice une mère de famille, qui s'adresse, sous forme de lettre, à un inconnu, à elle-même ? Elle raconte comment son fils, à l'adolescence, commence à emprunter le mauvais chemin :

(45)

When I did the laundry I found the stub from Hartley's in his pocket, it was for 28 dollars. He said 80. **Why didn't he just tell the truth?** I couldn't understand. I would ask him where did you go last night, honey? To the show he would answer. Then I would find out he went to the school dance or spent the evening riding around with somebody in a car. I would think what difference could it make, **why doesn't he just be truthful**, there is no reason to lie to his mother. (130)

Ces deux occurrences mettent en avant un prédicat, pour la première, du dire – *tell the truth* – et pour la seconde, de comportement normé, attendu – *be truthful*. Donc cela confirme les hypothèses émises lors de l'analyse statistique *BNCweb*. Nous soulignons l'agrammaticalité de la deuxième occurrence : elle est d'une part précédée d'une interrogative indirecte pour laquelle l'inversion S-V est conservée, à la manière des interrogatives directes. D'autre part, nous devrions lire *why isn't he just truthful* puisque *be* ne se conjugue pas à l'aide de l'auxiliaire *do*²⁴⁵. Cela nous évoque les questions pour lesquelles, après un début de phrase proposé, des incises sont insérées, qui font que le début de phrase ne correspond plus à une syntaxe appropriée au prédicat de la fin de phrase. Mais nous ne lisons pas de pause ou d'incise. L'auteur a-t-il souhaité renforcer le lien formel, textuel, entre l'adverbe *just* et le prédicat *be truthful* en ne les séparant pas ?

Toujours est-il que le contexte souligne l'incompréhension du locuteur-questionneur face à la non-validation de respectivement *tell the truth* et *be truthful*. Au demeurant, ces deux prédicats comprennent le lexème *truth*, qui est la racine de l'adjectif *truthful*. Le sémantisme de vérité que véhicule *truth* fait correspondre ces énoncés à ceux dont nous avons dit qu'ils mettent en avant un comportement attendu, normé. Tel est le cas pour tout ce qui a trait à la vérité, toujours visée et valorisée culturellement. Cela nous évoque incontestablement les maximes de vérité de H. P. Grice mentionnées *supra*. Le co-texte immédiat droit de la première occurrence corrobore cette incompréhension : *I couldn't understand*. De même, nous lisons *there is no reason to lie to his mother* après *why doesn't he just be truthful*. Nous pouvons donc paraphraser, à la lumière de P. Larrivée et E. Moline, en : « selon moi, il n'y a pas de raisons de ne pas *be truthful* ».

²⁴⁵ Notons que cet usage de *be*, en tant que verbe lexical ayant une conjugaison « normale », i.e. se conjuguant à l'aide de l'auxiliaire *do*, n'est pas sans rappeler la variété linguistique de l'anglais parlée par les Afro-américains, *l'Ebonics*.

6.4.2.3. Nouvelle « *Are You a Doctor?* »

Nous continuons de mettre à l'épreuve ces hypothèses à la lumière des occurrences en contexte, tout d'abord celle de la nouvelle « *Are You a Doctor?* » déjà citée précédemment. Pour rappel, Arnold Breit se rend chez une inconnue, Clara Holt, après un mystérieux appel téléphonique, curieux d'en savoir plus sur la jeune femme. Cette dernière vient de rentrer chez elle : Breit discute avec la fille de Clara, Cheryl.

(46)

“Are you a doctor?” she asked.

“No,” he said, startled. “No, I am not.”

“Cheryl is sick, you see. I’ve been out buying things. **Why didn’t you take the man’s coat?**” she said, turning to the child. “Please forgive her. We’re not used to company.”

“I can’t stay,” he said. “I really shouldn’t have come.” (29)

Dans cette occurrence, Clara s'adresse tout d'abord à Arnold, pour ce qui est du début de son intervention : *Cheryl is sick, you see. I've been out buying things*. Cheryl est objet de discours, celle dont on parle, soit le thème de l'intervention. En revanche, la suite, soit l'interro-négative, est adressée à sa fille, comme le signale le geste : *she said, turning to the child*. Elle lui fait le reproche de ne pas avoir proposé à Arnold de le débarrasser de son manteau. Encore une fois, en termes de dynamique question-réponse, aucune raison n'est apportée de la part de la jeune l'interlocutrice pour justifier non-P, *not-take the man's coat*.

Donc cette question n'a pas pour fonction d'élucider des raisons à un *non-comportement* comme le faisait la forme en *why + not* en position +3 *Right*, mais plutôt d'adresser un reproche, qui serait paraphrasable à l'aide du modal *should* suivi d'un infinitif parfait : *you should have taken the man's coat*. Tout comme les interro-négatives en < *why + not* en position +2 *Right* > au présent, cette occurrence s'inscrit sur un fond de norme, d'usages, de règles de politesse et de bienséance. *Take the man's coat* a potentiellement pu faire partie de recommandations faites au préalable à la jeune fille pour préparer la venue d'Arnold. Ces règles de politesse n'étant pas respectées, Clara avance l'excuse qu'elles ne sont pas accoutumées à avoir de la visite : *We're not used to company*.

Ce qui semble subsister et qui est très intéressant, c'est qu'au final, certes un reproche est adressé à la jeune fille, mais ce reproche n'a-t-il pas pour raison d'être, la volonté de Clara de démontrer à Arnold qu'elle essaie d'éduquer au mieux sa fille ? En effet, dans le passage, la petite fille occupe une place importante uniquement lors du dialogue avec Breit. Dès que la mère arrive, Cheryl n'existe plus ; elle ne s'exprime même plus. L'attention est portée à Breit et à lui seul ; ce qui semble compter aux yeux de Clara, c'est la perception de Breit de la situation et son interprétation du discours de Clara. L'objet de cette nouvelle étant le mystérieux intérêt de Clara pour Breit, nous pensons que l'interro-négative ici n'est justifiée que pour sa contribution au projet plus général – de séduction ? – de Clara : elle s'inscrit sur un fond argumentatif, d'arrière-plan ou *avant-plan* argumentatif tel que nous l'avons proposé, de norme, de règles de politesse et d'événements attendus.

6.4.2.4. *Ouverture aux grands classiques*

Nous rencontrons deux occurrences dans *The Adventures of Huckleberry Finn* :

(47)

I opened my eyes and looked around, trying to make out where I was. It was after sun-up, and I had been sound asleep. Pap was standing over me looking sour and sick, too. He says: "What you doin' with this gun?" I judged he didn't know nothing about what he had been doing, so I says:

"Somebody tried to get in, so I was laying for him."

"Why didn't you roust me out?"

"Well, I tried to, but I couldn't; I couldn't budge you."

"Well, all right. Don't stand there palavering all day, but out with you and see if there's a fish on the lines for breakfast. I'll be along in a minute."

L'occurrence présente aussi un prédicat d'action. Nous lisons dans *l'Oxford Advanced Learner's Dictionary to roust (NAme): to disturb somebody or make them move from a place* (2010 : 1336). Le reproche est encore exprimé par cette occurrence : nous pourrions paraphraser par *you should have rousted me out*.

Dans l'occurrence ci-dessous, ce sont deux prédicats qui sont dans l'interro-négative, le premier d'action *come out* et de second du dire *say* :

(48)

They stopped pulling. It warn't but a mighty little ways to the raft now. One says: "Boy, that's a lie. What IS the matter with your pap? Answer up square now, and it'll be the better for you."

"I will, sir, I will, honest--but don't leave us, please. It's the--the--Gentlemen, if you'll only pull ahead, and let me heave you the headline, you won't have to come a-near the raft--please do."

"Set her back, John, set her back!" says one. They backed water. "Keep away, boy--keep to looard. Confound it, I just expect the wind has blowed it to us. Your pap's got the small-pox, and you know it precious well. **Why didn't you come out and say so?** Do you want to spread it all over?"

"Well," says I, a-blubbering, "I've told everybody before, and they just went away and left us."

Le reproche peut à nouveau être paraphrasé par *you should have come out and said so*.

Ce qui est intéressant en (47) et (48), c'est que les actions étaient visées dans les deux cas par l'interlocuteur. Dans un cas, l'action a pu être réalisée : (48) "*I've told everybody before, and they just went away and left us.*" mais pas dans l'autre : (47) "*Well, I tried to, but I couldn't*".

Enfin, dans *Great Expectations*, nous lisons deux occurrences intéressantes, illustrant notre propos :

(49)

I derived from this, that Joe's education, like Steam, was yet in its infancy. Pursuing the subject, I inquired,--

"Didn't you ever go to school, Joe, when you were as little as me?"

"No, Pip."

"**Why didn't you ever go to school,** Joe, when you were as little as me?"

"Well, Pip," said Joe, taking up the poker, and settling himself to his usual occupation when he was thoughtful, of slowly raking the fire between the lower bars; "I'll tell you. My father, Pip, he were given to drink, and when he were overtook with drink, he hammered away at my mother, most onmerciful. It were a'most the only hammering he did, indeed, 'xcepting at myself. And he hammered

at me with a wigor only to be equalled by the wigor with which he didn't hammer at his anwil.--You're a listening and understanding, Pip?"
"Yes, Joe."

Cet échange a lieu entre Pip, le narrateur à la première personne, et Joe. Cette interro-négative met en avant le fond de norme : en effet, quiconque est censé aller à l'école. L'étonnement est marqué par l'adverbe *ever* : souvent traduit par « jamais », il signifie ici « même pas pendant une toute petite période ». Notons que cette occurrence vient renforcer l'interro-négative précédente "*Didn't you ever go to school, Joe, when you were as little as me?*" pour laquelle une réponse négative a été proposée par Joe : "*No, Pip.*" Ainsi, devant l'étonnement et l'incompréhension, il est normal que Joe fournisse une explication. Nous lisons *he is thoughtful* puis :

"I'll tell you. My father, Pip, he were given to drink, and when he were overtook with drink, he hammered away at my mother, most onmerciful. It were a'most the only hammering he did, indeed, 'xcepting at myself. And he hammered at me with a wigor only to be equalled by the wigor with which he didn't hammer at his anwil."

La fin du passage est tout aussi pertinente : nous voyons que Joe apporte la plus grande attention à son interlocuteur Pip, à sa réception et son interprétation du message. La fin de l'extrait est méta-discursive, il semble important pour le locuteur de s'assurer que son interlocuteur a bien compris le message :

"You're a listening and understanding, Pip?"
"Yes, Joe."

Dans l'occurrence (50) ci-après, la conséquence logique, ou illogique, suivant que l'on considère respectivement le prédicat P, ou non-P de l'interro-négative, est soulignée *via* le marqueur *Then*, comme vu précédemment avec les occurrences extraites du *BNCweb* :

(50)

He stood with his head on one side and himself on one side, in a bullying, interrogative manner, and he threw his forefinger at Mr. Wopsle,--as it were to mark him out--before biting it again.
"Now!" said he. "Do you know it, or don't you know it?"
"Certainly I know it," replied Mr. Wopsle.

“Certainly you know it. **Then why didn't you say so at first?** Now, I'll ask you another question,”--taking possession of Mr. Wopsle, as if he had a right to him,--“do you know that none of these witnesses have yet been cross-examined?”

Mr. Wopsle was beginning, “I can only say—” when the stranger stopped him. “What? You won't answer the question, yes or no? Now, I'll try you again.” Throwing his finger at him again. “Attend to me. Are you aware, or are you not aware, that none of these witnesses have yet been cross-examined? Come, I only want one word from you. Yes, or no?”

Mr. Wopsle hesitated, and we all began to conceive rather a poor opinion of him.

Le reproche est à nouveau marqué par cette interro-négative : Mr. Wopsle aurait dû le dire dès le début. La paraphrase suivante est opératoire : *Then you should have said so at first.*

6.5. Conclusion du chapitre 6

Nous avons commencé notre examen des interro-négatives par la structure < *why not?* >, avec ou sans BV/SN, et avons émis des hypothèses sur son apport discursif. L'analyse a révélé que < *Why not?* > indique principalement l'absence d'obstacles à la validation de la relation prédicative. L'interro-négative invite à une activité quand elle est suivie d'un complément alors qu'elle se fait plutôt réponse, plus ou moins enthousiaste, en l'absence de ce dernier. Elle est utilisée tout autant dans les contextes polémiques que non polémiques. Tout en étant marqueur de polémique, elle tend à la réduire en optimisant les conditions de communication.

Avec les interro-négatives en < *why don't you... ?* >, les contextes se révèlent particulièrement argumentatifs, mettant en place des stratégies de démonstration et d'étayage de point de vue. En effet, pour chaque occurrence, il s'avère que le point de vue du locuteur-questionneur remet en cause un raisonnement logique sous-jacent à l'événement, tel qu'il s'est déroulé. En effet, ce qui est dit par l'utilisation de l'interro-négative, c'est que selon la logique, c'est le prédicat P de l'interro-négative qui est attendu, qui doit être validé. Si en réalité *not-P* a été validé, il en résulte alors l'incompréhension du locuteur-questionneur : la validation de prédicat P était, elle, fondée, attendue car répondant à une logique, à la norme.

En somme, l'interro-négative en *not-P* met en exergue le caractère illogique, anormal de l'événement décrit dans l'interro-négative.

Lorsque *not* porte directement sur le prédicat, et non sur l'énoncé global, soit quand il est en position +3 *Right*, le locuteur questionne les raisons pour lesquelles – *via* le sémantisme du mot interrogatif *why* – ce n'est pas – *not* – le prédicat P attendu selon la logique, qui a été validé. Il est possible, dans ces structures, de lire une réponse effective, introduite par *because* ou tout autre marqueur de cause. Nous notons ainsi un fort poids sémantique d'une part du mot interrogatif *why* et de l'autre, l'événement présupposé, attendu selon la logique, le bon sens ou la norme, soit du prédicat P. Il en résulte alors l'incompréhension du locuteur-questionneur car cela ne correspond pas aux attentes, ou du moins, à l'événement anticipé.

Il en est de même en ce qui concerne les interro-négatives en *why* au passé < *why didn't...?* >. Elles ont mis en avant l'événement attendu par le biais de l'expression du reproche exprimé par le locuteur-questionneur à l'interlocuteur. En effet, c'était P qui était attendu selon la norme, ou la logique, en fonction de la situation. L'interro-négative au passé est toujours aussi ancrée dans un dessein argumentatif plus large mettant en exergue le contraste entre la situation actualisée et celle, idéalisée, anticipée.

Ce caractère anticipatif est d'ailleurs très productif dans la littérature, notamment chez Rossari et Razgoulieva (2004). Les auteures envisagent un processus raisonné et logique de déduction. En fonction de multiples paramètres comme l'expérience commune du discours, la connaissance de l'interlocuteur, le locuteur anticipe la réaction de l'interlocuteur, entre autres, le locuteur communique alors, à travers son discours, l'image qu'il se fait de l'état de connaissances de son destinataire. La démarche est à la fois anaphorique : elle s'appuie sur le déjà-là discursif, et déductive, guidée logiquement par l'expérience linguistique du discours. En fonction de cette expérience partagée d'interlocution, le locuteur en déduit que son interlocuteur est de tel ou tel avis, adhère à tel ou tel point de vue.

P. Larrivée et E. Moline (2009) ont eux aussi, au demeurant, démontré que l'attente faisait partie intégrante du processus de communication. Elle se manifeste tant du côté de l'émission de message, du locuteur, que de la réception de message par l'interlocuteur. Il est avancé dans l'article auquel nous avons déjà fait référence *supra*, que ce dernier co-construit

le message : à tout moment et pendant l'émission du message du locuteur, l'interlocuteur est en effet en constante projection, anticipation du syntagme suivant, de la fin de phrase par exemple... A chaque nouvelle entité posée en discours, il oriente ou réoriente sa réflexion, inconsciemment, vers les nouveaux possibles. C'est un processus actif et dynamique. Aussi rejetons-nous totalement la conception qui pose le locuteur comme émetteur actif, et l'interlocuteur comme récepteur passif.

Une question subsiste toutefois : est-ce réellement une anticipation par déduction, soit relevant du domaine logique, ou un souhait, une volonté de voir une relation être validée ? Nous pensons que c'est en cet aspect que le point suivant, i.e. les interro-négatives sous forme de *tag* négatif, fait basculer l'interrogation non seulement vers le domaine argumentatif comme nous avons déjà pu le constater, mais aussi vers une consolidation de la relation interlocutive.

7. Les interro-négatives sous forme de *question-tags*

Pour clore notre panorama des formes interro-négatives de l'anglais, nous souhaiterions aborder celles sous forme de *question-tags*. Ces dernières sont très productives en anglais, voire typiques du discours en langue anglaise. En effet, quel apprenant de l'anglais ne se souvient pas de ces “*isn't it?*” abordés dès le début de l'apprentissage de l'anglais ?

Ainsi, nous allons examiner en priorité les formes : < assertion + *question-tag* > pour lesquelles ce dernier membre, la *question-tag*, est négatif. Ce chapitre se veut l'examen des *tags* que nous avons rencontrés dans notre corpus ; il n'a aucune prétention à l'exhaustivité, les *question-tags* étant très complexes, elles pourraient faire l'objet de recherches à elles seules²⁴⁶. Nous nous proposons d'examiner ici ces formes à la lumière des remarques faites *supra* en termes d'argumentation et de relation entre les instances communicantes.

Après avoir évoqué les *tags* sans changement de polarité, nous nous concentrerons sur ceux qui présentent un changement de polarité entre les deux membres, soit entre l'assertion et la *question-tag*. Nous nous questionnerons, au demeurant, sur la relation qu'entretient le *tag* avec la modalité, entre autres. Avant cet examen d'occurrences de notre corpus, nous nous devons de faire état de la littérature traitant les *question-tags*.

7.1. Tags et polarité : description formelle

Dans une référence relativement récente, *Construire l'énoncé en anglais : voix, négation, exclamation, interrogation* de Jean Albrespit (2011), déjà citée *supra*, il est tout d'abord rappelé à quel point les *question-tags* partagent les traits des interro-négatives en ce qu'elles sont des « demandes de confirmation d'une assertion » (134). En effet, le chercheur

²⁴⁶ Nous apprenons grâce au moteur de recherche *Google Scholar* qu'une thèse de doctorat a été rédigée par B. Guillaume en 2003. Elle s'intitule « Approche énonciative des *question-tags* en anglais contemporain : étude d'un corpus écrit et oral ».

rappelle tout d'abord, à propos de l'interro-négative, que : « la question ne correspond pas à une demande d'information neutre, [elle] devient une demande de confirmation » (134).

Et l'auteur de rajouter : « elle n'est pas une demande d'opérer un choix, sans préjuger de la réponse, ce que fait une question classique » (134).

Ensuite, l'auteur propose une classification des *tags*. Tout d'abord, il classe le *tag* parmi les « questions fermées » (133), soit des questions non introduites par des mots interrogatifs. Pour rappel, le *tag* est constitué de deux membres : la première partie est une assertion, négative ou positive, et la seconde réutilise l'auxiliaire de l'assertion de manière anaphorique, pour faire écho au prédicat de la première partie de l'énoncé. Une des réponses attendues à la suite de ces questions est soit positive : < (Yes +) S + AUX >, soit négative : <(No +) S + AUX +not²⁴⁷ > .

Les *tags* sont ensuite sous-catégorisés formellement, en fonction de leur polarité, négative ou positive.

- D'un côté, nous avons les *tags* à changement de polarité par rapport à l'assertion, positive ou négative, précédant le *tag* : ces *tags* sont appelés *checking-tags*. Leur courbe intonative est descendante.
- De l'autre, ceux qui ont la même polarité, positive ou négative dans les deux énoncés : ce sont les *copy-tags*. Leur courbe intonative est ascendante.

Notons que certains *tags* n'utilisent pas l'auxiliaire de l'assertion, ils sont alors appelés « *tags* invariables ». Effectivement, pour ces cas, quelles que soient les formes verbales utilisées, le *tag* ne varie pas. Il est ainsi toujours grammatical : il n'est nul besoin de prêter attention à la forme verbale de l'assertion pour produire le *tag*, comme dans les cas de *tags* variables.

J. Albrespit établit une liste des *tags* invariables les plus courants : *right?*, *then?* *no?* *yes?* *OK?* *huh?* (2011 : 135). En ce qui concerne le premier, *right*, que nous évoquons en fin de chapitre, Gérard Moignet (1966) a dit que, de par son sémantisme même, *right* est orienté vers le positif. Pour le dernier, *huh*, J. Albrespit signale qu'il est propre à la variété d'anglais américain (135).

²⁴⁷ Il n'est pas obligatoire de commencer l'énoncé par *Yes* ou *No*, d'où les parenthèses encadrant ces adverbes.

Nous lisons que ces *tags* invariables sont principalement des *tags* dits « de vérification », d'où l'expression ci-dessus « *checking-tag* », de l'anglais *to check* = vérifier. Le *tag* a alors pour fonction de reprendre l'assertion du premier énoncé – en cela il est anaphorique – et permet au locuteur de demander confirmation à son interlocuteur.

Par « demande de confirmation », le linguiste entend « une demande adressée au co-énonciateur de valider un choix déjà fait » (135) par le premier locuteur, celui de l'assertion du premier énoncé.

7.1.1. *Tags sans changement de polarité : copy-tags.*

Notre corpus ne nous propose pas d'occurrences de *copy-tag*. En revanche, nous lisons un *checking-tag* *He's a beauty, isn't he?* extrait de *The Adventures of Sherlock Holmes*. Le *copy-tag* correspondant serait alors *He's a beauty, is he?* Le verbe *copy* est justifié dans la mesure où la polarité du premier énoncé *He's a beauty*, en l'occurrence une polarité positive, est littéralement « copiée » par le second énoncé, lui aussi à polarité positive, *is he?* L'inversion Sujet-Verbe caractérise la structure interrogative.

Il est dit du *copy-tag* que : « soit il demande confirmation, soit il peut prendre une valeur modale : il n'y a pas alors demande de confirmation. Il exprime une réprobation, un défi lancé au co-énonciateur » (Albrespit, 2011 : 136). Sa courbe intonative ascendante révèle une vraie question, une demande d'opinion, tout comme le fait une question fortement modalisée, que l'intonation marque particulièrement bien (l'expressivité peut alors correspondre à l'incrédulité, la surprise ou à l'étonnement, entre autres).

Dans cette sous-catégorie de *tags*, ne seront pertinents pour nous qui examinons les interro-négatives, que les *tags* négatifs, donc les combinaisons de même polarité, toutes deux négatives, soit < assertion négative, *tag* négatif? >. Il s'avère que les différents *corpora* utilisés – *BNCweb*, nouvelles de Carver ou classiques de la littérature *via Wordsmith* – n'en ont pas proposé. Si tel avait été le cas, nous aurions aussi considéré les combinaisons positives, < assertion positive, *tag* positif? > pour leur intérêt, à titre de comparaison.

Il est intéressant de noter les nombreuses occurrences du verbe « défier » lorsqu'il s'agit de décrire les *tags*. Examinons ce terme qui semble mettre au jour de véritables enjeux. Les définitions les plus fréquentes du verbe « défier » sont les suivantes :

- 1) « Provoquer au combat, à la lutte.
- 2) Inciter quelqu'un, par la provocation, à faire quelque chose, en prétendant qu'il en est incapable. C'est cette deuxième définition que nous retenons, avec l'intérêt que nous portons à la locution négative *not*, représentée ici par le préfixe *in-* de l'adjectif « incapable²⁴⁸ ».

Côté anglophone, nous lisons fréquemment l'adjectif *challenging* à cet égard. Chez J. Heritage, par exemple, déjà cité *supra*, nous lisons :

“The negative interrogative is argumentative or **challenging** in that it is designed to favor a response from the interviewee which contrasts with their earlier statements or actions, while not permitting them to do so without acknowledging inconsistency.” (2002 : 1439, c'est moi qui souligne)

Ou encore :

“In short, an argumentative **challenge** to the interviewee is clearly apparent in most of these data.” (2002 : 1439, c'est moi qui souligne)

Il est intéressant, au demeurant, de voir que le défi – *challenge* – est systématiquement associé au domaine argumentatif.

Ainsi, nous justifions la pertinence du choix de ce mot en proposant que la norme veut, en termes de communication, qu'un locuteur, par défaut – c'est notre postulat – recherche l'adhésion de son interlocuteur. Quiconque préfère, en effet, recevoir l'approbation de son interlocuteur plutôt que sa réprobation. Donc, si un locuteur propose à son interlocuteur de valider le contraire de l'assertion souhaitée, ou d'invalider l'assertion proposée par le premier locuteur, qui s'avère correspondre à son point de vue, cela représente pour lui, un défi, ou la mise en danger de la relation d'interlocution qui unit les deux instances communicantes, une menace de la communication en elle-même. La notion de défi révèle

²⁴⁸ Entrée « défier » dans P. Merlet (éd.), *Le Petit Larousse*, Paris : Larousse, 2006, p.339.

alors ce que la communication effective met en jeu : une relation intersubjective qui, à tout moment, peut faire basculer un succès de communication vers son échec, souvent dû à un niveau de contingence élevé.

Si nous faisons un bref état des lieux des possibilités de réponse effective de l'interlocuteur, elles sont au nombre de quatre :

- Si le point de vue est tranché, l'interlocuteur peut être en accord ou en désaccord avec le locuteur.
- Il peut aussi avoir un avis mitigé
- Ou encore ne pas exprimer de réponse. Notons que l'absence de réponse peut soit manifester une absence d'opinion, soit résulter d'une opinion qui n'est pas exprimée. Dans tous les cas, nous ne pouvons nier que la possibilité de réponse existe. Libre à l'interlocuteur de saisir cette opportunité.

Dans cette perspective, le *tag*, à l'instar de toute demande d'opinion, semble être un marqueur qui, potentiellement, peut faire entrer dans la relation interlocutive, le désaccord. Cela nous évoque la « perche de désaccord tendue à l'interlocuteur » de J.-R. Lapaire et W. Rotgé dans *Linguistique et grammaire de l'anglais*²⁴⁹, une menace qui peut s'avérer fatale à la communication entre les locuteurs si le conflit s'installe, une menace d'autant plus prégnante dans les *tags* à changement de polarité.

7.1.2. Tags à changement de polarité : *checking-tags*.

Dans la lignée de l'exemple précédent, nous proposons pour illustration du *checking-tag* un exemple tiré de *The Adventures of Sherlock Holmes* : *He's a beauty, isn't he? said the inspector*. Nous voyons bien que la polarité est inversée entre les deux énoncés : le premier est une assertion positive, *He's a beauty*, alors que le second comprend l'auxiliaire de reprise sous forme négative, *isn't he?* Nous avons alors véritablement affaire à une interro-négative.

²⁴⁹ J.-R. Lapaire, W. Rotgé, *Linguistique et grammaire de l'anglais*, op. cit., p. 535.

J. Albrespit nous dit, qu'avec ce type de *tag* :

« L'énonciateur cherche l'assentiment ou l'accord du co-énonciateur, le défie en posant la valeur assertive contraire [d'où le changement de polarité du tag] et demande confirmation. Partant d'une assertion, il offre ainsi au co-énonciateur la possibilité de la remettre en question » (135).

L'auteur compare le *tag* aux « véritables questions » :

« En présence d'une véritable question [...] l'énonciateur a le choix de valider P ou non-P, qu'il juge être la bonne valeur, puis dans le tag, il donne l'occasion au co-énonciateur de revenir sur l'assertion pour éventuellement effectuer un changement de polarité » (136).

En effet, en ajoutant le *tag* négatif, soit la valeur assertive contraire, le locuteur propose à son interlocuteur d'asserter le contraire de ce qu'il vient de poser en discours, en l'occurrence, *He's a beauty*. La polarité négative du *tag*, soit la polarité inversée par rapport à l'assertion – positive – qui précède le *tag*, semble alors revêtir les traits d'un défi, en tout cas d'une proposition explicite de non-validation, matérialisée concrètement dans la particule négative suffixée à l'auxiliaire *isn't he?* Ce faisant, le locuteur offre la possibilité à son interlocuteur d'invalider en retour, lors de son tour de parole, l'assertion *He's a beauty* proposée par le locuteur-questionneur. Comme nous avons pu le voir, l'adhésion de l'interlocuteur est toujours visée, donc nous suggérons que la réponse attendue, en dépit de cette marque négative défiant l'interlocuteur, est généralement une confirmation de l'assertion *He's a beauty*.

D'un point de vue plus strictement intersubjectif, J. Albrespit fait référence à A. Gauthier : « avec un tag, le repérage énonciatif est orienté sur la relation inter-sujets²⁵⁰ ». Nous adhérons pleinement à cette vision du marqueur et allons plus loin en ajoutant que, selon nous, le *tag* n'a d'autre raison d'être que de marquer la relation inter-sujets *via* la demande de confirmation auprès de l'interlocuteur. En quelque sorte, ce marqueur exhibe la relation intersubjective et apporte des précisions quant à la nature de cette dernière. Par exemple, le *tag* permet de marquer une stratégie communicationnelle, associative ou

²⁵⁰ A. Gauthier, *Opérations énonciatives et apprentissage d'une langue étrangère en milieu scolaire : l'anglais à des francophones*, Paris : Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, 1981, p. 288.

dissociative, qui unit le locuteur à son interlocuteur. Exprimer son accord ou son désaccord fait véritablement partie des composantes de la relation inter-sujets.

Tournons-nous à nouveau vers l'ouvrage des linguistes J.-R. Lapaire et W. Rotgé *Linguistique et grammaire de l'anglais* (2002). Dans cette référence, nous pouvons lire que le *tag* est composé de deux éléments, aux rôles bien distincts :

« La première relation < Sujet/Prédicat > sert à annoncer quelque chose (on dirait en anglais : *the main clause is a statement*); la seconde à **demander confirmation au co-énonciateur** de ce qui a été posé précédemment » (2002 : 551, déjà souligné dans le texte original).

Les linguistes reprennent ici l'argument de R. Quirk *et al.* (1985) développé dans *A Comprehensive Grammar of the English Language* : "*the tag invites confirmation of the statement*". En effet, un peu plus tôt dans l'ouvrage, ils ont posé :

« En règle générale, ils [les tags] s'apparentent à une demande de confirmation (littérale ou purement rhétorique) d'une prise de position qui vient juste d'être opérée sur la validation S/P ». (534)

A propos de cette demande de confirmation, ils ajoutent :

« Cette dernière [la demande de confirmation] suppose une attente, sincère ou feinte, de la part de l'énonciateur (on peut opposer *expectation* dans le *tag* à *assumption* dans la première proposition²⁵¹) ».

Nous remarquons, au demeurant, que le second segment est sous forme contractée, ou « abrégée, plus abstraite que le premier segment ». En effet, il n'y a aucun élément non connu dans le second segment : « tous les éléments inclus dans le *tag* sont connus, ce qui autorise la troncation du prédicat » (551).

Nous posons donc que le *tag* peut être analysé linguistiquement en termes anaphoriques et mémoriels. Tout comme les interro-négatives précédentes, la lumière

²⁵¹ J. -R. Lapaire, W. Rotgé, *Linguistique et grammaire de l'anglais*, *op. cit.*, p. 551.

Le terme *expectation* qu'ils emploient n'est pas sans rappeler la citation de John Heritage, à propos de l'orientation positive de la question négative mentionnée plus haut : "*reversing the polarity of this negatively formulated question conveys an expectation for a positive response*" (2002 : 1429).

qu'apporte le contexte est essentielle. Ces éléments, en particulier ceux provenant du co-texte gauche, soit ce qui a été posé au préalable en discours, sont cruciaux. N'ayant aucune valeur informationnelle, mais à la place une valeur polyphonique de reprise, d'écho du déjà-dit, du déjà-là argumentatif, nous en concluons que ce *tag* négatif relève plus de stratégies discursives qu'informationnelles, des stratégies que nous allons tenter de mettre au jour.

En termes d'expression de points de vue, les auteurs analysent le *tag* à polarité inversée de la manière suivante :

« L'énonciateur envisage que son partenaire puisse être de l'opinion inverse, c'est-à-dire que sa prise de position sur l'existence ou la non-existence du lien S/P soit contraire à la sienne [...]. Dans la majorité des cas, le tag n'est pas une véritable question, une sincère remise en question tournée vers le co-énonciateur. Ce dernier n'a donc pas à répondre, bien qu'il puisse saisir cette perche du désaccord qui lui est tendue. [...] L'obstacle qu'il feint de soulever existe. Le tag remue parfois les eaux dormantes du désaccord ». (535)

Le *tag* est-il une vraie question ? Si non, l'obligation de réponse a-t-elle toujours lieu d'être ? Ces points font débat dans la littérature.

De l'ensemble de ces citations se dégagent deux points importants.

Tout d'abord, la dialectique de question-réponse survient à nouveau, assez logiquement. En effet, il convient de garder à l'esprit que nous avons affaire, structurellement parlant, à une forme interrogative. Pour toute forme interrogative, il est dit que la relation prédicative est soumise à la validation, ou non-validation, de l'interlocuteur. Par ce biais, la relation est mise en doute, la validation suspendue, du moins provisoirement.

Ensuite, l'expression de l'accord ou du désaccord de l'interlocuteur par rapport à un discours déjà posé, en termes de polémique, est récurrente pour l'analyse des *tags*. Les remarques *supra* de Lapaire et Rotgé mettent au jour le rôle crucial que joue la négation au sein du *tag* négatif.

L'interro-négative, ce trait syntaxique complexe, double, en ce qu'il mêle interrogation et négation, permet alors au locuteur de :

- 1) soumettre à l'interlocuteur la validation de la relation prédicative, ce qu'il fait par l'intermédiaire de toute question que nous pourrions qualifier de positive ou « classique ».
- 2) proposer concrètement, matériellement, à son interlocuteur, à l'aide du *tag* négatif lui-même, soit la forme auxiliée à laquelle la négation a été affixée, la non-validation de la relation prédicative.

Aussi pouvons-nous voir poindre la possibilité d'une non-validation de la relation par l'interlocuteur ; cette dernière peut en tout cas être envisagée. Nous comprenons ainsi en quoi les linguistes développent l'argument d'une « possible expression du désaccord », une remarque déjà présente *supra* dans Albrespit (2011 : 136) : « dans le *tag*, il donne l'occasion au co-énonciateur de revenir sur l'assertion pour éventuellement effectuer un changement de polarité ». Au demeurant, une glose souvent utilisée dans la littérature pour le *tag* négatif est la suivante : « vous n'allez pas me contredire si je dis + prédicat P à l'affirmative », ce qui revient à demander à son interlocuteur de soutenir l'inverse de ce qui est posé en première relation prédicative, en *assumption* selon Lapaire et Rotgé. Cela nous évoque P. Larrivée et E. Moline et l'absence de raisons de ne pas dire l'énoncé. En d'autres termes, avec le *tag* négatif, le locuteur semble demander à l'interlocuteur s'il a connaissance d'un quelconque obstacle – de tout type : cognitif, matériel, etc. – à la validation de la relation prédicative qui, le cas échéant, l'amènerait à invalider – auxiliaire + *not* – ladite relation.

Ces citations s'avèrent particulièrement riches d'enseignements puisque tous les discours se rejoignent. A la lecture de ces extraits, il en ressort que l'expression du désaccord est possible, palpable ; la menace à la communication est bien réelle avec cette forme.

Nos différents *corpora* n'ont pas permis d'examiner des formes de *copy-tags* donc nous allons nous concentrer sur les *checking-tags*. Nous les examinerons à la lumière de l'hypothèse suivante : par la mise en discours du *tag* négatif, le locuteur semble proposer, textuellement, à son interlocuteur la non-validation (bien que cette dernière ne soit pas le

choix souhaité) et c'est cela qui permet, dans son acception matérielle aussi bien que morale²⁵², l'expression du désaccord de l'interlocuteur.

En effet, le locuteur, proposant de son propre chef la négation dans le *tag* négatif, témoigne de sa capacité mentale à recevoir en retour, même si celle-ci n'est pas souhaitée, la non-validation de la relation par son interlocuteur. L'interlocuteur se voit alors confier toute liberté d'opter pour la validation (P) ou non-validation de la relation prédicative (non-P). Puisqu'il sait qu'une non-validation est envisageable (car proposée par le locuteur-questionneur), et que cette dernière ne mettrait pas en péril la communication entre les deux instances, cette menace écartée grâce à des conditions de communication optimales, l'interlocuteur est libre de choisir tout autant non-P que P. Aussi garderons-nous à l'esprit l'hypothèse de mise au défi de l'interlocuteur, de valider la relation en question.

De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, nous sommes particulièrement sensible à l'argument « d'orientation du repérage énonciatif sur la relation inter-sujets » de Gauthier (1981 : 288), repris par J. Albrespit. En effet, l'intérêt linguistique du *tag* semble bien résider, entre autres, en sa contribution à la relation intersubjective, notamment en termes d'accord/désaccord. C'est à cet égard que nous proposons de classer le marqueur *tag* négatif parmi les marqueurs relationnels dont le but est de marquer expressément la relation qui unit les deux locuteurs dans l'échange interlocutif. Nous reconnaissons la légitimité des débats sur le statut des interro-négatives, mais au final, ce qui semble se dessiner et qui nous intéresse au plus haut point, c'est que le *tag* négatif soit profondément orienté vers Autrui, vers l'instance qui réceptionne le message, vers l'interlocuteur. Quelle que soit sa nature – « vraie » question ou question rhétorique, ou sa fonction – demande de confirmation, c'est ce rôle de réception du message qui semble conditionner toute construction de discours. Plus que tout autre marqueur, le *tag* négatif semble non seulement marquer la relation interlocutive, mais aussi réhabiliter le rôle de l'interlocuteur. Peut-être devrions-nous dire habiliter le rôle de cette instance, en ce qu'elle n'a jamais été véritablement sur le devant de la scène discursive.

Ce marqueur relationnel qu'est le *tag* négatif, révèle l'importance du rôle – selon nous, crucial – de l'interlocuteur à deux titres : d'une part, il contribue à exhiber la relation

²⁵² Nous pensons aux locutions synonymes suivantes : « donner les moyens de », « rendre possible quelque chose », que dans son acception morale, synonyme du verbe « autoriser » ou de la locution « donner la liberté de » in P. Merlet, *Le Petit Larousse*, *op. cit.*, p. 807.

inter-sujets par le caractère sollicitatif de l'interrogation. D'autre part, il est aussi un marqueur argumentatif. En effet, par la validation ou non-validation de la relation prédicative, l'interlocuteur exprime respectivement son accord ou son désaccord, deux notions qui, convoquant l'expression de points de vue, font passer le discours en question d'un cadre purement informatif à celui, polémique, de l'argumentation. Au sein de ce dernier cadre, des stratégies argumentatives sont potentiellement développées par les locuteurs. Concrètement, au moyen du *tag*, le locuteur-questionneur sollicite le point de vue de l'interlocuteur à propos de l'assertion préalablement posée. Cette intervention sous forme de *tag* donne alors à la situation d'interlocution une tournure foncièrement argumentative.

Il nous incombe à présent la tâche de mettre à l'épreuve cette hypothèse à la lumière de notre corpus. Entre autres, nous nous poserons les questions suivantes :

- Si le *tag* « peut remuer les eaux dormantes du désaccord », initie-t-il des séquences où l'interlocuteur exprime effectivement son désaccord²⁵³ ? Si oui, ces séquences sont-elle productives ?
- Est-il véritablement question de volonté de contradiction²⁵⁴, comme nous le suggère la paraphrase généralement avancée pour reformuler une *question-tag* ? Si oui, cette paraphrase est-elle toujours pertinente ?

Nous avons dit des structures interro-négatives étudiées *supra* qu'elles marquaient la polémique et, ce faisant, qu'elles tendaient à la réduire de manière concomitante, en optimisant les conditions de communication, *via* les conditions de réception du message.

Il convient aussi de se demander si le *tag* tend à réduire l'accord, en permettant aux opinions divergentes – aux « eaux dormantes du désaccord » – de s'exprimer, ou si la tendance est plutôt inverse, à savoir une réduction de la contingence par la mise en place de conditions optimales de communication. Que nous révèle le *tag* sur la situation d'interlocution, en termes non seulement d'émission mais aussi et surtout, de réception du message par l'interlocuteur, et par extension, sur la plus large relation interlocutive unissant les deux locuteurs ? Nous allons tenter de le mettre au jour à la lumière des occurrences

²⁵³ Nous pensons potentiellement aux énoncés suivants, en français : « puisque que tu l'évoques/abordes le sujet... », en anglais : *If that's what you want to talk about...Now you've mentioned it....*

²⁵⁴ Pour rappel : *vous n'allez pas me contredire si je dis + prédicat P à l'affirmative.*

d'interro-négatives sous forme < assertion positive + *tag* négatif ? > dans les nouvelles de Raymond Carver puis dans les extraits des Grands Classiques récupérés grâce au logiciel *Wordsmith*.

7.2. Les *question-tags* dans les nouvelles de Raymond Carver

Tout d'abord, tous les auxiliaires ne sont pas représentés : nous relevons principalement des occurrences d'auxiliaires modaux et de *be*, en tant que verbe lexical.

7.2.1. Nouvelle « *Are You a Doctor?* »

Cette nouvelle, à laquelle nous avons fait maintes fois référence, dû à ses nombreuses interro-négatives, sous diverses formes – *question-tags*, interro-négatives précédées ou non de mots interrogatifs – comprend deux occurrences de *tags* négatifs. Le titre lui-même est, au demeurant, sous forme interrogative : *Are you a doctor?* Nous nous concentrons, dans un premier temps, sur les deux séquences où le locuteur a recours aux *tags* de polarité inversée, soit le schéma < assertion positive + *tag* négatif >.

Cet extrait est situé en début de nouvelle, alors que les protagonistes échangent au téléphone. Ils ne se sont pas encore rencontrés :

(51)

“Arnold, I’m sorry to bother you again but you must come to my house tonight around nine or nine thirty. Can you do that for me, Arnold?”
His heart moved when he heard her use his name. “I couldn’t do that,” he said.
“Please Arnold,” she said. “It’s important or I wouldn’t be asking. I can’t leave the house tonight because Cheryl is sick with a cold and now I’m afraid for the boy.”

“And your husband?” He waited.
“I’m not married,” she said. “**You will come, won’t you?**”
“I can’t promise,” he said.
“I implore you to come,” she said and then quickly gave him the address and hung up. (27)

Quelques pages plus loin, la situation se répète : après avoir rendu visite à Clara Holt et partagé un thé, Arnold décide de rentrer chez lui.

“It’s late,” he said, letting go, turning away unsteadily. “You’ve been very gracious. But I must be leaving, Mrs Holt. Thank you for the tea.”
“**You will come again, won’t you, Arnold?**” she said.
He shook his head.
She followed him to the door, where he held out his hand. He could hear the television. He was sure the volume had been turned up. He remembered the other child then – the *boy*. Where was he?
He took his hand, raised it quickly to her lips.
“You mustn’t forget me, Arnold.”
“I won’t,” he said. “Clara, Clara Holt,” he said²⁵⁵.

Ces occurrences mettent toutes deux en jeu le prédicat *come* conjugué à l’aide de l’auxiliaire modal *will*. Le pronom personnel sujet utilisé est à la deuxième personne. La seule différence entre ces deux extraits réside en le vocatif, le prénom masculin de l’interlocuteur, *Arnold*, qui ponctue la deuxième interro-négative.

Nous notons, dans ces deux occurrences, qu’un contexte polémique encadre ces interventions. En effet, dans ces extraits, la démarche du personnage Clara Holt, est une démarche de persuasion : dans le premier extrait, elle tente de persuader Arnold de venir chez elle – ce qu’elle fait avec succès, puisqu’il lui rend visite – alors qu’ils ne se connaissent pas. Le *tag* négatif a-t-il contribué à ce succès ? Dans le deuxième extrait, elle souhaite qu’il revienne à nouveau, ce qu’il n’envisage pas, comme l’atteste sa gestuelle : *he shook his head*.

Nous remarquons donc que les souhaits des locuteurs sont antagonistes, mais en première occurrence, Clara a réussi à persuader²⁵⁶ Arnold. La communication entre les deux

²⁵⁵ Notons qu’il est assez fréquent dans ces nouvelles que les réponses aux questions soient transmises par le canal de communication non-verbal comme le geste. Cf. la fille de Clara secoue la tête pour répondre négativement à Arnold Breit dans le même passage. Ce deuxième extrait est situé p. 31.

²⁵⁶ Entrée « persuader », *Le Petit Larousse, op.cit.*, p.809 : « amener quelqu’un à croire, à faire, à vouloir quelque chose ».

personnages est donc véritablement teintée d'un enjeu : du point de vue de Clara, faire changer son interlocuteur d'avis, le faire adhérer à son point de vue à elle, afin qu'il lui rende visite, bien qu'il ne le souhaite pas de prime abord. Face à elle, Arnold Breit ne peut que résister aux deux tentatives de persuasion de son interlocutrice (il cède dans la première mais résiste dans la deuxième occurrence). Examinons à présent dans le détail ces deux passages.

7.2.1.1. Premier extrait : “*You will come, won't you?*” (p. 27)

Nous analysons, tout d'abord, cet extrait à la lumière des propositions de Lapaire et Rotgé. Nous confirmons, dans un premier temps, que nous avons affaire à une annonce, appelée *statement* ou *assumption* : “*you will come*” suivie d'une demande de confirmation – *expectation* – adressée à l'interlocuteur : *won't you?* Il y a bien changement de polarité : nous passons d'une polarité positive dans l'assertion à une polarité négative dans le *tag*. Ce tag permet, si nous reprenons les analyses, à l'interlocuteur de valider ou non, la relation prédicative < *you/come* > par l'intermédiaire du modal *will*.

En termes de points de vue, le locuteur-questionneur semble défier, au moyen du *tag* négatif, son interlocuteur de ne pas valider l'assertion souhaitée, ou *assumption* : *you will come*. Il y a bien une attente, sincère ici, de Clara : nous avons vu précédemment que tout locuteur cherche l'adhésion de son interlocuteur. Notons qu'une réponse est formulée immédiatement après la question : *I can't promise*, après une première réponse négative, *I couldn't do that* formulée plus haut. Clara raccroche tout en restant dans l'expectative : elle ne sait pas si elle a réussi à persuader Arnold de venir, elle ne sait pas s'il va valider la relation prédicative < *you /come* >, face à l'absence de réponse tranchée.

La manipulation des énoncés fait partie du travail d'analyse du linguiste ; des paraphrases sont souvent proposées pour mettre au jour ce que peuvent cacher en structure profonde certains marqueurs. Nous avons déjà évoqué la glose « vous n'allez pas me contredire si je dis + P », en l'occurrence, *vous viendrez*. Est-elle opératoire ici ? S'agit-il ici véritablement de contradiction ?

Nous nous devons de garder à l'esprit pour cet extrait que le sémantisme de *will* entre en jeu. Auxiliaire de modalité II et IV selon A. Culioli, *will* véhicule des valeurs de renvoi à

l'avenir, de forte probabilité et de volonté²⁵⁷ très forte, de l'énonciateur, que la relation prédicative du *statement* soit validée, comme l'attestent les éléments suivants extraits du contexte droit, très fortement modalisés : "*I implore you to come.*" En scellant une relation prédicative à l'aide du modal *will*, l'énonciateur pose en discours – voire asserte par anticipation ? – une validation dans le proche avenir. L'assertion en *will* qui précède le *tag*, la projection qui précède la demande, correspond indéniablement, vu le contexte, à la validation souhaitée et envisagée dans le proche avenir par le locuteur-questionneur Clara. En d'autres termes, *you will come* est la projection de la configuration souhaitée par le locuteur. Concrètement, lui communiquant l'adresse et raccrochant immédiatement, Clara *implore* Breit de venir, lui force véritablement la main et le met devant le fait accompli ; il est alors obligé de venir, ce qu'il fait. D'où le succès de persuasion de Clara dans cette première occurrence.

Au final, avec ce *tag* négatif en *will*, *won't you?*, le locuteur semble à la fois exprimer son point de vue, et projeter ses intentions – par le biais de *will* – afin d'influencer le cours des choses, comme si le discours avait des conséquences sur les actions du monde extralinguistique. En effet, le *tag* semble permettre au locuteur d'influencer la réalisation de l'événement, en d'autres termes, d'orienter l'interlocuteur vers la validation souhaitée par le locuteur-questionneur. Ce dernier maximise ainsi les chances de validation de la relation prédicative par l'interlocuteur en forçant la validation de la relation.

Ainsi nous proposons l'hypothèse suivante : une fois un message construit et posé en discours par un locuteur, l'idée qu'il véhicule est verbalisée, elle prend forme et doit être prise en compte par l'interlocuteur, selon les lois de discours ou maximes de H. P. Grice évoquées *supra*. Tout message verbalisé modifie expressément l'expérience partagée de communication. L'assertion, ou *statement*, *you will come*, même si elle est suffixée, dans un deuxième temps, par l'interrogation du *tag* négatif, demeure une assertion, vu la linéarité qui caractérise la chaîne parlée. L'assertion est posée en discours et se doit d'être prise en compte par l'interlocuteur, car toute intervention, selon des lois de pertinence, modifie la donne en apportant son lot de données venant façonner et influencer l'échange entre les deux instances communicantes. C'est à cet égard que nous proposons que le *tag* négatif *won't you* semble influencer la réalisation des événements.

²⁵⁷ Au demeurant, les dernières volontés de quelqu'un se disent *a will*, un testament en anglais.

En anglais, ce phénomène est communément appelé “*wishful thinking*”²⁵⁸, une locution très utilisée dans le monde anglo-saxon. L’*Oxford Advanced Learner’s Dictionary* nous propose à l’entrée “*wishful thinking*” :

“The belief that something that you want to happen is happening or will happen, although this is actually not true or very unlikely.
I’ve got a feeling that Alex likes me, but that might just be wishful thinking.”
(OALD, 8th edition, 2010 : 1769).

En termes de contribution discursive d’un énoncé, un contenu posé par une assertion pose et impose *de facto* une idée, une réalité, dans le monde extra-linguistique, des données dont les locuteurs ne peuvent faire l’économie parce qu’elles sont pertinentes pour le propos. C’est en ce sens que l’assertion *you will come*, prise en charge par le locuteur-questionneur, semble contraindre l’interlocuteur, à faire correspondre la réalité du monde extra-linguistique au discours préalablement posé (en l’occurrence, le discours précède les faits, et non l’inverse). Si Lapaire et Rotgé proposent les deux termes *statement* or *assumption* pour cette première partie d’énoncé, la stratégie discursive du locuteur-questionneur nous fait préférer, en ce contexte, le terme de *statement* pour décrire le premier membre, précédant le *tag*. En effet, *statement* est défini dans le *Oxford Advanced Learner’s Dictionary* par : « *something that you say or write that gives you information or an opinion* » (1510), il est alors synonyme de *declaration*, alors que *assumption* est défini en ces termes : “*a belief or feeling that something is true or that something will happen, although there is no proof*” (79). L’aspect non fondé de tels éléments est mis en exergue dans cette dernière définition avec *although there is no proof*.

Le contexte est très fortement modalisé, de par la forte insistance de Clara. En effet, les marqueurs allant dans ce sens sont nombreux : “*Please*”, “*It’s important or I wouldn’t be asking*”, “*I implore you to come*”, ce dernier prédicat *implore* étant un des prédicats de modalité IV, « intersubjective », par excellence, en ce qu’il permet de demander à quelqu’un de faire quelque chose. Ainsi, le contexte nous invite à rejeter cette définition de *assumption* pour le bénéfice de *statement*.

²⁵⁸ Nous lisons quelquefois également l’expression « *positive thinking* » pour faire référence à ce phénomène.

En ce qui concerne le *tag* lui-même, correspondant à *expectation* selon Lapaire et Rotgé, nous l'avons dit, il est de polarité inversée. Ainsi, ce *tag* négatif *won't you?* semble s'inscrire en contre-point du prédicat positif de l'assertion, *you will come*, pour le mettre en exergue. En effet, nous avons proposé que le *tag* était mémoriel et anaphorique, comme l'atteste sa forme contractée. Il a donc pour raison d'être de faire référence à son co-texte gauche, au premier membre, *statement*. Nous proposons qu'avec un *tag* négatif, le locuteur contribue à mettre l'emphase sur le contenu propositionnel positif de *statement*, soit son point de vue, celui auquel il souhaite que l'interlocuteur adhère, par le contraste que pose la polarité inversée. En d'autres termes, ce qui importe ici, c'est le contenu de *statement* en tant que l'expression du point de vue du locuteur, et l'invitation très appuyée du locuteur adressée à l'interlocuteur afin qu'il adhère à ce point de vue.

En effet, la sollicitation d'adhésion est, selon nous, très marquée dans la mesure où le processus d'adhésion de l'interlocuteur semble déjà enclenché : dans un premier temps, le locuteur-questionneur projette sa volonté de validation de la relation prédicative en validant de son propre chef par l'affirmation *you will come*. Ainsi, par le couple < assertion positive + *tag* négatif >, il initie un processus de validation de la relation prédicative, qu'il soumet, dans un deuxième temps, à son interlocuteur, en visant l'adhésion, toujours.

Contrastivement, une interrogation « classique », positive, *Will you come?* soumet à l'interlocuteur une validation ou non-validation que le locuteur-questionneur ne peut anticiper : l'interlocuteur a alors pour obligation de répondre, par l'affirmative ou la négative, pour renseigner ce contenu informationnel. Avec le couple < assertion positive + *tag* négatif >, l'interlocuteur est vivement encouragé à valider l'assertion qui correspond au point de vue du locuteur-questionneur. L'ensemble oriente l'interlocuteur vers la validation souhaitée, à savoir l'assertion précédant le *tag*. Les chances de validation/non-validation ne sont alors plus équivalentes comme elles l'étaient en question positive ; le locuteur signale à son interlocuteur que la validation de l'assertion est souhaitée.

Le marqueur *checking-tag* permet donc, selon nous, au locuteur-questionneur de développer la stratégie discursive suivante :

Avec un *tag* à polarité inversée, le locuteur met en place un processus de validation de la relation prédicative en deux temps :

- **Tout d'abord, il initie le processus de validation par son assertion, *statement*, qui s'avère être l'expression de son point de vue.**
- **Le *checking-tag* permet ensuite de soumettre cette validation à l'interlocuteur, qui, orienté vers la validation visée, doit confirmer son adhésion au point de vue.**

La confirmation n'est en effet plus celle d'un dire, mais celle de l'adhésion au point de vue exprimé par le locuteur-questionneur. Ainsi, l'orientation vers la validation souhaitée semble bloquer une possible non-validation, imputable au caractère anticipatif généré par l'assertion du locuteur-questionneur. C'est comme si, une fois posé en discours, un énoncé prenait existence, vie et corps matériellement par les mots posés en discours, et qu'il ne pouvait plus être nié. Au demeurant, autant il est aisé, à l'écrit, d'enlever un énoncé pour le remplacer par un autre ; à l'oral, « ce qui est dit est dit » pouvons-nous entendre communément. Donc l'assertion, même si elle est suivie d'une sollicitation du point de vue de l'interlocuteur, demeure une assertion, c'est-à-dire l'expression d'un point de vue.

Même si théoriquement, la non-validation ou « l'expression du désaccord » de Lapaire et Rotgé est toujours possible, la validation semble forcée par le locuteur-questionneur. En effet, du point de vue de l'interlocuteur, la non-validation semble plus difficile à proposer, un retour en arrière étant difficilement envisageable une fois la validation scellée en discours par le premier membre du couple, l'assertion précédant le *tag*. Cela se vérifie d'ailleurs par les faits : Breit s'est rendu chez Clara, bien qu'il ne le souhaitât pas dans un premier temps. Donc cette démarche argumentative peut porter ses fruits. Plutôt qu'exprimer une « non-contradiction du dire », nous proposons que le *tag* participe du processus de validation de l'assertion correspondant au point de vue du locuteur-questionneur, en ce qu'il force l'adhésion, par anticipation, de l'interlocuteur au point de vue du locuteur-questionneur.

La modalité, en l'occurrence les types II et IV *via* l'auxiliaire modal *will*, a déjà été mentionnée *supra*. Continuons à explorer la relation qu'entretient le *tag* avec la modalité, ou les différents types de modalité. L'auxiliaire *will* n'est pas une occurrence isolée dans ce passage. En effet, il est intéressant de lire que de nombreux auxiliaires modaux apparaissent

dans ce passage : *won't, would, must, can et can't* dans les co-textes relativement immédiats, gauche et droit. A gauche, nous lisons :

“Arnold, I’m sorry to bother you again,” the woman said. “But you **must** come to my house tonight around nine or nine-thirty. **Can** you do that for me, Arnold?”
“I **couldn’t** do that,” he said.
“Please, Arnold, it’s important or I **wouldn’t** be asking. I **can’t** leave the house tonight.” (27, c’est moi qui souligne)

A droite : “*I can’t promise*” et “*I implore you to come*” que nous avons déjà cités.

Nous venons de proposer que le *tag* négatif contribuait à faire valider en force la relation prédicative de *statement* par l’interlocuteur. En cela, il semble tendre vers la modalité IV, intersubjective. En effet, nous avons précédemment proposé que le *tag* était un **marqueur relationnel**, exhibant la relation inter-sujets par son caractère interrogatif explicite. Nous ajoutons que non seulement il marque cette relation, mais surtout, il la met sur le devant de la scène discursive en posant pour enjeu principal l’adhésion de l’interlocuteur au point de vue du locuteur-questionneur. De ce fait, il permet de mettre en exergue le rôle fondamental que joue le récepteur de message dans la construction du message. Nous avons proposé *supra* de lui attribuer le statut de co-constructeur ; nous confirmons ce choix avec la stratégie discursive en deux temps que nous avons proposée plus haut : assertion et sollicitation d’adhésion pour confirmer la validation. Si ce second temps n’est pas réalisé, pas validé par l’interlocuteur, alors le processus de construction de message est avorté. Nous y reviendrons.

Le *tag* à polarité inversée est ainsi foncièrement orienté vers l’interlocuteur, plus précisément, vers sa réponse, vers son adhésion ou non-adhésion à *statement*. C’est d’ailleurs l’intrigue qui caractérise tout ce début de nouvelle : Arnold rendra-t-il visite à Clara Holt ? Si nous prêtons une attention particulière à la réponse de l’interlocuteur, pour cette première occurrence, il s’avère qu’Arnold Breit n’a pas vraiment eu le choix : en effet, aucun espace d’expression ne lui est alloué puisque Clara raccroche juste après lui avoir communiqué son adresse :

“You will come, won’t you?”
“I can’t promise,” he said.
“I implore you to come,” she said and then quickly gave him the address and hung up. (27)

Sa réponse immédiate est mitigée, “*I can’t promise*”. Il ne prend pas véritablement « position », à la lumière de Lapaire et Rotgé (2002 : 534). Le modal *can’t* semble convoquer des obstacles matériels : manque de temps, etc. alors que ce qui l’empêche d’adhérer, ce sont plutôt des obstacles moraux, comme l’atteste “*And your husband?*” (27). Arnold ne souhaite pas y aller ; ce n’est pas son rôle, pense-t-il, mais plutôt celui du mari de Clara.

En d’autres termes, nous remarquons qu’il n’a pas exprimé son désaccord alors qu’il aurait pu le faire : il n’est pas à l’aise avec cette invitation. Sur l’extrait plus large, nous remarquons qu’après l’intervention suivante, toute possibilité matérielle d’exprimer son désaccord lui est ôtée. Il peut, certes, par les faits, exprimer son désaccord en ne se rendant pas chez Clara. Il décide toutefois, par ses actes, de valider < *I/come* > en scellant la relation à l’aide de *will*, soit d’adhérer au point de vue exprimé par Clara :

“When he looked in the bathroom mirror, he discovered the hat. It was then that he made the decision to see her, and he took off his hat and glasses and soaped his face.” (28)

Même si la vision du chapeau semble jouer un rôle conséquent dans la prise de décision, nous pouvons penser que la formulation du *tag* à polarité inversée *you will come, won’t you?* tendait vers le positif, vers la validation de la relation, vers sa visite. Clara lui a forcé la main en validant par anticipation sa venue.

Enfin, en ce qui concerne l’aspect argumentatif que nous avons mis au jour précédemment, il est indéniable qu’ici aussi, la démarche de persuasion de Clara relève tout à fait du domaine argumentatif. En effet, nous avons présenté ce passage en mettant en avant, d’une part, la stratégie de persuasion de Clara, et de l’autre, la résistance d’Arnold. Nous avons ensuite souligné les souhaits antagonistes des deux personnages évoluant au sein d’un contexte polémique pour enfin avancer que le *tag* négatif contribuait à faire passer en force la validation de l’assertion souhaitée par Clara, l’adhésion à son point de vue par Arnold. Nous avons déjà mentionné que l’enjeu de ces interventions résidait en la capacité du locuteur-questionneur à faire valider son message par l’interlocuteur, voire faire faire une action à l’interlocuteur : il en résulte qu’Arnold vient effectivement chez Clara. Nous pourrions alors caractériser cette conversation en termes causatifs : grâce à son discours, Clara réussit à persuader Breit, à le faire venir chez elle, en dépit de sa volonté première. Ce dernier point

inscrit encore plus avant le couple < assertion positive + *tag* négatif > dans un cadre plus large, argumentatif.

Pour résumer, l'énoncé *you will come*, sans *tag*, est une assertion : l'énonciateur valide la relation < Sujet/Prédicat > au moyen du modal *will*, exprimant la validation future. Cet énoncé est informatif et renseigne l'actualisation d'un prédicat – il serait, au demeurant, sans doute accompagné d'un adverbial de temps de type *tomorrow/one day*.

Le fait d'ajouter le membre interrogatif, le *tag* négatif, *won't you?* transforme ce qui était un discours asserté, informatif, en l'expression d'un point de vue suivi d'une sollicitation de l'interlocuteur quant à son adhésion à ce même point de vue. L'intervention du locuteur-questionneur prend alors une tournure foncièrement argumentative : le couple <assertion positive + *tag* négatif > révèle alors une stratégie argumentative qui, en contexte polémique, consiste à forcer l'adhésion de l'interlocuteur au point de vue du locuteur-questionneur.

Nous répondons donc par l'affirmative : oui, le *tag* négatif contribue à accroître les chances d'adhésion de l'interlocuteur au point de vue du locuteur-questionneur. Nous avons vu à la lumière de cet extrait qu'il se déploie dans des contextes déjà fortement modalisés. À de multiples égards, il se révèle en tant que marqueur modalité IV ou intersubjective : il sollicite l'interlocuteur, il est foncièrement tourné vers ce dernier, et oriente sa réponse. Le contexte est polémique, le cadrage argumentatif et le locuteur-questionneur vise – et obtient en général – l'adhésion de l'interlocuteur pour son propre bénéfice. Nous allons maintenant analyser le second extrait de cette nouvelle, très similaire en ce qu'il présente les mêmes sujet/auxiliaire/prédicat, à la lumière de ces propositions. Ces dernières sont-elles aussi opératoires ?

7.2.1.2. *Deuxième extrait : “You will come again, won't you, Arnold?” (p. 31)*

Nous nous concentrons à présent sur l'autre occurrence d'interro-négative sous forme de *tag* de cette même nouvelle, une occurrence sensiblement identique, et c'est en cela qu'elle est intéressante. Avec le même discours, la contribution de l'interro-négative est-elle la même ? Quel rôle le contexte joue-t-il ?

Tout d'abord, nous resituons l'extrait, quatre pages plus loin par rapport au précédent : Arnold est finalement venu prendre un thé chez Clara. Il est tard ; il s'apprête à partir :

(52)

"It's late," he said, letting go, turning away unsteadily. "You've been very gracious. But I must be leaving, Mrs Holt. Thank you for the tea."

"You will come again, won't you, Arnold?" she said.

He shook his head.

She followed him to the door, where he held out his hand. He could hear the television. He was sure the volume had been turned up. He remembered the other child then – the *boy*. Where was he?

He took his hand, raised it quickly to her lips.

"You mustn't forget me, Arnold."

"I won't," he said. "Clara, Clara Holt," he said.

"We had a good talk," she said. She picked at something, a hair, a thread, on his suit collar. "I'm very glad you came, and I feel certain you will come again." He looked at her carefully, but she was staring past him now, as if she were trying to remember something. "Now–good night, Arnold," she said, and with that she shut the door, almost catching his overcoat. (31)

Cette deuxième occurrence véhicule sensiblement les mêmes valeurs : nous avons à nouveau l'auxiliaire modal *will*, marqueur de modalité II et IV, le pronom personnel sujet à la deuxième personne *you*, et le prédicat conjugué est *come*, modifié par l'adverbe *again*, circonstant de temps indiquant la répétition de l'action *come*.

En ce qui concerne les différences par rapport au premier extrait, le prénom, *Arnold*, ponctue l'interro-négative en tant que vocatif, et permet ainsi à Clara d'interpeller son interlocuteur. Ce vocatif est facultatif ici, dans la mesure où Arnold est le seul interlocuteur possible ; les enfants de Clara étant exclus de la conversation, aucune confusion n'est possible. Ainsi, toute intervention devant être pertinente, nous pensons que l'ajout de ce vocatif permet de contribuer à renforcer la relation interlocutive qui unit les deux locuteurs. En effet, selon nous, le fait de mentionner le prénom de l'interlocuteur permet non seulement d'ancrer la présence de ce dernier au sein de la relation interlocutive – au cas où ce dernier ne le saurait pas ou serait distrait, mais aussi de l'impliquer physiquement – il est interpellé – dans la relation interlocutive. Nous pourrions paraphraser cet usage en proposant que l'énoncé "*right now, I'm talking to you, Arnold*" présent en structure profonde aurait subi une ellipse, et ne subsisterait en structure de surface que le vocatif, *Arnold*.

En d'autres termes, Clara rappelle à Arnold qu'ils sont liés dans un processus de communication, qu'une construction de discours est en progrès, et de fait, elle lui demande de valider, à son tour, l'assertion *you will come*, qui devient, du point de vue d'Arnold, *I will come*. Souvenons-nous que nous avons proposé que la validation de la relation en jeu dans l'assertion, par l'intermédiaire du *tag*, se faisait en deux temps : le premier celle du locuteur-questionneur, le deuxième celle de l'interlocuteur. Ainsi, elle demande à son interlocuteur d'adhérer au point de vue que son assertion met au jour ; son intervention a pour but de rallier Arnold au processus de validation du *statement* : *you will come again*. C'est son intention argumentative sous-jacente.

Autre différence notable : la réponse est, cette fois, mitigée : *I can't promise* est remplacée par une réponse plus catégorique. En effet, il secoue la tête en guise de réponse négative, *he shook his head*, un hochement de tête pour dire non – nous l'avons vu, le canal non-verbal est un des canaux disponibles pour exprimer une réponse. Arnold ne se soumet pas aux *desiderata* de Clara : il ne valide pas < *I/ come* > à l'aide de *will*, bien que Clara vise l'adhésion de l'interlocuteur à ce point de vue.

Nous retrouvons la configuration évoquée précédemment, celle proposée par Lapaire et Rotgé : assertion positive *you will come again*, suivie de demande de confirmation *won't you?* *tag* négatif, donc avec changement de polarité. *Via will*, cette demande est, à nouveau, caractérisée par un souhait fort. La mise en discours du *tag* négatif *won't you?* semble encore une fois mettre en relief, grâce au contraste, l'assertion positive qui correspond à l'expression du point de vue de Clara. L'interlocuteur Arnold se trouve alors sollicité afin de proposer sa réponse, en l'occurrence, sa prise de position, son point de vue.

Ce dernier semble pris au piège, comme nous l'avons proposé avec le caractère anticipatif de l'assertion de Clara. Cette hypothèse tend à être confirmée par le co-texte droit. En effet, un peu plus loin, nous lisons que Clara affirme : "*I feel certain you will come again*". Cette dernière occurrence "*you will come again*" est précédée de "*I feel certain*", marqueur de modalité II, épistémique, exprimant la forte probabilité de validation de la relation prédicative : selon le locuteur, c'est une certitude, comme l'atteste l'adjectif qualificatif *certain* attribut du sujet *I*.

Une nuance est à apporter toutefois : cette certitude est filtrée *via* les émotions, avec le verbe copule *feel*. Nous considérons que la contribution des marqueurs *I feel certain* s'inscrit dans la démarche cognitive de *wishful thinking* évoquée précédemment ; une pensée si forte qu'elle tente d'influencer le cours des choses, le monde extra-linguistique. Enfin, entre l'alternance *statement/assumption*, nous préférons, cette fois encore, *statement*, à la lumière de ces dernières remarques.

Cet énoncé confirme notre hypothèse de projection, de la part du locuteur, de la configuration souhaitée, comme s'il souhaitait délibérément forcer la validation de l'assertion, et imposer l'adhésion au point de vue exprimé. Les marqueurs examinés ci-dessus inscrivent clairement cet extrait dans un plus large passage argumentatif.

Nous nous devons cependant de nuancer quelque peu le propos selon lequel le locuteur-questionneur *force* l'adhésion par anticipation, avec l'assertion positive. En effet, il s'avère que la relation prédicative n'a pas été validée. Elle est très fortement souhaitée et anticipée, certes, par Clara, et dans l'idéal, son interlocuteur la valide également. Mais ce n'est pas le cas. En effet, cette validation n'a pas lieu. Le canal non-verbal, la gestuelle : *he shook his head* véhicule l'expression du désaccord de l'interlocuteur. Cela est confirmé par la fin de la nouvelle, Breit ne reviendra pas chez Clara.

Au final, avec sensiblement la même forme, ce qui suit l'interro-négative formulée par un *tag* à changement de polarité a pour résultat tantôt un succès de persuasion en (51), tantôt un échec : Breit invalide en (52) la proposition de Clara par le geste. Nous pouvons donc conclure de cette étude comparative que :

- Le locuteur développe des stratégies pour toujours viser l'adhésion de son interlocuteur. C'est l'idéal vers lequel il tend systématiquement.
- Les marqueurs de prédicat et modaux étant identiques dans ces deux occurrences, ce ne sont pas ces items qui ont influencé la réponse de l'interlocuteur mais plutôt le contexte.
- Le *tag* négatif à changement de polarité peut entraîner l'expression de l'accord de l'interlocuteur – réponse mitigée suivie de la validation par les faits en (51) – tout comme celle du désaccord, ou la non-validation de la relation souhaitée en (52). Cette

dernière ne s'exprime pas uniquement *via* le canal verbal, elle peut aussi être véhiculée par le canal non-verbal.

Enfin, il est intéressant de noter qu'une autre interro-négative apparaît dans le co-texte immédiat gauche. Elle n'est pas sous la forme < assertion positive + *tag* négatif > cette fois, mais sous une forme d'assertion négative ponctuée d'un point d'interrogation ; ce sont alors les paramètres prosodiques de l'oral qui marquent le trait sollicitatif de l'interrogation :

“You aren't leaving?” she said.
“I must,” he said. “I'm expecting a call at home.” (31)

Cet énoncé, que nous pourrions décrire comme une « assertion négative interrogative » ou « interro-négative sous forme assertive » nous évoque les passages développés *supra* sur le mélange des paradigmes. En effet, une fois encore, l'énoncé est assertif, en l'occurrence une assertion négative comme l'atteste la suffixation de *n't* sur *are*, mais seule sa ponctuation le transforme en énoncé interrogatif, bien qu'il ne présente pas l'inversion < auxiliaire-sujet-verbe >. Assertion et interrogation s'entremêlent. Ce genre d'énoncés relève souvent des registres courant ou familier, comme nous avons pu le voir.

Cette interro-négative sous forme particulière, à la syntaxe non canonique, est un élément de plus qui vient corroborer notre hypothèse de *wishful thinking*. En effet, par cet énoncé, le locuteur-questionneur, Clara, exprime un souhait : elle ne veut pas qu'il parte. Ainsi l'actualisation, ou la non-actualisation en l'occurrence avec la forme d'assertion négative *you aren't leaving*, par l'aspect *be + V-ing* se veut l'expression directe de son point de vue, de son souhait. Seule l'intonation – à l'écrit le point d'interrogation – marque le caractère sollicitatif de l'interrogation.

En posant l'énoncé en discours, en proposant cette assertion négative, elle souhaite influencer le cours des événements, à l'aide du caractère anticipatif de l'assertion. C'est comme si le discours précédait les faits : un discours, une fois posé, doit être pris en compte par les interlocuteurs. Tout discours à sa suite en dépend. Ainsi, le locuteur semble développer la stratégie suivante : elle souhaite restreindre les possibles du discours de

l'interlocuteur, qui se voit contraint de faire correspondre la réalité, l'extra-linguistique, au discours posé, au linguistique. Ce dernier précède alors l'extra-linguistique.

7.2.1.3. *Conclusion partielle sur ces deux extraits*

A l'issue de l'examen de ces deux passages, nous pouvons retenir plusieurs points :

- L'assertion positive ou le premier membre du couple < assertion positive + *tag* négatif > correspond à l'expression du point de vue du locuteur-questionneur.
- Le locuteur-questionneur tente systématiquement d'obtenir l'adhésion de son interlocuteur.
- Le *tag* négatif implique un processus de validation de l'assertion positive décomposable en deux temps, correspondant aux validations des deux instances, respectivement le locuteur-questionneur puis l'interlocuteur. Ce processus n'arrive à son terme que lorsque ce dernier valide, lui aussi, l'assertion du locuteur-questionneur.
- Le locuteur-questionneur développe une stratégie particulière qui semble forcer l'adhésion de l'interlocuteur. Le locuteur-questionneur part du postulat que la validation par l'interlocuteur est, selon le contexte, acquise ou en voie d'acquisition : elle est donc systématiquement anticipée par le membre *statement*, i.e. le premier segment du couple < assertion positive + *tag* négatif >.
- L'interlocuteur occupe un rôle tout aussi important dans l'échange, voire plus important que celui du locuteur-questionneur dans le sens où il est le dernier recours ; il a pour tâche de valider ou d'invalider la relation prédicative proposée par l'assertion du locuteur-questionneur, le point de vue de ce dernier. Ce deuxième temps de la validation est indispensable pour clore le processus de construction de discours.
- Même si le *tag* contribue à optimiser les conditions de réception du message, l'expression du désaccord est toujours possible dans les faits, comme le montre (52).

Nous concluons ces deux micro-analyses en posant que le *tag* négatif, avec changement de polarité, comprenant le modal *will/won't*, permet, en contexte polémique, au locuteur-questionneur d'exprimer son point de vue et d'y faire adhérer l'interlocuteur. Avec

ou sans le vocatif, ce *tag* négatif semble faire partie intégrante d'un dessein argumentatif plus large, sous-jacent à toute intervention de locuteur : la relation interlocutive est marquée, exhibée même, dans le cas des énoncés avec vocatif, et le rôle de l'interlocuteur est on ne peut plus crucial en ce que ce dernier co-participe activement à la construction du discours : c'est à lui que revient le dernier mot de l'échange. Ainsi, nous proposons que la stratégie discursive mise au jour à grâce à ces deux occurrences dépasse nettement le cadre de l'énoncé pour revêtir une dimension argumentative, renseignant la teneur de la relation interlocutive.

7.2.2. Nouvelle « What We Talk About When We Talk About Love »

7.2.2.1. Première occurrence avec l'auxiliaire modal CAN

Nous nous tournons à présent vers une autre occurrence de < assertion positive + *tag* négatif > impliquant une validation de la relation prédicative par un auxiliaire modal, cette fois, l'auxiliaire *can*, exprimant la capacité ou possibilité, qu'elle soit physique, matérielle, ou psychologique, morale. Nous avons déjà fait référence à la nouvelle dont elle est extraite, « What We Talk About When We Talk About Love ». Pour rappel, deux couples d'amis passent une soirée ensemble, autour d'un dîner. Chacun donne sa définition de ce qu'est ou représente l'amour, selon lui. Ils commentent le comportement extrême de « Ed », ex-mari de Terri, qui a fini par se suicider par amour. Le personnage-narrateur est le mari de Laura, et l'ami de Mel. Mel et Terri sont en couple :

(53)

“Poor Ed nothing,” Mel said. “He was dangerous.”

Mel was forty-five years old. He was tall and rangy with curly soft hair. His face and arms were brown from the tennis he played. When he was sober, his gestures, all his movements, were precise, very careful.

“He did love me though, Mel. Grant me that,” Terri said. “That’s all I’m asking. He didn’t love me the way you love me. I’m not saying that. But he loved me. **You can grant me that, can’t you?**”

“What do you mean, he bungled it?” I said.

Laura leaned forward with her glass. She put her elbows on the table and held her glass in both hands. She glanced from Mel to Terri and waited with a look of bewilderment on her open face, as if amazed that such things happened to people you were friendly with.

“How’d he bungle it when he killed himself?”
“I’ll tell you what happened,” Mel said. (312)

Le locuteur-questionneur, en la personne de Terri, s’adresse à son mari, Mel. Nous constatons que les propositions faites *supra*, opératoires en (51) et (52) le sont aussi en (53). En effet, à la lumière de nos remarques, nous suggérons que Terri exprime son point de vue dans l’assertion positive, premier membre du couple < assertion positive + *tag* négatif >, “*You can grant me that*”. Elle valide la relation prédicative : elle scelle ainsi le lien entre le sujet *you* et le prédicat *grant somebody something* à l’aide de l’auxiliaire *can*. Elle signale alors que l’interlocuteur, Mel, dont il est fait référence avec le pronom personnel sujet à la deuxième personne *you*, a les moyens de lui accorder ce point, de lui concéder cet argument, avec *you can grant me that*.

Avec le *tag* négatif *can’t you?* le locuteur-questionneur met en relief le contenu propositionnel de son point de vue, l’assertion positive *you can grant me that*, par le contraste que véhicule le changement de polarité, de positive à négative. Terri sollicite alors son interlocuteur, Mel, en lui demandant de confirmer que la validation est possible selon lui également. Ainsi, elle vise l’adhésion de Mel au point de vue qu’elle exprime ; cette adhésion sera marquée par le second temps de validation, celle réalisée par l’interlocuteur.

Nous notons que cette interro-négative est anaphorique ; elle fait écho au co-texte gauche immédiat, dans la première partie de l’intervention de Terri : “*He did love me though, Mel. Grant me that*”. Le prédicat *grant* est ensuite répété dans l’interro-négative sous forme de *tag*, un *tag* qui clôt l’intervention de Terri.

Assez logiquement, cette intervention se termine avec la sollicitation d’Autrui : son tour terminé, elle sollicite l’adhésion de son interlocuteur au point de vue exprimé. De plus, son caractère anaphorique semble clore le propos dans la mesure où il propose une conclusion à son raisonnement. En effet, si nous reprenons toute son intervention :

“He did love me though, Mel. Grant me that,” Terri said. “That’s all I’m asking. He didn’t love me the way you love me. I’m not saying that. But he loved me. **You can grant me that, can’t you?**” (312)

nous remarquons qu'elle comporte des énoncés métalinguistiques, permettant notamment d'explicitier son propos, de le rendre plus clair : *That's all I'm asking* et *I'm not saying that*. De plus, elle est oppositive : à son initiale, nous pouvons lire l'assertion contradictoire *He did love me though, Mel*, marquée par l'utilisation de l'auxiliaire au prétérit *did* qui vient en contre-point de l'assertion de Mel, *he didn't love you*, que nous ne retrouvons pas mot pour mot dans l'extrait. En revanche, nous lisons :

“My God, don't be silly. That's not love, and you know it,” Mel said. “I don't know what you'd call it, but I sure know I wouldn't call it love.” (310)

Et une page plus loin :

“What about you guys?” Mel said to Laura and me. “Does that sound like love to you?” (311)

Clairement, le contexte est polémique : Terri et Mel ne définissent pas le terme *love* de la même manière : alors que Terri considère qu'Ed l'aimait, à sa manière – *He didn't love me the way you love me* – Mel refuse de faire correspondre le comportement d'Ed observé à ce qu'il conçoit, de son point de vue, être de l'amour. Nous l'avons déjà évoqué, le contexte de cette nouvelle est particulièrement propice à l'expression de points de vue, puisque chacun propose sa définition de l'amour : les définitions ne sont pas équivalentes les unes aux autres, chacun exprimant son point de vue en fonction de ses expériences.

Enfin, *But* signale que, dans un premier temps, Terri concède qu'Ed n'exprimait pas son amour de la manière la plus habituelle, celle qui caractérise l'amour que porte Mel à Terri, *mais* elle conclut dans un second temps qu'il l'aimait néanmoins : *But he loved me*. Cet aspect conclusif n'est pas sans nous interpellier. En effet, il nous évoque l'article de J. Léon (1997) auquel nous avons déjà fait référence *supra*. Dans cet article, nous lisons que l'interro-négative peut permettre d'exprimer la conclusion ou morale d'une histoire :

« Situées en fin de tour, ds une séquence de clôture, elles [les interro-négatives] concluent une argumentation et expriment la morale de l'histoire. Le questionneur sollicite l'adhésion du destinataire qui lui accorde son appui en enchaînant sur la réponse construite à partir de la négation du présupposé propositionnel de la question ». (Léon, 1997 : 17)

Et l'auteure de rajouter que l'interro-négative est utilisée : « à des fins argumentatives, pour obtenir l'adhésion du locuteur » (19).

Cette volonté de recherche d'adhésion semble encore plus prégnante par le fait que le *tag* négatif se veut l'écho de l'impératif *Grant me that*, un impératif précédé immédiatement de l'injonction, du vocatif, Mel, en fin d'énoncé précédent : “*He did love me though, Mel.*”

Nous pensons, à la lumière que ce qui a été posé précédemment, qu'avec l'interro-négative, le locuteur souhaite faciliter la réception du message : un contenu abrupt et directif exprimé par un impératif a effectivement moins de chances d'être reçu positivement par l'interlocuteur, dans le sens où il est plus invasif pour l'interlocuteur. Il en résulterait alors une diminution des chances d'adhésion de ce dernier, ce qui est anti-productif, vu l'objectif du locuteur-questionneur que nous avons mis au jour.

Contrairement aux occurrences précédentes, ce passage précis n'est pas des plus modalisé. Il est plutôt orienté sur les faits, passés, comme le montre l'usage du prétérit, afin de restituer les faits et gestes d'Ed vis-à-vis de Terri : *he did love me, He didn't love me the way you love me, But he loved me*. La stratégie du locuteur-questionneur n'en est pas moins développée : Terri souhaite que Mel reconnaisse qu'Ed l'aimait.

Le co-texte droit nous renseigne sur la suite que les personnages donnent à l'interro-négative. Nous lisons les deux interventions du narrateur, le personnage masculin marié à Laura, entre-coupées d'un passage narratif présentant une description de Laura. L'énoncé qui suit est pris en charge par Mel, donc nous pouvons le considérer comme une réponse formulée à l'égard de Terri, à la suite de l'interro-négative :

“I'll tell you what happened,” Mel said. “He took this twenty-two pistol he'd bought to threaten Terri and me with. Oh, I'm serious, the man was always threatening. You should have seen the way we lived in those days. Like fugitives. I even bought a gun myself. Can you believe it? A guy like me? But I did. I bought one for self-defense and carried it in the glove compartment. Sometimes, I'd have to leave the apartment in the middle of the night. To go to the hospital, you know? Terri and I weren't married then, and my first wife had the house and kids, the dog, everything, and Terri and I were living in this apartment here. Sometimes, as I say, I'd get a call in the middle of the night and have to go in to the hospital at two or three in the morning. It'd be dark out there in the parking lot, and I'd break into a sweat before I could even get to my car. I never knew if he was going to come up out of the shrubbery or from behind a car and start shooting. I mean, the man was crazy. He was capable of wiring a bomb, anything.

He used to call my service at all hours and say he needed to talk to the doctor, and when I'd return the call, he'd say, 'Son of a bitch, your days are numbered.' Little things like that. It was scary, I'm telling you." (312)

Cette longue intervention se veut une description de ce qu'Ed faisait vivre à Mel et Terri, à l'époque où il ne cessait de surveiller le couple. Cette description est entre-coupée de quelques commentaires, *Oh, I'm serious, the man was always threatening, Can you believe it? A guy like me?* destinés à Laura et son mari. Toutefois, tous ces éléments viennent corroborer l'argument avancé par Mel : *The man was crazy* et son comportement ne correspond certainement pas, selon lui, à l'idée qu'il se fait de l'amour.

Ainsi, étant la première intervention de Mel suivant l'interro-négative et en fonction de son contenu, nous considérons cette intervention comme la réponse formulée par Mel à l'interro-négative de Terri. Cette réponse est négative : Mel ne considère pas que le comportement d'Ed était un comportement amoureux. A la place, il exprime le point de vue suivant : *The man was crazy*. Donc, à l'instar de l'exemple précédent, (52), la réponse étant négative, l'adhésion de l'interlocuteur n'est pas obtenue, bien qu'elle soit visée par le locuteur-questionneur. Mel exprime son désaccord par cette longue intervention dont le but est de démontrer par les faits à ses interlocuteurs *qu'Ed était fou*, soit d'exposer des éléments qui justifient son propos, qui corroborent son argument. Il ne peut donc pas valider la relation prédicative proposée par l'assertion de Terri : *You can grant me that*, devenue *I can grant you that* de son point de vue, avec le changement de polarité locutive qu'implique le changement de locuteur.

Donc, bien que Terri tente de forcer l'adhésion de son interlocuteur, Mel, avec l'expression de son point de vue, son assertion, validée par ses soins par anticipation dans le premier membre du *tag*, son interlocuteur invalide la relation en jeu dans l'assertion positive. A la place, son point de vue s'avère être l'assertion négative : *I can't grant you that*. Le deuxième temps de validation faisant partie du processus proposé *supra* s'avère ici un temps de non-validation. Et c'est à nouveau à l'interlocuteur que revient le dernier mot de l'échange : il démontre à ses interlocuteurs en quoi cette non-validation est justifiée. Il n'est alors plus question de savoir s'il s'agissait d'amour ou non, une nouvelle thématique, bien que proche de la première, est alors abordée. Voici le co-texte droit immédiat :

“I still feel sorry for him,” Terri said.
“It sounds like a nightmare,” Laura said. (312)

Le débat relatif à l’intervention de Terri, *He didn’t love me the way you love me. I’m not saying that. But he loved me* est désormais clos. Et c’est l’interlocuteur, Mel, en tant que « coauteur » dirait Catherine Douay (2000), ou co-constructeur du discours, qui a contribué à le clore.

Nous avons la chance de lire une autre interro-négative comprenant l’auxiliaire modal *can*, en l’occurrence *can’t*, à son initiale, au sein de cette même nouvelle. En effet, nous lisons l’interro-négative *Can’t you take a joke?* dans le passage suivant – pour le contexte, Laura veut que Mel poursuive son histoire dramatique, mais Terri se moque de Mel :

“What about the old couple?” I said.
“Older but wiser,” Terri said.
Mel stared at her.
Terri said, “Go on with your story, hon. I was only kidding. Then what happened?”
“Terri, sometimes,” Mel said.
“Please, Mel,” Terri said. “Don’t always be so serious, sweetie. **Can’t you take a joke?**”
“Where is the joke?” Mel said.
He held his glass and held it steadily at his wife. (319)

Il est ainsi intéressant de faire une étude comparative de ces deux formes : l’interro-négative *Can’t you take a joke?* et le *tag* négatif *You can grant me that, can’t you?*

Afin de ne pas être parasité par les implications sémantiques, nous proposons de comparer, à la lumière des propositions faites sur *You can grant me that, can’t you?* les interro-négatives suivantes :

- *Can’t you take a joke?*
- Et nous modifions *You can grant me that, can’t you?* par *You can take a joke, can’t you?*

Nous nous proposons de commencer, tout d’abord, par un rappel sur l’interrogative positive *Can you take a joke?* Cette dernière interroge les capacités – *can* – quelles qu’elles soient (matérielles, physiques, cognitives), de l’interlocuteur, *you*, à actualiser le prédicat *take*

a joke. Le locuteur soumet la relation prédicative < *you/take a joke* > à son interlocuteur à qui il incombe de valider ou d'invalider cette relation, par l'intermédiaire du modal *can*, suivant la connaissance qu'il a de ses capacités, selon ce qu'il croit vrai²⁵⁹. L'interrogative relève alors du domaine informationnel : elle questionne la véracité d'un contenu propositionnel et apporte des informations.

A la lumière du chapitre 5 sur les interro-négatives qui ne sont pas introduites par un mot interrogatif, *Can't you take a joke?* semble, encore une fois, convoquer un arrière-plan, ou *avant-plan* avons-nous proposé, argumentatif. En effet, la suffixation de l'adverbe négatif sur l'auxiliaire modal *can*, soit une modification syntaxique, transforme l'interrogative renseignant un contenu informationnel en une question orientée vers la recherche de l'adhésion de l'interlocuteur, un acte inscrit au sein d'un projet argumentatif plus large.

En effet, dans l'extrait ci-dessus, Terri ne soumet pas à Mel la validation ou non-validation de < *you/take a joke* > par l'intermédiaire de *can*, qui, au demeurant, conserve des valeurs identiques à celles du précédent exemple. A la place, elle exprime un reproche – le manque de légèreté – destiné à Mel. L'interro-négative est anaphorique en ce qu'elle se veut l'écho de ce qui précède : *joke* fait référence à l'intervention précédente de Terri : “*Go on with your story, hon. I was only kidding. Then what happened?*”, une intervention méta-discursive, qui semble être le premier jalon argumentatif que pose Terri.

Ainsi, tout ce passage permet de construire une situation de communication dans laquelle la plaisanterie proposée par Terri “*Older but wiser*” déclenche une relation d'interlocution qui prend la forme d'expression d'un reproche. Ce reproche est exprimé en plusieurs étapes successives correspondant aux différents énoncés :

- l'énoncé méta-discursif ci-dessus
- suivi de la directive de l'impératif
- pour enfin se clore avec l'interro-négative : l'invitation à se détendre et à mieux accueillir les plaisanteries à son sujet.

La réponse de Mel montre, une fois encore, que la question n'interrogeait pas les capacités de Mel à tolérer les plaisanteries faites à son égard. En effet, il répond en signalant

²⁵⁹ Cf. les lois du discours vues précédemment.

l'incohérence du propos de Terri : selon lui, il ne voit pas – ou ne veut pas voir ? – le lien entre le co-texte avant gauche, ce qui a été dit, et l'énoncé interro-négatif *Can't you take a joke?* car il ne considère aucun énoncé posé en discours comme une plaisanterie : “*Where is the joke?*” Le passage suivant, narratif, est la description des gestes qui suivent cette intervention : *He held his glass and held it steadily at his wife*, tel un geste de défi lancé à sa femme. Nous percevons alors un contexte polémique : cette querelle, quant à sa capacité à tolérer les plaisanteries, semble ne pas être la première mais une de plus au sein d'une longue série, comme l'atteste l'énoncé précédant immédiatement l'interro-négative, l'impératif *Don't always be so serious, sweetie*. Cette situation de communication s'inscrit comme une situation connue, qui se réitère. En effet, l'adverbe *always* indique la permanence de l'état *be serious*, une propriété du sujet Mel. Les locuteurs sont donc en présence d'un déjà-là argumentatif, convoqué par l'interro-négative. Cette dernière met ainsi en avant un trait de caractère du personnage Mel, une certaine susceptibilité. Le personnage de Terri est irrité face à cette inflexibilité : nous pourrions quasiment remplacer l'interro-négative par l'exclamative *You really can't take a joke!*

Maintenant, avec le *tag* négatif, si nous rencontrons la forme suivante *You can take a joke, can't you?* nous aurions affaire à une toute autre situation de communication. A la lumière des remarques que nous avons pu faire sur *You can grant me that, can't you?* nous proposons que le locuteur-questionneur, Terri, exprimerait son point de vue dans l'assertion positive *You can take a joke*. Elle souhaiterait fortement que Mel adhère à son point de vue, dans la mesure où la relation prédicative serait validée par le premier membre du *tag*, par l'assertion. Ainsi, de son côté, l'adhésion de l'interlocuteur serait anticipée : une fois le premier mouvement de validation confirmé, le processus plus global de validation en deux temps serait alors en progrès.

Nous avons proposé l'expression *wishful thinking* pour *You will come, won't you?* Nous confirmons cette tendance, qui n'est pas exclusive à l'auxiliaire modal *will*. Nous pensons que la première assertion permet de projeter la validation, plus que souhaitée, de l'interlocuteur à venir. Cette assertion est permise grâce au vécu du locuteur : il est normal, usuel, d'être l'objet de plaisanteries et quiconque se doit d'être tolérant et flexible à cet égard.

Aussi pourrions-nous conclure cette analyse comparative en trois volets en suggérant qu'avec l'interro-négative, l'adhésion de l'interlocuteur est visée et fortement souhaitée. Avec

le *tag*, ce souhait d'adhésion est encore plus fort dans la mesure où le premier membre du *tag*, i.e. l'assertion, semble exprimer un contenu non pas soumis à la validation de l'interlocuteur, mais imposé à ce dernier. Le *tag* oriente véritablement l'interlocuteur vers le point de vue, auquel il doit, confirmer son adhésion.

Nous allons maintenant examiner quelques occurrences qui se ressemblent sensiblement dans la mesure où elles comprennent toutes le prédicat *be*, c'est-à-dire sous sa forme de verbe lexical.

7.2.2.2. Deuxième occurrence avec le verbe lexical *BE*

Cette même nouvelle nous propose une autre occurrence de *tag* négatif, restituée ci-dessous, dans son contexte (Terri vient de résumer en quelques mots les habitudes qu'avait prises le couple pour se mettre à l'abri des violences proférées par Ed) :

(54)

Mel put his hands behind his neck and tilted his chair back. "I'm not interested in that kind of love," he said. "If that's love, you can have it."

Terri said, "We were afraid. Mel even made a will out and wrote to his brother in California who used to be a Green Beret. Mel told him who to look for if something happened to him."

Terri drank from her glass. She said, "But Mel's right – we lived like fugitives. We were afraid. **Mel was, weren't you, honey?** I even called the police at one point, but they were no help. They said they couldn't do anything until Ed actually did something. Isn't that a laugh?" Terri said.

She poured the last of the gin into her glass and waggled the bottle. Mel got up from the table and went to the cupboard. He took down another bottle²⁶⁰.

Cette occurrence est intéressante à de multiples égards.

Tout d'abord, elle intègre un vocatif, *honey* : cela nous permet de comparer sa contribution à celle des occurrences précédentes. Son usage est totalement justifié ici dans le

²⁶⁰ Ce passage se clôt sur l'interro-négative *Isn't that a laugh?* que nous avons examinée dans le chapitre 4, en occurrence (7). Il est extrait de la p. 313 du recueil de Raymond Carver, *op. cit.*

sens où Terri s'adresse au couple, Laura et le personnage-narrateur à la première personne, pour ce qui concerne le début de son intervention : “*But Mel’s right – we lived like fugitives. We were afraid.*” Bien que ce ne soit explicite, nous le déduisons par l’utilisation du pronom personnel sujet *we*, première personne du pluriel, donc collectif faisant référence au couple, à Terri et Mel. De plus, les prédicats utilisés pour ces énoncés correspondent tout à fait au contexte de fuite du comportement déviant d’Ed : *we lived like fugitives. We were afraid.*

En termes d’interlocuteurs, Terri passe donc du couple, Laura et le narrateur, à Mel, pour l’énoncé qui nous intéresse au premier chef. En effet, Mel passe du statut de personne dont le locuteur parle, soit une position thématique : *But Mel’s right* et *Mel was*, ainsi que dans les énoncés en *we*, Mel est inclus dans le couple, à l’interlocuteur à qui s’adresse le locuteur, comme l’atteste le pronom personnel sujet à la deuxième personne, *you*, dans le *tag weren’t you, honey?* Il n’est alors plus objet de discours mais sujet locuteur impliqué dans l’échange avec Terri. Ainsi, dans la même phrase²⁶¹, nous voyons que Terri a pu s’adresser à des interlocuteurs différents, grâce notamment au changement de personne – le passage de la troisième personne Mel à *you* – et au vocatif, *honey*.

Ensuite, nous notons que cette occurrence est anaphorique : l’attribut du sujet Mel, *afraid*, récupérable dans le co-texte immédiat gauche, a été élidé pour donner en structure de surface *Mel was* qui correspond à la structure profonde *Mel was afraid*. Ainsi, nous avons à nouveau affaire à une structure anaphorique orientée vers le co-texte avant.

Enfin, en termes d’apport informationnel du passage tout entier, nous voyons clairement que Terri domine la situation de communication, de par l’espace qu’elle occupe et le rôle qu’elle y tient. Toutefois, nous n’avons pas une locutrice toute puissante dans la mesure où elle fait participer Mel. Du moins, devrions-nous dire, s’il ne prend pas la parole effectivement, il est sollicité pour participer activement à l’échange, comme nous venons de le démontrer juste au-dessus. Même si Terri poursuit son récit juste après l’interro-négative sous forme de *tag*, il n’en demeure pas moins que Mel est sollicité par le *tag*, un *tag* qui l’invite à confirmer la véracité du propos de Terri : *Mel was [afraid]*. Etant concerné directement, en sa personne, il est le plus à même de valider le propos. Ainsi, à l’instar des précédents *tags*, (51), (52) et (53), nous avons à nouveau un processus de validation d’une assertion s’avérant le

²⁶¹ Nous entendons « phrase » dans son sens syntaxique, *i.e.* commençant par une majuscule et se terminant par un point.

point de vue du locuteur-questionneur, *Mel was [afraid]*, validée par ce même locuteur-questionneur dans le premier membre du *tag*, et dont l'adhésion de l'interlocuteur est anticipée. Avec le deuxième membre du *tag*, Terri sollicite Mel en lui demandant de confirmer la véracité du propos le concernant. Il est alors convié à exprimer son accord, même si l'espace interlocutif ne lui est pas cédé. Dans le co-texte droit, nous lisons comme seul élément relatif à une potentielle réponse, le passage narratif : *Mel got up from the table and went to the cupboard. He took down another bottle*, qui s'avère plutôt une réponse au geste de Terri, *She poured the last of the gin into her glass and waggled the bottle*.

Au final, ce qui importe pour notre réflexion, c'est le rôle crucial de l'interlocuteur en tant que co-constructeur qui est à nouveau mis en lumière dans cet extrait ; Mel, dans son rôle de confirmation des propos et point de vue de Terri, est ici le garant de la véracité du propos, et ce faisant, du sérieux du locuteur. Terri gagne en autorité en tant que narratrice si et seulement si Mel confirme son dire, c'est-à-dire lorsqu'elle s'exprime sous couvert de son interlocuteur. Ce dernier revêt alors une importance capitale.

7.2.3. Nouvelle « Put Yourself in My Shoes »

Cette nouvelle, à laquelle nous avons déjà fait référence dans le chapitre précédent entre autres, propose également une occurrence avec le prédicat *be* sous sa forme de verbe lexical. Pour rappel, Myers et Paula ont gardé la maison des Morgan, partis à l'étranger pendant un an. Ils leur rendent enfin visite en cette période de Noël, après de multiples invitations déclinées. En s'approchant de la maison, Myers se fait attaquer par le chien des Morgan, c'est ainsi que le couple fait connaissance – nous devons ajouter qu'ils ne se sont jamais rencontrés, le *home-sitting* ayant été organisé par l'intermédiaire d'amis en commun :

“Buzzy!” Myers got to his feet and brushed himself off.

“What’s going on?” the man in the doorway said. “Who is it? Buzzy, come here, ellow. Come here!” (104)

Le passage qui nous intéresse plus particulièrement se trouve page suivante :

(55)

“That dog,” Morgan said and chuckled again. “We were just having a hot drink and wrapping some last-minute gifts. Will you join us in a cup of holiday cheer? What would you like?”

“Anything is fine,” Paula said.

“Anything,” Myers said. “We wouldn’t have interrupted.”

“Nonsense,” Morgan said. “We’ve been ... very curious about the Myerses. You’ll have a hot drink, sir?”

“That’s fine,” Myers said.

“Mrs Myers?” Morgan said.

Paula nodded.

“Two hot drinks coming up,” Morgan said. “**Dear, I think we’re ready too, aren’t we?**” he said to his wife. “This is certainly an occasion.”

He took her cup and went out to the kitchen. Myers heard the cupboard bang and heard a muffled word that sounded like a curse. Myers blinked. He looked at Hilda Morgan, who was settling herself into a chair, at the end of the couch.

(105-106)

Cet extrait confirme les propositions faites *supra* : le locuteur-questionneur, en le personnage de Morgan, exprime son point de vue dans le premier membre du *tag*, *Dear, I think we’re ready too*. Nous notons l’introduction du point de vue *via* le filtre de la pensée, marqué par le verbe cognitif *I think*. Nous pensons que cet ajout explicite du verbe de pensée permet d’affirmer un point de vue, de signaler qu’une position est prise par le locuteur *I*.

Ce contenu est anaphorique dans la mesure où l’adverbe en fin de phrase, *too*, implique le présupposé que d’autres personnes, déjà mentionnées dans le co-texte gauche, sont prêtes et servent de première instance, en d’autres termes, de référence. Prêtes à quoi ? Cela reste ambigu dans la nouvelle : prêtes à se rencontrer ? Prêtes pour les festivités de Noël ? Nous pensons que Morgan considère qu’ils sont prêts pour les festivités, qu’ils doivent cesser leurs préparatifs, afin de pouvoir profiter pleinement de la présence de leurs invités, attendus depuis longtemps.

Dans un deuxième temps, Morgan sollicite son interlocutrice, sa femme, afin qu’elle confirme son adhésion au point de vue exprimé. Nous retrouvons comme dans les exemples précédents, le vocatif, *dear*, cette fois à l’initiale de l’énoncé. Morgan signale ainsi qu’il s’adresse à sa femme, alors que dans le co-texte immédiat gauche, nous lisons “*Two hot*

drinks coming up” à la manière des garçons de café qui répètent haut et fort la commande qu’ils viennent d’enregistrer. C’est un énoncé que Morgan adresse à lui-même puisque c’est lui qui prépare les thés en cuisine : *He took her cup and went out to the kitchen. Myers heard the cupboard bang and heard a muffled word that sounded like a curse* (105-106).

La sollicitation de Mrs. Morgan est importante en ce que cette dernière doit se prononcer sur le statut de *we*, soit le collectif, le couple, à savoir : sont-ils prêts, selon elle ? C’est ici une invitation fortement appuyée à adhérer à *we’re ready*, le point de vue de Morgan, dans les faits à cesser toute activité afin de profiter de la venue des visiteurs. Morgan rajoute que c’est un événement à considérer à sa juste valeur : *“This is certainly an occasion”*. L’adverbe de modalité II, épistémique, *certainly*, exprime la certitude du point de vue, et *de facto*, renforce le poids sémantique de ce dernier afin que sa femme n’ait plus que le choix d’y adhérer. La validation anticipée par le locuteur-questionneur est à nouveau imposée à l’interlocuteur avec le *tag*. L’interlocuteur se doit de co-participer dans la construction du discours afin de clore le processus de validation amorcé par le locuteur-questionneur.

7.3. Les *question-tags* extraites des Grands Classiques

Nous poursuivons notre examen des occurrences comprenant le verbe lexical *be* avec les extraits des Grands Classiques, pour commencer, celui de *The Importance of Being Earnest* d’Oscar Wilde.

7.3.1. Extrait de *The Importance of Being Earnest*

Cet extrait nous propose une interro-négative sous forme de *tag*, dont la structure est tout à fait cohérente avec les précédentes :

(56)

Jack. Serious Bunburyist! Good heavens!

Algernon. Well, one must be serious about something, if one wants to have any amusement in life. I happen to be serious about Bunburying. What on earth you

are serious about I haven't got the remotest idea. About everything, I should fancy. You have such an absolutely trivial nature.

Jack. Well, the only small satisfaction I have in the whole of this wretched business is that your friend Bunbury is quite exploded. You won't be able to run down to the country quite so often as you used to do, dear Algy. And a very good thing too.

Algernon. **Your brother is a little off colour, isn't he, dear Jack?** You won't be able to disappear to London quite so frequently as your wicked custom was. And not a bad thing either.

Jack. As for your conduct towards Miss Cardew, I must say that your taking in a sweet, simple, innocent girl like that is quite inexcusable. To say nothing of the fact that she is my ward.

Algernon. I can see no possible defence at all for your deceiving a brilliant, clever, thoroughly experienced young lady like Miss Fairfax. To say nothing of the fact that she is my cousin.

Jack. I wanted to be engaged to Gwendolen, that is all. I love her.

Algernon. Well, I simply wanted to be engaged to Cecily. I adore her.

Cet exemple présente le point de vue d'Algernon, en les termes de l'assertion du premier membre du *tag*, *Your brother is a little off colour*. La sollicitation de l'adhésion de l'interlocuteur est marquée, comme à l'accoutumée, par le membre interrogatif du *tag*, *isn't he?* A l'instar des occurrences précédentes, un vocatif vient rappeler l'existence de la relation d'interlocution, et ce faisant, interpelle l'interlocuteur, si des fois celui-ci n'était pas attentif... Encore une fois, ce vocatif n'est pas obligatoire dans la mesure où les locuteurs ne sont que deux, Jack et Algernon, mais ce vocatif a sa raison d'être dans ce passage dans le sens où il est un élément supplémentaire contribuant à marquer expressément la teneur de la relation interlocutive unissant les locuteurs. La structure *tag* négatif marquant cette même relation interlocutive, il est cohérent que d'autres éléments de l'énoncé aillent dans ce sens.

Pour terminer notre panorama des occurrences sous forme de *tag* négatif, nous souhaitons examiner le passage que nous propose *The Adventures of Sherlock Holmes* de Sir Arthur Conan Doyle.

7.3.2. Extrait de *The Adventures of Sherlock Holmes*

En visite dans une prison, un des prisonniers attire l'attention des protagonistes :

(57)

“Very good. Come this way, if you please.” He led us down a passage, opened a barred door, passed down a winding stair, and brought us to a whitewashed corridor with a line of doors on each side.

“The third on the right is his,” said the inspector. “Here it is!” He quietly shot back a panel in the upper part of the door and glanced through.

“He is asleep,” said he. “You can see him very well.”

We both put our eyes to the grating. The prisoner lay with his face towards us, in a very deep sleep, breathing slowly and heavily. He was a middle-sized man, coarsely clad as became his calling, with a coloured shirt protruding through the rent in his tattered coat. He was, as the inspector had said, extremely dirty, but the grime which covered his face could not conceal its repulsive ugliness. A broad wheal from an old scar ran right across it from eye to chin, and by its contraction had turned up one side of the upper lip, so that three teeth were exposed in a perpetual snarl. A shock of very bright red hair grew low over his eyes and forehead.

“He's a beauty, isn't he?” said the inspector.

“He certainly needs a wash,” remarked Holmes. “I had an idea that he might, and I took the liberty of bringing the tools with me.”

He opened the Gladstone bag as he spoke, and took out, to my astonishment, a very large bath-sponge.

“He! he! You are a funny one,” chuckled the inspector.

“Now, if you will have the great goodness to open that door very quietly, we will soon make him cut a much more respectable figure.”

Cette occurrence, qui a été notre exemple de référence en ce qui concernait le *checking-tag*, ou *tag* à changement de polarité, est intéressante en ce que, d'une part, elle confirme toutes les propositions que nous avons pu faire sur le *tag* négatif :

- L'expression du point de vue du locuteur-questionneur dans le premier membre du *tag*, “*He's a beauty*”
- Le caractère anaphorique du *tag* faisant référence à des éléments posés au préalable en discours, comme le montrent les pronoms personnels sujets *he*, faisant référence à *the prisoner*.
- La sollicitation de l'adhésion de l'interlocuteur avec la deuxième partie, *isn't he?*

- Afin de forcer la validation, d'imposer l'accord entre les locuteurs.

D'autre part, nous remarquons que cette interro-négative sous forme de *tag* revêt un trait supplémentaire : celui de l'ironie. En effet, le contenu sémantique de l'assertion du point de vue de *the inspector*, *He's a beauty*, est antithétique par rapport au co-texte immédiat gauche suivant :

He was, as the inspector had said, **extremely dirty**, but the grime which covered his face could not conceal its **repulsive ugliness**. A broad wheal from an old scar ran right across it from eye to chin, and by its contraction had turned up one side of the upper lip, so that **three teeth** were exposed in a **perpetual snarl**. A shock of very bright red hair grew low over his eyes and forehead.
(c'est moi qui souligne)

Nous avons souligné ci-dessus les éléments qui contribuent à exprimer la répugnance qui caractérise le sujet *the prisoner*, auquel il est fait référence dans cet extrait par le pronom personnel sujet *he* ou le déterminant possessif *his*, soit tout le contraire du sémantisme de *beauty*. L'ironie est définie comme : « Figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire comprendre » par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales²⁶².

La réponse de Holmes montre qu'il a bien compris que cet énoncé était ironique. Si tel n'avait pas été le cas, nous aurions sans doute pu lire des marqueurs de surprise comme *Do you really think so?* Ou des assertions *I don't think so/ I can't say he is...* De plus, nous lisons qu'il a été prévenu au préalable, comme le montre l'aspect *pluperfect* sur le prédicat *say* : *He was, as the inspector had said, extremely dirty* et que, même sans cette précaution, Holmes l'avait anticipé : il a ainsi pu amener le nécessaire de toilette.

“He certainly needs a wash,” remarked Holmes. “**I had an idea that he might, and I took the liberty of bringing the tools with me.**”
He opened the Gladstone bag as he spoke, and took out, to my astonishment, a **very large bath-sponge.**

Cette occurrence nous permet donc, d'une part, de confirmer le caractère opératoire des propositions formulées pour les précédents *tags* et d'autre part, de montrer que l'interro-

²⁶² La définition de la figure de style « ironie » est consultable à l'adresse <www.cnrtl.fr/lexicographie/ironie> consulté pour la dernière fois le 13 août 2013.

négative sous forme de *tag* peut être ironique : le point de vue exprimé s'avère alors anti-orienté par rapport au point de vue réel, mais les éléments contextuels et les traits prosodiques de l'oral, le cas échéant, permettent aux interlocuteurs de saisir la subtilité de cette figure de style et de ne pas être déstabilisés. La communication est maintenue.

7.4. Conclusion du chapitre 7

L'examen des interro-négatives sous forme de *tag* négatif a permis de mettre en évidence plusieurs invariants :

Tout d'abord, cette structure partage avec les précédentes le trait anaphorique : elle est orientée vers le co-texte gauche auquel elle fait écho, ne serait-ce que la récupérabilité de la référence des pronoms que l'anaphore permet.

Aussi apparaît-elle la plupart du temps au sein de contextes assez fortement modalisés, plus ou moins polémiques, ce qui est logique puisque, nous l'avons vu, l'interro-négative se veut le marqueur d'expression et de sollicitation de points de vue, plus précisément, de sollicitation de l'adhésion de l'interlocuteur.

En effet, nous avons pu voir que l'adhésion était toujours visée, même si elle n'était pas toujours obtenue – nous pensons à (52) *You will come again, won't you, Arnold?* En effet, même si le locuteur met en place de multiples stratégies pour orienter la réponse, il n'en demeure pas moins que l'interlocuteur est la seule instance décisionnaire de sa réponse. La parole est ainsi toujours fondée sur la distinction entre celle du locuteur, connue et maîtrisée du point de vue du locuteur, et celle, anticipée, projetée et attendue, de l'interlocuteur. La parole est ainsi toujours une argumentation qui résulte d'un cheminement cognitif, propre à chaque subjectivité.

Parmi ces stratégies, mentionnées *supra*, nous remarquons l'usage du vocatif. En effet, cette structure, encore plus que les autres, marque la relation interlocutive reliant les deux instances de communication. Il est ainsi cohérent de rencontrer une sur-représentation de l'usage du vocatif dans ces formes.

Nous avons observé que le vocatif permettait de recentrer le discours vers l'interlocuteur privilégié en (54) avec *honey* dans *Mel was, weren't you, honey?* et (55) avec *dear* dans "*Dear, I think we're ready too, aren't we?*". Nous remarquons, au demeurant, que ce vocatif peut se situer à l'initiale ou à la finale de l'interro-négative. Plus subtilement, lorsque l'usage du vocatif est facultatif, notamment en l'absence d'autres interlocuteurs comme c'est le cas en (52) avec Arnold et Clara, et (56) avec Jack et Algernon, le vocatif permet au locuteur d'interpeller son interlocuteur, pour lui rappeler qu'un échange est en cours et qu'un discours est en train d'être construit. Par conséquent, sa plus grande attention est requise afin de participer activement à la construction de message, ou de co-construire le message initié par le locuteur.

Nous avons convoqué la thématique de la responsabilité en disant que le locuteur s'exprimait « sous couvert de son interlocuteur » avec le *tag* négatif. En effet, ce dernier valide ou invalide l'assertion proposée par le locuteur-questionneur. Nous aimerions, à cette occasion, évoquer d'autres occurrences, pas formellement interro-négatives dans le sens où la structure ne comprend pas d'adverbe négatif, mais qui semblent apporter une contribution discursive similaire. Nous pensons ici aux formes interrogatives ponctuées de *right?* mentionnées en début de chapitre. Nous en rencontrons quelques unes dans notre corpus :

- Dans la nouvelle « Nobody said anything » où les deux enfants pêchent un énorme saumon et se le partagent :

"I want that half."

I said, "They're both the same! Now goddamn, watch it, I'm going to get mad in a minute."

"I don't care," the boy said. "If they're both the same, I'll take that one. **They're both the same, right?**"

"They're both the same," I said. "But I think I'm keeping this half here. I did the cutting." (46)

- Dans la nouvelle « Night School » où deux femmes discutent avec un jeune homme sur le campus universitaire :

"We were thinking," the first woman went on, "if we had a car tonight we'd go over and see him. Patterson. **Right, Edith?**"

Edith laughed to herself. She finished her beer and asked for a round, one for me included. She paid for the beers with a five-dollar bill. (73)

- Et enfin dans la nouvelle « Put Yourself in My Shoes », impliquant Myers et les Morgan :

“**Come down to the office, honey, all right?**” Paula said. “Everybody is just talking and having some drinks and listening to Christmas music. Come down,” she said. (101)

Nous pensons que ces occurrences pourraient être paraphrasables par des *tags* négatifs, notamment la première *they’re both the same, aren’t they?* et la deuxième *if we had a car tonight, we’d go over and see him, wouldn’t we ?* La troisième est un peu particulière dans le sens où c’est un impératif, *Come down to the office*. Le *tag* est alors positif : *will you?* Nous n’avons pas pour priorité ici même de faire la lumière sur les paramètres influençant le choix du *tag* ou de la finale en *right?* – variantes entre l’anglais britannique et américain comme le propose J. Albrespit ? Registres de langue soutenu, courant ou familier ? Il s’agit plutôt de souligner la volonté du locuteur de faire participer son interlocuteur dans la construction du discours. En lui soumettant le contenu propositionnel de l’assertion, qui, nous l’avons vu, est l’expression du point de vue du locuteur, ce dernier s’assure de la véracité – sémantisme de *right* – et de l’exactitude de son propos, en particulier quand l’interlocuteur est concerné au premier chef, comme c’est le cas en (54) avec *We were afraid. Mel was, weren’t you, honey?*

Right voulant dire « vrai », nous proposons qu’il y a eu une ellipse du prédicat *be* dans *Is that right?* et ne demeurent que l’attribut du sujet *right* et le point d’interrogation. Ainsi, le locuteur demande à l’interlocuteur son avis, notamment son approbation, pour poursuivre son message. M. Vialard (1989), que nous avons déjà cité dans le chapitre 5 à propos des « questions exclamatives » notamment, dit des *tags* qu’ils remplissent une fonction :

« De nature essentiellement phatique, c’est-à-dire qu’ils visent à établir le contact avec l’auditeur ou à maintenir ce contact. Le locuteur veut s’assurer qu’on le suit et que, de surcroît, sa certitude est bien partagée » (12).

Cette fonction phatique, émanant des fonctions de R. Jakobson, corrobore l'argument selon lequel nous avons avancé que le *tag* marquait expressément la relation interlocutive.

Et M. Vialard de poursuivre : « [le *tag*] indique que le locuteur cherche à faire partager sa propre conviction, à obtenir une adhésion, de la part de l'interlocuteur » (12). Nous adhérons pleinement à cet argument.

Au final, ce contenu métalinguistique, *right?* qui semble avoir les mêmes effets sur l'interlocuteur que le *tag* négatif, permet au locuteur de placer l'interlocuteur dans un rôle de co-constructeur de message. Le locuteur s'assure ainsi qu'un cadre optimal en termes de conditions de réception du message est disponible pour l'échange ; l'adhésion de l'interlocuteur est acquise d'avance.

A l'instar de l'utilisation du vocatif marquant la saillance de la relation interlocutive, le *tag* négatif met au jour ce travail de construction mutuelle où le locuteur met toutes les chances de son côté pour garantir une bonne réception de son message par l'interlocuteur, afin d'atteindre son but ultime qu'est l'adhésion de son interlocuteur. En associant l'interlocuteur au processus de validation de l'assertion, comme nous avons pu le voir avec le deuxième membre du *tag*, le locuteur optimise les conditions de réception du message. Il réduit, de ce fait, toute contingence, puisqu'un locuteur ne peut qu'adhérer, en théorie, à un message dont il est le co-auteur.

A ce propos, Catherine Douay, dans *Eléments pour une théorie de l'interlocution : un autre regard sur la grammaire anglaise*, dit de ce « coauteur » qu'il est « celui sans qui la parole ne signifierait rien » (36). Pour appuyer son propos, elle cite les travaux extraits de l'ouvrage de référence Sir Alan H. Gardiner *Theory of Speech and Language* (1932), par l'intermédiaire de l'ouvrage traduit par ses soins, *Langage et acte de langage, Aux sources de la pragmatique*²⁶³. Elle met alors en avant que :

« Aucun emploi de la langue, quel qu'il soit, n'est affranchi des entraves de l'interprétation [et] l'interprétation nécessite un interprète qui est l'« auditeur » de la théorie linguistique. » (1989 : 105-106).

²⁶³ C. Douay, *Langage et acte de langage, Aux sources de la pragmatique*, Lille : Presses Universitaires de Lille, 1989 est la traduction française de la 2^e édition de l'ouvrage de Sir. A. H. Gardiner, *Theory of Speech and Language*, Oxford : Clarendon Press, 1932, 1951 (2^e édition).

Nous avons mis en exergue les effets pragmatiques des interventions de locuteur sur l'autre instance communicante, l'interlocuteur. Il s'avère, à la lumière des citations ci-dessus, qu'au-delà du sujet empirique, le rôle de l'interlocuteur est profondément inscrit dans la langue, au sein de la relation interlocutive. L'importance de cette dernière est soulignée dans le passage suivant, toujours extrait de Douay (2000) :

« La relation interlocutive ne saurait dès lors être conçue comme une relation instaurée au moment de la mise en discours et à travers le discours. Elle est *au centre de la construction de la langue*. »
(2000 : 36, déjà en italiques dans le texte original).

Il s'avère donc au terme de cet examen, que la relation interlocutive est véritablement ancrée dans la langue : elle fait partie du système, et c'est elle qui permet aux locuteurs d'exprimer leurs points de vue, ou, nous dirait Catherine Douay, « de parvenir à un accord sur le sens de la parole échangée » (2000 : 114). La stratégie que nous pouvons repérer dans la *question-tag* dépasse ainsi largement le cadre linguistique de la phrase ou de l'énoncé pour gagner aisément les méandres plus profondes de l'argumentation.

Conclusion

Pour mener à bien notre projet, nous avons tout d'abord dû revenir sur les concepts utilisés afin de les définir pour ensuite examiner leur caractère opératoire en ce qui concerne le fonctionnement de l'anglais. Le cas soumis à notre étude est celui des propositions interrogatives négatives de l'anglais. L'analyse privilégiée a été celle d'occurrences rencontrées au fil de nos lectures, principalement celles des nouvelles de Raymond Carver, complétées par les occurrences extraites des logiciels de concordance linguistique, *BNCweb* et *Wordsmith*.

Dans un premier temps, nous avons examiné le concept de polyphonie ainsi que ceux gravitant autour d'elle. Celui du dialogisme est très vite apparu comme un homologue qu'il fallait prendre en considération, surtout quand il s'agissait de débats émanant de la linguistique récente. Nous avons d'abord défini ces termes, pour les comparer, ensuite. Il a donc fallu faire référence aux différentes théories linguistiques qui ont recours à ces concepts, et les confronter. Chemin faisant, notre problématique prenait une forme de plus en plus précise. Elle a été formulée de la manière suivante : la polyphonie renseigne-t-elle le système anglais, comme elle le fait pour le français, à la lumière des recherches menées par O. Ducrot ?

En posant les bases de cette forme syntaxique complexe que nous avons choisie pour notre étude de cas, nous avons pris la mesure des questionnements inhérents à la construction elle-même. Comme l'expliquent G. Moignet (1966) et M. Vialard (1989), les paradigmes sont souvent brouillés : les domaines de l'assertion et de l'interrogation s'entremêlent, les frontières les séparant étant souvent poreuses. La ponctuation s'est alors révélée comme un indicateur précieux : elle a permis de nous orienter vers le domaine que l'interrogative négative en contexte privilégiait.

Le trait interrogatif a fait jaillir des questionnements directement relatifs à la présence de réponse effective. Cette dernière a toujours occupé une place cruciale dans notre réflexion en ce qu'elle « analyse la question », comme l'affirme J. Léon (2005), après avoir

été filtrée par l'interprétant. De même, la présence de la négation, deuxième trait syntaxique, au sein de la structure, interroge sa raison d'être, et partant, sa contribution pour le discours.

A ce titre, nous avons pu comparer les interrogatives « classiques », positives avec leurs homologues négatifs et remarquer que la première tendait à interroger le domaine informationnel alors que la seconde se plaçait d'emblée dans le domaine argumentatif. En effet, nous avons pu montrer que l'interro-négative convoque un arrière-plan argumentatif, composé de toute intervention ayant un rapport – sémantique, discursif – avec le message en cours de construction. Pour souligner l'importance cruciale de cet arrière-plan, nous avons suggéré l'expression « d'avant-plan » en ce que ce dernier revêt un rôle majeur. En effet, selon nous, tout message se veut l'écho d'un discours antérieur, d'un déjà-dit ou déjà-là argumentatif. La construction du message par le locuteur et son interlocuteur en dépend, tout comme une intervention future dépendra du message qui est en train d'être construit. Ce mouvement est effectivement double dans le sens où il est aussi cataphorique : il témoigne d'une adresse à venir. En cela, la polyphonie met en évidence l'inscription dans un discours « en cours ». La pertinence ou encore les maximes de Grice ont pu mettre l'accent sur cette analyse.

La polyphonie et l'argumentation n'ont jamais cessé de guider notre réflexion. Après être revenue sur le concept de l'argumentation des origines à nos jours, c'est l'analyse des occurrences qui a permis de mettre en exergue ce rôle prégnant que jouait l'interro-négative au sein du domaine argumentatif. La polyphonie faisant référence à une « multiplicité de voix », il a paru important de faire le jour sur cette pluralité. D'abord, la forme interro-négative en *isn't*, et les reformulations qui en ont émané, ont révélé que cette multiplicité de voix prenait la forme d'une pluralité de points de vue, en l'occurrence l'expression du point de vue du locuteur-questionneur et la sollicitation de celui de l'interlocuteur, plus précisément, la sollicitation de son adhésion au point de vue exprimé.

Ce déjà-là argumentatif était de plus en plus marqué lorsqu'il s'agissait des occurrences en *don't*. A cet égard, nous avons pu voir que les prédicats cognitifs ou ceux faisant appel à la norme étaient les plus représentés dans ces interro-négatives. La « question-écho » de J. Albrespit (2011) a également attiré notre attention. Les occurrences en *didn't* ont, quant à elles, permis de faire le jour sur une des valeurs de l'interro-négative, celle du

reproche associé à un fait passé convoqué expressément par le temps prétérit du prédicat de l'occurrence.

La prise en compte de ce discours antérieur s'est aussi traduite par la maximisation des chances de réception du message par l'interlocuteur. En effet, dans la perspective communicationnelle qui est la nôtre, nous avons pu remarquer que l'interro-négative était un des outils à disposition du locuteur pour optimiser les conditions de réception du message en construction. En effet, nous l'avons vu, suivant les contextes, l'interro-négative s'est révélée comme un marqueur polémique. Son action était alors double : elle marquait la polémique et, de manière concomitante, tendait à la réduire en maximisant les chances de réception du message, c'est-à-dire en réduisant la contingence. Dans tous les cas, elle permettait de débloquent des situations de communication vues comme problématiques car semées d'obstacles. Ainsi, l'interro-négative s'est révélée dans sa plus grande complexité : jamais frontale, toujours subtile, cette forme véhicule un point de vue qu'elle veut des plus recevable.

Ensuite, l'analyse des interro-négatives en *why* a contribué à mettre en évidence l'influence de la place de la particule négative au sein de l'axe syntagmatique de l'énoncé, sur sa portée. En effet, lorsque *not* précédait immédiatement le prédicat, l'interro-négative questionnait les causes du *non-comportement*, alors que suffixé à l'auxiliaire, *not* faisait basculer l'interro-négative dans le domaine argumentatif : le sémantisme du pronom interrogatif *why* disparaissait alors au profit d'une fonction de suggestion subtile.

Enfin, l'interro-négative sous forme de *question-tag* a permis de confirmer ce qui se dessinait depuis le début de nos analyses : l'interlocuteur n'est pas qu'un récepteur de message, encore moins une instance passive, devant un locuteur-constructeur actif et tout-puissant. Son rôle est celui d'un partenaire nécessaire à la construction de tout message. En effet, nous avons vu que le *tag* mettait en scène un processus de validation double, décomposable en deux temps : l'assertion du locuteur puis la validation ou confirmation de l'interlocuteur. En d'autres termes, l'interlocuteur se révèle la dernière instance, celle pourvue du rôle décisionnaire, qui valide ou invalide le point de vue exprimé par le locuteur-questionneur du *tag*. Il se voit doté d'une responsabilité qui lui donne une épaisseur au sein du processus de construction de message. En cela, les liens qui unissent les locuteurs sont de plus en plus renforcés, et la relation interlocutive de plus en plus consolidée, plus on avance dans

les chapitres de cette recherche. Tout ce que l'interro-négative marquait discrètement au fil des analyses précédentes, le *tag* l'exhibe de la plus belle des manières.

Au terme de cet examen, nous espérons avoir montré les points suivants, que nous considérons cruciaux :

Nous sommes de ceux qui, comme O. Ducrot, pensent que les formes ne reflètent pas les choses du monde mais permettent de construire les représentations qui nous entourent. Ainsi, nous pensons que toute référence est à construire, en fonction de multiples paramètres, et que toute intervention de locuteur représente une petite pierre ajoutée au grand édifice qu'est la construction de message.

A la question relative à la place de l'interlocution au sein du fonctionnement de l'anglais, nous répondons que, selon nous, ces formes font, d'une part, écho à un discours déjà-là, et, d'autre part, elles font appel à la suite. En cela, elles adressent toujours un rapport interlocutif, c'est-à-dire qu'elles appellent toujours une réponse, celle de l'interlocuteur, verbalisée ou non – c'est pourquoi nous avons utilisé l'adjectif « effectives » utilisé à l'égard des réponses, toujours visées en théorie.

Ainsi, l'Autre se révèle comme nécessaire à la construction de message. Même si l'altérité est bien souvent considérée comme un paramètre non maîtrisable, incertain, voire inconnu, nous confirmons son importance cruciale. Cette altérité est souvent représentée sous diverses manières : chez A. Culioli par exemple, c'est le domaine *extérieur* à la notion, E, qui y fait référence, et qui vient compléter le domaine *intérieur*, I.

En ce qui nous concerne, cette complémentarité est représentée par les deux instances, le locuteur et l'interlocuteur. Mais contrairement à la *Théorie des Opérations Énonciatives*, l'Autre n'est pas à l'*extérieur*, il est intégré à la construction de message. En effet, nous pensons que le locuteur construit un discours dans lequel la présence de l'Autre est inscrite : ce dernier est alors en co-présence dans le système de l'anglais. Et c'est cette co-présence qui, selon nous, renseigne le fonctionnement de l'anglais.

Ainsi, le système n'est plus fondé sur une seule instance, détentrice des pleins pouvoirs, mais sur les deux instances que sont les locuteurs et interlocuteurs, impliquées dans la relation interlocutive inhérente à tout échange. Le discours est alors grammaticalisé selon

un système non pas monocéphale, mais binaire, à deux têtes, ou « bicéphale » pour filer la métaphore anatomique. L'interlocuteur n'est plus qu'un récepteur de message ; il participe activement du processus de construction du message et, en cela, sa co-présence est nécessaire. A ce titre, nous lui attribuons le rôle de co-constructeur, ou « coauteur » nous dit C. Douay : « le coauteur est celui sans qui la parole ne signifierait rien » (2000 : 36).

Il est, en effet, co-présent dans le fonctionnement de la langue.

Il est inscrit dans le système.

Il constitue, avec le locuteur, le système.

Nous espérons avoir posé les jalons de cette réflexion dans nos recherches et ne manquerons pas d'approfondir les nombreux points qu'il reste à aborder à l'avenir.

Références bibliographiques

Ouvrages généraux

Albrespit J., *Construire l'énoncé en anglais : voix, négation, exclamation, interrogation*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2011.

Anscombe J.-C., Ducrot O., « Interrogation et argumentation », in *Langue française*, n°52, 1981.

Anscombe J.-C., Ducrot O., *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga, 1997 (3è éd., 1è éd. 1983).

Anscombe J.-C., Ducrot O., « Argumentativity and informativity » in *From Metaphysics to Rhetoric*, Pays-Bas : Springer, 1989.

Anscombe J.-C., « La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? », in *Fascicule thématique : Argumentation et rhétorique*, I, Paris : Hermès 15, 1995.

Attal P., Muller C., *La négation*, Paris : Larousse, 1984.

Austin J. L., *How To Do Things With Words*, Oxford : Clarendon Press, 1962.

Bakhtine M., « Du discours romanesque » in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, 1978.

Bergson H., *L'Evolution créatrice*, Paris : Presses Universitaires de France, 1957.

Borillo A., « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », in *Langue française*, vol.44, Paris : Armand Collin, 1979.

Borillo A., « Quelques aspects de la question rhétorique en français », in *Revue de Linguistique*, vol. 25, 1981.

Bres J., « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal ; dialogique ; dialogisme, polyphonie... » est restituée dans les *Actes du colloque de Cerisy-la-Salle de septembre 2004, Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Louvain : Éditions De Boeck Duculot, 2005.

Breton P., *L'Argumentation dans la communication*, Paris : La Découverte, 2006 (4e éd., 1è éd. 1996).

Breton P., Gauthier G., *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris : Editions La Découverte, 2011.

- Bouscaren J., *Linguistique anglaise : initiation à une grammaire de l'énonciation*, Paris : Ophrys, 1991, p. 15.
- Brown P., Levinson S., *Politeness*, vol. 4, Cambridge : Cambridge University Press, 1987.
- Bühler K., *Théorie du langage*, Marseille : Editions Agone, 1934, traduit en français et réédité par Didier Samain en 2009.
- Carver R., Carroll M. & Stull W. (éds), *Collected Stories*, New York : The Library of America, 2009. La première édition américaine du recueil date de 1976.
- Colas-Blaise M., Kara M, Perrin L., & Petitjean A. (éds.), *Actes du colloque international Polyphonie dialogisme, La question polyphonique (ou dialogique) en sciences du langage*, organisé par les Universités de Metz et du Luxembourg en octobre 2008, Université de Metz, Recherches linguistiques, n° 31,
- Culioli A., *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, tome 1, Paris : Ophrys, 1990.
- Delas D., *Roman Jakobson*, Paris : Bertrand-Lacoste, 1993.
- Détrie C., « Le rôle de la spectacularisation du savoir dans l'interlocution : les contours interpersonnels et les types d'intersubjectivité engagés par la particule tu sais / vous savez » in Douay C., Roulland D., *L'Interlocution comme paramètre, Actes du colloque d'Amiens de janvier 2011*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 123.
- Douay C., *Langage et acte de langage, Aux sources de la pragmatique*, Lille : Presses Universitaires de Lille, 1989. Cet ouvrage est la traduction française de la 2^e édition de l'ouvrage de Sir. A. H. Gardiner, *Theory of Speech and Language*, Oxford : Clarendon Press, 1932, 1951 (2^e éd.).
- Douay C., *Eléments pour une théorie de l'interlocution : un autre regard sur la grammaire anglaise*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000.
- Douay C., Roulland D. (éd.), *L'interlocution comme paramètre*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012.
- Ducrot O., *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann, 1972.
- Ducrot O., *La Preuve et le dire*, Tours : Editeurs Mame, 1973.
- Ducrot O., *Les Mots du discours*, Paris : Les Editions de Minuit, 1980.
- Ducrot O., *Le Dire et le dit*, Paris : Les Editions de Minuit, 1984.
- Ducrot O., « Charles Bally et la pragmatique » in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, vol. 40, Genève : Droz, 1986.

- Ducrot O., *Logique, Structure et énonciation*, Paris : Editions de Minuit, 1989.
- Fairclough N., *Language and Power*, London : Longman, 1988.
- Fløttum K., « Polyphonie dans les textes scientifiques. Étude de deux cas français », in *Polyphonie –linguistique et littéraire*, 2003.
- Fontanier P., *les Figures du Discours*, Paris : Flammarion, 1977 (1830).
- Grice H. P., “Logic and Conversation” in P. Cole & J. L. Morgan (éds.), *Syntax and Semantics 3: Speech arts*, Academic Press, 1975.
- Guillaume G., Valin R., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1941-1942*, vol. 17, Québec : Presses Universitaires de Laval, 1971.
- Haegeman L., *The Syntax of Negation*, vol. 75, Cambridge : Cambridge University Press, 1995.
- Jakobson R., « Linguistique et Poétique » in *Essais de Linguistique Générale*, tome 1, Paris : Les Editions de Minuit, 1963.
- Jenn R., « Voix, rythme et interpellation. Les évolutions théoriques à l’épreuve du Paraverbal », in *Synergies Pologne*, n°5, 2008.
- Joly A., « Structure psychique et structure sémiologique de la négation nexale dans les langues indo-européennes », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 76, 1981.
- Heritage J., “The limits of questioning: negative interrogatives and hostile question content” in *Journal of Pragmatics*, 34, 2002.
- Horn L. R., “Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity” in *Language*, 1985.
- Huddleston R., “Some theoretical issues in the description of the English verb” in *Lingua*, 40, vol. 4, 1976.
- Hurford J. R., “Exclusive or inclusive disjunction” in *Foundations of Language*, vol. 11, n°3, Springer, 1974.
- Katz J. J. & Postal P. M., *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, Cambridge : Massachusetts Institute of Technology Press, 1964.
- Kerbrat-Orecchioni C., *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin, 1995 (1^è éd. 1990).
- Kerbrat-Orecchioni C., « Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu » in *Marges Linguistiques*, n°2, 2001.

Gauthier A., *Opérations énonciatives et apprentissage d'une langue étrangère en milieu scolaire : l'anglais à des francophones*, Paris : Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, 1981.

Guillaume B., Thèse de doctorat « Approche énonciative des question-tags en anglais contemporain : étude d'un corpus écrit et oral », 2003.

Lapaire J.-R., Rotgé W., *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2002 (1^è éd.1998).

Lapaire J.-R., Rotgé W., *Réussir le commentaire grammatical de textes*, Paris : Ellipses, 2004.

Larcher P., « Le concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot » in *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Robert Vion (éd.), Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 1998.

Leech G. N., Svartvik J., *A Communicative Grammar of English*, London : Longman, 1975.

Léon J., « Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique : le couple Q-R, questions alternatives et questions rhétoriques », in *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, vol. N°1, 1997.

Lewis D., *Convention*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1969.

Micheli R., « L'Argumentation au carrefour des disciplines : sciences du langage et sciences sociales », in *A Contrario*, n°16, 2011/2.

Moignet G., « Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative » in *Langages*, n°3, 1966.

Moeschler J., « Une, deux, ou trois négations ? » in *Langue française* 94, Paris : Armand Collin, 1992.

Morris C. W., *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago : University of Chicago Press, 1948.

Muller C., *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève : Droz, 1991.

Nølke H., *Le Regard du locuteur*, tome 1, Paris : Editions Kimé, 1993.

Nølke H., *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, vol. 28, Louvain : Peeters Publishers, 1994.

Nølke H., Olsen M., « Polyphonie : théorie et terminologie », in *Polyphonie – linguistique et littéraire*, II, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde, 2000.

Nølke H., Fløttum K., Norén C., *ScaPoLine : La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Editions Kimé, 2004.

Olivesi S., « De la propagande à la communication : éléments pour une généalogie » in *Cahiers d'Histoire*, 86, 2002.

Perelman C., *Traité de l'argumentation : la Nouvelle Rhétorique*, 1re éd., Paris : Presses Universitaires de France, 1958, ensuite Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

Perelman C., *L'Empire rhétorique*, Paris : Vrin, 1988.

Persyn-Vialard S., *La Linguistique de Karl Bühler, examen critique de la Sprachtheorie et de sa filiation*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005.

Persyn-Vialard S., intitulé « La conception fonctionnelle du langage chez Karl Bühler » in *La Linguistique*, vol. 47, Paris : Presses Universitaires de France, 2011.

Pincherle M., *Le Dictionnaire des termes musicaux*, Paris : Editions Choudens, 1973.

Plantin C., *Oui, non, si : étude des enchaînements dans le dialogue*, Thèse de Doctorat sous la direction d'Oswald Ducrot, Université Paris VIII, 1978.

Plantin C., *L'Argumentation*, Paris : Seuil, 1996.

Plantin C., « Le trilogue argumentatif : Présentation de modèle, analyse de cas » in *Langue française*, 1996.

Pons-Ridler S., Quillard G., « Stylistique comparée : la forme interro-négative en anglais et en français » in *La Linguistique*, vol.27, 1991.

Quillard G., Pons-Ridler S., « Pédagogie de la négation » in *TTR : Traduction, Terminologie, Rédaction*, vol. 5, n°1, 1992.

Quirk R., Greenbaum S., Leech G., & Svartvik J., *A Comprehensive Grammar of the English language*, New York : Longman, 1985.

Reboul O., *Introduction à la rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1991

Richet B., « Question(s) de choix : quelques exemples de parcours interrogatif », Actes du 44è Congrès de la SAES de 2004 à St-Quentin-en-Yvelines, publié en 2005.

Rossari C., Razgouliaeva A., « Comment utilise-t-on les actes illocutoires dans les enchaînements monologiques et dans les enchaînements dialogiques ? », in *Cahiers de Linguistique Française*, vol. 26, 2004.

Savin H., Perchonok E., « La structure grammaticale et le rappel immédiat des phrases anglaises », in *Langages*, n°16, 1969.

- Schegloff E., Sacks H., « Opening Up Closings », in *Semiotica*, VIII, 4, 1973.
- Schegloff E., « Conversation Analysis and Socially Shared Cognition » in L. Resnick, J. Levine & S. Teasley (éds.), *Perspectives on Socially Shared Cognition*, Washington D.C. : American Psychological Association, 1991.
- Schiffrin D., *Discourse Markers, Studies in interactional Sociolinguistics*, 5, Cambridge : Cambridge University Press, 1987.
- Schiffrin D., *Approaches to Discourse*, New Jersey : Wiley-Blackwell, 1994.
- Sikorska-Golianek J., Etude de cas : « déjà » en contexte de négation, in *Synergies Pologne*, n°6, 2009.
- Sperber D., Wilson D., *Relevance: Communication and cognition*, 142, Cambridge : Harvard University Press, 1986. Traduit en français sous le titre *La Pertinence, communication et cognition*, Paris : Les Editions de Minuit, 1989.
- Todorov T., *Mikhaïl Bakhtine, Le principe dialogique*, Paris : Seuil, 1981.
- Toccafondi F., « De Karl Bühler à Karl R. Popper » in *Philosophiques*, vol. 26, n° 2, Québec : Société de Philosophie du Québec, 1999.
- Toulmin S., *The Uses of Argument*, Cambridge : Cambridge University Press, 1re éd. 1958, réédité en 2003.
- Van Eemeren F. H., Grootendorst R., *Argumentation, Communication, and Fallacies, A pragma-dialectical Perspective*, Hillsdale : Lawrence Erlbaum, 1992, traduit en français : *La Nouvelle Dialectique*, Paris : Kimé, 1996).
- Van Eemeren F. H., Grootendorst R., Kruiger T., *Handbook of Argumentation Theory. A Critical Survey of Classical Backgrounds and Modern Studies*, Dordrecht : Foris, 1987.
- Vialard M., « Remarques sur les « questions exclamatives » en anglais » in *L'information grammaticale*, 41, Louvain : Editions Peeters, 1989.
- Vignaux G., *L'Argumentation, Essai d'une logique discursive*, Genève : Droz, 1976.
- Vignaux G., *Le Discours acteur du monde, Enonciation, argumentation et cognition*, Gap : Ophrys, 1988.
- Vion R. (éd.), *Les sujets et leurs discours. Enonciation et interaction*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 1998.
- Walton D., *Informal logic: A Handbook for Critical Argumentation*, New York : Cambridge University Press, 1989.

Walton D., *Argument structure: A Pragmatic Theory*, Toronto : University of Toronto Press, 1996.

Weil R. (éd.), *La Politique d'Aristote*, livre I, Paris : Armand Colin, 1966.

Dictionnaires et références

Allen R. E., *The Concise Oxford Dictionary of Current English, Eighth edition*, Oxford : Oxford University Press, 1991 (1e éd. 1911).

Biber D., Johansson S., Leech G., Conrad S. & Finegan E., *Longman Grammar of Spoken and Written English*, Essex : Pearson Education, 1999.

Collins Robert Super Senior, *Comprehensive Dictionary, French-English*, Glasgow : Collins, 1996.

Collins Robert Super Senior, *Comprehensive Dictionary, English-French*, Glasgow : Collins, 1996.

Détrie C., Siblot P., Verine B., *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion, 2001.

Dubois J., Giacomo M., Guespin L. (éds.), *Grand Dictionnaire de Linguistique et Sciences du Langage*, Paris : Larousse, 2007, 1ère éd. 1994.

Harrap's Shorter, Dictionnaire anglais-français / français-anglais, Edimbourg : Chambers Harrap Publishers, 2000.

Hornby A. S., *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English*, Oxford : Oxford University Press, 1948, 8e éd. 2010.

Huddleston R., Pullum G. K., *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge : Cambridge University Press, 2002.

Merlet P. (éd.), *Le Petit Larousse*, Paris : Larousse, 2006.

Spooner A., *A Dictionary of Synonyms and Antonyms*, Oxford : Oxford University Press, 1999.

Wells J. C., *Pronunciation Dictionary*, Essex : Pearson Education Limited, 2000.

Dictionnaires en ligne

D'étymologie :

www.etymonline.com, consulté pour la dernière fois le 23 juillet 2013.

Dictionnaire d'étymologie en ligne du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) <<http://www.cnrtl.fr/etymologie>>

De lexicographie :

<www.cnrtl.fr/lexicographie> consulté pour la dernière fois le 13 août 2013.

Documents électroniques

Douglas D., Iowa State University, Revue critique de la publication *Longman Grammar of Spoken and Written English*, *op. cit.*, récupérable à l'adresse suivante : http://203.72.145.166/TESOL/TQD_2008/VOL_34_4.PDF#page=138 Consultée pour la dernière fois le 10 octobre 2012.

Hébert L., « Les fonctions du langage », extrait du site *Signo*, site Internet des Théories Sémiotiques à l'adresse suivante <www.signosemio.com/jakobson/fonctions-du-langage.asp> consulté pour la dernière fois le 3 juillet 2013.

Ford R., Maby T. (éd.), "Richard Ford reads 'The Student's Wife' by Raymond Carver in The Guardian Online", Londres, le 23 décembre 2012. Article consulté pour la dernière fois le 17 juillet à l'adresse <www.guardian.co.uk/books/audio/2012/dec/23/richard-ford-raymond-carver-wife>.

« La notion de paire adjacente », document de travail proposé par l'Université de Lyon 2, disponible via le lien hypertexte suivant, consulté pour la dernière fois le 25 avril 2013. <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.colon_de_carvajal_i&part=277082>

Richet B., "Or else, or so, or what?" *A few examples of staging the implicit in English*, 2012, extrait du portail d'Hyper Articles en Ligne Sciences Humaines et Sociales à l'adresse ci-dessous, consulté pour la dernière fois le 31 octobre 2012 : http://hal.archives-ouvertes.fr/index.php?halsid=kufpm6uhgchjmosvjttqn7f5e2&view_this_doc=halshs-00661984&version=1

Scott M., Logiciel *Wordsmith*, téléchargeable pour partie à l'adresse suivante : <<http://lexically.net/wordsmith/version5/>> Ce lien a été consulté pour la dernière fois le 24 juin 2013.

Vernant D., « la véridicité », définie dans une prépublication de la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine, consultable à l'adresse <<webu2.upmf-grenoble.fr/DenisVernant/veridicite.pdf>>

Vonk F., Compte-rendu de lecture de *Sprachtheorie*, in *Philosophiques*, vol. 37, n° 2, 2010. Le compte-rendu est récupérable à l'adresse <<id.erudit.org/iderudit/045208ar>> consulté pour la dernière fois le 4 juillet 2013.

Eléments constituant le corpus

Carver R., Carroll M. & Stull W. (éds), *Raymond Carver: Collected Stories*, New York : The Library of America, 2009. La première édition américaine du recueil date de 1976.

Logiciels concordanciers

BNCweb

<<http://bncweb.lancs.ac.uk/cgi-bin/bncXML/BNCquery.pl?theQuery=search&urlTest=yes>>

Wordsmith

<<http://lexically.net/wordsmith/version5/>>

Fichiers sous format *texte* (.txt) récupérés du site Internet *Project Gutenberg* (*free ebooks*) à l'adresse <<http://www.gutenberg.org/>>

- *Gulliver's Travels*, de Jonathan Swift (1735)
- *Fairy Tales*, des frères Grimm (1812)
- *Pride and Prejudice*, de Jane Austen (1813)
- *Great Expectations*, de Charles Dickens (1861)
- *Alice in Wonderland*, de Lewis Carroll (1865)
- *The Adventures of Huckleberry Finn*, de Mark Twain (1884)
- *The Adventures of Sherlock Holmes*, de Sir Arthur Conan Doyle (1887)
- *The Importance of Being Earnest*, d'Oscar Wilde (1895)

Exemplier

- (1) “Isn't it every working girl's goal?” (*BNCweb*, Piers Falconer, *War in High Heels*, 1993)
- (2) “Isn't it rather a long walk?” (*BNCweb*, Sir John Mortimer, *Summer's lease*, 1988)
- (3) “Isn't that stupid?” (R. Carver, « *Neighbors* », 12)
- (4) “Isn't your name Shirley?” (R. Carver, « *Are You a Doctor?* », 28)
- (5) “Isn't he sweet?” the mother said. (R. Carver, « *The Father* », 33)
- (6) “Look! Isn't he something? It's a monster! (R. Carver, « *Nobody Said Anything* », 48)
- (7) “Isn't that a laugh?” Terri said. (R. Carver, « *What We What We talk About When We Talk About Love* », 313)
- (8a) Isn't that the way it worked? But then everyone is a vessel to someone. (R. Carver, « *What We Talk About When We Talk About Love* », 318)
- (8b) Isn't that right? Terri? (R. Carver, « *What We Talk About When We Talk About Love* », 318)
- (9) “Isn't it just barely possible that Uncle Pumblechook may be a tenant of hers, and that he may sometimes--we won't say quarterly or half-yearly, for that would be requiring too much of you—but sometimes--go there to pay his rent?” (*Wordsmith*, C. Dickens, *Great Expectations*)
- (10) “Isn't there bright eyes somewheres, wot you love the thoughts on?” (*Wordsmith*, C. Dickens, *Great Expectations*)
- (11) “Isn't it funny,” Mary said. “You start with the desserts first and then you move on to the main course.” (R. Carver, « *What's in Alaska?* », 66)
- (12) “Don't you pay any attention to them.” (R. Carver, « *They're Not Your Husband* », 21)
- (13) “My, aren't we formal tonight!” his wife said, her voice strong, teasing. (R. Carver, « *Are You A Doctor?* », 32)
- (14) “Ain't he something! Look at him!” (R. Carver, « *Nobody Said Anything* », 45).
- (15) “You're not leaving?” she said. (R. Carver, « *Are You A Doctor?* », 31)

- (16) “You’re sick, are you?” he said. She shook her head. “Not sick?” (R. Carver, « Are You A Doctor? », 28)
- (17) “You want to see it? You don’t believe me?” (R. Carver, « Collectors », 83-84)
- (18) “Don’t you think that’s something special?” (R. Carver; « They’re Not Your Husband », 23)
- (19) “Don’t you know the difference, Nina? They can’t buy land on the reservation. Don’t you know that? I will lease it to them for them to use.”
 “I see,” she said. She looked down and picked at the sleeve of one of his shirts. “They will have to get it back? It will still belong to you?”
 “Don’t you understand?” he said. He gripped the table edge. “It is a lease!” (R. Carver, « Sixty Acres », 59)
- (20) “What’s the matter? Don’t you feel good?” he said. (R. Carver, « The Ducks », 134)
- (21) “Don’t you ever feed that cat?” Mary said to Helen. (R. Carver, « What’s in Alaska? », 69)
- (22) “Don’t you, honey?” She smiled and I thought that was the last of it. (R. Carver, « What We Talk About When We Talk About Love », 311)
- (23) “We want to go,” Paula said. “Don’t we, Myers?” (R. Carver, « Put Yourself in My Shoes », 106)
- (24) “Didn’t you?”/ “Didn’t I what?” / “Didn’t you ever feel yourself growing?” (R. Carver, « The Student’s Wife », 96)
- (25) “Goddamn it, I hit him!” the boy screamed. “Didn’t you see? I hit him, and I had my hands on him too.” (R. Carver, « Nobody Said Anything », 43)
- (26) “Take it out!” he screamed. “Didn’t you hear what she said? Take it out of here!” he screamed. (R. Carver, « Nobody Said Anything », 48)
- (27) “Well, what do you think? Earl said. “I’m asking. Does it look good or not? Tell me.” (R. Carver, « They’re Not Your Husband », 23)
- (28) But look at the signature. Is that Mrs. Slater’s signature or not? (R. Carver, « Collectors », 80)
- (29) “Well, I’d better be off, he said. But he kept standing there. You want the vacuum or not?” (R. Carver, « Collectors », 83)
- (30) “And I say they will,” Morgan said. “Mrs. Myers, are those carolers going to come here or not? What do you think? Will they return to bless this house? We’ll leave it up to you.” (R. Carver, « Put Yourself in My Shoes », 109)
- (31) “Can he foretell anything to me?” said the miller.

“Why not?” answered the peasant: “but he only says four things, and the fifth he keeps to himself.” (*Wordsmith, Les Frères Grimm, Fairy Tales*)

(32) “Why not?” he replied, “but just show me your paws.” Then they stretched out their claws. “Oh,” said he, “what long nails you have! Wait, I must first cut them for you.” (*Wordsmith, Les Frères Grimm, Fairy Tales*)

(33) “But why are you not conducting the case from Baker Street?” I asked.
(*Wordsmith, Sir A. C. Doyle, The Adventures of Sherlock Holmes*)

(34) “My dear Miss Eliza, why are you not dancing? Mr. Darcy, you must allow me to present this young lady to you as a very desirable partner.” (*Wordsmith, J. Austen, Pride and Prejudice*)

(35) Why don't you kids dance? he decided to say, and then he said it. “Why don't you dance?” (R. Carver, « *Why Don't You Dance?* », 227)

(36) The first woman said, “why don't you move down here, teacher, so we don't have to yell?” (R. Carver, « *Night School* », 73)

(37) “She can't call again?”
“No,” I say. “Why don't you move over a little and give me some of those covers?”
(R. Carver, « *Whoever Was Using This Bed* », 547)

(38) “I have an idea,” she said. “Why don't we stop and visit the Morgans for a few minutes. We've never met them, for God's sake, and they've been back for months. We could just drop by and say hello, we're the Myerses. (R. Carver, « *Put Yourself in my Shoes* », 103).

(39) I called out, “She's no good, boy. I could tell that the minute I saw her. Why don't you forget her? Why don't you go to work and forget her? (R. Carver, « *What Do You Do in San Francisco?* », 91)

(40) Hamilton turned and said, “I think you're seriously out of line here tonight, Mr. Berman. Why don't you get control of yourself?” (R. Carver, « *Bicycles, Muscles, Cigaretts* », 153)

(41) Jack. Algernon! I have already told you to go. I don't want you here. Why don't you go!
(*Wordsmith, O. Wilde, The Importance of Being Earnest*)

(42) Miss Watson would say, “Don't put your feet up there, Huckleberry;” and “Don't scrunch up like that, Huckleberry--set up straight;” and pretty soon she would say, “Don't gap and stretch like that, Huckleberry--why don't you try to behave?”
(*Wordsmith, M. Twain, The Adventures of Huckleberry Finn*)

(43) “You know where I live; now, no bolt is ever drawn there; why don't you do a stroke of business with me?” (*Wordsmith, C. Dickens, Great Expectations*)

(44) “Joe!” I remonstrated, for he made no reply at all. “Why don't you answer—”

“Pip,” returned Joe, cutting me short as if he were hurt, “which I meantsay that were not a question requiring a answer betwixt yourself and me, and which you know the answer to be full well No.” (*Wordsmith, C. Dickens, Great Expectations*)

(45) Why didn't he just tell the truth? I couldn't understand. (R. Carver, « Why, honey? », 130)

(46) “Cheryl is sick, you see. I've been out buying things. Why didn't you take the man's coat?” she said, turning to the child. (R. Carver, « Are You a Doctor? », 29)

(47) “Somebody tried to get in, so I was laying for him.”
“Why didn't you roust me out?”
“Well, I tried to, but I couldn't; I couldn't budge you.”
(*Wordsmith, M. Twain, The Adventures of Huckleberry Finn*)

(48) Your pap's got the small-pox, and you know it precious well. Why didn't you come out and say so? Do you want to spread it all over?” (*Wordsmith, M. Twain, The Adventures of Huckleberry Finn*)

(49) “Why didn't you ever go to school, Joe, when you were as little as me?”
“Well, Pip,” said Joe, taking up the poker, and settling himself to his usual occupation when he was thoughtful, of slowly raking the fire between the lower bars.
(*Wordsmith, C. Dickens, Great Expectations*)

(50) “Certainly you know it. Then why didn't you say so at first? Now, I'll ask you another question,”--taking possession of Mr. Wopsle, as if he had a right to him,--“do you know that none of these witnesses have yet been cross-examined?” (*Wordsmith, C. Dickens, Great Expectations*)

(51) “You will come, won't you?”
“I can't promise,” he said. (R. Carver, « Are You a Doctor? », 27)

(52) “You will come again, won't you, Arnold?” she said.
He shook his head. (R. Carver, « Are You a Doctor? », 31)

(53) “He didn't love me the way you love me. I'm not saying that. But he loved me. You can grant me that, can't you?”
(R. Carver, « What We Talk About When We Talk About Love », 312)

(54) “But Mel's right – we lived like fugitives. We were afraid. Mel was, weren't you, honey? I even called the police at one point, but they were no help.
(R. Carver, « What We Talk About When We Talk About Love », 313)

(55) “Dear, I think we're ready too, aren't we?” he said to his wife. “This is certainly an occasion.” (R. Carver, « Put Yourself in My Shoes », 105-106)

(56) “Your brother is a little off colour, isn't he, dear Jack? You won't be able to disappear to London quite so frequently as your wicked custom was. And not a bad thing either.”

(Wordsmith, O. Wilde, *The Importance of Being Earnest*)

(57) “He's a beauty, isn't he?” said the inspector.

“He certainly needs a wash,” remarked Holmes. “I had an idea that he might, and I took the liberty of bringing the tools with me.” (Wordsmith, Sir. A. C. Doyle, *The Adventures of Sherlock Holmes*)

Index des auteurs et notions cités

A

accord préalable · 103, 121
adhésion · 18, 28, 77, 78, 81-82, 102, 104-105, 121, 126, 129-130, 132, 134-137, 147, 151, 153, 158, 164, 169, 170-171, 174, 186, 190, 193-194, 202, 208, 220, 225, 235-237, 259, 263, 278, 280, 288, 291-295, 297-298, 300, 302-305, 307-308, 311-31, 314-315, 317, 320, 323
Albrespit J. · 16-17, 56-57, 81, 202, 204-205, 275-277, 280, 283-284, 319, 327
allocutaire · 11, 25, 29, 32, 37, 59, 77, 79, 89, 94, 125, 128-129, 136, 145, 147, 216, 218, 219, 239
anaphorique · 127, 130, 202, 273, 302, 310, 317
Anscombe J.-C. · 14, 41-43, 59, 71, 76, 79, 85, 102, 108, 111, 113, 125, 128, 130, 327
anti-orientation · 110, 132, 169
approche contrastive · 72, 127, 129, 176, 207, 236
argumentatif · 41, 44, 57, 63, 70-71, 78, 82, 88, 106, 109, 110, 112, 117, 119, 120-121, 130, 132-134, 140-141, 148, 152, 235-237, 274
argumentation · 29, 41, 44, 79, 85, 105-107, 111-112, 118, 120-121, 125
 acte d'argumenter · 109-110
 connecteurs argumentatifs · 44
 opérateurs argumentatifs · 44
Aristote · 22, 67, 87-89, 102, 104, 120
assertion · 30, 32, 39, 55, 57-61, 67-69, 73-77
Attal P. · 69, 327
auditoire · 88-89, 103-105, 118, 120-121, 125-126, 129
Austin J. L. · 21, 23, 105
Autrui · 18, 23, 48, 50, 81, 109, 115, 140, 153, 194, 202, 225, 227, 239, 259, 284, 302
avant-plan · 118, 122, 197, 269, 307, 323

B

Bakhtine M. · 11, 21-22, 26-27, 45-51, 67, 327, 332
Bergson H. · 67-68
Borillo A. · 81, 83, 129, 144, 210, 327
Bouscaren J. · 136, 328
Bres J. · 24, 45-49, 134, 327
Breton P. · 86-89, 103-106, 117-120, 327
Brown P. · 53, 75, 83, 328
Bühler K. · 14, 90-97, 102, 328, 331-332

C

coauteur · 211, 306, 320, 326
co-constructeur · 19, 211, 213, 293, 306, 311, 320

co-construction · 32, 84
Colas-Blaise M. · 24, 328
communication · 14, 22, 24, 28-29, 31, 45, 48-50, 64, 78, 82, 86-87, 89-91, 94-99, 104-106, 108, 113-114, 116-122, 129, 133, 142-145, 153, 155, 165-167, 169, 176, 187, 191-194, 196-197, 199, 201, 209-210, 213, 216, 218, 221, 224, 229, 232, 235-236, 243-244, 247, 249, 250, 252-254, 258-259, 261, 263, 272-273, 278-279, 283-285, 287, 289, 297, 307-308, 310, 317, 324, 327, 331-332
confirmation · 75-76, 81, 129-130, 132, 139, 145, 147, 153, 157, 166, 175, 176, 179, 180, 187, 202-203, 205-206, 225, 275, 277, 280-281, 284, 288, 292, 297, 311, 324, 327
connaissances partagées · 144
contextes bloqueurs · 40, 66
contextes déclencheurs · 40, 66
contingence · 169, 218, 236, 254, 279, 285, 320, 324
convergence · 236
co-orientation · 130
co-présence · 19, 21, 39, 142, 205, 206, 224, 239, 325, 326
Culioli A. · 58-59, 70, 75, 81, 112, 127, 194, 215, 288, 328

D

Delas D. · 97-99, 328
Descartes R. · 103
Détrie C. · 12, 24, 45-50, 66-67, 84, 211, 328, 334
dialogal · 23
dialogique · 22, 24, 44, 46-48, 50, 327-328, 332
dialogisme · 12, 24, 27, 44-49, 51, 134, 322, 327, 328
divergence · 34, 49, 117, 126, 133
Douay C. · 23, 211, 306, 320-321, 328
Ducrot O. · 11-12, 14, 17-19, 21, **24-36**, 38-39, 41-42, 44-46, 50-51, 55, 59, 62-65, 67-71, 76, 79, 83, 85, 96, 102, 104, 108-114, 117-118, 125, 128, 130, 142, 175, 194, 322, 325, 327-331

E

état de connaissances · 144
être discursif · 27, 28, 37, 39, 40

F

Fairclough N. · 36, 329
Fløttum K. · 28, 32-33, 37
Fontanier P. · 80, 83, 329

Friedrich J. · 92

G

Gauthier A. · 86, 280, 284, 327, 330
générique · 136
Gorgias · 86
Grice H. P. · 14, 54, 99, 100-102, 114-116, 186, 196,
267, 289, 323, 329
Grootendorst · 117-119
Guillaume G. · 23, 59, 76, 275, 329-330

H

Haegeman L. · 71, 329
Heritage J. · 75, 126, 278, 281, 329
Huddleston R. · 70, 132, 216, 329, 334

I

implicite · 17, 18, 30-32, 39, 70, 83, 104, 109, 112, 152
instructions · 34
interaction · 37, 46, 121
interlocuteur · 15, 21-23, 25, 29, 48-49, 51, 53-57, 63, 70,
73, 75-76, 78, 82, 84, 104, 109, 111, 124-126, 128,
130, 132, 134-137, 139, 142-143, 145, 169-170, 232,
237
interlocution · 23, 30-32, 49, 51, 71, 84, 235, 273, 278,
285, 307, 314
interprétation · 29, 32-34, 37, 40-41, 44, 66, 75, 104-105,
164, 170
intersubjectivité · 24, 84, 211, 328
intervention · 46, 57, 90, 100, 122, 124, 126, 131-132,
137, 147-148, 155, 157, 163, 165, 168-169, 180, 185-
186, 195, 209, 212, 220, 223, 225, 235, 243, 245, 248,
251, 262, 268, 285, 289, 294-297, 301-302, 305-308,
310, 323, 325

J

Jakobson R. · 14, **96-99**, 102
Jenn R. · 82, 329
Joly A. · 59, 329

K

Katz J. J. · 13, 52, 71, 329
Kerbrat-Orecchioni C. · 21, 75, 83-84, 201, 329

L

Lapaire J.-R. · 17, 214, 279, 281-283, 288, 290-292, 294,
297, 330
Larcher P. · 26, 330
Leech G. N. · 73, 173, 214, 330-331, 334
Léon J. · 54-55, 77-79, 128, 135, 139, 155, 201, 218-220,
239, 303, 322, 330
Levinson S. · 53, 75, 83, 328
liens énonciatifs · 37
locuteur-en-tant-que-constructeur · 35
lois du discours · 31, 142, 194, 245, 307

M

manifestation · 92
marqueur · 11-12, 15, 18-19, 23-25, 36, 38, 40-41, 51,
57, 70, 73, 84, 111, 127, 133, 149, 163, 185, 224, 284,
288, 290, 298, 316
maximes · 99, 100, 102, 115
mémoriel · 127, 130, 144, 171, 184, 209, 211
méta-argumentatif · 130
méta-discursif · 133, 170, 220, 257, 307
Micheli R. · 85, 330
modalité · 26, 35, 59, 67, 127, 162, 174, 194, 208, 275,
288, 290, 292-293, 295-297, 313
modèle de communication · 86, 90, 94, 102
Moeschler J. · 65, 330
Moignet G. · 56, 59-61, 74, 175, 225, 276, 330
monologal · 22
Morris C. · 105, 111, 330
mouvement · 48, 59-61, 76, 148, 171, 205, 225, 252, 254,
308, 323
Muller C. · 14, 60, 62, 67-69, 71, 76-77, 128, 327, 330

N

négation · 38-39, 61
descriptive · 38-40, 64
métalinguistique · 38, 63
polémique · 38-40, 64
Nølke H. · 12, 14, 21, 28, **32-35**, **38-44**, 65-66, 330-331
non-verbal · 22, 201, 287
Norén C. · 28, 32-33, 331
Nowakowska A. · 24, 45

O

Olivesi S. · 89-90
orientateur · 75, 81, 129, 131, 134, 164
orientation · 25, 42, 46-48, 50, 74-75, 81, 83, 109-110,
132

P

paraverbal · 22, 201
pdv · Voir point de vue
Perelman C. · 14, 85, 102-105, 118-121, 126, 331
performativité
 dimension performative · 21
Persyn-Vialard S. · 91, 93, 95
pertinence · 21, 23, 63, 78, 93, 98, 107, 112-116, 122, 160, 196, 199, 209, 211, 213, 221, 245, 278, 289, 323
Pincherle M. · 20, 331
Plantin C. · 76, 117-119
point de vue · 21, 26-28, 33-36, 40, 44-45, 51-52, 55, 63-66, 80-82, 89, 112, 120, 122, 125-127, 129, 131-135, 141, **146-152**, 155, 158, 162-164, **166-171**, 235-237, 272
polarité · 61, 73, 77, 153, 183, 202, 275-277, 279-280, 282-283, 286, 288, 291-294, 297-298, 300, 302, 305, 315
polémique · 63-65, 66, 68-69, 82, 149, 151, 169, 225, 235-237
polyphonie · 11-12, 18, **20-28**, 32-34, 38-40, 44-46, 51, 70, 84-85, 89, 327, 330-331
 configuration polyphonique · 112
 polyphonie externe · 34
 polyphonie interne · 34
 polyphonie littéraire · 21
polyphonique · **23-28**, **32-41**, 44-45, 50-51, 65, 79, 83, 112, 167
Pons-Ridler S. · 72-73, 331
Popper K. · 96
Postal P. M. · 13, 52, 71, 329
pragmatique · 23, 26-27, 42, 54, 60, 69, 77, 111-112, 117, 219
praxématique · 12, 45, **46-51**, 66, 334
présupposé · 17, 29-30, 38, 60, 63-65, 77, 86, 144, 146, 208, 273, 303, 312
présupposition · 29-30, 32
Prodicos · 86

Q

question-tag · 153-154, 175, 182, 202, 204, 205, 275, 285, 321, 324
Quirk R. · 173, 281, 331

R

Razgouliaeva A. · 82-83, 103-104, 144, 210, 273, 331
Reboul O. · 119-120
récepteur · 19, 23-24, 32, 34, 42, 44, 57, 92, 94-97, 101, 122, 211, 274, 293, 324, 326
réhabilitation · 84

rejet · 65, 68-69, 84, 127, 150, 200
relation interlocutive · 18, 22, 57, 74, 82, 127, 174, 176, 179, 184, 187, 274, 279, 284-285, 296, 301, 314, 317, 320-321, 324-325
relation interpersonnelle · 24
responsabilité · 27, 30, 32, 37, 112, 318
rhétorique · 13-14, 43, 52, 71, 77, 79-80, 83, **85-89**, 102-103, 105, 109, 117, 120-121, 128-129, 141, 151, 154, 158, 165, 168, 238-239, 245, 262, 281, 284, 316, 327, 331
Richet B. · 3, 17, **213-219**, 331, 335
Rossari C. · 82-83, 103-104, 144, 210, 273, 331
Rotgé W. · 17, 214, 279, 281-283, 288, 290-292, 294, 297, 330

S

Savin H. · 71, 331
ScaPoLine · 12, 21, 28, **32-38**, 49, 51
Schegloff E. A. · 55
Schiffirin D. · 15, 24
sémantique · 30, 34-36, 41-44, 60, 66-67, 111-112, 118-119, 121, 130, 135-136, 148, 155, 164, 167, 171, 174, 176, 180, 186-187, 193, 231, 236, 243, 245-247, 273, 313, 316, 323, 327-328, 330
Sikorska-Golianek J. · 76, 82, 332
sophistes · 86-87
sous-entendus · 29-30
Sperber D. · 14, 78, 100, 102, 112, 113-116, 196, 245
stratégie · 34, 61, 71, 82, 84, 90, 105, 112, 132, 140, 143, 187, 194, 221, 244, 246, 272, 280, 282, 290-291, 293-295, 298-301, 304, 321
Svartvik J. · 73, 173, 330-331
système · 17-21, 23-25, 33, 50-51, 58, 85, 94, 113, 119, 321-322, 325-326

T

Toccafondi F. · 96
Todorov T. · 22, 332
Toulmin S. · 14, 85, 102, 105-106, 108
tour · 13, 47, 53, 55, 64, 72, 78, 80, 121, 124, 148, 157, 163, 180, 195, 210, 216, 242, 245, 280, 297, 302-303

V

Van Eemeren F. H. · 117-119, 129
Vialard M. · 173-175, 225, 259, 319
Vignaux G. · 116-117
Vion R. · 24, 26, 330, 332
voix · 11-12, 16, 18, 20-22, 26-27, 34, 36, 46-50, 57, 79, 81, 218, 230, 275, 323, 327

Volochinov E. · 21

Weil R. · 22, 333

Wilson D. · 14, 78, 100, 102, 112-116, 197, 245, 332

W

Walton D. · 106-108

Marqueurs et polyphonie en anglais contemporain : étude de cas.

Résumé

Cette recherche propose d'examiner les marqueurs de l'anglais à la lumière du concept de polyphonie, abondamment utilisé en linguistique du français. Cette étude de cas de l'interro-négative en anglais questionne le caractère opératoire de ce concept : renseigne-t-il aussi le fonctionnement de la langue anglaise ?

Pour répondre à cette question, nous proposons tout d'abord un retour sur les bases théoriques qui ont inspiré notre travail, pour les mettre ensuite à l'épreuve de nos occurrences d'interro-négatives extraites de notre corpus de nouvelles de Raymond Carver. Nous analysons ainsi, dans un premier temps, les interro-négatives sans pronom interrogatif, introduites par *isn't*, *don't* et *didn't*. Dans un deuxième temps, nous portons notre attention sur la question ouverte introduite par le pronom interrogatif *why*. Enfin, les *question-tags* sont abordées : elles permettent d'asseoir notre thèse quant à la place importante qu'occupe l'interlocuteur dans la construction de message. A cet égard, nous réhabilitons son rôle dans le processus de construction de message en lui attribuant celui de co-construteur.

Mots-clés : marqueurs, polyphonie, anglais, interro-négative, *question-tag*, adhésion, polémique, argumentation, co-construction, interlocution.

Markers and polyphony in contemporary English: a case study.

Abstract

This research examines English linguistic markers using the concept of 'polyphony', i.e. intersubjectivity, a concept that is key to many studies in French linguistics. More precisely, we examine how negative interrogative constructions in English work, while also exploring the possibility that they may shed light on how the English linguistic system functions as a whole.

To do so, we begin by reviewing the theoretical work that inspired our study. This earlier work is then applied to our corpus of negative interrogatives, which were sourced from a collection of short stories by Raymond Carver. Our analysis begins by looking at negative interrogatives that do not contain interrogative pronouns – more precisely, those introduced by *isn't*, *don't* and *didn't*. Then, we focus our attention on *wh-questions* introduced by the interrogative pronoun *why*. Finally, we look at *tag questions*: this allows us to anchor our work in a place that accords primary importance to the interlocutor in the construction of linguistic messages. As far as this is concerned, we redefine the interlocutor's role in this process by considering them a co-constructor of the linguistic message.

Keywords: markers, 'polyphony', English, negative interrogatives, tag question, agreement, disagreement, argumentation, co-construction, interpersonal communication.

Discipline : Anglais – linguistique / English linguistics

Laboratoire ACE (Anglophonie : Communautés et Ecritures) EA 1796

Université Rennes 2 – Haute-Bretagne

Place du Recteur Henri Le Moal – CS 24307 – 35043 RENNES Cedex